



TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Spécial Festival de Cannes



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16257 – 7 F

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 MAI 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Accord sur le budget américain

Bill Clinton et les républicains sont parvenus, vendredi 2 mai, à un compromis prévoyant d'équilibrer les finances publiques d'ici à 2002. p. 2 et notre éditorial p. 11

■ Molière revisité

Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec *Les Précieuses ridicules* créées à Rennes, s'attaquent au répertoire classique. p. 20

■ Le double jeu français au Zaïre

Le *New York Times* accuse la France d'avoir financé pour 25 millions de francs une opération de soutien militaire au président Mobutu. p. 4

■ Trains piégés en Algérie

Les trains de la banlieue d'Alger sont devenus des cibles pour les actions terroristes. p. 4

■ Les attraits du PEP

Le plan d'épargne populaire offre des rendements élevés associés à une fiscalité intéressante. p. 14

■ Ea Sola, une vérité sur le Vietnam



Le *travail* de la jeune *dramaturge* vietnamienne oblige ses compatriotes à se confronter au passé de leur pays. p. 10

■ Un entretien avec Jacques Santer

Le président de la Commission européenne critique Renault et plaide pour une Europe sociale. p. 13

■ Le Japon et la démocratie

Tokyo célèbre le cinquantième anniversaire de sa Constitution et d'institutions marquées du sceau de l'occupant *américain*. p. 12

■ Un avant-gardiste chez Hermès

Martin Margiela, ancien assistant de Jean-Paul Gaultier, sera chargé du prêt-à-porter féminin de la maison du faubourg Saint-Honoré. p. 18

■ Au « Grand Jury »

Laurent Fabius sera l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 4 mai à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 504 - 7,00 F



La droite et les socialistes français se disputent la victoire de Tony Blair

Le premier ministre travailliste veut gouverner au centre et plus près de l'Europe

« LA DÉBÂCLE des conservateurs et la victoire des travaillistes [...], c'est un vrai succès pour la gauche européenne », a déclaré Lionel Jospin en présentant, vendredi 2 mai, le programme du PS pour les élections législatives. Le premier secrétaire a répondu à la droite, qui oppose le « modernisme » des travaillistes britanniques à l'« archaïsme » de la gauche française.

Alain Juppé s'est félicité, en effet, que le *« travaillisme libéral »* de Tony Blair soit *« éloigné de tout dirigisme, de tout interventionnisme, bref, de tout ce qui ressemble au socialisme »*. Pour Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, *« les travaillistes sont tournés vers demain, alors que les socialistes français sont tournés vers avant-hier »*. M. Jospin a souligné qu'en fait, *« ce sont les amis de MM. Chirac et Juppé qui viennent de se faire battre en Grande-Bretagne »* et *« les amis des socialistes français qui viennent de remporter un succès éclatant »*.

A Londres, la passation de pouvoir a eu lieu vendredi, au lendemain de l'écrasante victoire des travaillistes. Tony Blair, le nouveau premier ministre, a emménagé au 10, Downing Street et confirmé qu'il gouvernerait sur la base du programme du « Nouveau Labour », autrement dit au centre. Comme prévu, il a nommé Gordon Brown au poste de chancelier de l'Echiquier et Robin Cook au Foreign Office.

Le vice-premier ministre sera John Prescott. Selon le *Financial Times* du 3 mai, M. Blair a proposé à David Simon, le président directeur général de la compagnie British Petroleum, le poste de ministre chargé des affaires européennes, ce qui indique que le chef du gouvernement opte pour une approche constructive des négociations sur l'Union européenne.

Lire page 2 et la campagne électorale en France pages 5 à 7

Ecoutes : les mémoires divergentes de M. Prouteau et de M. Ménage

ENTENDUS respectivement le 30 avril et le 2 mai par le juge Jean-Paul Valat, chargé d'instruire l'affaire des écoutes de l'Elysée, Christian Prouteau, l'ancien chef de la cellule antiterroriste, et Gilles Ménage, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, ont adopté des lignes de défense différentes. Le premier, tout en invoquant le secret-défense, a tenu à préciser que les conditions qui ont conduit à la mise sur écoutes de notre collaborateur Edwy Plenel n'étaient *« pas exactement »* celles exposées précédemment par Gilles Ménage, à savoir la publication par *Le Monde* de révélations sur une affaire d'espionnage soviétique en France. Gilles Ménage a, pour sa part, confirmé sa version des faits. Dans un mémoire remis le 2 mai à la justice, les avocats du *Monde* ont dénoncé l'utilisation faite par M. Ménage de l'affaire Farewell pour justifier la mise sur écoutes de notre collaborateur.

Lire page 8

Chelsea Clinton choisit d'étudier sous les pins, loin de ses parents

PALO ALTO (Californie)
de notre envoyée spéciale

Si l'on en juge par le nombre de camions de retransmission télévisée garés sur les parkings, l'université Standford a eu cette semaine un avant-goût de ce qui l'attend l'année prochaine, lorsque Chelsea Clinton, la fille unique du couple présidentiel américain, intégrera le campus californien. Après moult hésitations, la Maison Blanche vient d'annoncer la grande nouvelle : Chelsea, âgée de dix-sept ans, a préféré Stanford, la prestigieuse université privée de la Côte ouest, à une cinquantaine de kilomètres de San Francisco, aux non moins prestigieuses mais plus classiques institutions de la Côte est, Harvard, Princeton ou Yale, qu'avaient fréquentées ses parents et qui l'attendaient à bras ouverts.

Au cœur de la Silicon Valley, à l'ébullition de laquelle elle est étroitement associée, Stanford offre depuis un siècle un décor de rêve à ses 14 000 étudiants, sur un immense campus couvert de pins et d'eucalyptus, dans un climat à la douceur méditerranéenne. Aussi propre et ordonnée que Berkeley, non loin de là, est bigarrée et bouillonnante, l'université Stanford possède un hôpital, trois piscines, une ravissante église, un nombre impressionnant de bibliothèques et tout ce qu'il faut pour loger les étudiants de première année qui, selon la règle, sont tenus d'habiter sur le campus. Chelsea Clinton devra donc partager une chambre avec une étudiante et utiliser la salle de bains commune au bout du couloir.

« Pour nous, a assuré le porte-parole de l'université, Terry Shepard, *elle sera une étudiante ordinaire »*, en dépit des inévitables gardes du corps. Sur le campus, les étudiants paraissent disposés à adopter la même attitude, même si certains, comme Alex Turkeltaub, étudiant en première année, ont déjà une pensée émue pour la future voisine de chambre de Chelsea, qui devra *« apprendre l'art de communiquer avec son* boyfriend *sur un téléphone placé sur écoutes »* par les officiers de la sécurité de la présidence.

La première année à Stanford est un tronc commun. Hillary Clinton a fait savoir que sa fille était attirée par des études de médecine. Pour les Clinton comme pour les autres parents des étudiants de cette promotion 2001 (1 610 sélectionnés pour 16 840 candidats), l'addition annuelle s'élèvera à quelque 31 000 dollars (environ 180 000 francs).

Pourquoi Stanford ? La Maison Blanche n'a fourni aucune explication au choix de Chelsea. L'université, dont sont issus quatre des neufs juges actuels de la Cour suprême et les deux fondateurs de Hewlett-Packard, a connu d'autres illustres étudiants, comme Tiger Woods, le jeune prodige du golf. Elle est notamment réputée pour la décontraction toute californienne de la vie sur le campus, par opposition au côté collet-monté des universités de la Côte est.

Après cinq années passées dans l'un des meilleurs lycées privés de Washington, ce sera sans doute une heureuse rupture pour Chelsea Clinton. Le mélange ethnique – les asiatiques sont près de 30 % à Stanford – est une autre caractéristique qui a pu séduire les Clinton. Mais les mauvaises langues murmurent que la raison déterminante pour Chelsea aura probablement été la possibilité de mettre près de 5 000 kilomètres, cinq heures d'avion et trois heures de décalage horaire entre ses parents et elle. Bill Clinton s'en est consolé en soulignant devant la presse que *« les avions vont là-bas »*, que *« le téléphone y fonctionne et le courrier électronique aussi »*.

Sylvie Kauffmann

Echecs : l'homme face aux puces

NOUVELLE VARIANTE sur le thème du combat homme-machine, le match-revanche entre le champion du monde d'échecs Garry Kasparov et le super-ordinateur d'IBM, surnommé « Deeper Blue », a lieu à New York du 3 au 11 mai. En 1996, le représentant du genre humain l'avait emporté par 4 points à 2, concédant une défaite face aux puces de Deep Blue. Même s'il s'attend à perdre un jour face aux programmes informatiques, le joueur russe explique au *Monde* qu'il pense être encore capable de montrer la supériorité de l'homme, de son intuition et de sa rage de vaincre. Depuis un an, les informaticiens d'IBM ont multiplié par deux la vitesse de calcul de leur machine et se sont efforcés de lui inculquer toutes les subtilités du jeu.

Lire page 17

La gauche européenne sans boussole

LA VICTOIRE de Tony Blair aux élections générales britanniques, un mois avant le second tour des législatives françaises, crée pour les socialistes un espoir, sinon un précédent.

Le leader travailliste a fait la preuve que la gauche pouvait revenir au pouvoir... au nom de principes et de valeurs qui donnent autant d'arguments à la droite française qu'à Lionel Jospin et ses alliés. A tel point que le PS se démarque des travaillistes en même temps qu'il se félicite de leur succès. Car, loin des sentences un peu caricaturales où il apparaît en véritable exécuteur testamentaire du thatchérisme, Tony Blair se présente en pionnier d'une gauche européenne qui accepte la compétition économique internationale comme une donnée dont il faut tirer les conséquences et non comme un mal dont il faut se protéger.

Un observateur privilégié de la politique britannique, Lord Dahrendorf, a parfaitement résumé l'attitude du Nouveau Labour. Ancien commissaire européen nommé par l'Allemagne, Ralf Dahrendorf est aujourd'hui doyen du St Anthony's College à Oxford et pair du royaume, après avoir été président de la London School of Economics et anobli par la reine.

Dans un entretien avec l'hebdomadaire *Die Zeit*, il tente une comparaison entre son pays d'adoption et son pays d'origine. *« La Grande-Bretagne a trouvé le chemin de la compétitivité sur des marchés globaux et est maintenant confrontée au problème de restaurer une juste dose de solidarité sociale*, dit-il. *L'Allemagne souffre d'un excédent en solidarité sociale et n'a pas encore trouvé la voie de la compétitivité. »* Si cette analyse est juste – dans une large mesure, ce qui est dit de l'Allemagne vaut pour la France –, elle a deux conséquences.

Daniel Vernet

Lire la suite page 11

Rock in chair



CHRISTOPHE MIOSSEC

VENU SUR LE TARD à la *musique*, Christophe Miossec, Brestois de trente-trois ans au langage cru, chante comme personne les défaites intimes et les impasses amoureuses. Deux ans après le succès de *Boire*, son nouveau disque, *Baiser*, confirme la puissance charnelle de ses rimes.

Lire page 21

ALTERNANCE *Au lendemain de son écrasante victoire électorale,* Tony Blair a déclaré qu'il entendait gouverner comme un *« nouveau travailliste »,* autrement dit qu'il sera un premier ministre centriste. Le *nouveau* locataire du 10 Downing Street a précisé qu'il n'y aura pas de retour aux dogmes du passé. ● LES TRAVAILLISTES, *selon les résultats* définitifs du scrutin, ont obtenu 419 sièges, *contre* 165 pour les conservateurs de John Major et 46 pour les libéraux-démocrates de Paddy Ashdown. *Huit petites formations, dont* le Sinn Fein en Irlande du Nord, se partagent les 29 autres sièges. ● JOHN MAJOR a démissionné, vendredi 2 mai, de son poste de président d'un Parti conservateur, victime notamment de ses querelles internes sur l'Europe. Sept ministres et quatorze secrétaires d'Etat du *gouvernement sortant ont été* battus aux élections du 1er mai.

Tony Blair rappelle que la Grande-Bretagne sera gouvernée au centre

Le plus jeune premier ministre que le Royaume-Uni ait connu depuis 1812 a exclu tout retour aux dogmes du passé. Les surprises de ce scrutin auront été notamment l'entrée massive des femmes aux Communes et l'élection en Irlande de deux chefs du Sinn Fein

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

Si Tony Blair a changé de voiture, vendredi *2 mai, en fin de matinée* – abandonnant sa Jaguar grenat de chef de l'opposition pour la Daimler *noire du chef du gouvernement* –, il a immédiatement tenu à préciser que, pour autant, il ne changeait pas de programme. *Tout juste intronisé* par la reine Elizabeth II, acclamé par ses sympathisants massés à l'entrée du 10 Downing Street, *le plus jeune* (quarante-trois ans) premier ministre du Royaume-Uni depuis 1812 a rappelé qu'il avait été élu sur *« la plate-forme du Nouveau Parti travailliste »* et qu'il entendait gouverner comme *« un nouveau travailliste ».* Traduit en langage politique continental, cela veut dire que M. Blair sera un premier ministre centriste.

« Il n'y aura pas de retour aux dogmes du passé », ceux de la vieille gauche, a-t-il poursuivi. M. Blair a d'ailleurs toute latitude pour gouverner comme il l'entend, tant sa victoire est large. La presse le qualifie de premier ministre le plus puissant depuis Margaret Thatcher qui avait, elle aussi, rassemblé sur son nom une vaste majorité. Premier travailliste élu à entrer à Downing Street (James Callagham avait succédé en cours de mandat à Harold Wilson) depuis vingt-trois ans, *M. Blair dispose d'une majorité sans* précédent à la Chambre des communes : 419 sièges, auxquels on *peut ajouter le soutien quasi assuré* des 46 élus du Parti libéral-démocrate de Paddy Ashdown (qui réalise la plus belle percée qu'un parti dit de la « troisième force » ait jamais réussie dans l'histoire politique de l'après-guerre). Avec 120 élues (deux fois plus qu'en 1992), les femmes entrent massivement aux Communes, *principalement aux côtés* du chef travailliste.

La majorité de M. Blair est telle qu'elle *lui assure quasi automatiquement* un deuxième mandat : pour que les tories reviennent au pouvoir, il faudrait un revirement énorme de l'électorat. Avec 165 élus, le Parti conservateur représente plus une force d'opposition symbolique qu'un contrepoids politique au Labour. Mais il n'y a pas que le parti tory qui sorte laminé du scrutin. *« Un autre parti est mort »* en cette journée de grand réalignement politique, écrit le quotidien *The Independent : « C'est le Parti travailliste des années 80, avec son attachement aux nationalisations, à une fiscalité redistributive, aux accords privilégiés avec les syndicats, et son opposition au Marché commun. »*

Les derniers représentants de ce parti-là – les élus de la gauche travailliste – n'ont guère les moyens de peser sur le premier ministre. M. Blair trône à la tête d'une coalition si vaste qu'il n'aura pas de mal à trouver les 330 voix requises pour obtenir la majorité d'une Chambre de 659 élus. M. Blair n'a pas de *concession à faire à une gauche qui* ne l'aime guère. Il est, notamment, libre de mener la politique européenne qu'il souhaite, sans se soucier de sa gauche eurosceptique. Les rendez-vous de mai et juin, à Noordwijk et à Amsterdam, quand il faudra solder les travaux de la Conférence intergouvernementale (la CIG, sur la réforme des institutions de l'Union européenne), donneront un avant-goût de ses choix européens.

TENDANCE CENTRISTE CONFIRMÉE

La composition du noyau dur de son cabinet confirme les orientations centristes de la nouvelle *équipe travailliste, notamment le* choix de Gordon Brown comme chancelier de l'Echiquier. Sur les marches de Downing Street, M. Blair est resté évasif sur son programme. Il s'est contenté de répéter ses deux priorités : l'éducation et la santé. Il n'a annoncé aucun grand projet, sinon celui de faire que la Grande-Bretagne redevienne une société où chacun *« retrouve le sens du devoir et de la compassion à l'égard de l'autre ».* On en saura plus *lors du discours de la reine qui ouvrira,* à la mi-mai, la nouvelle session parlementaire.

Patrice de Beer et Alain Frachon

La réussite de David Blunkett, aveugle de naissance

Nouveau ministre de l'éducation et de l'emploi, David Blunkett n'aime pas que l'on parle de son handicap, car *« cela sous-estime ma réussite en tant qu'individu et homme politique ».* Il faut dire que sa cécité de naissance ne l'a pas empêché de faire une longue carrière politique au sein du Labour après avoir envisagé de devenir pasteur méthodiste. Ce fils de gazier a suivi les cours du soir avant de présider le conseil municipal de Sheffield. Député, puis ministre du cabinet « fantôme », il se déplace accompagné de son labrador, Lucy – y compris aux Communes, où elle est unanimement acceptée et se *tient calmement à ses côtés –, et étudie ses dossiers sur bandes magnétiques ou en braille.* Dans le domaine de l'éducation, M. Blunkett a contribué à réformer profondément la vision de son parti. On peut *s'attendre qu'il intensifie sa croisade pour l'amélioration du niveau* scolaire – beaucoup trop bas – et *« un changement culturel »* dans la lutte contre le chômage.

Nominations au nouveau cabinet

Le nouveau premier ministre, Tony Blair, a déjà annoncé plusieurs nominations importantes dans son cabinet :

Gordon Brown a été nommé chancelier de l'Echiquier (ministre des finances) ; Robin Cook, secrétaire au Foreign Office ; John Prescott, vice-premier ministre, et Margaret Beckett, secrétaire au commerce. David Blunkett a reçu le portefeuille de l'éducation et du travail, et Jack Straw, celui de l'intérieur. Derry Irvine s'est vu confier le poste de lord-chancelier, représentant du gouvernement à la Chambre des lords. Selon le *Financial Times,* le premier ministre offre au président de British Petroleum, Sir David Simon, un rôle important dans la mise au point de sa politique gouvernementale à l'égard l'Union européenne. – *(Reuter.)*

Les tories victimes de leurs divisions sur l'Europe

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

Le système politique britannique est sans pitié. Quelques heures à peine après sa défaite, le premier ministre sortant avait déménagé ses affaires du 10 Downing Street et n'était plus qu'un simple député. Le Parti conservateur n'est pas plus tendre. *John Major l'a compris, qui,* dès vendredi matin 2 mai, et très dignement, a déclaré : *« Quand le rideau tombe, il est temps de quitter la scène, et c'est ce que j'ai l'intention de faire. »* Il restera à la tête de son parti jusqu'à ce que celui-ci se soit trouvé un nouveau chef.

Dans l'état de choc dans lequel se trouvent les conservateurs, ce processus *risque* d'être brutal. Le Parti tory a toujours été considéré comme une machine à gagner des voix, *la plus* redoutable et efficace du monde occidental, où le pouvoir passait avant les idéologies, où l'échec ne pardonnait pas. Ce qui l'a perdu, c'est la disparition de toute discipline dans un mouvement divisé en clans rivaux et que la déloyau*té des europhobes a poussé au* bord de l'éclatement. John Major paie ainsi le prix pour n'avoir pas su imposer son *autorité et s'être laissé* « poignarder » dans le dos.

« STUPIDITÉS DE DROITE »

M. Major parti, c'est le mouvement conservateur tout entier qui encaisse les « dividendes » de ses divisions sur l'Europe. D'abord la défaite de sept membres du cabinet et de quatorze secrétaires d'Etat. L'*Evening Standard* a publié, vendredi, un éditorial dénonçant *« un gouvernement épuisé, divisé, corrompu par dix-huit années de pouvoir, sans leadership et séduit par des stupidités de droite dont la plus grande était son anti-européanisme. Une leçon éclatante que (...) l'euroscepticisme a toujours été, et sera toujours, une foutaise. Rien n'aura été plus désastreux pour les intérêts des conservateurs que l'image qu'ils ont donnée d'un parti occupé principalement à se battre pour savoir qui d'entre eux haïssait le plus l'Europe. Dieu merci, le public britannique a trop solidement les pieds dans le XXIe siècle pour gober cette ânerie chauvine datant de l'époque de l'armée de papa ! »*

Porte-parole des pro-européens, le chancelier de l'Echiquier sortant, Kenneth Clarke, a regretté que la *campagne ait été axée sur l'Europe* plus que sur les succès économiques – indiscutables – du gouvernement. *Les eurosceptiques* refusent toutefois de désarmer. L'un d'eux, Nicholas Winterton, a assuré que *« l'histoire montrera du doigt »* M. Clarke pour n'avoir pas été assez ferme contre Bruxelles et la monnaie unique.

M. Clarke a déjà fait acte de candidature à la direction du parti. L'ex-vice premier ministre Michael *Heseltine,* également modéré et pro-européen, devrait l'imiter, de même que quatre ou cinq anciens ministres. Si M. Clarke et M. Heseltine ont la faveur du public, ils auront fort à faire avec les eurosceptiques. En particulier avec l'ancien *ministre* John Redwood. Lançant sa campagne dans le *Standard,* M. Redwood a certes modéré ses *termes sur l'Europe, mais sans désarmer* son hostilité à la monnaie unique.

Les europhobes ne semblent toujours pas avoir compris le mal qu'ils ont infligé à leur parti. Ils ont donné l'image d'un mouvement divisé, obsédé par une seule question alors que les électeurs se préoccupaient de celles qui les touchent au premier chef telles que l'éducation ou la santé. Nombre de leurs ténors, *dont certains proclamaient un nationalisme bordant la xénophobie,* ont mordu la poussière. Le scrutin a montré l'échec de leur politique. Pourtant, leur obstination risque de *plonger le Parti conservateur dans* de nouvelles guerres intestines dont ne pourra que profiter M. Blair. Ce scrutin aura transformé *le plus* puissant parti de Grande-Bretagne en un mouvement minoritaire en Angleterre – y compris dans sa base traditionnelle des « Home Counties » du Sud. Il a perdu tous ses sièges en Ecosse et au Pays de Galles.

En votant Blair, les électeurs britanniques ont certes choisi un *changement sans risques, une* humanisation de réformes économiques brutales dont le coût pour les plus faibles aura été considérable. Mais ils ont aussi montré *qu'ils souhaitaient mettre un terme* au processus de privatisation tous azimuts, de libéralisme aux dépens de toute protection sociale, de retrait de l'Etat au profit d'opérateurs privés. En particulier dans l'éducation et la santé, comme le préconisait le programme électoral de M. Major. M. Redwood lui-même l'a compris en reconnaissant que *« les gens ont exprimé qu'ils voulaient dépenser plus pour nos écoles et nos hôpitaux ».* Et donc – *sacrilège pour* les héritiers de Mme Thatcher – un peu plus d'Etat et de services publics.

C'est d'ailleurs sur un programme prévoyant une modeste hausse des impôts pour améliorer une situation parfois désastreuse dans ces secteurs si chers au cœur des Britanniques que les libéraux-démocrates de Paddy Ashdown avaient fait campagne. Ce qui leur a bien réussi. Ils ont remporté *46 sièges (+ 29).*

P. de B. et A. Fr.

Les résultats définitifs confirment la perte de 178 sièges par les conservateurs

Après dépouillement dans l'ensemble des 659 circonscriptions du pays – qui forme la Chambre des communes –, voici *les sièges obtenus* par chaque parti aux élections législatives britanniques du jeudi *1er mai* :

● **Travaillistes : 419 sièges** (273 réélections, 146 gains) et 43,17 % des voix.
● **Conservateurs : 165 sièges** (165 réélections, 178 pertes) et 30,60 % des voix.
● **Libéraux-démocrates : 46 sièges** (18 réél., 30 gains, 2 pertes) et 16,71 % des voix.
● **Autres** : les Unionistes modérés obtiennent 10 sièges ; les nationalistes écossais, 6 ; les nationalistes gallois, 4 ; les nationalistes modérés d'Ulster, 3 ; le Sinn Fein, 2 ; les Unionistes intransigeants, 2 ; les Indépendants, 1 ; et les Unionistes indépendants, 1. – *(AFP, Reuter.)*

Deux chefs du Sinn Fein élus en Irlande

LONDRES
de notre correspondant

La surprise électorale en Irlande aura été l'élection des deux chefs du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, Gerry Adams et Martin McGuinness. Le premier a défait à Belfast ouest le nationaliste modéré du SDLP, Joe Hendron, qui l'avait battu de peu en 1992. Le second succède à un pasteur protestant proche du révérend Paisley. Fidèles à leur refus de reconnaître la souveraineté britannique sur la *province, les deux hommes ne devraient* finalement pas siéger aux Communes car cela les aurait obligés à prêter serment à la reine, ce qu'ils refusent. Mais ils entendent ouvrir un bureau à Westminster pour faire passer leurs idées.

Le scrutin du 1er mai a fait d'eux la troisième force politique d'Irlande du Nord derrière les unionistes (UUP) de David Trimble (10 élus) et le SDPL de John Hume (3), mais devant le parti du révérend Paisley (2) *et les UK unionistes* (1). Ceux-ci ont manifesté leur mécontentement devant l'*« aberration »* que représente le succès électoral du Sinn Fein. Mais M. Adams estime que les urnes *« ont envoyé un message clair à Dublin et à Londres »* et lui ont donné un *« mandat qui est un soutien de notre stratégie de paix ».*

La future secrétaire travailliste à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a *immédiatement réaffirmé* la position de son parti sur les négociations avec le Sinn Fein. Il est clair, *a-t-elle dit, qu'« aucun de mes collègues n'aura le moindre contact avec le Sinn Fein tant que l'IRA rendra cela impossible »* en refusant de proclamer un nouveau cessez-le-feu. Il est en effet exclu que le Labour cède davantage aux terro*ristes républicains que les conservateurs.* Mais sa large majorité lui laissera une liberté de manœuvre que n'avait pas M. Major, contraint de compter sur le soutien des unionistes aux Communes.

En tout cas, la première sortie internationale de Tony Blair, avant même la réunion des Quin*ze aux Pays-Bas,* devrait être un sommet avec son homologue irlandais, John Bruton, qui s'apprête à *organiser des élections* législatives. Le nouveau premier ministre britannique n'aura pas eu à attendre longtemps pour que ses racines irlandaises le rattrapent : sa grand-mère maternelle, Sally Lipsett, était en effet une protestante vivant dans le comté du Donegal, qui fait aujourd'hui partie de la République d'Irlande.

P. de B.

Bill Clinton et les républicains prévoient d'équilibrer les finances publiques américaines d'ici à 2002

WASHINGTON
de notre correspondant

Théoriquement, l'objectif est atteint : la Maison Blanche et les républicains sont parvenus à un accord sur l'équilibre budgétaire, vendredi 2 mai, mettant fin à plus d'un an de tractations. *Unanimement* qualifié d'*« historique »,* ce compromis, qui prévoit d'atteindre l'équilibre des finances publiques en 2002, doit maintenant passer l'épreuve du Congrès. En pratique, cela signifie plusieurs mois de nouvelles négociations, à la fois entre républicains et démocrates, et sans doute davantage au sein de chaque parti, pour convaincre la base des concessions accordées.

Facilité par la situation quasi euphorique de l'économie américaine, ce résultat représente une victoire dont peuvent se prévaloir à la fois Bill Clinton et l'opposition. Les républicains, qui avaient fait d'un tel objectif le fer de lance de leur « révolution » conservatrice de 1994, avaient été reconnus responsables du blocage des négociations, particulièrement manifeste au cours de l'hiver 1995 : la fermeture partielle de l'administration fédérale, à deux reprises, avait été sévèrement jugée par l'opinion.

Mais le jusqu'auboutisme des républicains avait eu raison des réticences du chef de la Maison Blanche, qui avait fini par se rallier au dogme de l'équilibre budgétaire, pourtant critiqué par de nombreux économistes. Observés attentivement par *Wall Street,* où la Bourse des valeurs a accusé l'évolution en dents de scie des discussions, les négociateurs ont bénéficié d'une succession de bonnes nouvelles économiques qui les ont incités à conclure.

Mercredi, le département du commerce avait annoncé une progression de la production des *biens et services* de 5,6 % (en rythme annuel) au cours du premier trimestre, le meilleur résultat depuis neuf ans. Les chiffres du chômage pour le mois d'avril, annoncés vendredi, ont enregistré leur plus bas niveau depuis décembre 1973 (4,9 %, contre 5,2 % le mois précédent). La poursuite d'une forte croissance incite la Réserve fédérale à continuer son action de hausse des taux d'intérêt, afin de se prémunir contre tout dérapage inflationniste. Le Trésor estime que le déficit du budget pourrait être ramené à 75 milliards de dollars pour l'année fiscale, le plus faible niveau depuis vingt ans. Les dernières prévisions étaient de 110,3 milliards, soit 1,5 % du PIB, taux déjà bien enviable pour les pays européens qui se battent pour réduire leurs déficits à 3 % du PIB.

Afin d'accentuer leur marge de manœuvre, la Maison Blanche et les républicains se sont mis d'accord sur une baisse de 0,3 % de l'indice du coût de la vie (CPI), qui est notamment utilisé pour calculer le montant des retraites. Selon la plupart des spécialistes, cet indice exagère les effets de l'inflation. En le baissant, l'Etat fédéral devrait économiser 35 milliards de dollars. Il s'agissait d'une décision particulièrement délicate, en raison de l'opposition des syndicats et des puissantes organisations de défense des intérêts des personnes âgées.

RENTRÉES SUPPLÉMENTAIRES

Toutes ces rentrées supplémentaires ont permis de diminuer l'ampleur des sacrifices nécessaires pour équilibrer les comptes. Les principales dispositions du compromis prévoient un allégement net de la pression fiscale d'environ 85 milliards de dollars : il s'agit d'un crédit d'impôt de 500 dollars par enfant à charge, d'un allégement de l'impôt sur les plus-values et de certaines taxes sur les successions. La croissance des dépenses de Medicare (assurance-maladie des personnes âgées) sera réduite de 115 milliards de dollars sur cinq ans, et celle de Medicaid (assurance-maladie des plus démunis), d'environ 18 milliards.

Les dépenses pour les programmes domestiques devraient être réduites de 65 milliards de dollars, soit 20 milliards de *plus* que ne le souhaitait Bill Clinton. Le président a cependant obtenu partiellement *gain de cause : il pourra* consacrer 34 milliards supplémentaires au financement de *programmes jugés essentiels par* la Maison Blanche. Outre l'extension de l'assurance-maladie pour les enfants de milieux démunis, il s'agit de corriger partiellement deux dispositions très critiquées de la réforme du *welfare* (l'aide sociale) : la suppression de certaines allocations allouées aux immigrants légaux et celle des bons alimentaires versés à plusieurs millions d'enfants.

Les républicains obtiennent satisfaction avec une rallonge des crédits militaires d'environ 20 milliards de dollars, ceux-ci subissant *cependant une érosion de 80 milliards* de dollars sur cinq ans. Au total, la réduction du déficit devrait atteindre 350 milliards *avant* 2002, la moitié de cette somme étant représentée par des coupes dans les programmes sociaux.

Laurent Zecchini

(Lire aussi notre éditorial page 11.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Viktor Klima, nouveau chancelier socialiste d'Autriche

« Nous avons besoin en Europe de plus d'esprit de communauté »

Le chef du gouvernement de Vienne effectuera, vendredi 9 mai, sa première visite en France

Nommé chancelier d'Autriche le 28 janvier, *après la démission* de son prédécesseur, Franz Vranitzky, puis élu le 9 avril président du Parti socialiste *autrichien* (SPÖ), Viktor Klima, quarante-neuf ans, est l'un des représentants de cette nouvelle génération de dirigeants qui, comme Tony Blair, assurent aujourd'hui la relève de la gauche en Europe. Le nouveau chef de gouvernement autrichien effectuera sa première visite en France le 9 mai, pour rencontrer le président Chirac. Dans l'interview qu'il a donnée au *Monde*, il confirme qu'il entend maintenir l'actuelle coalition entre les Partis socialiste et conservateur, afin de faire face aux échéances européennes à venir, notamment l'introduction de la monnaie unique. Après la Grande-Bretagne, l'Autriche présidera l'Union, à partir de juillet 1998, durant six mois, avant le grand rendez-vous du 1er janvier 1999.

VIENNE
de nos envoyés spéciaux

« L'Autriche est membre de l'Union européenne (UE) depuis deux ans seulement. Aujourd'hui il faut réformer les institutions, préparer l'introduction de l'euro. La population est de plus en plus méfiante. Est-ce que tout cela va trop vite ?

– *Je ne pense pas. Mais la* population attendait trop de l'adhésion du pays à *l'Union et rend celle-ci* responsable de beaucoup de choses dont elle *n'est pas*. La globalisation des marchés, la politique internationale des finances, les changements politiques intervenus à l'Est, ont renforcé la concurrence et le chômage, créant des pressions supplémentaires. Je suis très content qu'il existe aujourd'hui au sein de l'Union un large consensus pour intégrer dans le traité de Maastricht révisé un chapitre consacré à l'emploi et signaler que nous sommes résolus à prendre des mesures communes contre le chômage. Cela vaut également pour la politique de sécurité. La lutte contre le crime organisé, contre la drogue, par exemple sous l'égide *d'Europol, sont des domaines où la* population attend qu'une politique *commune soit plus efficace. Le* malaise actuel à l'égard de l'Europe passera. Comme est passée *l'*« euroslérose » du début des années 80.

– On a beaucoup parlé ces derniers mois des aspects techniques de l'Union monétaire. Les opinions publiques ont-elles compris le lien entre la future politique monétaire et la politique économique ?

– En raison de la focalisation sur les critères de Maastricht, notamment le déficit budgétaire, on a donné le sentiment que la politique de l'emploi n'avait pas d'intérêt et que ce sont les aspects monétaristes qui allaient déterminer la politique européenne. Il faut montrer que les deux sont *nécessaires* : une discipline en matière de politique budgétaire, *monétaire et fiscale, mais* aussi une politique de l'emploi. C'est ce qui a permis de faire accepter le programme de consolidation autrichien.

– Peut-on retarder l'entrée en



VIKTOR KLIMA

vigueur de l'Union monétaire ?

– L'Union économique et monétaire doit démarrer comme prévu le 1er janvier 1999. Je suis contre toute modification des critères, mais le traité donne aux chefs de gouvernement la possibilité de prendre en 1998 une décision de sagesse politique, plutôt qu'une décision purement mathématique.

– Est-ce qu'on n'aurait pas dû faire participer davantage les ministres des affaires sociales à ce débat, n'a-t-on pas donné l'impression que les idées néolibérales l'ont emporté ?

– *Les* ministres des finances ont bien fait de concentrer leurs travaux *préparatoires sur les difficultés* techniques et juridiques du passage à la *monnaie unique. J'admets* cependant qu'il eût été souhaitable que les ministres des affaires sociales et du travail se soient penchés avec le même engagement sur le dossier. Je propose qu'à l'avenir ces ministres se rencontrent régulièrement pour surveiller les mesures prises pour lutter contre le chômage dans les différents pays et leurs résultats. Il y a d'autres mesures que nous pouvons prendre ensemble, par exemple une harmonisation progressive des systèmes fiscaux, une politique d'innovation commune.

– L'Europe manque souvent d'une vision politique commune. *Pensez-vous que* la Conférence intergouvernementale (CIG), la *conférence sur la réforme* du traité de Maastricht, permettra de renforcer réellement l'unité européenne ?

– Nous avons besoin en Europe de plus d'esprit de communauté. Ce *qui n'est pas contradictoire* avec le principe de subsidiarité. En ce qui concerne la CIG, il y a des progrès significatifs, notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité. La question des institutions touche des points sensibles, des intérêts différents, mais on trouvera des solutions pour terminer la conférence à Amsterdam. Le processus d'intégration européenne doit être poursuivi continuellement.

– L'Autriche est jusqu'à présent *un pays neutre*. Quelle *décision* allez vous prendre en matière de politique européenne *de sécurité* ?

– L'Autriche est prête à coopérer activement à une politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Elle participe déjà à des opérations de solidarité, sur le Golan, à Chypre, en Bosnie, dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du Partenariat pour la paix. Mais on ne saurait forcer un pays comme l'Irlande, *la Finlande*, la Suède ou l'Autriche à renoncer à sa neutralité. *Nous allons examiner en toute tran*quillité l'évolution du système européen de sécurité à la lumière du sommet de Madrid, de la coopération qui va s'établir entre l'OTAN et la Russie, l'Ukraine. Nous nous sommes engagés à présenter, au plus tard en mars, un rapport au *Parlement autrichien sur les diffé*rentes options en matière de sécurité. Le gouvernement fera à ce moment également connaître la voie qu'il recommande de suivre.

– Pensez-vous que l'Europe peut évoluer sans une défense commune à laquelle tous les pays membres participent ?

– Il faut comprendre la sécurité dans un sens large et pas seulement y voir un aspect militaire. Il s'agit pour nous aussi de prendre à temps des *mesures d'ordre divers* pour assurer la stabilité et éviter que des *conflits militaires puissent surgir*. Je tiens pour important de renforcer la politique extérieure européenne commune pour permettre de reconnaître aussitôt que possible des situations critiques ; mais aussi de permettre à l'Europe de tenir son rôle, comme la France l'a fait au Proche-Orient.

– En ce qui concerne la réforme du fonctionnement des institutions, peut-on concilier les intérêts des grands et petits pays ?

– Il est dans l'intérêt de tous de renforcer la capacité d'action de la Commission. Il est également dans l'intérêt *général de* renforcer la position du président. Mais il est compréhensible qu'un petit pays comme le nôtre souhaite être représenté dans la Commission par un commissaire ; ou préfère ne pas *changer l'actuel système de pondé*ration des votes. Il faut faire accepter à l'opinion l'idée de céder une partie de notre souveraineté afin de prendre des décisions en commun. Mais il est important, pour les petits Etats, de ne pas pouvoir être mis en minorité par deux ou trois grands pays. La population doit avoir le sentiment de participer réellement aux décisions.

– Vous venez de remplacer Franz Vranitzky comme chancelier. *On attend de vous que vous* arriviez à mieux contenir la mon*tée de la droite nationale de Jörg* Haider. Qu'est-ce que vous pouvez faire ?

– Mon prédécesseur a réussi à montrer combien étaient absurdes les prétentions tant de fois affichées par M. Haider de devenir chancelier d'Autriche. Mais ce que nous nous sommes donnés pour but, et j'espère pouvoir le tenir, est, d'un côté de dire clairement que nous ne voulons pas de coalition avec le FPOe sous la direction de M. Haider, et en même temps de ne pas réagir à tout ce que dit M. Haider et de le placer ainsi au centre du débat politique quotidien. Il y a deux partis de gouvernement : le Parti socialiste et le Parti populaire. Ils doivent travailler *ensemble, en évitant d'incessantes* querelles qui agacent les gens et ren*forcent* le FPOe. Et il faut prendre *en* compte les électeurs qui ont voté Haider, en reconnaissant à temps les problèmes qu'ils posent et en leur apportant une réponse.

– Est-ce que cela signifie pour l'Autriche la reconduction indéfinie de la grande coalition ?

– Non. Nous avons des élections en 1999. On verra s'il y a une situation nouvelle. Il peut y avoir, pour le Parti socialiste, d'autres solutions. D'ici là, nous avons un important programme de travail pour la coalition, et notamment la préparation de la présidence autrichienne de l'Union européenne au second semestre de 1998. »

Propos recueillis par Waltraud Baryli et Henri de Bresson

Une social-démocratie modernisée

Chancelier depuis cent jours, jeune et proche des gens, Viktor Klima a su gagner la sympathie de ses concitoyens, dont 80 % le placent en tête de l'échelle de popularité, selon des sondages. Cette popularité est d'autant plus surprenante que M. Klima, ministre des finances dans le cabinet de son prédécesseur depuis janvier 1996, est l'auteur de la politique d'austérité imposée pour être au rendez-vous de la monnaie unique en 1999. Agé de quarante-neuf ans, le nouveau chancelier souhaite pour l'Autriche une *« restructuration intelligente »* pour relever les défis des temps modernes sans rompre *brutalement avec les traditions. C'est dans ce sens qu'il souhaite* également réformer le Parti social-démocrate. Ses modèles sont les sociaux-démocrates *suédois* et le Labour de *Tony Blair*, qui *« tiennent compte des idées sociales sans reculer devant la modernisation nécessaire de l'économie »*. Son grand défi est de récupérer les jeunes électeurs qui ont abandonné la social-démocratie au profit de la droite nationale et anti-establishment de Jörg Haider.

Les paysans polonais redoutent l'entrée de leur pays dans l'Union européenne

RZESZOTARY
(sud de la Pologne)
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
Outre le chômage et les restructurations, ils craignent le « retour des seigneurs »

Ryszard Burda a huit vaches laitières et douze hectares qui servent à nourrir ses bêtes. Un vieux tracteur Ursus trône dans sa grange, ainsi qu'un appareil pour épandre les engrais. A côté de l'étable, dans une petite pièce qu'il tient soigneusement propre, *il a installé un réfrigérateur pour* stocker le lait. Il est fier de tout *cet équipement*. Au *village*, il est le mieux loti. Tous les deux jours, *le camion d'une coopérative* passe lui acheter 140 litres de lait, au prix de 0,50 zloty (90 centimes) le litre. Dans cette campagne du sud de la Pologne, au paysage éclaté en d'innombrables lopins de terre, Ryszard Burda fait figure de « gros » exploitant agricole.

Le morcellement des terres – dû *au fait* que la collectivisation n'a pas été menée par les communistes avec le même acharnement en Pologne que dans les autres pays *d'Europe centrale* – représente aujourd'hui un lourd handicap et freine toute modernisation. Ryszard Burda dit que ses *hectares* sont tellement éparpillés qu'il ne peut ni mettre ses vaches *au vert*, *« il faudrait en mettre une par parcelle ! »*, ni agrandir son troupeau. Il a essayé de convaincre ses voisins de se regrouper entre agriculteurs, *« mais c'est difficile »* dit-il, *personne n'a envie de changer »*.

Assis dans son salon décoré d'images pieuses, au coin d'un poêle à charbon, l'agriculteur confie sa crainte de voir son pays entrer dans l'Union européenne. *« Ces histoires de quotas m'inquiètent. Est-ce qu'on pourra continuer à vendre nos produits ? Mon lait est bon, mais celui des paysans danois ou hollandais est incomparablement meilleur, avec toutes leurs normes sanitaires. Ça fait beaucoup de concurrence. »* Ryszard Burda a envoyé ses deux jeunes fils *« faire des études »*, parce que *« rien ne dit que la ferme sera rentable dans quelques années »*.

Le compte à rebours a *commencé pour l'entrée de la Po*logne dans l'Union européenne (UE), une échéance que Jacques Chirac voudrait fixer à l'an 2000. Le surpeuplement des campagnes polonaises pourrait annoncer une grave crise sociale. Exposées à la concurrence occidentale, combien de fermes, peu performantes, survivront ? Les produits agricoles polonais qui, pour la plupart, ne répondent pas aux normes sanitaires européennes, encore moins aux critères d'emballage et de marketing, et dont les prix relatifs restent élevés, peuvent-ils devenir compétitifs ?

RECONVERSIONS ET BLOCAGES

Après la signature en 1990 des accords d'association avec l'Union européenne, la Pologne a été *« envahie »* par des produits agroalimentaires importés de l'Ouest. Le déficit commercial s'est creusé, poussant les responsables polonais à réclamer plus d'accès aux marchés occidentaux.

Danuta Hubner, secrétaire du comité polonais pour l'intégration dans l'Union européenne, prétend que son pays tiendra le choc. *« Il nous faudra reconvertir les gens qui vivent dans des zones rurales*, explique-t-elle, *leur trouver de nouveaux emplois à la campagne »* et non en ville, où surgiraient des problèmes de logement. Elle évoque plusieurs *scénarios de développement ru*ral : l'agrotourisme, l'amélioration des infrastructures, la création d'entreprises de transformation des produits agricoles... *« Des changements structurels sont indispensables. Nous ne pouvons pas nous contenter de dire que l'Union européenne permettra à nos fermiers de recevoir de l'argent* [de Bruxelles]. *D'ailleurs, la politique agricole commune* [la PAC] *sera, sans doute, profondément réformée et ne l'autorisera pas »*, affirme Mme Hubner. Sans doute rassurant pour les agriculteurs occidentaux, ce constat n'apaise en rien le débat en Pologne.

Ce dernier est d'autant plus âpre qu'il se double de tensions politiques, illustrées le 10 avril par le renvoi d'un ministre « réformateur » de l'agriculture, Roman Jagielinski, accusé notamment d'avoir provoqué une chute des prix du blé en autorisant des importations de céréales américaines. Ce limogeage a marqué une *nouvelle* victoire des « conservateurs » sur les « *modernistes* » au sein du puissant Parti paysan polonais (PSL), au pouvoir depuis près de quatre ans, en coalition avec les sociaux-démocrates (ex-communistes). Le PSL se déclare officiellement favorable à l'entrée dans l'UE, mais bloque en réalité toute réforme en profondeur, en raison d'un calcul simple : restructurée, l'agriculture polonaise compterait moins de paysans, donc moins d'électeurs pour le PSL, qui espère peser de tout son poids dans les négociations entre Varsovie et les Quinze.

A Swiatniki Gorne, un village de Galicie (Sud), Stanislaw et Anna Nowak cultivent 5 hectares. Ils élèvent des poules, quelques cochons et deux vaches. *« Des amis achètent une partie de notre production, le reste va à la famille »*, dit Mme Nowak. La ferme, comme beaucoup d'autres en Pologne, fonctionne en autosubsistance. Les Nowak consomment ce qu'il produisent, *« comme ça on achète moins de produits importés »*, dit *la fermière*. Dans un atelier à côté de la grange, M. Nowak et ses *trois fils fabriquent des cadenas*, des poignées de porte et des bancs en bois qu'ils vendent dans des foires à travers le pays. La famille a diversifié ses activités et craint peu la concurrence, mais sa peur de l'Union européenne se niche ailleurs : *« Les étrangers, les Allemands surtout, vont venir acheter nos terres pour une bouchée de pain*, glisse Mme Nowak, *ils vont tout monopoliser. »*

« Il faudra prendre des mesures pour nous protéger car le prix de la terre en Pologne est dix à trente fois inférieur à ceux pratiqués dans l'Union européenne », affirme Jaroslaw Kalinowski, un représentant du PSL, nommé, vendredi 25 avril, ministre de l'agriculture. Le souci de ce conservateur est de préserver les petits agriculteurs de ce qu'il appelle *« le retour des seigneurs »*, c'est-à-dire les grands propriétaires terriens. *« Je connais le cas d'un entrepreneur, par ailleurs sénateur, qui détient 30 000 hectares et se vante de surveiller le travail de ses paysans du haut de son avion personnel »*, insiste M. Kalinowski.

Le rapport à la terre a quelque chose de sacré en Pologne, un pays qui a subi au cours de son histoire de nombreux changements de frontières, jusqu'à être rayé de la carte. *« On est attaché à nos terres et on veut les garder telles qu'elles sont*, déclare un paysan avec émotion, *pour les enfants. »* Loin d'être seulement une question de quotas ou de degré de rentabilité, l'entrée dans l'Union européenne provoquera un chamboulement des valeurs.

Natalie Nougayrède

Près de 25 % de la population active

En Pologne, principal pays agricole d'Europe centrale et orientale, environ 25 % de la population active travaille dans l'agriculture, *contre 5 % en France*. Près de huit millions de personnes vivent dans deux millions de fermes familiales, dont la plupart ne dépassent pas 4 hectares. Le chômage caché est important. *« La surcharge en main-d'œuvre de l'agriculture polonaise est le problème-clé de sa restructuration (...). L'Europe est-elle prête à aider la Pologne à assumer la charge sociale d'un délestage agricole ? »*, s'interrogent les sociologues Maria Halamska et Marie-Claude Maurel, dans un rapport publié récemment par la revue d'études comparatives *Est-Ouest*. Dans l'ouest de la Pologne, quelques exploitations agricoles de taille importante se modernisent et se lancent dans la commercialisation avec succès, en trouvant notamment des débouchés dans les autres pays ex-communistes. Mais la situation est jugée *« critique »* dans les zones rurales de l'est et du sud du pays.

Paris « soutiendra activement » l'entrée de la Bulgarie dans l'OTAN

LA FRANCE *« soutiendra activement l'entrée de la Bulgarie aussi bien dans l'Union européenne que dans l'OTAN »*, a déclaré Jacques Chirac, vendredi 2 mai, à l'issue d'un entretien avec le président bulgare, Petar Stoïanov, qui effectuait sa première visite officielle en France depuis son élection en novembre 1996. *« La Bulgarie a aujourd'hui une bonne image non seulement en France mais en Europe (...). Elle inspire confiance »*, a affirmé M. Chirac, ajoutant : *« La France est son alliée. »*

Il s'agit du premier signal « positif » *important donné* par un pays d'Europe occidentale à la Bulgarie, depuis qu'elle a annoncé son intention, le 17 février, de postuler à l'intégration dans l'Alliance atlantique. L'annonce de la candidature bulgare avait alors été la première décision prise par les nouveaux dirigeants libéraux, deux semaines après le renversement du pouvoir socialiste (ex-communiste) à Sofia. Jusque-là, la Bulgarie s'était distinguée en Europe de l'Est par ses valses-hésitations concernant l'élargissement de l'OTAN.

« COMPLÉTER UN FRONT SUD »

Lors d'un entretien accordé *vendredi au Monde*, le président Stoïanov, un ancien avocat de *quarante-quatre ans, qui* avait fait de l'entrée dans l'OTAN l'un des thèmes principaux de sa campagne électorale, a déclaré que l'adhésion de son pays à l'Alliance atlantique *« permettrait de compléter un front sud, naturel et stable, de l'OTAN »*. Ce « front » comporterait la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie, a-t-il précisé. *« Si la Bulgarie n'était pas incluse* [dans le groupe des nouveaux membres de l'Alliance atlantique], a ajouté M. Stoïanov, *cela laisserait une lacune géostratégique dans les Balkans. »*

Ces derniers temps, la France *s'est aussi faite* l'avocate de la Roumanie dans la « course » à l'OTAN, défendant l'idée d'un ancrage de l'Alliance atlantique dans les Balkans, à l'approche du sommet de Madrid en juillet, où l'Organisation doit désigner les Etats inclus dans une première « vague » d'adhésion (la Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont le plus souvent citées). De source bulgare, on s'affirmait vendredi *« certain »* que Paris appuierait désormais la candidature de la Bulgarie *« au même titre » que celle de la Roumanie. Cette* « nouvelle » position française n'a cependant pas été confirmée officiellement par M. Chirac.

Soulignant qu'*« il n'y a pas de rivalité entre la Roumanie et la Bulgarie »*, M. Stoïanov a exprimé son souhait de voir les deux pays *« traités comme des candidats égaux »*. Il a estimé que *« sa situation géopolitique, ses relations excellentes avec ses voisins, dont deux – la Turquie et la Grèce – sont membres de l'OTAN, et le processus avancé de démocratisation, illustré par les dernières élections législatives* [du 19 avril, remportées par les anticommunistes] *»* constituent les *« atouts »* de la Bulgarie.

Interrogé sur d'éventuelles « pressions » de la Russie, dont la Bulgarie dépend largement pour son approvisionnement en gaz et en pétrole, M. Stoïanov s'est déclaré confiant : *« Les relations commerciales avec Moscou resteront à un bon niveau, en gardant à l'esprit deux principes : celui de la souveraineté de chaque Etat et celui des profits mutuels. »*

La dépendance économique de la Bulgarie à l'égard de la Russie était l'un des arguments fréquemment avancés à Sofia, du temps du pouvoir socialiste, pour maintenir une *« neutralité »* et se tenir à l'écart de l'OTAN. Cette époque est révolue, souligne M. Stoïanov, qui prédit que le redressement économique de son pays, l'un des plus pauvres d'Europe, *« sera un processus lent, mais nous remporterons les premiers succès avant l'hiver, ce qui est nécessaire pour donner du courage aux Bulgares »*.

N. No.

Nelson Mandela veut encore croire à une rencontre Mobutu-Kabila

Les troupes rebelles poursuivent leur progression vers Kinshasa

Samedi 3 mai, en fin de matinée, alors que le pont aérien mis en place par l'ONU pour rapatrier les réfugiés hutus rwandais vers leur pays, à partir de Kisangani, dans l'est du Zaïre, avait pris une vitesse de croisière, la rencontre tant attendue entre le président Mobutu Sese Seko et le chef des rebelles zaïrois, Laurent-Désiré Kabila, n'avait toujours pas eu lieu à bord du navire de guerre sud-africain l'*Outeniqua*.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Tout avait pourtant été préparé avec minutie. Les Sud-Africains, avaient dépêché dans la région un bâtiment de leur marine de guerre, l'*Outeniqua*, susceptible d'emmener les deux hommes discuter dans les eaux internationales. Les Américains avaient déployé un impressionnant dispositif diplomatique pour convaincre les deux parties de se rencontrer.

L'ambassadeur américain aux Nations unies, Bill Richardson, s'est ainsi rendu à Kinshasa, lundi 28 avril, pour expliquer au maréchal Mobutu qu'il était de son intérêt et de celui du Zaïre de négocier son départ de la scène politique. Il devait donc accepter de rencontrer le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL).

Ce qu'il fit mercredi soir, après d'ultimes entretiens avec un envoyé spécial du président Bill Clinton. Entre-temps, M. Richardson s'était déplacé jusqu'à Lubumbashi pour y rencontrer Laurent-Désiré Kabila et le convaincre de négocier avec le président Mobutu la fin des hostilités et trouver une porte de sortie honorable pour ce dernier. M. Richardson pouvait estimer avoir rempli sa mission. Il avait obtenu l'accord de principe des deux hommes à se rencontrer à bord du navire sud-africain au large des côtes africaines. Le président Mobutu Sese Seko s'est envolé, vendredi matin, pour Pointe-Noire, la capitale économique du Congo et son port en eaux profondes. Il a été accueilli par le président Nelson Mandela, venu spécialement pour l'occasion.

À BORD DE LA LIMOUSINE

Cinq heures de discussions ont été nécessaires pour trouver le moyen de faire monter le maréchal à bord du navire, ses médecins lui interdisant l'hélicoptère à cause des vibrations. Il ne pouvait pas non plus gravir la trentaine de marches de l'échelle de coupée, ni offrir au monde l'image ridicule d'un homme à toque de léopard déposé sur le pont par un vulgaire monte-charge. Finalement, le maréchal-président est entré dans le ventre du navire à bord d'une limousine habilement conduite dans la cale par une porte de flanc. Mobutu Sese Seko était enfin à bord en compagnie de Nelson Mandela. Le bâtiment pourrait appareiller, direction plein sud.

Pendant ce temps, Laurent-Désiré Kabila attendait à Luanda, la capitale angolaise, en compagnie du vice-président sud-africain Thabo Mbeki. Les deux hommes étaient censés se rendre ensuite en avion jusqu'à Soyo, une ville côtière en nord-Angola et, de là, embarquer à bord d'un hélicoptère qui les aurait déposés sur l'*Outeniqua*, en plein océan. C'était sans compter avec l'esprit fantasque du chef rebelle. Laurent-Désiré Kabila annonçait en fin de soirée qu'il n'honorerait pas le rendez-vous. Il justifiait sa décision en expliquant qu'il n'avait pas été formellement invité puis que les conditions de sécurité n'étaient pas remplies à bord de l'*Outeniqua*.

Lassé de faire des ronds dans l'eau, les présidents Nelson Mandela et Mobutu décidaient de regagner Pointe-Noire dans la nuit. Le maréchal Mobutu quittait alors le navire pour gagner la résidence qu'il possède dans cette ville, sans indiquer combien de temps il était disposé à attendre le bon vouloir de M. Kabila. Le président Mandela veut encore y croire : il a annulé les rendez-vous qu'il avait en Afrique du Sud samedi pour rester à Pointe-Noire, sûr que Tabo Mbeki finirait par persuader M. Kabila de venir discuter avec le maréchal Mobutu.

Il semble, cependant, que le chef des rebelles ait d'autres intentions. Ses troupes ont pris Lisala, le village natal du président Mobutu, et continuent leur progression vers Gbadolite, le sanctuaire du chef de l'Etat, près de la frontière du Centrafrique. Ces derniers jours, des centaines de rebelles ont embarqué à bord d'avions gros porteurs à Lubumbashi en direction de Kikwit, principale ville du Bandundu. Plusieurs milliers de rebelles rassemblés ont commencé à marcher, vendredi, vers Kenge, où sont massées les forces armées zaïroises (FAZ) qui pourraient tenter de leur interdire la route de Kinshasa. Il semble bien qu'avant d'accepter de discuter avec M. Mobutu, M. Kabila veuille avoir conquis le reste du pays. Il n'y aurait alors aucune raison de négocier quoi que ce soit.

Frédéric Fritscher

Selon le « New York Times », la France aurait apporté une aide à Kinshasa

SE RÉFÉRANT à des informations de services de renseignement et de diplomates américains qu'il n'identifie pas davantage, le *New York Times* du vendredi 2 mai accuse la France d'avoir joué le double jeu au Zaïre. Les Français en auraient, selon le quotidien américain, appelé à Washington pour coopérer en vue d'une solution négociée au Zaïre et, en même temps, ils auraient contribué à financer, à hauteur de 25 millions de francs, une opération secrète de soutien militaire au régime Mobutu.

Le *New York Times* cite la société française Geolink, dont l'un des représentants en Afrique, Philippe Perrette, aurait prêté la main – sans qu'on puisse prouver qu'il a agi sous couvert ou non des services secrets français – à une mission consistant à fournir à Kinshasa trois avions de combat Mig-21, venus avec pilotes et mécaniciens de l'ex-Yougoslavie, et environ quatre-vingts mercenaires serbes. Le quotidien américain situe ces événements en janvier dernier, au début de l'offensive victorieuse de l'Alliance, emmenée par Laurent-Désiré Kabila, contre le maréchal Mobutu.

Sans le citer, le *New York Times* s'est inspiré d'un article du *Figaro* daté 5 et 6 avril, qui faisait le point sur la *« débâcle des chiens de guerre »*, c'est-à-dire le fiasco des mercenaires engagés au Zaïre dans l'espoir de stopper l'avance des rebelles qui avait commencé dans l'Est.

La société Geolink, dont les activités sont déployées à Paris et à Roquevaire (Bouches-du-Rhône), est spécialisée dans le commerce en gros de matériels électriques et électroniques, et notamment la communication par satellites, la location et la vente de stations Immersat. Travaillant pour l'Europe de l'Est et l'Afrique, elle emploie directement vingt-cinq personnes. Elle a réalisé un résultat net de 7,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 57,3 millions de francs en 1996.

« DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES »

Interrogé par *Le Monde*, le directeur du développement de Geolink, André Martinie, admet que l'entreprise a pris l'initiative de se séparer, il y a une quinzaine de jours, de M. Perrette, qui était chargé de la représenter notamment au Zaïre depuis plusieurs années déjà. M. Martinie nous a précisé que *« le collaborateur de Geolink a été prié de quitter la société au motif qu'il était soupçonné d'avoir dépassé la déontologie des affaires dans des activités incompatibles avec ses fonctions »*. Il a ajouté qu'il n'avait pas connaissance de l'implication de sa société ni de son représentant au Zaïre dans des actions se rapportant à celles de services secrets.

Geolink est en relation commerciale avec, entre autres clients, la Serbie et le Zaïre, pays pour lequel il y a eu un projet de téléphonie de campagne pour un investissement de l'ordre de 25 millions de francs.

De son côté, M. Perrette a démenti au *New York Times* qu'il travaillait pour les services de renseignement français, *« Ce que j'ai pu faire*, a déclaré le collaborateur de Geolink, *je l'ai fait de ma seule autorité. »*

M. Perrette reconnaît s'être contenté, au Zaïre, d'avoir mis en relation des autorités du pays avec des mercenaires serbes par l'intermédiaire d'un mercenaire français à Kinshasa dont il ne divulgue pas l'identité.

Au Zaïre, on a compté, au plus fort des événements, jusqu'à deux cents mercenaires européens, pour la plupart venus de Belgique, de Serbie, de France et d'Ukraine, qui ont rapidement instruit les troupes débandées du maréchal Mobutu et qui ont servi, principalement devant Kisangani, trois hélicoptères d'attaque russes Mi-24 Hind – venus de Georgie – et des avions italiens Macchi de lutte antiguérilla. Leur action sur le terrain a été assez inefficace, malgré des soldes proposées au départ de 15 000 à 25 000 francs, qui ne leur ont pas toujours été versées. Leur recruteur, Christian Tavernier, d'origine belge, a été, depuis, arrêté à Kinshasa. Parmi ces mercenaires, un Serbe se faisant appeler Dominic Yugo s'est illustré comme l'auteur d'une série d'actes de torture contre la population. Il fut l'un des interlocuteurs de Jean-Charles Marchiani (*Le Monde* du 29 mars), quand le préfet du Var a contribué à libérer deux pilotes français dont l'avion avait été abattu, en décembre 1995, en Bosnie.

LE QUAI D'ORSAY DÉMENT

Ces affaires de mercenaires ont été suivies, à l'Elysée, par l'un des proches de Jacques Chirac pour l'Afrique, Fernand Wibaux, auquel il avait été fait part – au moyen d'une note confidentielle à en-tête de Geolink – de la volonté du gouvernement zaïrois de recruter une centaine de Serbes.

M. Perrette affirme que cette lettre n'évoque, en fait, que le projet de déploiement d'une téléphonie de campagne au Zaïre. A l'Elysée, mais aussi au Quai d'Orsay et au ministère de la défense, les partisans d'une non-intervention des services spéciaux français ont pu l'emporter après s'être heurtés à ceux qui suggéraient de ne pas s'opposer au recrutement de mercenaires. Un porte-parole des affaires étrangères a démenti, après l'article du *New York Times*, que la France ait organisé une *« opération secrète »* par le canal de ses services spéciaux ou de la société Geolink.

Jacques Isnard

La peur des voyageurs entre Alger et sa banlieue

ALGER
de notre envoyé spécial

A la gare centrale d'Alger, *« un registre de réclamation est mis à la disposition des voyageurs »*, indique une affiche placardée au guichet. Mais peut-on réclamer que les trains ne sautent plus sur des bombes ou que des colis piégés ne soient plus abandonnés dans les voitures ?

Il y a une semaine, à quelques kilomètres de la capitale, au moins vingt personnes ont été tuées dans le déraillement d'un train à la suite d'une explosion criminelle. Pour la fête du 1er mai, un nouveau genre d'attentat a été inauguré dans les chemins de fer algériens : le colis piégé. Celui découvert jeudi a explosé, mais sans faire de victime. Un miracle dont la presse locale, largement contrôlée par le pouvoir, n'a soufflé mot.

« Les voyageurs ont alerté le contrôleur lorsqu'ils ont vu dans la voiture un carton abandonné rempli de petits pois, explique un cheminot. *Le contrôleur n'a pas retrouvé son propriétaire. En écartant délicatement les petits pois avec ses doigts, il a touché une boîte en fer. Il a tout de suite pensé qu'il s'agissait d'une bombe. Lorsque que le train s'est arrêté à la Chiffa* [à quelques dizaines de kilomètres d'Alger], *le colis a été mis à l'écart sur le quai. Les policiers ont été appelés par téléphone mais aucun n'a répondu. A la gendarmerie, ça sonnait toujours occupé. Et les patriotes* [des milices d'autodéfense créées par le régime] *nous ont répondu qu'ils n'étaient pas des spécialistes. Finalement, le train est reparti. La bombe a explosé à ce moment. »*

L'attentat de la semaine passée témoigne, lui aussi, de l'impuissance tragique des services des chemins de fer algériens. Sa locomotive épargnée par l'explosion, c'est aux commandes de cette dernière que le chef de train est venu donner l'alerte à la gare la plus proche, celle de Gué de Constantine, non loin d'Alger.

« ELLES N'ONT PAS LE CHOIX »

Impossible de savoir si les attentats contre les trains augmentent ou pas. Les autorités sont muettes. *« On a eu beaucoup de trains brûlés »*, se contente de répondre un cadre. Brûler les trains après les avoir contraints à stopper en rase campagne, telle était jusqu'à présent la tactique des bandes islamistes, une fois les policiers et les soldats triés parmi les voyageurs exécutés. Depuis plusieurs mois, la méthode est plus sommaire. Les trains sautent sur des explosifs. Et les assaillants tirent sur les voyageurs qui osent se montrer.

Le pouvoir n'a pris que des mesures ponctuelles. Au départ d'Alger et de Blida, une ville de la plaine de la Mitidja très touchée par la violence, le premier train de la journée a été supprimé l'hiver dernier pour des raisons de sécurité. Ils quittaient leur gare respective alors que le jour n'était pas encore levé. Les convois de marchandises – en particulier ceux qui circulent la nuit – et ceux qui assurent le trafic voyageurs sur les grandes lignes bénéficient d'une escorte armée. Leurs conducteurs bénéficient d'une prime. En revanche, rien n'a été prévu pour le trafic banlieue. Ainsi, chaque matin, à Alger, près d'une dizaine de milliers de personnes montent dans un train sans être assurées d'arriver à bon port. *« Elles n'ont pas le choix,* observe un cheminot. *Il n'y a pas assez de bus. Et le taxi coûte trop cher. Quand il y a un attentat, le trafic baisse momentanément. Deux jours après, il revient à son niveau normal »*, explique un responsable.

En fait, la majorité des attentats contre les trains de banlieue interviennent, semble-t-il, sur des tronçons bien délimités. Sur le réseau Est, entre Alger et la ville d'El Afroun, la zone dangereuse commence à Gué de Constantine, dont la gare, héritée du colonialisme, a brûlé en début d'année. L'endroit n'est plus guère fréquenté. Sur le quai, un berger pousse une vache devant lui. A proximité, on distingue les murs calcinés de ce qui fut un bâtiment industriel. Les voyageurs y sont rares.

A proximité de la gare, dans des bidonvilles sans eau ni salles de classe, s'entasse une population de déshérités. Les anciens de Gué de Constantine les surnoment les *« Tunisiens »*, parce que, venus de l'est du pays, ils se seraient installés ici au lendemain de l'indépendance algérienne. C'est parmi eux que se recrutent les *« terroristes »*, affirment les anciens de Gué de Constantine.

Jean-Pierre Tuquoi

Elie Wiesel « doyen » du Fonds suisse pour les victimes de l'Holocauste

BERNE. Le prix Nobel de la paix, Elie Wiesel, figure parmi les trois personnalités juives étrangères nommées, jeudi 1er mai, par le gouvernement helvétique à la direction du fonds spécial en faveur *« des victimes de l'Holocauste dans le besoin »*. A ses côtés siégeront l'ancien ministre israélien Josef Burg et le député à la Knesset, Avraham Hirshson. *« En hommage à sa personnalité et à ses mérites exceptionnels, Elie Wiesel s'est vu conférer le titre de doyen, mais il n'aura pas de compétence particulière au sein de la direction du fonds »*, a indiqué le chef de la diplomatie helvétique Flavio Cotti. Les quatre membres suisses avaient été désignés à la mi-avril et la présidence du Fonds pour les victimes de l'Holocauste a été confiée à Rolf Bloch, président des communautés israélites. La nomination des trois représentants des organisations juives étrangères devrait maintenant permettre la mise en place de ce fonds doté d'une somme initiale de 70 millions de dollars. – *(Corresp.)*

Signes d'avancée dans les négociations Russie-OTAN

MOSCOU. Des signes d'avancée sont apparus, vendredi 2 mai, dans les relations Russie-OTAN, à l'issue d'entretiens entre le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, et le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright. Les deux responsables ont pris la décision impromptue de poursuivre, vendredi matin, leurs entretiens initialement prévus pour la seule journée de jeudi, après que leurs experts eurent *« fait un progrès »* vers un accord dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on précisé de source diplomatique américaine. Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, s'est déclaré *« très satisfait »* des négociations, tandis qu'un porte-parole du ministère russe des affaires étrangères évoquait un *« certain progrès »*. M. Primakov et Mme Albright n'ont fait aucune déclaration immédiate après leurs discussions. – *(AFP, AP.)*

La Biélorussie impose une amende à la Fondation Soros

MINSK. Les autorités fiscales de Minsk ont décidé d'imposer une amende de 2,9 millions de dollars à la Fondation Soros de Biélorussie, l'accusant de spéculations de changes illégales, a indiqué, mercredi 30 avril, un communiqué de la fondation. Cette dernière estime que les accusations sont *« clairement destinées à* [la] *forcer à fermer ses portes »*. *« La somme réclamée correspond à la moitié du budget annuel de la Fondation, qui a déboursé 6 millions de dollars en 1996 pour divers programmes d'aide »*, explique une porte-parole. En mars, le directeur de la fondation Soros de Biélorussie, l'Américain Peter Byrne, avait été expulsé du pays, accusé *« d'ingérence dans les affaires de l'Etat »*. La Fondation Soros, présente depuis quatre ans en Biélorussie pour promouvoir une *« société ouverte »*, a fait l'objet de nombreuses mesures d'intimidation des autorités.

AFRIQUE

■ **BURUNDI : cinquante et un rebelles hutus ont été tués dans des** combats près de Bujumbura et dans le sud du pays, a annoncé, vendredi 2 mai, l'armée burundaise. Le secrétaire général de l'Organisation des nations unies, Kofi Annan, vient par ailleurs de condamner l'assassinat de quarante-trois séminaristes abattus par des rebelles dans une région méridionale du Burundi. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : une dizaine de personnes ont trouvé la mort** et plusieurs autres ont été blessées, vendredi 2 mai, dans la plus violente tempête de sable qui ait frappé Le Caire depuis une cinquantaine d'années. A l'aéroport de la capitale, plusieurs personnes, qui attendaient des voyageurs, ont été tuées ou blessées par une pancarte arrachée par le vent. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : l'Ukraine est le deuxième pays du monde, par le nombre d'exécutions de la peine de mort**, l'an dernier après la Chine, a constaté mercredi 30 avril, le vice-ministre ukrainien de la justice, Lada Pavlikovska, devant le Comité contre la torture réuni à Genève. Cent soixante-neuf condamnés à mort ont été exécutés en 1996 en Ukraine. Le pays s'est engagé à supprimer la peine de mort et un projet de loi a été déposé devant le Parlement, a noté le vice-ministre. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : sept cent soixante et un rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)** et soixante-treize membres des forces de sécurité turques ont été tués depuis le début de l'année lors d'opérations militaires et de combats, a rapporté jeudi 1er mai l'agence Anatolie. Les opérations se sont notamment multipliées dans la région montagneuse de Tunceli, à l'est du pays. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : La Chine a retiré ses vaisseaux de guerre des îles** Spratley, a annoncé, vendredi 2 mai, le secrétaire philippin à la défense, Renato de Villa. Cet archipel situé en mer de Chine méridionale est revendiqué notamment par Pékin et Manille. Les Philippines venaient de déposer une plainte auprès de la Chine après avoir repéré des navires chinois accompagnés de bateaux de pêche à proximité des îles. – *(AFP.)*

■ **CHINE : La journaliste chinoise emprisonnée Gao Yu** a reçu, vendredi 2 mai, le prix de L'Unesco pour la liberté de la presse. Pékin a immédiatement exprimé son opposition à la remise de ce prix à une journaliste dont l'affaire est, selon les autorités chinoises, d'*« ordre pénal »*.

■ **PAKISTAN : cinq personnes ont été tuées**, samedi 3 mai, dans le centre du Pakistan où communautés chiites et sunnites s'opposent, portant à seize morts le bilan de ces incidents en une semaine, a annoncé la police. Quelque soixante-dix personnes ont déjà été tuées lors d'attentats ou d'affrontements entre la majorité sunnite et la minorité chiite dans la province du Penjab au cours des quatre derniers mois. – *(AFP.)*

Mexico expulse douze observateurs étrangers du Chiapas

SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS. Le gouvernement mexicain a donné un délai de 48 heures à partir de jeudi 1er mai à douze observateurs étrangers, accusés d'activités politiques illégales, pour quitter le pays. Le groupe comprend des volontaires d'organisations humanitaires d'Allemagne, d'Espagne, de France, d'Italie et des Pays-Bas. Selon les responsables des services des migrations, ces personnes sont accusées d'activités politiques non autorisées et de *« prosélytisme »* en faveur de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) dans cette province du sud du Mexique. Elles avaient participé à une marche organisée par des Indiens le 25 avril dans la capitale de l'Etat Tuxtla Gutierrez, pour réclamer la fin de la violence dans cette zone bouclée par l'armée et où opère les guérilleros de l'EZLN. – *(AFP.)*

ÉLECTIONS Le conseil national du Parti socialiste a approuvé le programme présenté par Lionel Jospin pour les *élections législatives* des 25 mai et 1er juin (*Le Monde* du 3 mai). Le premier secrétaire a insisté sur le réalisme de ce programme et répliqué à la droite, qui opposait le « modernisme » des travaillistes britanniques à l'« archaïsme » du PS. ● LES MESURES FISCALES avancées par le PS diffèrent de son « projet » initial en considérant, notamment, que l'extension de la CSG ne doit pas s'accompagner d'un alourdissement supplémentaire de la fiscalité sur les sociétés ou sur l'épargne. ● AU SUJET DE L'IMMIGRATION, le programme rompt avec la prudence affichée jusqu'ici et préconise la *« suppression des lois Pasqua-Debré »*, alors que les socialistes voulaient auparavant *« réviser »* les textes hérités de l'ancien ministre de l'intérieur.

Lionel Jospin invoque Tony Blair pour revigorer la campagne du PS

Le premier secrétaire a présenté le programme de son parti en insistant sur le « succès éclatant » remporté outre-Manche par « les amis des socialistes français » contre « ceux de MM. Chirac et Juppé ». Il s'est réclamé de Jacques Delors pour souligner son engagement européen

JACQUES DELORS et Tony Blair se sont disputé la vedette, vendredi 2 mai, au conseil national du Parti socialiste qui, réuni dans un hôtel parisien, s'était élargi aux candidats et candidates aux élections législatives pour la présentation du programme *« Changeons d'avenir, nos engagements pour la France »*. Encore un peu surpris de se retrouver de nouveau rassemblés, moins de six semaines après avoir été conviés à une première réunion le 23 mars à la Cité des sciences de La Villette, les candidats, occupés par leur campagne, étaient peu nombreux à avoir fait le déplacement.

L'ancien président de la Commission européenne, le menton encore légèrement griffé à la suite de l'agression dont il a été victime à Grenoble le 29 avril, était le plus entouré par les militants et les journalistes. Alors que le programme socialiste qualifie le PS de *« parti de François Mitterrand et Jacques Delors »*, l'ancien ministre, pris à partie par la Gauche socialiste dans son bulletin *A gauche* pour son récent débat, jugé trop consensuel, avec Edouard Balladur, décernait des brevets d'« européisme » à M. Jospin pour les conditions mises à l'entrée en vigueur de l'euro.

« NOUVEL HUMANISME »

Le nouveau premier ministre britannique a aussi permis à M. Jospin de relever, au moment où une partie de la droite loue le modernisme du « New Labour » par opposition à l'« archaïsme » du PS, les parentés entre les deux partis membres de l'Internationale socialiste. Pour M. Jospin, *« la débâcle des conservateurs et la victoire des travaillistes (...), c'est un vrai succès pour la gauche européenne »*. Très applaudi à chaque évocation du nom de M. Blair, le premier secrétaire du PS a assuré que *« ce sont les amis de MM. Chirac et Juppé qui viennent de se faire battre en Grande-Bretagne, et ce sont les amis des socialistes français qui viennent de remporter un succès éclatant »*.

« Si le projet de Tony Blair était peu différent de la politique conservatrice, on voit mal pourquoi il y a eu ce raz-de-marée », a observé M. Jospin, en relevant dans le programme travailliste cinq points qui, à ses yeux, n'en font *« pas un programme de droite »* : l'instauration d'un SMIC, la signature de la Charte sociale européenne, un programme contre le chômage financé par une taxe sur les entreprises privatisées, la priorité à l'éducation et à la santé. *« Pour changer d'avenir, les Britanniques ont changé de majorité. Il nous faut faire de même »*, a lancé l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

M. Jospin s'est gardé de détailler le programme socialiste, présenté comme le résultat des trois conventions thématiques de 1996 (sur l'Europe, la démocratie et la politique économique), sans qu'il ait été jugé nécessaire de procéder formellement à un vote. Il a été remis aux candidats après une réunion à huis clos consacrée à l'organisation de la campagne électorale. M. Jospin a insisté sur le fait qu'il s'agit, à son avis, de *« propositions précises »* et d'*« engagements crédibles »* devant constituer l'ossature d'un *« contrat »* proposé aux Français autour de ce qu'il a appelé *« un nouvel humanisme économique »* et *« un nouveau contrat démocratique »*. Autour de ce programme, M. Jospin a souhaité *« qu'enfin, le débat s'ouvre »* et que la campagne électorale sorte des « petites phrases ». Au passage, il a reproché aux sondages de mettre davantage en relief les différences en sièges que les différences en voix. Pour le dirigeant socialiste, cette forme de présentation *« ne permet pas aux Français de mesurer clairement l'écart qui existe aujourd'hui entre les uns et les autres »*. *« Les pourcentages accordés aux formations politiques au premier tour décrivent, avec la marge d'erreur des sondages, ce que sont les intentions des Français »*, a-t-il assuré, tandis que *« les calculs de résultats de deuxième tour en sièges sont des constructions hypothétiques (...) des projections politiques qui ne peuvent pas, aujourd'hui, être dotés de la même précision »*.



« QU'EST-CE QU'ÊTRE MODERNE ? »

Comme il l'a fait dans ses derniers meetings, à Tours et à Meaux, et comme il devrait le faire lors de son périple en Bretagne les 5 et 6 mai, M. Jospin a repris le thème de la « modernité ». *« Qu'est-ce qu'être moderne aujourd'hui ?*, a-t-il interrogé. *Est-ce être moderne que de se référer, sous prétexte d'adaptation au monde, aux règles d'un capitalisme dur, s'inspirer des politiques conduites par M. Reagan et Mme Thatcher, successivement défaites par Bill Clinton, puis Tony Blair ? » « La gauche que je souhaite*, a-t-il dit, *veut au contraire rassembler, relever ceux qui ont chuté dans la course, ne pas freiner ceux qui vont plus vite mais entraîner le plus grand nombre à un rythme qui soit maîtrisé. »* Tout en plaidant pour que la démocratie sociale *« ne s'arrête pas aux portes des entreprises »*, le premier secrétaire a assuré que ces dernières ne sont pas des *« forums des cités antiques »*, mais *« des lieux de production »*.

Se présentant en européen, M. Jospin a de nouveau affirmé, trois jours après la déclaration commune PS-PCF, qu'*« on peut faire l'Europe sans défaire la France »*. *« Ce qui est vrai pour notre pays l'est pour l'Europe*, a-t-il souligné. *La monnaie unique, oui, mais pas aux dépens de l'économie ; l'économie, oui, mais pas aux dépens du social ; les équilibres budgétaires et monétaires, oui, mais pas aux dépens de la croissance et de l'emploi ! »* Comptant sur *« un contrôle des citoyens »*, sans lequel *« rien ne peut durer et réussir »*, M. Jospin estime que les engagements du PS, *« par leur cohérence, leur clarté et leur lisibilité, peuvent faire contraste avec les propositions de la droite. Il faut utiliser cet effet de contraste à plein »*. A la sortie du conseil national, les candidats se pressaient autour des « éléphants » du PS pour solliciter un coup de main dans leur campagne.

Michel Noblecourt

La droite regrette que la gauche ne soit pas anglaise

TANDIS QUE le PS, Lionel Jospin en tête, tentait de récupérer à son profit le succès électoral de son *« cher Tony » (lire ci-dessus)*, les responsables de la majorité se sont appliqués à couper toutes les passerelles susceptibles de relier la gauche française et le Parti travailliste britannique. Seul Jean-François Copé, délégué général du RPR chargé du projet, commis *in extremis* pour commenter le programme du PS, s'en est tenu à sa feuille de route. *« C'est la même chose qu'il y a six mois, mais en plus flou et en plus troublé »*, a-t-il dit, en relevant plusieurs *« failles »* dans les propositions que venait de présenter M. Jospin.

M. Copé, qui s'est interrogé sur la maîtrise du budget compte tenu de l'augmentation du nombre des emplois publics et de la baisse concomittante de la TVA, a conclu par une formule plus particulièrement destinée aux médias télévisuels : *« Le pacte démocratique du PS, c'est le contrat du* Titanic *: la mort en chantant, en buvant du champagne. » « Ce serait pour la France, comme en 1981-1983, le tournant garanti de la rigueur dans deux ans »*, a-t-il conclu.

Hormis l'auteur de cette explication de texte, chacun avait en tête le succès du New Labour. A Bordeaux, le premier ministre a donné le ton en se félicitant que le projet politique de M. Blair, qualifié de *« travaillisme libéral »*, soit *« éloigné de tout dirigisme, de tout interventionnisme, bref, de tout ce qui ressemble au socialisme »*. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a résumé : *« Les travaillistes sont tournés vers demain, alors que les socialistes français sont tournés vers avant-hier »*, avant d'introniser le premier secrétaire du PS *« président du MRA, "Mouvement pour le retour en arrière" »*.

Certains, dans la majorité, ont cherché à récupérer à leur profit le succès travailliste. Alain Madelin, ancien ministre de l'économie, a ainsi décelé chez les travaillistes *« un programme qui* [lui] *conviendrait parfaitement pour la France, qui allie le côté libéral et le côté social »*. *« Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un premier ministre travailliste »*, affirme-t-il dans une tribune publiée samedi 3 mai par *Libération*. *« L'approche pragmatique, sociale et européenne adoptée par Tony Blair nous confirme dans notre volonté de placer l'homme au centre de l'économie et non l'inverse »*, s'est réjoui Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée sortante. Pierre Lellouche, délégué général du RPR, n'a pas craint de féliciter les conservateurs britanniques : *« Ce sont aujourd'hui vos idées qui triomphent, puisque le New Labour de Tony Blair est, en fait, une copie du Parti conservateur et de son programme, avec un autre nom. »*

« NE PAS FAIRE LA FINE BOUCHE »

« La droite n'arrivera pas à faire croire que la défaite des conservateurs britanniques serait une bonne nouvelle pour les conservateurs français », a déclaré le porte-parole du PS, François Hollande. *« Ceux qui ont gagné en Angleterre, c'est la gauche »*, a-t-il martelé. Certains partenaires du PS ne semblent pas en être intimement persuadés. Tout en affirmant que *« la victoire de Tony Blair peut réjouir la gauche européenne »*, Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, laisse poindre quelque doute sur l'ampleur du changement outre-Manche. La prudence est plus explicite encore au Parti communiste. *« Il ne faut pas faire la fine bouche devant une défaite cuisante de l'ultralibéralisme »*, a déclaré Robert Hue, mais il a regretté que *« le programme de Tony Blair, qui se réclame lui-même du centre,* [contienne] *certaines mesures qui paraissent prolonger les politiques libérales »*.

Fidèle à sa stratégie, Jean-Marie Le Pen, a renvoyé tout le monde dos-à-dos : *« Voter en Grande-Bretagne pour Blair ou Major, c'est comme voter en France pour Juppé ou Jospin : c'est voter pour plus de chômage, plus d'insécurité, plus d'immigration, plus de fiscalisme »*, a affirmé le président du Front national.

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

Une inflexion sur la fiscalité de l'épargne

Le PS renonce à alourdir l'impôt sur les sociétés

L'OBJECTIF avait été clairement défini : dès l'instant où il s'agissait de faire une synthèse des trois conventions thématiques de 1996 (Europe, démocratie, économie), toutes les propositions formulées alors ne pouvaient figurer dans le programme du PS. Il en résulte des absences ou des imprécisions sur l'emploi et la fiscalité. La conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail répond de plus en plus à la définition incitative donnée par Jacques Delors puisqu'elle vise à *« relancer la négociation collective »*. Une loi-cadre reste prévue sur les trente-cinq heures. L'Etat fixera le *« cap »* et le calendrier, mais aucune durée n'est avancée pour sa mise en œuvre.

La création de sept cent mille emplois pour les jeunes est toujours à l'ordre du jour, mais le programme s'abstient de rappeler qu'elle s'étalera sur deux ans. François Hollande, porte-parole du PS, assure pourtant que rien n'est changé. Dans un entretien publié vendredi 2 mai par *La Tribune*, Dominique Strauss-Kahn, concepteur du projet, affirme que ce plan *« sera étalé sur deux ans »* et confirme les dispositions initiales. Pour les trois cent cinquante mille emplois du public, il ne s'agit pas *« d'augmenter le nombre de fonctionnaires »*, mais de proposer des contrats de cinq ans à plein temps, rémunérés *« sur la base du SMIC »*. Financé grâce à la suppression *« d'un certain nombre d'aides à l'emploi »* jugées improductives – par l'Etat à 100 % quand il est employeur et à 80 % quand ce sont les collectivités territoriales –, ce programme coûtera environ 35 milliards de francs.

Dans le secteur privé, les trois cent cinquante mille jeunes embauchés bénéficieraient d'une allocation annuelle de 40 000 à 50 000 francs pendant cinq ans. Grâce à cette *« compensation »*, le coût pour les entreprises, d'environ 15 milliards de francs, représenterait *« 0,7 % de la masse salariale »*. Le programme ouvre aussi la voie à des allègements de charges sociales pour les emplois non qualifiés puisqu'il parle de diminuer *« les prélèvements sociaux pesant sur le travail »*.

SOUCI DE RÉALISME

Sur la fiscalité, outre la réforme de la CSG, le programme prévoit un allègement de la TVA *« sur les produits de première nécessité »*, alors que le projet évoquait *« la consommation populaire »*. Là où il promettait *« une réforme importante de la fiscalité locale et notamment de la taxe d'habitation »*, le PS ne parle plus que d'un accroissement du dégrèvement social de la taxe d'habitation *« afin de concentrer les baisses d'impôts sur les revenus modestes et moyens »*. Ne tenant pas compte sur ce point de l'avis contraire de M. Delors, il annonce un relèvement du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, sans trancher le débat sur un élargissement de sa base aux œuvres d'art et aux biens professionnels.

La principale innovation est la disparition pure et simple de l'alourdissement de l'impôt sur les sociétés et, plus encore, des mesures concernant l'épargne. Le projet adopté en décembre 1996 prévoyait explicitement que *« les revenus de placements financiers (hors épargne populaire) et les plus-values qui bénéficient de détaxation et d'abattements seront soumis au prélèvement libératoire et les stock-options réintégrés dans l'assiette de l'impôt sur le revenu »*. Il prévoyait aussi de limiter les *« avantages dont bénéficient les patrimoines cédés par anticipation et les contrats d'assurance-vie »*.

Il s'agit bien d'une inflexion, qu'avait laissé augurer Lionel Jospin dans sa conférence de presse du 18 mars (*Le Monde* du 19 mars). Le premier secrétaire avait alors indiqué que l'imposition d'une CSG de 7,9 % sur les revenus de placement amènerait le PS à en tenir compte pour *« examiner le niveau du prélèvement fiscal portant sur les mêmes revenus dans un contexte de liberté de placements dans l'Union européenne »*. Il a donc fait ici prévaloir son souci du réalisme.

M. N.

La « suppression des lois Pasqua-Debré » met fin au consensus dessiné en 1995

EN INSCRIVANT la promesse de *« supprimer les lois Pasqua-Debré »* dans son programme pour les élections législatives, le Parti socialiste franchit discrètement un Rubicon sur le bord duquel Lionel Jospin campait sagement jusqu'à présent, celui de l'abrogation des lois Pasqua de 1993 sur l'immigration. Cela avait été l'un des moments-clés de son débat télévisé avec Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995. Le candidat socialiste avait alors laissé entendre qu'il n'abrogerait pas l'ensemble des lois de 1993, mais les remettrait en cause sur trois points : la situation aberrante des étrangers ni régularisables ni expulsables ; les conditions des contrôles d'identité ; la limitation du droit du sol par la loi Méhaignerie, qui exige une manifestation de volonté de devenir Français des personnes nées en France de deux parents étrangers.

Nuancé dans sa critique, M. Jospin avait déclaré, le 4 mars 1995, à l'université de Créteil (Val-de-Marne) : *« Je ne dirai certainement pas* (...) *que je demanderai que soient barrées ou biffées d'un trait de plume les lois Pasqua. »* Le futur premier secrétaire utilisait alors une expression imagée pour se faire comprendre : il souhaitait *« peigner »* ces lois afin de les rendre plus conformes à sa conception de la République et des droits de l'homme. Cette prudence avait été mal ressentie dans les rangs des associations antiracistes, marquées à gauche, qui avaient combattu la nouvelle législation.

La prudence manifestée encore par le responsable socialiste lors du mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard, dont certains étaient victimes des impasses des lois Pasqua, n'annonçait pas non plus l'actuelle radicalisation. Ainsi, en septembre 1996, face aux jeunes du MJS, qui réclament l'*« abrogation des lois Pasqua »*, le premier secrétaire tient bon, répète que *« tous les sans-papiers ne peuvent être régularisés »* et assure : *« Nous reverrons les lois Pasqua, pas à la marge, mais profondément, en y substituant une nouvelle législation. »* Même dans la déclaration commune PS-PCF, les deux partis évitent d'employer ce mot, estimant nécessaire de *« substituer aux lois Pasqua et Debré une véritable politique de l'immigration »*.

« MIGRATIONS ALTERNÉES »

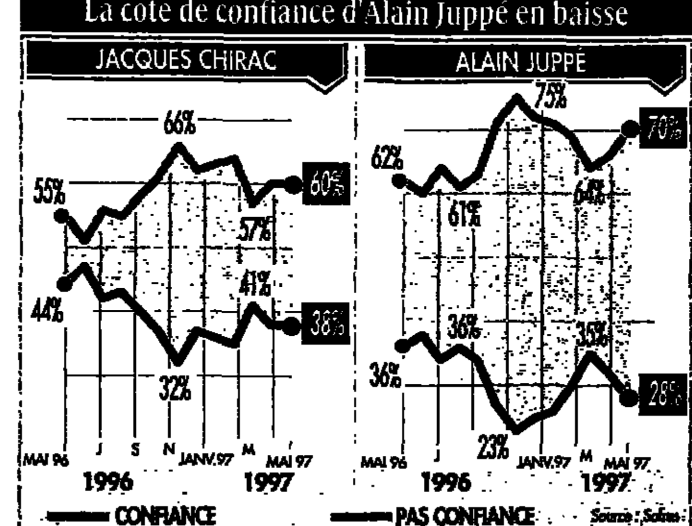
En revanche, à propos de la loi Debré, qui modifie quelques points du texte de 1993, le discours n'a pas varié depuis janvier. Il a toujours été prévu par le PS de la remettre en question, même si les quelques dispositions favorables à des régularisations qu'elle contient rendent ambigu le mot d'ordre de suppression. Au fond, les nécessités d'une campagne électorale anticipée ont amené le PS à trancher son débat interne entre « humanistes » et « réalistes » à propos de l'immigration. Le discours d'Adeline Hazan, responsable de la commission immigration, soutenu par Martine Aubry, a apparemment éclipsé la ligne de Gérard Le Gall, délégué général aux études politiques, hostile à l'abrogation des lois de 1993, même sur la nationalité.

Les orientations sur l'immigration adoptées en avril avaient annoncé ce choix. Le PS y expose les principes d'une *« politique alternative »*, consacrant l'abrogation de certaines dispositions répressives contenues dans les lois Pasqua, la libéralisation du regroupement familial, la régularisation des enfants étrangers ayant grandi en France, l'extension de la lutte contre le travail illégal et, en matière de nationalité, le retour des dispositions sur le droit du sol antérieures à 1993. Les propositions les plus audacieuses consistent en l'organisation de *« migrations alternées »* avec l'Afrique et dans la réforme de l'aide publique au développement.

En 1995, la campagne présidentielle avait semblé établir un consensus RPR-PS sur l'essentiel des lois Pasqua de 1993. La loi Debré et la colère de la rue ont amené les socialistes à revoir leur position.

Philippe Bernard

LE SONDAGE DU JOUR



Selon l'enquête de la Sofres, réalisée du 23 au 25 avril auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publiée par Le Figaro Magazine, *la cote de confiance du premier ministre s'effrite à nouveau. Alain Juppé, qui avait regagné 10 points de confiance entre décembre et mars, en a reperdu 7 en deux mois. On comprend l'insistance de la majorité à suggérer que le premier ministre pourrait ne pas se succéder à lui-même en cas de victoire du RPR et de l'UDF.*

Le Parti communiste présente plus de 30 % de candidates

LE PCF A PRÉSENTÉ, vendredi 2 mai, ses candidats aux élections des 25 mai et 1er juin. Ces candidatures témoignent d'un fort renouvellement (la moitié des candidats ne s'étaient jamais présentés à des élections législatives) et d'une importante proportion de femmes (30,6 %). A Paris, le PCF présentera onze femmes sur vingt et une circonscriptions. Le Parti communiste ne sera pas présent dans toutes les circonscriptions, mais seulement dans cinq cent trente-sept d'entre elles. Dans quatorze circonscriptions, il soutiendra un candidat du Mouvement des citoyens, aux termes de l'accord signé avec Jean-Pierre Chevènement le 30 avril (le MDC, en contrepartie, soutiendra trente candidats communistes). Dans quatre autres, il soutiendra les candidats PS (première du Var, deuxième d'Eure-et-Loir), Verts (huitième de Seine-Saint-Denis) et radical-socialiste (neuvième du Nord), après l'accord conclu par les partis de gauche face au Front national (*Le Monde* du 3 mai).

DÉPÊCHES

■ **DROITE : l'UDF menace de présenter un candidat contre Patrick Stefanini**, proche d'Alain Juppé et codirecteur de la campagne de la majorité, dans la 18e circonscription de Paris. Le candidat pourrait être soit Xavier Chinaud (PR), soit le député sortant (PR) Yves Verwaerde. L'UDF entend riposter à la multiplication de candidatures sauvages RPR contre des UDF investis par la majorité. On cite notamment celle d'une RPR, Michèle Beuzelin, à Tours, face à l'autre codirecteur de campagne, Renaud Donnedieu de Vabres (PR), et celle de Philippe Brillault contre Anne-Marie Idrac (UDF-FD) dans les Yvelines.

■ **IMMIGRATION : Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR** et candidat de la majorité dans la 18e circonscription de Paris, a *« personnellement regretté »*, vendredi 2 mai, les propos du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, à Tours, sur l'immigration. *« Je ne partage pas ces propos »*, a-t-il dit. M. Debré avait demandé : *« Est-ce que vous acceptez que des étrangers viennent chez vous, s'installent chez vous, et ouvrent votre Frigidaire, se servent ? »* (*Le Monde* du 30 avril).

■ **CINÉASTES : le réalisateur Bertrand Tavernier, l'un des pétitionnaires** contre l'article 1 du projet de loi Debré, en février, juge, dans *L'Humanité-Dimanche* (daté 1er -7 mai), qu'il *« est important que le vote communiste progresse, pour muscler le programme du PS et l'empêcher de tomber dans les erreurs de ces derniers temps ».*

■ **PATRONAT : Jean-Marie Gorse, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)**, estime, dans un communiqué, qu'en matière d'emploi, *« les discours politiques ont vingt ans de retard ».* Selon lui, les modèles proposés par la droite et la gauche cherchent à revenir au plein emploi que le CJD juge impossible à atteindre. Il déclare que *« le véritable enjeu de la prochaine législature sera de créer les conditions d'une flexibilité sans précarité pour les salariés ».*

De nombreux jeunes regrettent la clôture des listes électorales au 31 décembre

Un « collectif » réclame symboliquement une impossible mesure spéciale

Les jeunes gens et jeunes filles qui n'avaient pas pris la précaution de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1996 ne pourront pas voter les 25 mai et 1er juin, sauf s'ils ont atteint l'âge de la majorité entre le 1er janvier et le 24 mai. Un « collectif » créé au lycée Victor-Duruy, à Paris, réclame symboliquement une mesure spéciale, impossible puisqu'elle nécessiterait le vote d'une loi.

LUNDI 10 MARS 1996. Lors de son intervention télévisée consacrée aux jeunes, Jacques Chirac affirme qu'*« il faut avoir l'esprit civique, voter ».* Une exhortation accompagnée d'un constat : si de nombreux jeunes *« des quartiers moins favorisés »* ne votent pas, *« c'est qu'ils n'ont pas de carte d'électeur ».* Et le chef de l'Etat annonce qu'il a *« demandé au ministre de l'intérieur de mettre à l'étude la possibilité pour les jeunes d'être systématiquement inscrits sur les listes électorales et de recevoir automatiquement leur carte d'électeur ».*

Lundi 21 avril. Toujours à la télévision, M. Chirac annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives, le 25 mai et le 1er juin. Les jeunes sont pris de vitesse. Nombre d'entre eux ne pourront pas participer au scrutin, faute de carte électorale. En 1995, ils n'étaient pas en âge de voter. La majorité venue, ils ne se sont pas précipités à la mairie pour s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1996, puisqu'aucune élection n'était prévue en 1997.

Selon le code électoral, ne peuvent s'inscrire actuellement, et ce jusqu'au 15 mai, que ceux qui ont atteint l'âge de dix-huit ans depuis le 1er janvier ou l'atteindront d'ici au 24 mai, veille du scrutin. Combien, parmi ceux qui ont eu dix-huit ans en 1996 ou au deuxième semestre de 1995 (après les scrutins présidentiel et municipal), se sont inscrits sur les listes électorales ? Impossible de le savoir. L'Insee estime à 1,13 million le nombre de Français de cette tranche d'âge. Outre ceux qui se sont inscrits, figurent, parmi eux, ceux qui s'excluent volontairement des opérations électorales. Reste que l'on peut évaluer à plusieurs centaines de milliers ceux qui se disent frustrés de ne pas pouvoir s'exprimer à l'occasion d'élections législatives ou présidentielle avant l'an 2002.

« On est un peu en faute, reconnaît Julie Ancian, *mais il y a un manque énorme d'information ; on devrait recevoir, à dix-huit ans, un document explicatif. »* Elève en hypokhâgne au lycée Victor-Duruy, à Paris, Julie, dix-neuf ans, a créé avec deux amies de sa classe un collectif des non-inscrits. Elles ont écrit au médiateur de la République, au Conseil constitutionnel, au Conseil d'Etat, au ministre de l'intérieur et, bien sûr, au président de la République, auquel elles demandent de *« bien vouloir exceptionnellement donner la possibilité à tous les jeunes de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 15 mai »* et d'indiquer quelles mesures ont été prises pour mettre en place l'inscription systématique à l'âge de dix-huit ans.

Julie et ses amis admettent que leur action, avant tout *« symbolique »*, s'inscrit dans la perspective des prochains scrutins. Ils ont raison de ne pas se faire d'illusions : l'inscription systématique des majeurs suppose le vote d'une loi, impossible depuis la dissolution. Une éventuelle réouverture des listes par décret est tout aussi irréalisable, indique-t-on au ministère de l'intérieur, en précisant qu'une telle mesure n'a jamais été prise sous la Ve République.

Marie-Pierre Subtil

Les « lignards » de France Télécom préfèrent quand même la gauche

L'AFFICHE a fleuri sur les panneaux, la veille du 1er mai, le long des ascenseurs, au cœur du centre d'exploitation France Télécom d'Arcueil. Tout juste découpée des journaux, elle reproduit, en version intégrale, la déclaration commune PS-PCF et cite l'*« arrêt de la privatisation »* de l'opérateur de téléphone (*Le Monde* du 2 mai).


VU PAR

Arcueil, c'est le royaume des « lignards », ces agents qui installent et réparent les câbles de communication, à la fois port d'attache et place forte. Un bâtiment massif, au cœur des tours HLM. Jadis démonstration de puissance, l'architecture, héritée des années 60 et 70, a vieilli. Les gigantesques entresols sont à demi-éclairés, la peinture gris bleu des murs s'est défraîchie. Hélène, quarante-quatre ans, est l'une des rares femmes agents de ligne. A Arcueil, elles ne sont que deux sur deux cent cinquante. Elle l'est devenue *« un peu par hasard »*, parce qu'elle ne voulait pas être dans un bureau et à cause de cette option de sciences physiques, qu'elle *« sentait mieux ».* Les maths l'auraient aiguillée vers le raccordement des installations dans les appartements, moins prestigieux à l'époque.

Hélène n'a jamais regretté son choix. *« Auparavant*, se souvient-elle, *les lignes, c'était un peu l'aristocratie ouvrière de la maison, l'équivalent des "roulants" à la SNCF. Pendant quinze ans, les lignards ont couru partout. C'était la grande époque du plan de rattrapage. »* Aux yeux des agents de ligne, ce plan a pris, au fil des ans, l'allure d'une épopée, une véritable « bataille du téléphone » : vite, concevoir le réseau, tirer les câbles, grimper les poteaux, remplacer les conduits en plomb par de nouveaux sous gaine plastique. En région parisienne, il fallait, au préalable, les extirper des égouts. *« Là, c'était vraiment pénible »*, explique Hélène.

« POUR ÉVITER LE PIRE... »

« Aujourd'hui, les lignards ont parfois l'impression d'être la dernière roue du carrosse. On se sent moins utile », estime-t-elle. La priorité n'est plus à l'équipement. *« La privatisation à venir, même partielle, ne peut qu'aggraver les choses. Avant, on anticipait sur les besoins. Maintenant, ce n'est plus le cas. Les investissements sont en baisse. Tout est au plus serré »* complète Olivier, quarante ans, dont dix-huit aux lignes, pour qui les *« lignards seront parmi les premiers visés ».*

Dès lors, dans cet établissement réputé dur parmi les durs, *« les gens se serrent les coudes ».* Les lignards ont occupé le centre dix jours et dix nuits durant l'hiver 1995. Ici, en juin 1996, la journée d'action contre la privatisation, inégalement suivie, avait fait un « tabac » : 60 % de grévistes. En mars, les syndicats SUD et CGT, hostiles au changement de statut, réunissaient 85 % des voix aux élections professionnelles. *« On a tout à coup réalisé que tout ce qu'on nous racontait sur la compétitivité, la souplesse grâce à l'ouverture du capital, c'était des conneries. En fait, la seule raison de la privatisation, ce sont les fins de mois budgétaires. On s'est dit : "Ah ! bon, on est vendu pour renflouer le Lyonnais ou le GAN, parce qu'ils se sont plantés en faisant de la spéculation immobilière" »*, souligne Olivier.

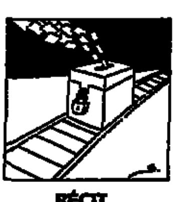
L'arrêt de la privatisation, désormais promis par la gauche, est accueilli avec scepticisme. *« Si on ne s'était pas battus à l'hiver 1995, ils auraient laissé passer. Moi, comme la plupart des gens ici, je reste sur mes gardes. Jospin est très peu précis*, estime Hélène. *Et puis, il n'y a pas que le statut. La loi de juillet a permis à la SNCF de faire du téléphone. Mine de rien, on est en train de monter les services publics les uns contre les autres. » « Moi, j'ai une grosse méfiance*, indique Olivier, *mais le sentiment moyen, qui est aussi le mien, c'est que si la gauche passe, ce sera quand même mieux. Un certain nombre d'agents qui ne se seraient pas déplacés, vont sans doute aller voter pour les socialistes. Pour éviter le pire, car si la droite gagne, en revanche, elle ira plus vite, plus fort, on en est tous persuadés. »*

Le vote sera donc « de combat » chez les lignards. Rien à voir avec la tranquille indifférence affichée dans les points commerciaux. Boulevard Saint-Michel, l'agence France Télécom est l'un des gros lieux de vente de Paris, un *« espace-clientèle »* dans la terminologie maison. L'arrêt de la privatisation ? La plate-forme PS-PCF ? *« A l'agence, cela passe très au-dessus de la tête des gens »*, confie une jeune femme, qui ne dira pas son nom.

Caroline Monnot

Le « hit parade » des « stars » dans les circonscriptions difficiles

LE CHAMPION INATTENDU de cette courte campagne est un « hurdler ». On le veut, on se l'arrache. Près de cent candidats l'ont réclamé dans leur circonscription. Rien qu'une petite heure, juste le temps de remonter la rue commerçante, de distribuer aux adolescents une poignée d'autographes... Dans ce Blitzkrieg, Guy Drut fait fureur. Mais le ministre chargé de la jeunesse et des sports, *quarante-six ans, champion olympique* du 110 mètres-haies en 1976, fait désormais campagne à guichets fermés, au moins jusqu'au premier tour, le 25 mai. *« Il est perçu comme un personnage peu marqué, susceptible d'élargir l'audience au-delà de son camp. Les candidats espèrent en tirer profit »*, analyse François Werner, directeur de son cabinet.


RÉCIT

Bernard Lehideux, l'un des experts électoraux de l'UDF, constate que, faute de temps et de moyens importants (les dépenses de campagne sont plafonnées), les candidats optent souvent pour des manifestations relativement intimes. Pourquoi organiser un meting, lourd et cher, alors qu'on peut obtenir, en s'affichant avec une personnalité médiatique, la même minute au journal télévisé régional, ou la photo dans la presse locale. Pierre-André Wiltzer (UDF), député sortant de l'Essonne, ne se fait pas d'illusion sur l'impact du message politique dans une compétition aussi brève. Il estime que les visites de personnalités permettent surtout d'envoyer des *« signaux »* aux électeurs signifiant en gros : *« J'ai des relations ; des gens importants me soutiennent ; il se passe quelque chose dans ma campagne. »* Aussi fait-il distribuer des tracts annonçant que Philippe Séguin sera en sa compagnie, lundi 5 mai, sur le marché de Montlhéry. M. Wiltzer renouvellera ensuite l'opération pour les visites d'Edouard Balladur, de François Léotard et de François Bayrou.

Dans ce genre d'exercice, le président de l'Assemblée nationale ne passe pas inaperçu. Outre les cinq grandes réunions publiques inscrites à son agenda, M. Séguin doit effectuer une série de « sauts de puce », selon la formule de son cabinet, qui a recensé cent vingt-cinq demandes de soutien. Certains, comme Françoise de Panafieu (RPR, Paris), sentant le vent, l'avaient déjà sollicité trois jours avant l'annonce officielle de la dissolution, le 21 avril. Le maire d'Epinal ira notamment à Dreux pour aider Gérard Hamel (RPR) face aux assauts de Marie-France Stirbois (Front national).

Efficacité électorale oblige, les candidats s'efforcent d'attirer à leurs côtés des ténors d'une autre sensibilité. Aussi l'européen et libéral *Jean-Pierre Thomas (UDF-PR)* se félicite de l'accord de soutien réciproque passé avec M. Séguin, son voisin républicain et eurosceptique des Vosges. Dans le même souci, Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), chiraquien et antimaastrichtien, a invité le balladurien Nicolas Sarkozy à venir dire quelques mots à ses électeurs sur le marché de Saint-Ouen. Pourquoi M. Sarkozy ? Parce que M. Béteille est *« extrêmement séduit par la clarté de son langage et son talent d'orateur »*, capable *« de prononcer une phrase tout en préparant la suivante ».* Très sollicité, le maire de Neuilly compte bien mettre ses talents au service de quelques députés sortants de base menacés, notamment, par le Front national, comme Thierry Mariani (RPR) à Orange. *« Nicolas est un formidable orateur politique. Face à MM. Laignel ou Gateaud, qui sont des socialistes très agressifs, il me faut des politiques »*, affirme Lydie Gerbaud, ancienne attachée de presse de Jacques Chirac et responsable de la fédération RPR de l'Indre.

« PAS DE PARLOTTE »

Philippe Martel, un logisticien de la campagne RPR, réserve les soutiens aux candidats qui ont une circonscription tangente. *« Arrêtez de nous bassiner, allez serrer les mains ! »*, s'entendent répondre ceux qui ont une marge de sécurité électorale ou ceux qui sont battus d'avance. A l'UDF et au RPR, on s'efforce d'aiguiller un Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, vers un candidat en butte à des problèmes de sécurité. On enverra Xavier Emmanuelli, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, dans une circonscription comprenant des cités « à problèmes ». Ceux qui veulent attirer les petits patrons ou les commerçants feront venir Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, ou encore Alain Madelin. *« Beaucoup de députés sortants se découvrent subitement madelinistes »*, observe ironiquement un proche du député d'Ille-et-Vilaine, qui relève aussi que beaucoup de candidats voient dans le président d'Idées-Action un *« rempart »* contre le Front national.

Quoi de mieux qu'un dîner-débat de « décideurs » économiques animé par Gilles de Robien ? Grâce à la loi qui porte son nom, le maire d'Amiens remplit facilement les salles. Trente-cinq candidats l'ont réclamé, ont calculé ses collaborateurs. *« Il ne fait pas de parlotte*, tranche M. Thomas, qui l'attend dans les Vosges. *Au moins sur deux sujets qui intéressent les gens, l'emploi et le temps de travail, il apporte des réponses concrètes. On n'est pas forcément d'accord, mais au moins on peut discuter. »*

Le marché des orateurs est beaucoup moins actif à gauche. A part Laurent Fabius, la plupart des vedettes socialistes ne sont pas des députés sortants. Peu disponibles, ils préfèrent se consacrer, dans leur propre circonscription, à une bataille de conquête ou de reconquête, comme Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn ou François Hollande. Mme Aubry, pourtant très appréciée, ne fera que trois déplacements hors de son département du Nord, dont un à Avignon pour soutenir son amie Elisabeth Guigou.

Outsider inattendu, Daniel Cohn-Bendit a fait une irruption remarquée dans la campagne des Verts depuis qu'il a fait savoir qu'il entendait revenir jouer un rôle politique en France, en 1999, en prenant la tête d'une liste écologiste pour les élections européennes. Pour faire le tri parmi les demandes de soutien, l'ancien « enragé » de mai 1968 a transmis une note à Dominique Voynet et Noël Mamère pour expliquer qu'il n'acceptera d'adresser un message ou d'assister à une réunion publique qu'en cas de candidature unique d'un écologiste de gauche, issu des Verts ou de Convergences écologie solidarité (CES). « Dominique », « Noël » ou « Brice » feraient bien de se méfier, la concurrence est dans la place.

Récit du service France



Xavier Dugoin (RPR) renonce finalement à se porter candidat dans l'Essonne

Le président du conseil général, « employeur » de Xavière Tiberi, séjourne dans l'Himalaya

Par un fax envoyé du Népal, où il était en vacances, Xavier Dugoin, sénateur (RPR) et président du conseil général de l'Essonne, avait fait savoir, le 25 avril, qu'il se portait candidat aux élections législatives. *« Un canular ou un manque d'oxygène dû aux sommets »*, s'interrogeait Jean Marsaudon, député et président du comité RPR du département. M. Dugoin a décidé finalement, vendredi 2 mai, de renoncer à son idée.

ÉVRY

de notre correspondante

Xavier Dugoin, sénateur (RPR) et président du conseil général de l'Essonne, a finalement décidé, vendredi 2 mai, de ne pas être candidat, dans la première circonscription, face au député sortant, Jacques Guyard (PS), maire d'Evry. Le 25 avril, par un fax envoyé de l'Himalaya, où il était en vacances, M. Dugoin, mis en examen dans l'affaire du rapport pour lequel il avait rémunéré Xavière Tiberi, avait annoncé son intention de se présenter aux élections législatives.

Dans son entourage, on expliquait qu'un fax avait été adressé à un camp de base et qu'un sherpa l'avait transmis au président du conseil général. Pas besoin d'hélicoptère, ajoutait-on, en faisant allusion à l'appareil affrété par le ministère de la justice, en novembre 1996, pour joindre le procureur d'Evry, Laurent Davenas, en « trekking » au Népal, lorsque son adjoint avait décidé de mettre en examen Mme Tiberi. Le fax de ses collaborateurs signalait aussi à M. Dugoin que Serge Dassault (RPR), maire de Corbeil-Essonnes, ne pourrait être candidat. Quatre jours plus tard, la réponse était arrivée des hauteurs himalayennes : le sénateur était prêt à se présenter. *« Ils ont des prix pour l'Himalaya en Essonne ? »* se demandait Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, en apprenant la nouvelle.

Mis en examen dans l'affaire Tiberi, M. Dugoin est mis en cause dans plusieurs autres dossiers en cours d'instruction ou d'enquête préliminaire : appel d'offres truqué ; salaire présumé fictif versé à son épouse pendant plus de deux ans ; son nom apparaît sur un « manuel de corruption » à l'usage des élus RPR à l'époque où il n'était que secrétaire départemental de la formation néo-gaulliste. Plus récemment, la justice s'intéressait au salaire de sa femme de ménage, et à des voyages effectués par la famille du sénateur, mais payés par le conseil général, avec de faux ordres de mission au nom de secrétaires. M. Dugoin a remboursé ses voyages *a posteriori*, ce qui, souligne un enquêteur, n'empêche pas le délit d'être constitué. Ces deux dernières affaires pourraient amener le président devant le tribunal dans le cadre d'une citation directe avant l'été.

« A force de multiplier les présomptions d'innocence, on ne devient pas plus innocent qu'innocent », déclarait à son propos Laurent Béteille, un des vice-présidents RPR du conseil général, contestant sa présence à la tête du département depuis que les différentes affaires ont alourdi l'atmosphère. Une autre affaire de salaire fictif a valu un mois de prison à la directrice adjointe du cabinet de M. Dugoin et près de trois à son second vice-président. L'ancien directeur de son cabinet, Franck Marlin, député sortant de son ancienne circonscription, est sous le coup d'une mise en examen pour recel de biens sociaux, trafic d'influence et corruption.

Décrié au sein de sa majorité, Xavier Dugoin envisageait pourtant, en janvier, un « ticket » Dugoin-Dassault ou Dassault-Dugoin dans la première circonscription pour les élections législatives de... 1998, mais ni M. Dassault, ni le RPR n'avaient l'intention de poinçonner ledit ticket. Evoquant la candidature de M. Dugoin, lors de la présentation des candidats de la majorité, Jean Marsaudon, président du comité départemental du RPR, estimait qu'il ne pouvait s'agir que *« d'un canular ou d'un manque d'oxygène dû aux sommets »*. En l'absence de M. Dugoin, l'investiture de la majorité a été attribuée à François Zambrovski (UDF), dont la candidature fait grincer les dents chez les militants RPR de la circonscription.

Sylvia Maric

Mme Trautmann affronte un trublion de la majorité

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Où elle veut et quand elle veut ! » Avant même l'annonce de la candidature de Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, dans la première circonscription du Bas-Rhin, le député sortant, Harry Lapp (UDF-PR), avait lancé le défi à son adversaire : un face-à-face entre *« les deux seuls candidats en mesure de l'emporter »*. M. Lapp, qui sait qu'il ne part pas favori face à celle qui tient la ville d'une main ferme, veut montrer une combativité sans faille et ne pas laisser accréditer l'idée que l'élection est jouée d'avance. Depuis la réélection de Mme Trautmann dès le premier tour des municipales de 1995 et son action contre le Front national, M. Lapp a conscience de son handicap. *« C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, notamment au niveau médiatique »*, dit-il. Il stigmatise le monopole du maire socialiste dans une ville qui, paradoxe, n'avait mandaté aucun membre du PS au Palais-Bourbon en 1993. *« Je suis le seul contrepoids et obstacle à l'hégémonie de Catherine Trautmann à Strasbourg »*, prévient M. Lapp.

En 1993, il avait conquis son siège de haute lutte, contre l'accord des instances du RPR et de l'UDF. A l'époque, la droite avait désigné le centriste Emile Koehl, élu à l'Assemblée nationale depuis 1978, pour se succéder à lui-même. Jean Waline (RPR), après avoir menacé de se présenter contre le candidat officiel, s'était rallié à M. Koehl en acceptant de devenir son suppléant. M. Lapp, lui, maintenait sa candidature. Les deux candidats de droite se retrouvaient au second tour, et le représentant du PR l'emportait avec 64,85 % des suffrages.

Même si M. Lapp ne s'attend pas à un soutien enthousiaste des caciques locaux de l'UDF et du RPR, qui ne lui ont pas complètement pardonné son coup de force de 1993, il reste que Mme Trautmann se présente dans un fief de droite qui recouvre le centre-ville, donc les beaux quartiers, et l'ouest de la cité, plus populaire. Afin de mettre toutes les chances de son côté, elle a choisi comme suppléant le conseiller général socialiste de la partie occidentale de la ville, Armand Jung. A l'extrême droite, Yvan Blot, dirigeant du Front national dans le Bas-Rhin, préfère affronter le président du conseil régional, Adrien Zeller (UDF-FD), à Saverne.

Marcel Scotto

Félix Leyzour veut donner un siège au PCF dans les Côtes-d'Armor

Assurer le « pluralisme » à gauche

GUINGAMP (Côtes-d'Armor)

de notre correspondante régionale

Les sonneurs accordent leurs instruments, les faiseuses de crêpes s'affairent : le fest-noz de la CGT devrait encore faire salle comble, dans ce hangar peu reluisant de Saint-Laurent, petit village des Côtes-d'Armor. Le soleil est au beau fixe, le moral des troupes aussi. Non seulement la circonscription à dominante rurale de Guinguamp pourrait bien renouer avec son ancestrale tradition de gauche, mais il est même possible qu'elle se dote d'un député communiste, comme en 1978.

PORTRAIT

Le sénateur a soixante-cinq ans. Ce n'est pas « un communiste triste »

Maire de Callac, sénateur depuis 1989, bien jugé dans ses fonctions de vice-président du conseil général chargé des routes et des transports, le populaire Félix Leyzour n'est pas « un communiste triste », comme il l'annonce lui-même.

Sans fausse modestie, le sénateur admet qu'il sent *« un courant favorable »* à son égard. Ce serait bien pour le *« pluralisme »* – le pluralisme à gauche, s'entend, puisque beaucoup s'attendent à ce que le PS retrouve une part de sa splendeur d'avant les élections de 1993, lorsqu'il accaparait tous les sièges de député des Côtes-d'Armor.

M. Leyzour ne pouvait donc que *« répondre à l'attente des amis »* et envisager de quitter les bancs du Sénat pour tenter de rejoindre ceux de l'Assemblée nationale, car, dit-il, *« c'est là que le plus dur des batailles à venir va se livrer »*. La dissolution ne l'a pas pris de court. *« Les amis* – il dit rarement « camarades » – *parlaient de ma candidature depuis des mois*, raconte-t-il. *On avait de toute façon prévu de l'annoncer fin avril pour 1998, ce qui aurait correspondu à la fin de mon mandat de sénateur. »*

Après la guerre, qui vit les communistes succéder aux radicaux sur cette terre de petits paysans, l'ancien instituteur, né en 1932, entre au PCF. Secrétaire de cellule, puis de section, dirigeant de la fédération départementale : une trajectoire aussi classique n'évite pas quelques tendances à la langue de bois, mais M. Leyzour est d'abord un homme de terrain. *« Nous ne sommes pas une contre-société »*, assure-t-il, et même s'il promet *« une campagne très politique »*, les dossiers locaux ne manqueront pas d'animer les prochains débats avec des publics « ciblés », comme les salariés des hôpitaux et des services publics, et les rencontres chez des paysans amis.

En 1992, la Bretagne avait voté « oui » à Maastricht, mais aujourd'hui ? *« Où va l'agriculture ?* interroge le sénateur. *Dans le mur ! Il faut redéfinir la politique agricole commune, maintenir des prix garantis, les aides à l'installation. »* Fête de printemps du Parti communiste, fête des fleurs, fest-noz, courses cyclistes ou de chevaux : en ce mois de mai particulièrement chargé en réjouissances, « Félix » se promet d'aller à la rencontre de ses électeurs. Pour *« débattre »*, assure-t-il, pas seulement pour serrer des mains.

Martine Valo

JUSTICE Entendu, mercredi 30 avril, par le juge Valat, chargé d'instruire l'affaire des écoutes de l'Elysée, Christian Prouteau, le chef de la cellule antiterroriste, s'est, *tout* en invoquant le secret-défense, démarqué de la ligne de défense adoptée par l'ancien chef de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage. ● LES DEUX PRÉFETS s'opposent notamment sur les raisons qui ont motivé la mise sur écoutes d'Edwy Plenel : si M. Ménage – il l'a confirmé vendredi 2 mai au juge Valat – affirme que ce sont des articles consacrés à l'affaire Farewell qui en sont à l'origine, M. Prouteau a déclaré que ces conditions ne sont *« pas exactement celles exposées par Gilles Ménage »*. ● LES AVOCATS DU *MONDE* ont remis au juge, le 2 mai, un mémoire dénonçant l'utilisation de *l'affaire Farewell* pour justifier la mise sur écoutes de notre collaborateur.

Christian Prouteau contredit Gilles Ménage dans l'affaire des écoutes

Le chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée a déclaré au juge Valat que les conditions ayant conduit à la mise sur écoutes d'Edwy Plenel ne sont « pas exactement » celles exposées par l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand

LES DEUX PROTAGONISTES principaux de l'affaire des écoutes téléphoniques de l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau et Gilles Ménage, ont à *nouveau été questionnés* par le juge d'instruction Jean-Paul Valat. Au terme des nouvelles déclarations qu'ils ont effectuées, respectivement mercredi 30 avril et vendredi 2 mai, les lignes de défense choisies par le chef de la cellule et l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand semblent de moins en moins compatibles. Ainsi, alors que M. Ménage a décidé de *« s'affranchir »* du secret-défense pour confirmer la mise sur écoutes, par la cellule, de dix-huit personnes, en prétendant, pour certaines d'entre elles, en justifier le motif (*Le Monde* daté 13-14 avril), Christian Prouteau s'obstine, lui, à refuser de répondre. *« Le temps qui s'est écoulé depuis mes fonctions à la cellule ne me permet pas d'avoir des souvenirs aussi précis que M. Ménage*, a-t-il avancé. *Et surtout, je suis tenu au secret-défense. »*

Les deux préfets s'opposent notamment sur le cas d'Edwy Plenel, dont le fichier informatique « Hermès », qui recensait dans les ordinateurs de la cellule les demandes de « branchement » transmises au Groupement interministériel de contrôle (GIC), indique qu'il fut écouté à partir du 16 avril 1985. Lors de son précédent interrogatoire, M. Ménage avait affirmé que *le journaliste du Monde avait été* surveillé sur ordre de M. Mitterrand lui-même, après qu'il eut publié des articles sur une affaire d'espionnage soviétique en France, grâce à des informations fournies par le service français de contre-espionnage, la DST (*Le Monde* daté 27-28 avril). Face au juge Valat, M. Prouteau s'est refusé à confirmer cette version. En témoigne cet extrait :

Christian Prouteau. – *Je connais les conditions qui ont conduit à la mise sur écoutes d'Edwy Plenel. Ce ne sont pas exactement celles exposées par Gilles Ménage. Je regrette que le nom du chef de l'Etat ait été cité par Gilles Ménage* (...). *Je connais le service qui a exploité cette écoute. Je ne peux pas vous donner ces renseignements car ils sont couverts par le secret-défense.*

Le juge. – *Quand vous parlez du service qui a "exploité" l'écoute, vous voulez sans doute dire : "qui a demandé et exploité l'écoute" ? »*

Christian Prouteau. – *Non, car ce n'est pas aussi simple que cela, mais je ne vous en dirai pas plus ; je pense même que je vous en ai déjà trop dit. »*

Interrogé vendredi, M. Ménage a pour sa part maintenu ses allégations sur l'origine de l'écoute ordonnée sur notre collaborateur, accusant *Le Monde* d'avoir fait de ses déclarations précédentes *« une lecture très partielle, voire partiale »*, critiquant les appréciations portées par l'ancien directeur de la DST, Yves Bonnet, et affirmant *que la mise sur écoutes d'Edwy* Plenel *« ne peut pas être liée à l'affaire des Irlandais de Vincennes »*. L'ancien directeur du cabinet de M. Mitterrand avait en tout cas admis, le 25 avril, devant le juge, que la surveillance de la ligne téléphonique personnelle du journaliste avait été prolongée, le 9 octobre 1985, *en raison de ses enquêtes sur* le sabotage du *Rainbow-Warrior*, le navire de Greenpeace, par les services secrets français. Au cours de ce nouvel interrogatoire, il a reconnu que les écoutes ayant visé notre collaborateur *« ont été un des éléments* (...) *utilisés pour faire des notes* (...) *sur l'affaire Greenpeace »* au secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, ou au président de la République lui-même.

M. Ménage affirme toutefois ne pas connaître la raison des écoutes effectuées sur la ligne d'un autre journaliste du *Monde*, Georges Marion. *« J'ai pensé que c'est parce qu'il travaillait avec Edwy Plenel »*, a commenté M. Ménage, sans parvenir à expliquer pourquoi, si le motif du *« branchement »* dont fut victime Edwy Plenel était bien lié à une affaire d'espionnage soviétique, le simple fait d'avoir été en contact avec lui aurait suffi à faire écouter Georges Marion, alors que celui-ci, au moment des écoutes, travaillait encore au *Canard enchaîné* et n'avait pas enquêté sur cette affaire. Il est avéré, en revanche, que les deux journalistes *ont coopéré dans leurs investigations* sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, dans laquelle la cellule de l'Elysée était gravement mise en cause. Or, la mise sous surveillance de Georges Marion remonte, d'après le fichier « Hermès », au mois de janvier 1986 – soit au moment où se déroulait, selon le terme employé par M. Ménage lui-même, l'un des *« temps forts dans la presse, et particulièrement dans* Le Monde », de l'affaire des Irlandais de Vincennes...

C'est également l'affaire Greenpeace qu'a évoquée Gilles Ménage pour justifier les *« interceptions »* pratiquées par le GIC sur les lignes de deux autres journalistes : Alexis Liebaert, de *L'Evénement du jeudi*, *« qui aurait écrit un article vecteur de fuites »*, et l'Australienne Helen Fraser, *« considérée*, dit-il, *comme un agent d'influence des services australiens ou néo-zélandais »*. *« Ça faisait partie des activités normales de la cellule »*, a-t-il déclaré à propos de cette dernière, indiquant que *« la décision* [avait] *donc été prise par Christian Prouteau »*, mais que le chef de la cellule lui en avait *« parlé »*. *« Il devait s'agir de déterminer quelles étaient ses intentions quant à la gestion médiatique de l'affaire Greenpeace. »*

> A nouveau interrogé, M. Ménage a reconnu que les écoutes ayant visé notre collaborateur « ont été un des éléments utilisés pour faire des notes sur l'affaire Greenpeace »

M. Ménage invoque encore l'affaire Greenpeace à propos des écoutes pratiquées par la cellule sur l'ancien mercenaire Gilbert Le Cavelier ou encore sur un ancien conseiller de Charles Pasqua, Joël Galipapa. Sans se souvenir si M. Prouteau lui avait révélé l'objet de l'écoute de ce dernier, Gilles Ménage a suggéré *« plusieurs préoccupations de la cellule* [à son propos], *qui tournaient autour de* [Paul] *Barril, Greenpeace et l'extrême droite »*. *« Christian Prouteau*, a-t-il précisé, *m'a rendu compte de l'écoute de Galipapa quand elle a fait apparaître les contacts politiques Le Pen-Pasqua, car les écoutes politiques n'étaient pas de la vocation de la cellule... »*

Assurant par ailleurs n'avoir *« pas eu besoin de demander »* que l'inspecteur des renseignements généraux Gilles Kaehlin – un temps détaché à l'Elysée auprès de François de Grossouvre – soit écouté, puisqu'il constituait déjà *« une préoccupation constante »* de la hiérarchie policière de 1982 à 1990, l'ancien directeur du cabinet présidentiel a revendiqué la décision de faire poser plusieurs *« interceptions »* dans des cas où la sécurité du chef de l'Etat était, selon lui, directement en cause. Il a notamment fait référence à *« une famille qui était dans l'entourage immédiat du président de la République »* et dont *« le comportement »* pouvait lui *« porter préjudice »*. Ordonnées après avoir consulté Jean-Louis Bianco et André Rousselet, *alors directeur du* cabinet de M. Mitterrand, les écoutes avaient permis, assure-t-il à propos de ce dernier cas, de montrer que *« l'attitude de ces personnes était effectivement préoccupante »*, de sorte que le chef de l'Etat en avait *« tiré les conséquences »*.

Hormis ces dossiers très spéciaux, M. Ménage assure n'avoir vu que rarement le contenu des *« productions »* venues du GIC. *« Quelquefois, des chefs de service*, a-t-il dit au juge, *me montraient des productions pour illustrer ce qu'ils avaient à me dire ; mais, d'une façon générale, je ne recevais pas de façon systématique les productions venant de la défense ou de l'intérieur. »* Les déclarations de Christian Prouteau, mercredi, ont toutefois partiellement contredit cette présentation.

La cellule, affirmait ce dernier, recevait, *« en l'absence de Gilles Ménage, et uniquement en son absence »*, des *« notes faites à partir d'écoutes »*. Dans l'un des registres découverts parmi les archives de Christian Prouteau, le juge Valat a relevé la présence d'une note adressée, le 28 décembre 1983, à Jean-Louis Bianco par l'un des membres de la cellule, Jean-Louis Esquivié, et dans laquelle celui-ci estimait qu'en l'absence de M. Ménage *« les notes extraites des productions quotidiennes du ministère de l'intérieur* [méritaient] *d'être portées à* [sa] *connaissance... »*.

Hervé Gattegno

Les avocats du « Monde » dénoncent l'utilisation de l'affaire Farewell

Mes CHRISTINE COURRÉGÉ ET MICHEL LAVAL, avocats d'Edwy Plenel et de sa compagne, Nicole Lapierre, ont remis un mémoire, vendredi 2 mai, au juge Jean-Paul Valat, dans lequel ils le saisissent d'une demande d'actes d'instructions. Les avocats estiment en effet que Gilles Ménage *« a menti »* en affirmant, vendredi 25 avril, sur procès-verbal, qu'Edwy Plenel avait été placé sur écoutes à la suite de la publication dans *Le Monde*, en 1985, d'une enquête sur les services d'espionnage soviétique. *« Il apparaît à l'évidence que* (...) *Gilles Ménage a décidé de s'employer désormais à perturber la manifestation de la vérité*, notent les deux avocats, *par des "révélations" qui ne correspondent à aucune réalité et dont la seule logique est de tenter de donner une apparence de légitimité aux écoutes dont Edwy Plenel a fait l'objet. »*

Gilles Ménage avait déclaré au juge Valat qu'Edwy Plenel avait été placé sur écoutes par la cellule antiterroriste de l'Elysée après la publication sous sa signature de deux articles, datés 30 mars et 2 avril 1985, révélant le fonctionnement d'un réseau d'espionnage soviétique et le contenu d'un document prétendument rédigé en 1983 par la commission pour l'industrie militaire soviétique. Cette affaire d'espionnage, par la suite dénommée Farewell – du nom de la « taupe » soviétique à l'origine des informations des services secrets français – avait débouché, en avril 1983, sur l'expulsion sans précédent de quarante-sept diplomates soviétiques. D'après M. Ménage, François Mitterrand lui-même aurait demandé la mise sur écoutes d'Edwy Plenel, car il aurait *« considéré que les révélations intempestives du* Monde *étaient de nature à nuire aux relations diplomatiques de la France avec l'URSS »* (*Le Monde* daté 27-28 avril).

RECONSTITUTION A POSTERIORI

Pour Mes Courrégé et Laval, au contraire, *« l'utilisation* [de l'affaire Farewell] *participe en réalité d'une reconstitution* a posteriori *qui vise à dissimuler les raisons réelles de la mise sur écoutes de M. Plenel, – l'ensemble de son activité professionnelle de journaliste »*. Rappelant qu'entre avril 1985 et mars 1986 le journaliste du *Monde* a été écouté 695 fois, ils notent que *« la lecture des transcriptions des écoutes qui figurent au dossier (...) révèle qu'aucune d'entre elles ne porte sur l'affaire Farewell »*, mais bien sur les *« affaires dites des Irlandais de Vincennes et Greenpeace »*. Pour les avocats, il ne fait aucun doute que l'enquête menée par Edwy Plenel sur l'affaire des Irlandais de Vincennes *« ne pouvait que provoquer l'inquiétude des membres de la cellule, qui savaient qu'ils risquaient d'être mis en cause par ses investigations »*.

Surtout, Mes Courrégé et Laval rappellent au juge que le 29 mars 1985, jour où notre collaborateur publiait son premier article sur le fonctionnement des services d'espionnage soviétiques, TF 1 diffusait les mêmes informations dans son journal de 13 heures. L'auteur du sujet, Jean-Pierre Berthet, avait à l'époque bénéficié des mêmes informations que le journal *Le Monde*. Celles-ci avaient été fournies par l'ancien directeur de la DST, Yves Bonnet – également « source » d'Edwy Plenel – à Alain Denvers, alors directeur de l'information de la chaîne télévisée.

Le 4 avril, les deux journalistes livraient l'exhaustivité de leurs informations dans un reportage diffusé dans le cadre de l'émission « Infovision ». *« Ni Alain Denvers ni Jean-Pierre Berthet n'ont cependant été placés sur écoutes à la suite de la diffusion par TF 1 du reportage consacré à l'affaire Farewell*, notent les avocats, *alors que l'équipe de TF 1 s'était rendue dans les locaux de la DST, qu'elle avait été autorisée à filmer les lieux, et que le reportage avait divulgué les mêmes documents que ceux publiés au même moment dans le journal* Le Monde. »

Après vérification, Alain Denvers n'a pas été personnellement écouté par la cellule antiterroriste de l'Elysée. Son nom figure sur la liste des personnes ayant contacté Jean-Edern Hallier, cible privilégiée de la cellule. Mes Courrégé et Laval estiment donc que, si les journalistes de TF 1 ont échappé aux écoutes diligentées par la cellule de l'Elysée, l'argumentation de Gilles Ménage ne tient pas. Affirmant que *« les circonstances dans lesquelles intervenait la réalisation »* de l'enquête d'Edwy Plenel *« étaient connues des autorités gouvernementales »*, ils estiment que les préoccupations affichées par Gilles Ménage, liées, selon ses termes, *« à la protection »* et *« à la défense des intérêts légitimes de l'Etat »*, *« ne pouvaient justifier la mise sur écoutes de M. Plenel à propos d'une enquête où, à l'évidence, de tels intérêts n'étaient pas concernés »*. Ils en concluent que *« Gilles Ménage a menti »* et demandent au juge Valat de procéder aux auditions d'Yves Bonnet, Alain Denvers et Jean-Pierre Berthet, ainsi qu'à une confrontation entre Gilles Ménage et Edwy Plenel.

Cécile Prieur

Le témoignage d'Alain Denvers

Contacté par *Le Monde*, vendredi 2 mai, Alain Denvers, aujourd'hui directeur d'une agence de production, ne contredit pas les faits exposés par Mes Courrégé et Laval. Il avait décidé de livrer ses informations plus tôt que prévu, le jour de la sortie du *Monde*. Cette précipitation aurait provoqué, selon lui, la *« colère des Soviétiques et des autorités françaises »*. L'épisode aurait été clos, sans la publication du livre de Jean Guisnel et Bernard Violet *Services secrets, le pouvoir et les services de renseignement sous François Mitterrand* (La Découverte, 1988), qui dévoile que le document soviétique livré par la DST ne datait pas de 1983 mais de 1980.

Les journalistes de l'époque auraient donc été l'objet d'une manipulation destinée à protéger Farewell, alors démasqué par les Soviétiques. Si Alain Denvers reconnaît s'être fait « rouler dans la farine », il estime que « l'affaire était suffisamment sensible pour qu'Yves Bonnet monte une manipulation de cette ampleur ». « J'imagine que si Edwy Plenel avait été écouté à l'époque, nous aurions dû l'être aussi. »

Les écarts sentimentaux de Jean-Marc Deperrois, accusé dans le drame de la Josacine empoisonnée

ROUEN
de notre envoyé spécial

Comme un cadre quadragénaire dynamique, Jean-Marc Deperrois est entré dans le box des accusés, un volumineux dossier sous le bras. Costume vert, cravate sombre, sa mise est impeccable.



PROCÈS

L'imposant procès – trois semaines de débats, quatre-vingts témoins – de celui que l'accusation considère comme le responsable de la mort, en juin 1994, de la petite Emilie Tanay par absorption de Josacine empoisonnée commence (*Le Monde* du 3 mai).

L'accusé, qui clame son innocence depuis trois ans, a l'air détendu. Mais pour parler de lui, à la barre, face à ses juges, il dit *« psychologiquement préférer »* répondre aux questions du président plutôt que de se lancer dans un *« discours spontané »*. L'examen de sa personnalité est son premier atout. Fils de commerçants, seul garçon d'une famille de trois enfants, Jean-Marc Deperrois, quarante-six ans, cumule les témoignages louant ses qualités. *« Courageux et travailleur »* pour un oncle, *« jovial et ouvert »* pour sa sœur aînée, *« dévoué »*, *« gentil »*, *« serviable »* pour ses voisins de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), bourgade de 3 000 habitants, près de Bolbec, dont il est l'*« enfant du pays »* et où il était le deuxième adjoint au maire, chargé des finances, de l'urbanisme et des sports.

Défile alors la carrière ascensionnelle d'un technicien supérieur du bâtiment qui voulut *« se faire »* tout seul en créant, en 1987, sa propre entreprise spécialisée dans la thermographie par infrarouge, Imagerie thermique industrielle (ITI). Les bureaux d'ITI jouxtent la mairie de Gruchet. A la réussite professionnelle et financière, le chef d'entreprise allie son engagement dans la vie municipale. Il se donne pour sa commune. Des procès-verbaux en témoignent. Il insiste sur ce point à la barre. Certains, au village, y verraient la marque d'un homme peut-être un peu trop imbu de lui.

LIAISON EXTRACONJUGALE

Mais l'image du cadre battant et dynamique s'effrite quand le président Jean Reynaud aborde le terrain affectif. *Marié depuis* 1974, père de deux garçons, Jean-Marc Deperrois sous-estime l'impact de ses engagements professionnels et sociaux sur sa vie familiale et conjugale, qui s'étiole dix-sept ou dix-huit ans plus tard. Il conteste cependant que son mariage ait été *« conflictuel »*. Le président lit des lettres, entre dans l'intimité de l'élu - chef d'entreprise, qui trouvera, sur le chemin de ses engagements, Sylvie Tocqueville, secrétaire de mairie, tout d'abord âme sœur, puis maîtresse, l'espace d'une nuit, en mars 1994.

Sur les questions touchant aux aspects sentimentaux, l'accusé perd de son assurance. Il sait que le mobile avancé par l'accusation réside dans cette liaison extraconjugale. Il aurait voulu empoisonner Jean-Michel Tocqueville, le mari de Sylvie, pour refaire sa vie avec elle, et, par méprise, aurait versé du cyanure dans un flacon destiné à la petite Emilie, qu'hébergeaient, un soir de fête, les époux Tocqueville. Alors, il vient s'accrocher à la chronologie des faits, à sa vérité. Sa relation avec Sylvie Tocqueville, explique-t-il, était *« en voie d'extinction »* après l'aventure de mars. Il est donc absurde de penser qu'il voulait tuer son mari en juin. D'ailleurs, ajoute-t-il, début avril, il a même demandé à plusieurs reprises à sa femme, qui l'avait quitté, de revenir au foyer conjugal. Ce qu'elle fit à la mi-avril. C'est la preuve, selon lui, qu'il voulait tirer un trait sur son aventure extraconjugale.

Puis la voix s'étrangle. Le président Reynaud vient d'interroger l'accusé sur sa détention provisoire. *« Ça a gâché une vie... Je suis marqué... La prison, ça bousille un homme. »* Sur le banc des parties civiles, où se tiennent les parents de la petite Emilie, flotte un vent d'incompréhension. Jean-Marc Deperrois a évoqué ses onze demandes de mise en liberté en trois ans, toutes rejetées – *« malgré l'absence de preuve matérielle »* – par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen, *« qui n'a même pas accepté que les débats soient publics »*.

Auparavant, solennel, Me Charles Libman, son défenseur, a déjà marqué son indignation en lisant des motivations de maintien en détention pour le moins étranges. Les magistrats ont écrit que *« l'émotion qui subsiste ne* [pouvait] *qu'être ravivée par une remise en liberté prématurée de celui que, nonobstant la présomption d'innocence, une partie importante de la presse et de l'opinion publique considèrent depuis sa mise en examen comme le responsable du drame, et qui, en tout cas, reste à ce jour le seul suspect »*. Oubliant, semble-t-il, que, contrairement à la justice, l'opinion publique n'instruit pas, ne juge pas, mais, le plus souvent, exécute.

Jean-Michel Dumay

DISPARITIONS

Jacques Durand

« Le Henry Ford de la verrerie »

JACQUES DURAND, fondateur de la Verrerie cristallerie d'Arques (VCA), est décédé, dans la nuit du 29 avril, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Selon le directeur général de l'entreprise, Paul Fontaine, il *« s'est éteint paisiblement dans la nuit »*, ayant encore travaillé dans son bureau dans la journée de mardi.

Installée à Arques, près de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, la Cristallerie est devenue en moins d'un demi-siècle la première firme mondiale de fabrication de verres de table et de cristal, avec un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de francs sous des marques renommées comme Cristal d'Arques, Luminarc ou Arcopal. Plus des trois quarts des ventes sont effectuées hors des frontières.

Autre performance, l'entreprise audomaroise, l'un des premiers employeurs de la région, possède un goût prononcé pour la discrétion afin de se préserver contre la concurrence. Rien ne filtre sur les résultats de la société ou sur la famille qui la contrôle. Ce silence était imposé par le fondateur, Jacques Durand, un petit homme au visage rond et aux cheveux blancs, fuyant les invitations et qui a préféré consacrer sa vie à ses usines, où il fut omniprésent et omnipotent pendant soixante-dix ans.

Né le 30 août 1906 à Arques, titulaire d'un bac littéraire obtenu au lycée Alexandre-Ribot de Saint-Omer, Jacques Durand rejoignait dès 1927 son père, maître-verrier. Il décidait alors de transformer l'entreprise fondée au début du siècle en une véritable industrie. Son génie fut d'inventer la fabrication automatisée des verres de table et de l'adapter par la suite au cristal. Grâce au plan Marshall, il introduisait dès 1948 des machines américaines de mécanisation du gobelet.

PATRIARCHE VIGILANT

L'entreprise, qui comptait 300 personnes en 1927, en emploie désormais plus de 11 000 dans la région de Saint-Omer et 13 000 en intégrant ses implantations aux Etats-Unis et en Espagne. Et pourtant, malgré son développement, la Verrerie cristallerie d'Arques demeure une firme familiale et tient à conserver son statut de SARL propre aux petites et moyennes entreprises, pour se préserver de toute tentative de rachat.

Bien que le patriarche ait cédé depuis près de vingt ans la direction quotidienne du groupe à ses enfants (trois filles, deux garçons), à ses gendres et petits-enfants, il en restait toujours le gérant, poste qu'il occupait depuis 1935. Il continuait de tout surveiller jusqu'aux aménagements extérieurs. Qualifié d'*« Henry Ford de la verrerie »*, *« Monsieur Jacques »* a souvent été accusé de paternalisme. L'entreprise n'a pas connu de grève depuis soixante ans. Le dernier conflit remonte à 1936.

Dominique Gallois

Paolo Freire

Un grand pédagogue brésilien pionnier de la lutte contre l'analphabétisme

MONDIALEMENT réputé pour ses travaux sur l'alphabétisation des adultes, le professeur Paolo Freire est décédé, vendredi 2 mai, à l'hôpital Albert-Einstein à Sao Paulo, des suites d'une crise cardiaque. Il avait soixante-seize ans.

Né le 19 septembre 1921 à Recife, la capitale de l'Etat de Pernambouc, dans le nord-est du Brésil, Paolo Freire subit dès sa plus tendre enfance les contrecoups de la crise de 1929 : ruinée, sa famille est contrainte de quitter la métropole de l'industrie sucrière pour s'établir, en 1932, dans la petite ville voisine de Jaboatao. Il connaît la faim. Cette douloureuse expérience est à la source de son engagement postérieur en tant que *« compagnon des communistes »*. En 1947, alors qu'il vient de terminer ses études de droit à l'université de Recife, le Sesi, vitrine des œuvres sociales du patronat brésilien, l'embauche comme éducateur pour participer à un programme d'alphabétisation de travailleurs en usine. C'est dans ce milieu que Paolo Freire découvre sa vocation de pédagogue et commence à poser les jalons d'une méthodologie en rupture totale avec les principes d'enseignement traditionnel.

A l'invitation du gouvernement de l'Etat du Rio Grande do Norte, l'un des plus pauvres du pays, il relève un défi qui fera sa notoriété nationale puis internationale : en moins de deux mois, il parvient à alphabétiser, en 1961, près de trois cents adultes, habitants du bourg misérable d'Angicos, dans le Sertao semi-aride. Partant du principe qu'*« il n'existe pas de textes sans contexte »*, Paolo Freire a fait, en l'occurrence, table rase des pédagogies conventionnelles pour s'appuyer sur ce qu'il appelle des *« mots générateurs »*, capables de suggérer des situations vécues au quotidien par l'ensemble des membres du groupe. C'est à partir de ce tronc commun que sont étudiés les mécanismes du langage et le découpage des mots-clés en syllabes.

Le succès spectaculaire de cette expérience pionnière renforce sa conviction que *« l'analphabétisme équivaut à une castration que la société organisée impose à la classe ouvrière »*. En 1963, le président Joao Goulart, que l'armée soupçonne de vouloir implanter une *« République syndicaliste »* au Brésil, lance un Plan national d'alphabétisation, dont la *« méthode Freire »* est la pierre angulaire. Le putsch militaire de mars 1964 y mettra brutalement fin. A l'époque, il convient de le souligner, les analphabètes n'avaient pas le droit de vote.

Privé de ses droits civiques pour *« activités subversives »*, Paolo Freire s'exile au Chili, puis aux Etats-Unis et en Suisse. Entre-temps, en 1970, il publie *La Pédagogie de l'opprimé*, œuvre majeure parmi ses vingt-cinq livres traduits en trente-cinq langues. Rentré d'exil en 1979, il enseignait dernièrement la pédagogie à l'université catholique de Sao Paulo. *« Chrétien de gauche »*, ainsi qu'il se définissait, il avait précédemment accepté le poste de secrétaire à l'éducation que lui avait proposé Luiza Erundina, maire de Sao Paulo de 1989 à 1992 et figure éminente du Parti des travailleurs (PT, gauche). Brillant théoricien, Paolo Freire n'avait manifestement pas le profil de gestionnaire patient requis par ses fonctions. En 1989, il stupéfiera quelque cinq mille instituteurs venus l'écouter à l'occasion de sa prise de fonction en déclarant qu'il *« n'avait pas envie de parler »*. Il démissionna deux ans plus tard sans faire d'éclat. Selon les dernières statistiques officielles, le Brésil comptait, en 1994, 31 % d'analphabètes parmi sa population âgée de plus de quarante ans.

Jean-Jacques Sévilla

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 30 avril sont publiés :

● **Anciens combattants** : un décret portant création de la médaille d'Afrique du Nord.

● **Prestation dépendance** : un décret relatif aux conditions et aux modalités d'attribution de la prestation spécifique dépendance instituée par la loi du 24 janvier 1997. L'âge à partir duquel est ouvert le droit à cette prestation est fixé à 60 ans ; un décret portant application de certaines dispositions de la loi du 24 janvier 1997, tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance ; un arrêté relatif aux conditions et aux modalités d'attribution de la prestation spécifique dépendance ; un arrêté fixant le guide d'évaluation de la personne âgée dépendante.

● **Morvan** : un décret portant classement du parc naturel régional du Morvan (Bourgogne).

● **Ecoutes** : un avis de mise en vente à la Documentation française du rapport d'activité 1996 de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (127 pages, 130 F).

● **Elections** : un avis de mise en vente à la Documentation française d'un *Mémento à l'usage des mandataires financiers et des associations de financement électoral* publié par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (84 pages, 80 F).

Au *Journal officiel* daté jeudi 1er-vendredi 2 mai est publié :

● **Air** : un décret relatif au Conseil national de l'air, créé auprès du ministre de l'environnement, pouvant être saisi pour avis des questions relatives à la lutte contre la pollution de l'air et à l'amélioration de la qualité de l'air, et pouvant être consulté sur les projets de textes législatifs et réglementaires.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Charles
et
Marie-Claire LOMBARD

sont heureux d'annoncer la naissance, *le 28 avril 1997, de leur petit-fils,*

Alexandre,

au foyer de

Anne-Laure

et de

Pierre-Aloïs

Les Saules,
01300 Saint-Benoît.

Murielle BRUNET
et
Christophe DUMAZ
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien, Mayeul,

le 30 avril 1997.

75012 Paris.
E-mail : Christophe.Dumaz@cnes.fr.

– Chère petite

Mathilde,

tant attendue, tu es arrivée le 30 avril, *pour notre plus grand bonheur.*

Anniversaires de naissance

« On ne badine pas avec l'amour. »
Musset.

Joyeux anniversaire,

Richard.

L. H.

Décès

– Mme Waltrand Deforge-Klecha
et ses enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves DEFORGE,

survenu le 27 avril 1997, à Honfleur (Calvados).

Ses obsèques ont eu lieu le 2 mai, à Honfleur, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Marc Drai,
M. et Mme Claude Chemla,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Joseph DRAI,
née Germaine ABITBOL,

survenu le 1er mai 1997.

L'inhumation aura lieu ce lundi 5 mai, à 9 h 30, au cimetière de Pantin.

« L'Eternel est mon berger. »
Ps. 23.

De la part des familles Abitbol, Drai, Chemla, Morley, Bennett.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il s'est éteint en sa soixante-quinzième année, et déjà il nous manque.

Ses amis,
Ses proches
l'appelaient

Si Mahmoud.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Abdelhamid BENAYED,

survenu à Créteil, le 30 avril 1997.

Qu'il repose en paix en cette terre de France qu'il a tant aimée.

Nous ne l'oublierons jamais.

– L'association littéraire *Le Forum des Poètes*,
Et la revue *Les Saisons du Poème*,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur vice-président et éminent collaborateur,

Serge BRINDEAU,
professeur de philosophie, poète,
historien et critique littéraire,

survenu le dimanche 27 avril 1997, en son domicile parisien.

Elles s'associent à la douleur de la famille.

Forum des Poètes,
64, boulevard John-F.-Kennedy,
94000 Créteil.

– M. et Mme Bertrand Foucart,
M. Eric Foucart,
M. Thierry Foucart,
M. et Mme Pierre Erioux,
ses enfants,

Sa famille,
Et ses amis,

ont la tristesse de vous informer du décès de

M. Henri FOUCART,
conseil juridique honoraire,

survenu le 1er mai 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Suivant ses volontés, ses obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

1, rue Bernard-Palissy,
86000 Poitiers.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère

Roger GAUTHERET,

survenu le 28 avril 1997.

Premier savant à avoir réalisé la culture *in vitro* de tissus végétaux sur un milieu nutritif de synthèse, il a fondé une école qui a essaimé des chercheurs dans le monde entier.

Ses travaux sur le désherbage des céréales, sur l'amélioration des plantes aromatiques par culture *in vitro* ont eu des conséquences économiques importantes.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Jeannine et Pierre Rucheton,
leurs enfants et petits-enfants,
Françoise Decauville
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Renée HAMON-CORBINEAU,

survenu, le 1er mai 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église de Pornic (Loire-Atlantique),* lundi 5 mai, à 16 heures, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Saint-Hilaire. Saint-Mesmin (Loiret).

Yves, Bernadette, Jean, Ghislaine,
et Thérèse Krall,
Marie-France, Philippe
et Claude Rouault,
font part du décès de leur père,

Noël van HILLE,

survenu le 1er mai 1997.

– Epinal. Sélestat.

Isabelle et Trond Flaten,
Vigdis, Solveig, Vanessa,

Catherine et Jean Sigwalt,
Elsa et Mathieu,

ont la tristesse d'annoncer que, victime d'une longue dépression,

Marie-Thérèse NEUMEISTER,
née GRANGE,

a mis fin à ses jours, le 27 avril.

Le *culte aura lieu le mardi 6 mai,* à 14 h 30, en l'église Saint-Guillaume, à Strasbourg.

– Marie-Louise Prat-Inizan,
Gaby et Jeanne Prat,
Georges et Maryvonne Prat,
ses enfants,

Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Roger PRAT,
instituteur en retraite,
ancien député PSU,
ancien conseiller général
du Finistère,
ancien maire adjoint de Morlaix,

survenu, le 30 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'incinération aura lieu au crématorium de Carhaix, le lundi 5 mai, à 15 h 30.

Selon son souhait, ni fleurs ni couronnes.

7, rue J.-R.-Morvan,
29660 Carantec.
61, rue de la Santé,
75013 Paris.
4, rue Utrillo,
29900 Concarneau.
39, rue Poliveau,
75005 Paris.

Philippe RICHARD

nous a quittés le 1er mai 1997.

Son épouse,
Sa famille,
Et ses amis,
se réuniront pour assister à la levée du corps *qui aura lieu le mercredi 7 mai, à* 13 h 30, au funérarium de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de La Grange-aux-Belles, Paris-10e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, cité du Labyrinthe,
75020 Paris.

Remerciements

– Philippe Biot
remercie ceux qui, au Ghana et en France, ont donné aide et affection à l'occasion du décès accidentel récent de

Jeanne,

à Accra (Ghana).

84480 Buoux.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-neuf ans, dans des circonstances toujours non élucidées, était *assassiné*

Henri CURIEL.

Ses amis,
Ses camarades,

continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire et de son combat en faveur des peuples du tiers-monde et pour la paix. Ils se recueilleront sur sa tombe, *le 4 mai 1997*, à 11 heures.

– Meudon.

Il y a dix ans déjà,

Didier FINK

nous quittait.

Nous pensons tous à lui.

– Il y a un an, le 3 mai 1996,

Gwendoline

nous quittait.

En union avec sa sœur, une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée.

– Il y a un an,

Jean NODOT

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée leur est demandée en union avec la messe qui sera célébrée le mardi 13 mai 1997, à 19 heures, en la chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Services religieux

YOM HASHOA

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA COMMÉMORATION
DE L'HOLOCAUSTE

Lecture ininterrompue des noms des déportés Juifs de France, place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver (métro Bir-Hakeim)

du samedi 3 mai à 22 heures
au dimanche 4 mai à 18 heures

Clôturée par un office solennel, le dimanche 4 mai, à 18 h 30, dans la synagogue du **Mouvement Juif Libéral de France**, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
Dieu en débat
Trois mercredis de suite, à 20 h 30 :
– Le 7 mai : « Dieu et la philosophie », avec Pierre Magnard, professeur, et Alain Houziaux, pasteur ;
– Le 14 mai : « Dieu et la science », avec Jean-Marie Pelt, professeur, et J.-C. Deroche, pasteur ;
– *Le 21 mai : « Dieu et l'art »,* avec Didier Decoin, écrivain, et Laurent Gagnebin, pasteur.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Entrée libre, libre participation aux frais.

Expositions

– Le vernissage de l'exposition « Deux Selva » (Joseph de Selva, Mosca de Selva) aura lieu Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine, Paris-6e, le 5 mai 1997, de 18 heures à 20 h 30. Exposition du 5 mai au 12 mai, 11 heures-13 heures, 14 h 30-19 heures, sauf dimanche et lundi, *parking : 27, rue Mazarine. Tél. :* 01-43-26-54-48.

– Dans le cadre des expositions de peintures et de sculptures organisées depuis novembre 1996, au **Train bleu**, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris,

Relais des Arts a le plaisir de vous présenter les œuvres de trois artistes de *grand talent.*

Monique JOURNOD,
Alain BONNEFOIT,
Milcko STACK.

Exposition permanente du 16 mai au 30 *juin* 1997, *de* 9 heures à 23 heures, tous les jours.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

HORIZONS

PORTRAIT


PHOTO LÊ-ANH

EA SOLA est une scandaleuse. Malgré elle. Elle oblige le Vietnam, son pays natal, à se confronter à son passé. Tout y passe. La guerre d'Indochine, *la guerre* du Vietnam, les boat people – elle déteste cette appellation –, la victoire des communistes. Les Vietnamiens, tout entiers absorbés par la conquête économique et la chasse aux dollars, ne sont pas tous prêts, loin s'en faut, à affronter *l'œuvre de cette jeune artiste* autodidacte, acharnée, au risque de sa santé, à mettre en scène l'histoire de son peuple. De quel droit parle-t-elle si fort, cette fille aux longues nattes, née d'un père vietcong et d'une mère française, d'origine polonaise ?

Les « pistes » vietnamiennes d'Ea Sola

Née d'un père vietcong et d'une mère française, la jeune artiste s'acharne à mettre en scène l'histoire de sa patrie avec ses morts, le labeur des femmes dans les rizières, leur participation aux guerres. Un travail parfois décrié dans un pays en quête d'une nouvelle identité

Elevée dans les souterrains de la résistance, marquée à jamais par la liberté de sa vie dans les hauts plateaux, Ea Sola n'a jamais supporté, ni admis, les raisons qui ont poussé son père, combattant auprès des Nord-Vietnamiens, à l'« exiler » de force en France, peu avant la *libération du pays*. A seize ans, c'est une révoltée, mais surtout une enfant meurtrie, qui *arrive dans un Paris qu'elle dé*teste d'avance. Sa parole d'artiste est pétrie de cette blessure. Elle qui était au cœur des événements est condamnée, en France, à se taire.

Qui la comprendrait ? Est-elle davantage comprise aujourd'hui au Vietnam ? Son travail ressemble à une marche forcée pour rattraper quinze ans de vie volée, *presque sacrifiée. Urgence de té*moigner. Non contente de briser la loi du silence, la jeune femme, pour laquelle l'entêtement est un destin, fonde sa création sur les formes traditionnelles des rituels, qui furent le plus souvent interdits, ou dénaturés en un folklore identitaire naïf, par le régime communiste. Ce n'est pas la provocation qui la pousse. Sa survie *est au bout de ce ré-enracinement* dans sa culture. Dans sa mémoire. Il y a de l'Antigone chez Ea Sola.

Au Vietnam, il existe dorénavant la « piste » Ea Sola. C'est pour la suivre qu'on est à Hô Chi Minh-Ville. *« J'ai appris depuis que je suis revenue au Vietnam, depuis sept ans déjà, à ne jamais plus sous-estimer mon adversaire, mais à le respecter pour mieux le défaire »*, déclare Ea Sola, de sa voix essoufflée, tandis qu'elle arrive au restaurant 13, presque à l'angle de Dong Khoi, ex-rue Catinat. En 1990, dès que son pays entrouvre *ses frontières*, munie d'une bourse de recherche Léonard de Vinci, elle se précipite au Vietnam. *Son projet : galoper sur* les terres de son enfance, filmer les chants et les danses dont les anciens sont encore les gardiens. Sa collecte l'entraîne dans le delta du *fleuve Rouge, au village de Thaï* Binh : là, elle s'initie au *hat cheo*, opéra paysan datant du XVI[e] siècle. Là, elle crée, avec des femmes âgées de cinquante à soixante-dix ans, ce qu'*elle* considère être sa première œuvre, *Sécheresse et pluie*, un cérémonial qui ne ressemble à rien de connu, sorte de requiem minimaliste, glacé, mise en deuil de sa douleur muselée, et malgré tout éclatante.

Présenté partout en Europe en 1995, cet opéra rencontre un succès d'autant plus surprenant que personne ne sait qui est cette beauté pâle, au cœur à vif. Personne ne connaît cette voix, au bord de l'expiration, disant son désespoir sans espoir d'être *comprise, mais le disant quand* même pour que l'on comprenne ce qu'elle mettait en scène de sa patrie : les morts, le labeur des femmes dans les rizières, leur participation aux guerres, et l'âme de la campagne vietnamienne, partout présente, jusque dans les villes. *Les Nord-Vietnamiens*, arrivant à Saïgon, n'ont-ils pas cultivé les trottoirs, espaces ur*bains qu'ils jugeaient capitalistes*, parce qu'inutilisés ?

VINGT ans ont passé... Au restaurant 13, assise à côté d'Ea Sola, une adolescente porte une minijupe, des bas noirs et des bottes, malgré la chaleur. Juste en face, en dépit de la nuit, des ouvriers montent des échafaudages. Les chantiers travaillent jour et nuit. *Ici*, les idées toutes faites se dissolvent. Difficile d'imaginer Dien Bien Phu, Khe Sanh, la barbichette d'Hô Chi Minh, le génial Giap ! Ici, la mé*moire est submergée par des mil*lions d'hommes, de femmes, d'amoureux, d'enfants à bicyclette, à scooter, à moto. Flot incessant, lent, désordonné. Boucan des pétrolettes. Pollution. Pas de casques, pas de code de la route. Des morts, évidemment.

Tout est jeune, très jeune, au Vietnam. La moitié des soixante-quinze millions d'habitants ont moins de quinze ans. La guerre est loin. Le Vietnam va vite. Veut être *une force économique* de l'Asie du Sud-Est. Qui a envie, dans cet élan tendu vers l'avenir, d'entendre la douleur du passé ? *Sécheresse et pluie*, montré en 1996 à Hanoï et à Saïgon, a provoqué un pays où la liberté d'expression est encore sous haute *surveillance. Le journal Tuôi Tre* titre : « Une bien triste peinture de l'homme vietnamien ». Le journaliste Duc Kôn s'y indigne : *« Comment est-ce possible que l'on fasse comme si de rien n'était, qu'on accepte que notre image soit à ce point souillée. (...) Sécheresse* et pluie *va continuer sa tournée à l'étranger : que va-t-on penser de nous ? Agir là-bas n'est pas à notre portée. Tandis qu'ici, au Vietnam, plus vite on arrêtera les représentations, plus vite s'arrêteront les blessures que cette pièce nous inflige. »* Dans *Thanh Niên*, le vice-ministre de la culture, Vo Hong Quang, intervient : *« Nous respectons ce qui est nouveau. Ce qui est nouveau n'est pas encore au point.* Sécheresse et pluie, *au plan des formalités est en règle. Le propos de la pièce ne nuit pas à la politique, il n'insulte pas non plus notre peuple. Il faut protéger ce travail. »*

Ea Sola porte le couteau dans les plaies. *« Ea a osé ce que tous nous aurions voulu faire. Maintenant, c'est trop tard. Elle sera pour toujours la pionnière. Celle qui a su se battre, provoquer un débat d'idées, et ouvrir une voie à la création contemporaine »*, explique l'écrivain Nguyên Quang Sang, *soixante-six ans*, grand amateur de femmes, mais aussi auteur d'un livre réputé, *Le Peigne d'ivoire*. La discussion a lieu dans le restaurant de Trinh Công Son, coqueluche de la chanson populaire. Autour de lui, des intellectuels et des artistes, et une escouade de mannequins, dont une Miss Vietnam aux yeux ronds, et une Miss Saïgon aux joues rebondies.

Qu'est-ce qu'on fête ? Les jeunes beautés *ont défilé* l'après-midi même pour offrir des bourses d'études à des enfants de paysans. Le promoteur de l'opération s'appelle Nguyên Công *Khê*, il est le directeur du journal de la jeunesse, *Thanh Niên*. Etudiant à Saïgon, il fut emprisonné à *Côn Dao*, dans l'île de Poulo Condor, pendant la guerre avec les Américains. Il a aujourd'hui cinquante ans. Tous les hommes de la soirée ont été mêlés à la libération de leur pays. Ils cultivent l'élégance de rire de tout. La dérision n'est pourtant pas, ce soir-là, le style du poète Nguyên Duy. Ses cheveux en épis retombent au ras de ses lunettes de myope. C'est lui qui écrit les livrets des œuvres d'Ea Sola. Nordiste, né à Thanh Hoa, les bombes des B 52 lui ont fait éclater les tympans. Il a trois enfants. Signe particulier : conduit pied au plancher une 2 CV sans âge. *« La génération de l'après-guerre n'a plus de repères. Quand on est en guerre, on a un seul objectif : la paix ! Mais ces guerres ont été trop longues. Ceux qui les ont faites sont maintenant vieux et fatigués. J'ai terminé cette guerre vidé. Ma passion pour la poésie m'a sauvé. Je ne pense plus en termes de doctrine ni de système, mais je sais que le peuple trouvera sa manière d'exister. Les partis montent et descendent ; le peuple dure. C'est pour lui que j'écris. Même les intellectuels ont l'âme paysanne. C'est cette âme-là qui est au cœur de ma poésie. »*

> « Ea a osé ce que nous aurions tous voulu faire. Elle sera pour toujours la pionnière. Celle qui a su se battre, provoquer un débat d'idées, et ouvrir une voie à la création contemporaine »

LA suite de *Sécheresse et pluie* a déjà un titre : *Il a été une fois*. La pièce parlera de la séparation. Un thème qui n'a pas fini de hanter Ea Sola. Au théâtre Varia, à Bruxelles, où on la rencontrait pour la première fois, elle nous parlait justement de son arrivée à Paris, quand, au bord de la rupture, elle s'infligeait des longues stations, immobile dans la rue, tenant dans les bras des pains de glace jusqu'à ce qu'ils fondent, s'accrochait par ses longs cheveux à des branches d'arbres... Les badauds lui lançaient des pièces. *Mais certains* lui parlèrent. Elle apprit ainsi que le danseur japonais Tanaka Min, grand exorciseur des pulsions de mort, donnait des cours à Paris. Ensuite, Félix Guattari la soutiendra de son amitié, et Gyorgy Ligeti encouragera sa passion de la musique. L'apprentissage continuera en Italie, avec les cours de théâtre de Grotowski.

« Après Hanoï et la création de Sécheresse et pluie, dit-elle, alors qu'elle répète *Il a été une fois* dans une salle conquise sur les gravats à l'Ecole des arts de la scène. *Je travaille maintenant à Saïgon avec seize adolescents que j'ai choisis dans le delta du Mékong. Issus de familles paysannes, ils apprennent le* tai tu, *chant traditionnel de la culture du Sud, qui servira de base à ma prochaine création. Il a fallu convaincre leurs familles, faire signer des papiers pour qu'elles autorisent la sortie en Europe, et également des décharges au cas où un danseur choisirait de ne pas rentrer. Des mois et des mois de démarches administratives et d'antichambre, dont on sort exsangue. »*

Nguyên Xuan Son parle peu. Il est un rescapé de la « moto extrême », ces courses suicidaires au cours desquelles les jeunes gens de l'après-guerre recherchent une mort qui serait la leur. Pas celle des pères et des grands-pères. Il doit son salut à la musique. Percussionniste, il est aussi l'assistant d'Ea Sola. Il observe les huit très jeunes filles et huit très jeunes garçons qui oscillent. La vibration de leurs voix paraît à elle seule mouvoir leurs corps. Polyphonies de timbres embués par l'humidité des rizières. Jamais les filles ne toucheront les garçons. *Il a été une fois* est une pièce inspirée d'une lé*gende sur la création* du monde, la séparation des éléments. Métaphore d'un Vietnam longtemps coupé en deux, des familles désunies, de la diaspora.

« La jeunesse n'a pas encore fait la démarche de connaître notre histoire, explique Ea Sola. *Vous voyez toutes ces jeunes filles : le plus dur à été de les convaincre de retirer leur maquillage, de couper leurs ongles trop longs. Ces adolescents disent que je les* « fait marcher dans la nuit ». *J'ai dû me battre pour qu'ils cessent de m'appeler* « Maître ». *J'ai obligé une fille qui avait peur de tout à me frapper. Quand elle y est arrivée, elle s'est détendue. Nettoyer l'espace dans lequel nous sommes, récurer les toilettes, monter chaque jour les seaux d'eau, a également contribué à souder le groupe. »*

L'oncle d'Ea Sola, Nguyên Dinh Long, assiste aux répétitions. C'est un ancien fonctionnaire du régime pro-américain de Diêm : *« Quand Ea m'a parlé de son projet, je lui ai dit :* « Il est possible que tu réussisses, ma nièce. Le monde entier cherche des vedettes, et toi tu arrives avec des *femmes âgées*, ceci n'est pas ordinaire. » *Cette petite fille-là possède une persévérance terrible ! Pour la première fois, le Sud découvrait la culture du Nord. Vous voulez vraiment savoir comment notre famille a accueilli le choix de mon frère de se battre aux côtés des Vietcongs ?* (silence prolongé). *Comme la mort du loup. Sans broncher. Notre mère, âgée de quatre-vingt-treize ans, vit à Saïgon. Elle possédait, sur les hauts plateaux, une plantation de thé et de café. Mon frère adorait la plantation. Il est resté là-bas, où il tient un café. »*, dit l'oncle Long, qui n'a rien oublié. *« Quand je vois l'histoire de notre peuple guerrier, je me demande parfois si nous autres, Vietnamiens, nous ne sommes pas des gens cruels ? »* Cette interrogation, Ea Sola nous en faisait déjà part, quand, un soir, au bord de la rivière Saïgon, on rencontrait des hommes en train d'entraîner des coqs au combat... Quelques jours plus tard, M[me] Thuy, directrice de l'Ecole nationale de danse de Hanoï, offrait un dîner de serpent, repas de fête s'il en est, puisque le reptile stimule l'ardeur des femmes et la virilité des hommes : au cours de la discusssion, la supposée cruauté vietnamienne revenait sur le tapis. Est-il cruel de manger du serpent ?

Le cobra gonfle son cou de colère. Le jeune serveur le saigne alors d'un geste preste, égoutte le sang, qu'il mélange à un alcool blanc – il convient de boire ce breuvage en guise d'apéritif. Il retire le cœur, minuscule. A celui qui mange du serpent pour la première fois revient l'honneur d'avaler le cœur cru, quand les ventricules battent encore. On mange tout du serpent. Avec la peau et les os pilés, on boit un alcool dans lequel a macéré un oiseau – on le voit qui flotte dans un grand flacon – dont les ailes ont la propriété de se reconstituer toutes seules quand elles se cassent. Autour de la table, le ton monte, les propos se font lestes.

D'instinct, Ea Sola *refuse* de manger du serpent.

Dominique Frétard

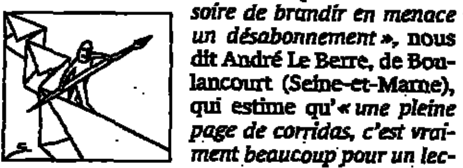
★ **Ea Sola sera au Théâtre de la Ville, à Paris, du 21 au 26 mai. Le 23 juin à Montpellier-Danse.**

LE COURRIER DES LECTEURS. *« Avec une page consacrée à la tauromachie dans* Le Monde *du 19 avril, vous venez de perdre un client »,* nous font savoir Bruno et Aline Duvert, de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Nos lecteurs ont dû redoubler de colère en constatant que *Le Monde* récidivait en publiant, le 23 avril, une deuxième page sur la corrida. Leur lettre donne le ton d'une partie du courrier reçu, dont nous publions ci-dessous quelques extraits. Ce que nous disent ces lecteurs, c'est que la façon dont nous avons présenté la Feria de Séville trahit l'idée qu'ils se font de notre journal.

La tauromachie, art ou barbarie

par Thomas Ferenczi

NOS ARTICLES sur la Feria de Séville (*Le Monde* des 19 et 23 avril) ont suscité une vague d'indignation. *« J'ai longtemps considéré* Le Monde *comme irremplaçable, mais là, franchement, j'hésite, même s'il est déplaisant et dérisoire de brandir en menace un désabonnement »,* nous dit André Le Berre, de Boulancourt (Seine-et-Marne), qui estime qu'*« une pleine page de corridas, c'est vraiment beaucoup pour un lecteur honnête homme ».* « Le Monde, ajoute notre correspondant, *n'est pas ici dans son esprit.* » Même remarque de la part de Madeleine Jaquier, de Cucuron (Vaucluse). *« J'envisage d'arrêter mon abonnement »,* nous indique-t-elle, avant d'ajouter : *« Cette exaltation d'une pratique aussi dégradante dans les pages du* Monde *est tellement en contradiction avec l'esprit du journal, qu'une réaction de votre part me semble indispensable. »* Bernard Joliet, de Paris, exprime son opposition à peu près dans les mêmes termes. *« Cet article qui fait tache est si différent de l'esprit général de votre quotidien que j'irais jusqu'à vous proposer de vous en excuser dans vos propres colonnes »,* nous écrit-il.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Nos lecteurs réprouvent la cruauté de la tauromachie. Virginie Vernay, de Saint-Etienne, juge *« honteux »* et *« inacceptable »* que *Le Monde* consacre *« de pleines pages dithyrambiques à cette barbarie des temps modernes qu'est la corrida ».* Quant à Jean-Claude Orsero, de Juvisy-sur-Orge (Essonne), il nous reproche de ne pas montrer *« ce qu'il y a de dégradant pour les uns de se livrer à ces atrocités et pour les autres d'éprouver une jouissance trouble au spectacle de la souffrance ».* Seule dissonance dans ce concert de protestations, une lettre de Pierre Lacampagne, de Mourens (Gironde), qui nous félicite *« d'entrouvrir une porte à la tauromachie, art profond »,* où, comme disait Hemingway, *« la beauté du spectacle dépend de l'honneur du combattant ».*

Cette controverse n'est pas nouvelle. Elle nourrit les passions les plus vives. Les adversaires de la corrida dénoncent, comme nos correspondants, l'horreur d'une pratique qui justifie la torture envers les animaux et leur mise à mort pour le seul plaisir des hommes. Les partisans de « l'art tauromachique » mettent l'accent sur la force d'un rituel qui nous offre, selon Michel Leiris, l'ultime chance de *« donner corps à un sacré »* et nous éclaire *« sur certaines parties obscures de nous-mêmes ».* Ces deux points de vue sont, à l'évidence, inconciliables.

La place accordée par *Le Monde* à la Feria de Séville était-elle contraire à « l'esprit » de notre journal ? Nous ne le pensons pas. Ce n'est pas la première fois que *Le Monde* s'intéresse à la corrida, mais il est vrai que la nouvelle maquette de notre journal et le style personnel de notre chroniqueur Francis Marmande, qui s'inscrit dans une riche tradition littéraire, donnent à nos articles sur la tauromachie un relief particulier. Nous avons publié, dans notre page Débats du 30 avril, l'opinion d'un opposant, l'écrivain Jean Bastaire. Toutefois, il ne nous paraît pas indispensable, chaque fois que nous rendons compte d'une corrida, de relancer le débat.

La course de taureaux est un spectacle. Celui-ci est condamné par nombre de nos lecteurs, pour des raisons parfaitement respectables. Mais il n'est pas interdit par la loi. Aussi nous semble-t-il légitime que *Le Monde* en rende compte, sous la plume d'un bon connaisseur, à l'intention de ceux qui l'apprécient ou qui, au moins, n'y sont pas hostiles.

LA TURQUIE HORS D'EUROPE

La Turquie est-elle un pays européen ? (*Le Monde* du 16 avril). Passons sur six siècles d'actes belliqueux et de guerres impérialistes en Asie Mineure, dans le Caucase, dans les Balkans, au Moyen-Orient, en Egypte, en Perse, dans le Maghreb, en mer Méditerranée, passons sur le sort des peuples indigènes d'Asie Mineure. Passons sur les massacres de grecs, arméniens, juifs, assyro-chaldéens du XIXe siècle. Passons sur les massacres d'un million et demi d'hommes, femmes, vieillards et enfants innocents de 1915, sur l'incendie de Smyrne et sur le « déplacement » de centaines de milliers de Grecs et d'Arméniens organisés par le « père de la Turquie moderne ». Passons sur la résolution du Parlement européen du 18 juin 1987 et sur son paragraphe 14, dans lequel les obstacles à l'adhésion de la Turquie sont qualifiés d'« incontournables ». Passons sur l'invasion scandaleuse et brutale de Chypre de 1974, baptisée Attila (!), *sur les 10 000 Grecs chypriotes* tués, sur la résolution du 27 mars 1996 dénonçant le massacre de 1 619 disparus (...). Passons sur le travail des enfants dénoncé par Amnesty International, sur la condition des détenus, sur le sort fait aux opposants, aux gens du livre, sur la guerre répugnante faite à la minorité kurde, sur la production et la distribution de drogues dures qui empoisonnent notre jeunesse, sur la montée de l'intégrisme *que vous voulez voir « soft »,* sur la sauvagerie des Turcs à Chypre (été 1996), en un mot, sur les entorses aux droits de l'homme et à la démocratie dont vous nous rebattez les oreilles, à juste titre, mais à d'autres endroits. (...) Passons sur la réalité, que tout le monde connaît, que le pouvoir en Turquie est tenu par l'armée, passons aussi sur le négationnisme d'Etat turc. Passons en effet, parce qu'on ne trouve dans l'Histoire que peu de preuves démontrant la « vocation européenne » de la Turquie.

Gilbert Beguian,
Montargis (Loiret)

CHINE : « GRANDS CONTRATS » ET DROITS DE L'HOMME

Je me permets de vous écrire au sujet de votre excellent éditorial du 17 avril « Quand Pékin terrorise l'Europe ». *Il montre parfaitement que* les grands pays européens renoncent à défendre les droits de l'homme, dans leurs relations avec la Chine, pour garder leurs chances d'accès à « l'immense marché chinois ». Les critiques qu'il exprime à l'égard des bassesses que ces pays commettent ainsi sont pleinement justifiées. Cependant, il omet certaines des critiques que méritent ces bassesses. En effet, les « grands contrats » d'équipements ou de travaux que ces pays d'Europe *s'efforcent d'obtenir* de la Chine sont habituellement financés en forte proportion par le pays exportateur lui-même sous forme de prêts bancaires à long ou très long terme, largement garantis par le Trésor de ce pays. Or est-il vraiment possible de compter sur un remboursement normal de ces prêts d'un montant souvent considérable ? Qui oserait prédire ce que sera l'Etat chinois dans un délai de quelques années ? Ces graves incertitudes *conduisent* à se demander quel est le vrai motif de l'ardeur que des dirigeants de pays européens mettent à obtenir ces « grands contrats » chinois. Cela peut-il être le souci de leurs intérêts économiques nationaux malgré les risques de non-remboursement des prêts accordés ? Ne serait-ce pas plutôt la pression de certains groupes d'affaires, en particulier de ceux qui tirent leur puissance du rôle qu'ils jouent dans le financement des partis politiques ? Cette deuxième hypothèse me paraît la plus probable.

André Postel-Vinay
Paris

VIVE L'ALTERNANCE

Le président Chirac a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale au moment où celle-ci discutait d'un projet de loi sur la cohésion sociale. Déjà, ce projet avait mis deux ans à voir le *jour alors qu'il traitait enfin* de son engagement essentiel lors de la campagne présidentielle : la fameuse *« fracture sociale »*... Son premier ministre l'approuve avec fracas. Cela montre à quel point ils se soucient peu de leurs engagements. Et ils trouvent tout cela bien normal. Ils continuent : l'union fait la force... *Vive la grande Europe* où il fait bon vivre en paix... Les impôts vont baisser... La rigueur est derrière nous. Stop ! vous êtes pris en flagrant délit de mensonge. Au suivant ! *L'alternance* est une bonne pratique pour la démocratie, elle oblige les hommes politiques à être clairs dans leurs engagements, à ne pas se comporter comme des monarques et à respecter les orientations politiques sur lesquelles ils ont été élus. Nous avons la chance, en France, d'avoir plusieurs familles politiques républicaines et capables de gouverner. Mais pour combien de temps encore, si les électeurs ne se sentent pas concernés ? Nous, citoyens, citoyennes, n'avons pas su éduquer nos hommes politiques. Peut-être des femmes en plus grand nombre dans la nouvelle assemblée apporteraient-elles un peu de nouveauté, c'est le moment d'essayer.

Daniel Bellahsen,
Paris

LA RELIGION DE L'ABSOLU

Monseigneur Ratzinger s'effraie de ce que l'Homme réfléchisse (*Le Monde* du 1er avril). Mon Dieu, quelle idée ! *Au commencement* du relativisme, l'Homme doute. Il regarde son siècle et s'interroge. Il voit que la gentille idée d'humanité des Lumières a produit l'univers concentrationnaire à longue échéance. Il entend gémir et pleurer dans toutes les langues. Il sent l'air qui ne sent rien. Il se dit que la machine-à-faire-marcher-l'Homme commence à s'emballer et à couper ses rênes. Qu'elle s'est nourrie de trop d'absolus qui l'ont *dirigée invariablement selon les* époques et qu'il serait temps d'en changer (...). Monseigneur Ratzinger en appelle à ses grands dieux pour rien. Lui qui a soif d'absolus et qui s'inquiète de leur devenir devrait se tourner vers l'Algérie. Rien qu'une fois. Ecouter l'absolu fanatisme et voir l'horreur mystique. Ou plus proche. Tendre l'oreille pour écouter quelques messes en latin, entendre parler de Le Pen comme du Messie et *voir quelques personnes en effer*vescence quand le mot franc-maçon est prononcé. Ils sont parmi nous ces intégristes, ceux dont la religion boycotte la foi. L'Eglise n'y a pas pris une ride, à croire que le temps à suspendu son vol... Dormez en paix, Monseigneur *Ratzinger, l'absolu est toujours de* ce monde. *Les* oripeaux de vos idoles sont juste époussetés et votre manuel universel de conduite toujours utilisé. Le relativisme n'est pas le purgatoire, que diable ! Juste des hommes qui en frôlant l'Eternité version catholique *ont été pris de vertige* face au vide...

Bénédicte Masson,
Sainte Foy-lès-Lyon (Rhône)

La gauche européenne sans boussole

Suite de la première page

D'une part, les Britanniques ont leur « révolution libérale » derrière eux et, explique lord Dahrendorf, *« il ne viendrait pas à l'idée de Tony Blair »* de la mettre en question. *« Il va chercher des politiques qui la prennent comme un fait au lieu d'en faire un problème en soi. »* D'autre part, cette expérience n'est pas exportable, *« et les sociaux-démocrates allemands auraient tort de regarder Tony Blair comme un sauveur »,* car sur le continent cette « révolution libérale » reste à *faire*.

Elle est en tout cas inachevée. Les partis de gauche européens (continentaux) s'interrogent : doivent-ils poursuivre cette stratégie d'adaptation au marché mondial quand ils sont au pouvoir ou dans le cas où ils y reviendraient ? Peuvent-ils chercher des voies moyennes conciliant des impératifs contradictoires ? Ou encore déplacer le problème et trouver leur salut dans l'Europe ?

Il s'agirait alors de mener dans une Union européenne dotée d'un pouvoir politique – un « gouvernement économique » – les politiques keynésiennes devenues inopérantes et de toute façon interdites dans un cadre national.

En France, le tournant de 1983 a sonné le glas des politiques keynésiennes. François Mitterrand a alors choisi l'Europe, le système monétaire européen – annonciateur de la monnaie unique –, la recherche de la convergence avec l'Allemagne, contre l'« autre politique ».

Certains gouvernements de gauche ont essayé d'échapper au corset monétaire en imposant les indispensables réformes structurelles par une entente tripartite entre la puissance publique, le patronat et les syndicats. Ce fut le cas des sociaux-démocrates suédois avant leur défaite de 1991. Revenus aux affaires en 1994, ils adoptèrent une politique plus conforme à ce qui se faisait partout en Europe.

Avec des traditions bien différentes, c'est ce que tente la coalition de centre-gauche au pouvoir en Italie. Les anciens communistes du Parti démocratique de la gauche ont, en 1996, accueilli Tony Blair en héros de l'avant-garde postsocialiste. Toutefois, s'ils s'escriment à qualifier l'Italie pour la monnaie unique, c'est en évitant de tailler dans le système de sécurité sociale, les subventions, les prébendes de l'Etat-providence, pour ne se mettre à dos ni les syndicats ni les entrepreneurs.

En Suède, la politique du compromis de crise entre les partenaires sociaux a échoué. En Italie, il est de plus en plus clair que le président du conseil, Romano Prodi, et ses alliés du PDS n'échapperont pas à un choix entre des réformes douloureuses, qui risquent de leur aliéner le soutien des couches populaires, et la participation au peloton de tête de la monnaie unique.

DILEMME

Le dilemme des sociaux-démocrates allemands se présente sous un jour différent, mais la question de fond est la même. Difficulté supplémentaire ou clarification bienvenue, le choix est entre deux personnalités qui, bien qu'appartenant à la même génération, se disputent encore discrètement l'honneur de mener leurs troupes à la bataille contre le chancelier Kohl en 1998. Oskar Lafontaine, président du Parti social-démocrate (SPD) et ministre-président de Sarre, représente la tradition social-démocrate renouvelée. Gerhard Schröder, lui aussi ministre-président, dans le Land de Basse-Saxe, est le champion du pragmatisme. Le premier estime que le SPD peut proposer une politique économique originale, ancrée dans l'idéologie allemande des années 80, réconciliant l'économie et l'écologie. C'est au contraire le monde du travail qu'il faut réconcilier avec l'économie, estime le second.

On ne peut pas réussir une politique économique contre les milieux économiques, affirme Gerhard Schröder. Pour lui, est juste ce qui marche ; aussi n'y a-t-il pas de politique économique spécifiquement social-démocrate.

Privée de boussole, la gauche européenne navigue à vue entre la sauvegarde un peu désespérée de quelques vieux principes, la remise au goût du jour des politiques qui avaient si bien fonctionné pendant les « trente glorieuses » et le pragmatisme le plus cru.

Cette impression de flottement est encore accrue par les différences entre les partis qui sont au pouvoir et ceux qui sont dans l'opposition. Emmenés par Tony Blair, les travaillistes britanniques ont rompu avec une tradition bien établie selon laquelle les sociaux-démocrates se situent à gauche pour conquérir le pouvoir et au centre pour l'exercer. *Les socialistes français auront-ils* l'occasion de renouer avec cette tradition ?

Daniel Vernet

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Amérique guérie de sa crise

LA société américaine, avec sa violence, ses inégalités, son sous-prolétariat et son indifférence, apparaît plus de ce côté-ci de l'Atlantique comme *un repoussoir* que comme un modèle. En revanche, l'économie des Etats-Unis a plutôt de quoi faire rêver. Elle affiche des résultats *« à couper le souffle »,* pour reprendre l'expression avec laquelle Alan Greenspan, le président de la *Réserve fédérale américaine*, a qualifié les performances de Wall Street. Les statistiques les plus récentes montrent à la fois que la croissance économique a atteint au premier trimestre, avec 5,6 % en rythme annuel, sa vitesse la plus élevée depuis dix ans ; que le taux de chômage est descendu à 4,9 %, son plus bas niveau depuis 1973 ; et qu'il n'y a pas la moindre tension inflationniste *à l'horizon.*

Le dollar conserve son statut tout neuf de monnaie forte et, en dépit des déclarations des ministres des finances du G7, réunis tout récemment à Washington, sur la nécessaire stabilisation des changes, il a continué à s'apprécier face aux devises européennes et au yen. La Bourse de New York a flirté vendredi avec ses sommets historiques et le déficit budgétaire de l'Etat fédéral pourrait être ramené cette année à 75 milliards de dollars (430 milliards de francs), son plus faible niveau depuis vingt ans. Pour *couronner l'édifice, l'adminis*tration Clinton et les républicains, majoritaires au Congrès, sont parvenus, vendredi 2 mai, à conclure un accord « historique » qui prévoit la réduction à zéro du déficit budgétaire dans les cinq ans.

La *quadrature du cercle* alliant la réduction du déficit budgétaire, la solidité de la monnaie, la croissance et la baisse du chômage – gageure depuis des années pour les gouvernants français – a donc été réalisée aux Etats-Unis, *avec, il est vrai, d'autres* contraintes. Les Américains ont employé, au début des années 90, tous les moyens à leur disposition pour favoriser la croissance. Ils ont pu ensuite s'attaquer avec succès aux déficits, ce qui a fini par se traduire par une remontée du dollar.

Certes, les Etats-Unis ont toujours besoin du reste du monde pour financer leur déficit commercial, mais, en *contrepartie, ils exportent* au Japon et en Europe un peu de leur croissance, qui est fort bien venue. Et les Américains affichent un moral assez difficile *à imaginer en France.* La consommation des ménages a augmenté au cours des trois premiers mois de l'année de 6,4 % en rythme annuel et, d'après un sondage réalisé pour la chaîne de télévision NBC, 70 % des Américains ne croient pas à une récession dans les prochains mois.

Plus significatif encore, ils sont 52 % à croire que leurs enfants vivront mieux qu'eux. Un *comble d'optimisme auquel* nous ne sommes plus habitués.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La culture à Royaumont

LA RÉGION parisienne va être pourvue, vers le milieu du mois de mai, d'un nouveau foyer de culture : un lieu de rencontre et de travail destiné aux intellectuels et aux artistes de tous pays et de toutes disciplines.

Une des originalités du nouveau centre culturel international sera son site : à l'écart de l'agitation des villes, à une trentaine de kilomètres de Paris, à l'orée de la forêt de Chantilly, il s'installera dans l'ancienne abbaye de Royaumont, un des plus beaux monuments d'Ile-de-France, riche des souvenirs de son fondateur, Saint Louis, et des personnages qui, de près ou de loin, furent mêlés à son histoire : Vincent de Beauvais, Henri III d'Angleterre, Mathurin Régnier, Richelieu, Mazarin, Henri de Lorraine, l'abbé Prévost, le tsar Paul Ier, Gustave III de Suède, Hortense de Beauharnais.

Plus près de nous, d'autres noms illustres prennent la suite : car le propriétaire de cette demeure historique avait pris en 1938 l'initiative d'en faire un foyer pour les artistes et les écrivains. Royaumont vit ainsi dans ses murs Paul Valéry, Jean Giraudoux, Madariaga, Marañon, May Clifton, le docteur Richet, Audiberti, Louis Gillet.

La guerre vint interrompre l'activité de l'abbaye. Sortant de sa longue torpeur, Royaumont ouvrira ses portes de nouveau le 15 mai aux intellectuels et aux artistes qui pourront jouir dans ce cadre incroyablement beau des multiples facilités de travail que leur donneront le calme de la campagne forestière d'Ile-de-France, les bibliothèques de Royaumont, celles du très voisin Chantilly, et chacun partagera son temps à sa guise entre l'étude et le repos.

(4-5 mai 1947.)

MacArthur impose la démocratie au Japon

Tokyo célèbre le cinquantième anniversaire de sa Constitution. Les valeurs républicaines n'étaient pas complètement étrangères à la culture nippone. Mais le régime militaire leur avait tourné le dos. Pour les Japonais, leurs institutions restent marquées du sceau de l'occupant américain

L'ENTRÉE en vigueur, le 3 mai 1947, de la Constitution élaborée au cours de l'occupation américaine marquerait le début de la démocratie au Japon. Telle est du moins l'opinion passée à l'histoire comme une « vérité ». Or, c'est une erreur. L'occupant libéralisa les institutions, jetant les bases d'un régime parlementaire fondé sur la souveraineté populaire, mais les idées démocratiques ne sont pas une importation américaine. Elles furent introduites par les Japonais eux-mêmes et s'ancrèrent dans les esprits d'une partie de la population bien avant 1945. Dès la fin du XIXe siècle, ces idéaux avaient nourri des courants de pensée et des mouvements politiques embryonnaires allant de l'anarcho-syndicalisme, au socialisme et au libéralisme. La loi fondamentale nippone présente une autre ambiguïté : elle est censée être *« l'expression de la volonté des Japonais »*, mais a été écrite par les Américains. Cinquante ans après son entrée en vigueur, elle suscite un regain de débats à l'origine d'un mouvement d'opinion révisionniste.

En qualité de commandant suprême des puissances alliées (SCAP) au Japon, mais disposant des pleins pouvoirs d'un « proconsul » à la romaine, le général Douglas MacArthur se sentait investi d'une mission historique. Persuadé que la victoire sur les fascismes sanctionnait l'universalité des valeurs démocratiques, son action dépassera le cadre d'une administration militaire. Bien qu'en théorie mandaté par les forces alliées, le *« shogun aux yeux bleus »* sera le seul à décider, avec l'aval de Washington, à qui parfois il forcera la main. MacArthur s'était fixé cinq tâches : désarmement, démantèlement des conglomérats, élections libres, création de syndicats représentatifs et démobilisation idéologique (abolition du shinto d'Etat, réforme du système éducatif, et épuration des collaborateurs du régime militaire).

Pour « révolutionnaires » qu'aient été les réformes de MacArthur, au départ imprégné de l'esprit du *New Deal* de Roosevelt qui avait infléchi le libéralisme sans entrave de l'Amérique du tournant du siècle, elles exprimaient des valeurs « républicaines » déjà connues au Japon : avec moins de pompe que le cinquantième anniversaire de la Constitution a été célébré début avril à Arao, au fin fond de l'île méridionale de Kyushu, l'anniversaire de la mort d'un jeune combattant pour les libertés : Hachiro Miyazaki qui, à la tête d'une « armée populaire », avait passé une alliance tactique avec les guerriers opposés aux réformateurs de Meiji et fut tué en 1877 au cours de la révolte.

Miyazaki incarnait le courant radical du Mouvement pour les libertés et les droits (*jiyu minken undo*) qui, inspiré du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, réclamait une représentation élue du peuple. Une revendication qui s'exprima à nouveau en 1884 dans la tentative de révolution prolétarienne d'origine paysanne de la région de Chichibu au nord de Tokyo.

Les idées démocratiques nourrirent la réflexion théorique des premiers marxistes, les aspirations à la justice sociale des tenants du mouvement de littérature prolétarienne, mais l'action d'un courant libéral dont un représentant fut l'économiste Tanzan Ishibashi (1884-1973), qui sera le premier chef du gouvernement de l'après-guerre. Ces libéraux prônaient la liberté d'expression, l'égalité des sexes, et la reconnaissance de la dignité de l'individu. Leurs idées commencèrent à fleurir au cours de ce qu'il est convenu d'appeler la « démocratie de Taisho » (1912-1926), qui fut marquée par l'avènement d'une société de masse dans les villes et le suffrage universel.

La parenthèse fut brève car le pays allait tomber sous la chape de plomb du régime militaire, mais cet héritage explique l'accueil favorable que les Japonais réservèrent aux réformes de l'occupant et la facilité, qui a surpris plus d'un observateur étranger de l'époque, avec laquelle la population passa de l'enrégimentement belliqueux à la démocratie et au pacifisme.

La personnalité de MacArthur joua assurément un rôle. Conservateur et rien moins que modeste, il avait le sens du geste et des situations : débarquer pratiquement sans arme au Japon fut un coup de panache. Entendant démontrer qu'il faisait confiance aux Japonais, il n'imposa ni loi martiale ni couvre-feu. L'attitude de *Makkaasaa* (transcription phonétique en syllabaire nippon de son nom) contribua à apaiser les craintes. Rarement une occupation se déroula de manière aussi pacifique : sans exaction majeure du côté de l'occupant et sans résistance ou sabotage de la part des occupés. Si les nostalgiques ne pouvaient admettre la défaite, la majorité se réjouissait que la guerre soit finie. Et même si personne ne savait ce que réservait l'avenir, tous étaient animés par une immense soif de vivre.

La propagande du « Grand Japon » s'était effondrée comme une baudruche et resurgissaient dans les cendres de la défaite les pousses du mouvement démocratique. Pourquoi celui-ci n'avait-il pas pu résister au régime militaire ? Il s'était certes maintenu une flamme de dissidence dans la tempête de la propagande. Mais les objecteurs de conscience, anarchistes, chrétiens ou communistes finirent dans les geôles impériales et les autres préférèrent *« retenir leur souffle »*, selon l'expression du socialiste Kanson Arahata (1887-1981) et se cantonner dans le silence : ce fut le cas d'écrivains comme Kafu Nagai ou Junichiro Tanizaki, qui cessa d'écrire à partir de 1941. Cette passivité, souvent opposée à la résistance aux régimes totalitaires en Europe, s'explique en partie par la nature d'un régime qui avait mué le nationalisme en étatisme en faisant coïncider en la personne de l'empereur le principe de la puissance et la forme de son exercice. La monopolisation des valeurs par l'Etat privait les individus de tout support idéologique à une remise en cause de la souveraineté de celui-ci. Comme l'a montré l'historien des idées, Masao Maruyama, le « fascisme » japonais revenait à une paralysie de l'individu, non seulement politique (par la répression), mais aussi morale.



En qualité de commandant suprême des puissances alliées (SCAP) au Japon, le général Douglas MacArthur disposait des pleins pouvoirs d'un proconsul à la romaine. Le général MacArthur et l'empereur du Japon à l'ambassade des Etats-Unis, le 27 septembre 1945.

CORBIS

> **Les idées démocratiques nourrirent la réflexion théorique des premiers marxistes et l'action d'un courant libéral, dont Tanzan Ishibashi (1884-1973) sera le premier chef du gouvernement de l'après-guerre**

La défaite marqua une rupture dans les consciences et dans les institutions. Les Américains firent table rase. Ils avaient commencé à s'interroger sur le sort du Japon lorsque, à la suite des premières victoires dans le Pacifique, la capitulation ne semblait plus qu'une question de temps et de moyens. Mais ils avaient une faible connaissance de l'archipel. Leur « bible » était *Le Chrysanthème et le Sabre* (éditions Philippe Picquier) de l'anthropologue Ruth Benedict, qui n'avait jamais mis les pieds au Japon et avait travaillé sur des documents des années 20 et des témoignages de prisonniers. Approche culturaliste, évacuant l'histoire pour privilégier de supposés constantes des comportements, ce livre fut à l'origine des plus inamovibles clichés sur le Japon. Une approche sous-jacente à certaines orientations de la Constitution que rédigeront les Américains, notamment en ce qui concerne la figure impériale.

Au département d'Etat américain, les experts de l'Extrême-Orient s'étaient divisés en deux camps : les pro-Japonais autour de l'ancien ambassadeur au Japon, Joseph Grew, favorable au maintien de l'empereur comme pôle de ralliement, et les pro-Chinois qui estimaient que l'abolition du trône était un préalable à la démocratie. La déclaration de Potsdam avait passé sous silence la question de l'institution impériale. Mettant l'accent sur la nécessité d'un leadership moral, c'est la première option que retint MacArthur, contre l'avis des Britanniques et des Soviétiques. Et il évita le tribunal de Tokyo (chargé de juger les criminels de guerre) à Hirohito. L'absence à ce procès du *« principal instigateur »* du régime fut déplorée par le juge Henri Bernard, qui y représentait la France.

Mais il apparut rapidement qu'il était hors de question de conserver la Constitution de Meiji (1889), qui avait marqué certes l'entrée du Japon dans l'étroit cénacle des régimes constitutionnels, mais dont l'élasticité (elle avait été facilement infléchie vers le totalitarisme) était dangereuse. Une commission constitutionnelle fut mise en place sous la présidence d'un juriste japonais qui soumit à l'occupant un projet n'apportant que des modifications légères à la loi fondamentale de Meiji. Un contre-projet fut mis au point en une dizaine de jours par les Américains autour de trois principes : l'empereur, *« symbole de l'Etat et de l'unité du peuple »*, détiendra ses fonctions de la volonté populaire en qui réside la souveraineté ; les libertés fondamentales seront garanties, et le Parlement deviendra l'organe suprême de l'Etat. Enfin, le recours de la force dans le règlement des conflits internationaux ainsi que la détention d'un potentiel militaire (art. 9) seront interdits. Ces dispositions originales (le Japon devenait le premier pays à inclure dans sa Constitution une renonciation définitive à la guerre), seront âprement discutées dès que l'archipel aura recouvré sa souveraineté à la suite du traité de San Francisco (1952) et seront lentement tournées.

Le monarque symbole se substituait au monarque absolu, mais la rupture était loin d'être entière : bien que Hirohito ait nié son ascendance divine (discours du 1er janvier 1946), il était rétabli dans le rôle de chef religieux qui avait été celui des empereurs avant Meiji. En l'utilisant comme levier pour leurs réformes, les Américains entérinaient non seulement la fonction légitimante du trône, mais aussi une continuité de fait avec le régime précédent : dans ses habits neufs de « symbole de l'unité du peuple », l'empereur incarnait surtout une transcendance immémoriale : celle d'une lignée s'enracinant dans les mythes. En garantissant l'immunité de l'empereur, les Américains vinrent plus facilement à bout des réticences de la droite nippone à accepter l'article 9.

A l'exception des communistes, la classe politique se rallia à ce texte, et la majorité obtenue par la droite libérale aux élections du 10 avril 1947 fut en quelque sorte la sanction populaire de la Constitution de MacArthur. Mais comme pour la Charte de Meiji accordée par l'empereur, celle-ci parut octroyée par l'occupant. Le ministre de l'éducation, Ichiro Kiyose, résuma ses contradictions par la formule prononcée lors de l'anniversaire de la Constitution en 1956 en déclarant que c'était *« à la fois un jour de gloire et d'humiliation »*.

Philippe Pons
à Tokyo

Bibliographie

● *Le Constitutionnalisme et ses problèmes au Japon, une approche comparative* de Tadakazu Fukaze et Yoichi Higuchi. PUF, 1984.
● « Etudes de droit japonais », *Revue internationale de droit comparé*, 1989.
● *Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre* d'Eric Seizelet. Maisonneuve et Larose, 1990.
● Pour des approches plus aisées : « Le constitutionnalisme japonais entre modernisation et démocratisation » d'Eric Seizelet, *Historiens et Géographes*, numéro spécial consacré à l'histoire du Japon, juin-juillet 1994 ; du même auteur, l'article « Etat » dans *L'Etat du Japon* (sous la direction de Jean-François Sabouret), La Découverte, 1995 ; *Le Japonosocope 97*, de Claude Leblanc, éditions Ilyfunet, 1997.

Le statut des forces armées est au cœur du débat sur la révision de la Loi fondamentale

LE CINQUANTIÈME anniversaire de l'entrée en vigueur de la Constitution attise le débat sur sa révision. Au cours de la guerre froide, c'était un sujet hautement sensible, l'un des grands thèmes de la fracture idéologique entre la gauche et la droite, entre « progressistes » et « réactionnaires ». Afin d'éviter de prendre l'opinion à rebrousse-poil, les gouvernements conservateurs s'en sont longtemps tenus à une révision par interprétation, un viol de l'esprit du texte, évitant d'affronter directement le problème de fond.

Mais la fin de l'affrontement Est-Ouest et l'évolution politique interne ont fait sauter ces verrous. Le monde politique, la presse (en 1994, le quotidien *Yomiuri* a présenté un projet de révision constitutionnelle et continue à militer en ce sens) et les milieux universitaires ont été gagnés par la fièvre constitutionnelle. Depuis sa création en 1955, le Parti libéral-démocrate, au pouvoir sans discontinuer jusqu'en 1993 et qui reste la force dominante de la coalition actuelle, a inscrit parmi les objectifs de sa charte constitutive l'*« avènement d'une Constitution autonome »*. La commission chargée de cette question doit présenter au cours du mois de mai un projet de révision.

La révision constitutionnelle est revenue à l'ordre du jour en 1992 à la suite du débat sur la participation des soldats japonais aux forces de maintien de la paix des Nations unies et, partant, sur le rôle du Japon sur la scène mondiale et sa participation à un système de sécurité globale. Depuis la guerre de Corée (1950-1953) et la création, sous la pression américaine, d'un « corps de réserve de police » puis en 1954 des forces d'autodéfense, s'est opéré un dérapage progressif de la lecture de l'article 9, qui n'autorise pas le Japon à entretenir une armée mais qui, selon la casuistique officielle, ne le priverait pas pour autant du droit légitime à se défendre.

MÉFIANCE ENVERS L'ÉTAT

Privé d'armée aux termes de sa Constitution, le Japon dispose néanmoins de forces d'autodéfense comptant 225 000 hommes qui, par le budget, constituent la troisième armée du monde. En 1992, on a atteint un sommet d'ambiguïté : la Diète autorisait l'envoi à l'étranger (contraire à l'esprit de l'article 9) de soldats censés, selon le même article, ne pas exister...

A la suite de la capitulation des socialistes, qui avaient longtemps dénoncé l'anticonstitutionnalité des forces d'autodéfense et ont finalement rompu avec leur position traditionnelle en 1994, le front des opposants aux forces d'autodéfense a volé en éclats. Les communistes ne s'opposent pas au principe d'une armée mais s'élèvent contre son intégration à la stratégie mondiale américaine. Sur cette table rase, une « nouvelle droite » a beau jeu de faire valoir que le Japon doit devenir un « pays normal » et se doter des attributs de la puissance.

Si une adéquation des textes à la réalité du rôle que joue et sera de plus en plus amené à jouer le Japon sur la scène internationale paraît s'imposer, une partie des milieux intellectuels se sont élevés contre ce qu'ils estiment être une dérive dangereuse. Leur attachement à la Constitution ne relève pas de l'angélisme pacifiste : ils craignent, comme le souligne le constitutionnaliste Yoichi Higuchi, qu'une révision ouvre une boîte de Pandore facilitant, à la faveur d'une crise, une résurgence du nationalisme. Il y a derrière ces réticences, partagées jusqu'à un certain point par l'opinion, une méfiance enracinée à l'égard du pouvoir et de l'Etat. La dérive militariste du régime de Meiji constituant un précédent justifiant à leurs yeux des verrous.

Avec une subtilité perverse, les partisans d'une révision déplacent le problème en faisant valoir que, en dépit de ses mérites, cette Constitution n'est pas japonaise et fut adoptée par un Parlement placé sous la tutelle de l'occupant.

Ph. P.

BRUXELLES *Le président de la* Commission européenne fait le point, dans un entretien au *Monde*, sur l'Europe sociale. Jacques Santer souhaite que les restructurations industrielles soient « *accompagnées d'une démarche sociale* ». La Commission va présenter une communication dans ce sens. ● LES PARTENAIRES SOCIAUX ont engagé, à la demande de la Commission, des négociations sur l'organisation du travail, notamment sur la réglementation du travail à temps partiel. ● UN MINI-SOMMET du « dialogue social » (partenaires sociaux plus présidence néerlandaise plus Commission) devrait se tenir le 6 juin aux Pays-Bas, à l'ordre du jour duquel figurera l'examen de cet éventuel accord sur le travail à temps partiel. ● UNE TAXE sur l'énergie devrait permettre de financer une baisse des coûts sociaux, plaide le président Santer.

Jacques Santer dénonce Renault et plaide pour l'Europe sociale

Dans un entretien au « Monde », le président de la Commission européenne juge « inexcusable » le comportement du groupe français à Vilvorde. Il explique les différentes négociations en cours et les accords sectoriels conclus depuis trois ans dans le textile, la chaussure et l'agriculture

« La fermeture de l'usine Renault à Vilvorde a provoqué une grande émotion en Europe. Qu'en pensez-vous ?

– Vilvorde est significatif à plusieurs titres. La procédure engagée par Renault est inexcusable, en tout cas pour moi, adepte fervent du dialogue social et initiateur de la cogestion dans mon pays, voici vingt ans. Sans vouloir m'ingérer dans la stratégie du groupe, je ne m'imaginais pas qu'un capitaine d'industrie puisse encore procéder de la sorte. Je croyais que de telles méthodes, en Europe du moins, étaient complètement révolues.

» Mais Vilvorde a été exemplaire aussi, pour témoigner qu'en dépit des difficultés l'Europe sociale existe. Vous connaissez les jugements qui ont été rendus par les tribunaux de Nanterre et de Bruxelles : ils se sont basés, bien sûr, sur le droit national, mais sur un droit national qui a intégré les directives sociales ayant trait à l'information et la consultation des travailleurs. Les magistrats ont eu une lecture correcte de l'esprit et de la lettre des directives européennes.

» Certes, on peut regretter la timidité de ces textes. La Commission avait proposé à l'époque une formulation plus précise, comportant des sanctions, mais le conseil des ministres ne l'avait pas retenue. Vilvorde démontre que l'Europe sociale existe, mais aussi qu'il faut aller plus loin. Il y aura d'autres restructurations industrielles et il est essentiel qu'elles soient accompagnées d'une démarche sociale. La Commission va présenter une communication dans ce sens.

– L'Union européenne compte toujours 18 millions de chômeurs. *Les efforts entrepris pour* en réduire le nombre n'ont guère donné de résultats. Comment expliquer cet échec ?

– L'Union européenne ne peut pas progresser avec plus de dix-huit millions de chômeurs ! Le Pacte de confiance pour l'emploi, tel que je l'ai lancé il y a plus d'un an, reflète cette prise de conscience. L'Europe des Quinze, avec son grand marché, le plus grand du monde, ne peut pas rester neutre par rapport à cette situation.

» *L'idée du Pacte est de détermi*ner une stratégie d'ensemble, de déclencher une démarche, à tous les niveaux, afin de mieux valoriser l'effet multiplicateur européen ; apporter une valeur ajoutée aux efforts consentis par les gouvernements pour réduire le chômage.

– Le conseil européen de Florence, en juin, n'a manifesté qu'un intérêt poli pour votre projet...

– Même si, au départ, le Pacte n'a pas pu obtenir l'accueil que *j'espérais, petit à petit il s'est inté*gré dans les différentes facettes de l'activité communautaire. A Dublin, six mois après Florence, c'est une approche intégrée de la lutte contre le chômage, telle qu'elle était préconisée par le Pacte, qu'ont retenue les chefs d'Etat et de gouvernement.

» Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'assurer un cadre macroéconomique favorable, de mieux utiliser le potentiel du marché intérieur, d'accélérer la réforme des systèmes d'emploi et de mettre *davantage les politiques structu*relles européennes au service de l'emploi. Voilà donc les quatre directions retenues, et même s'il a fallu déplorer des retards, voire des échecs relatifs – je pense aux réseaux transeuropéens –, on a progressé.


JACQUES SANTER

Il existe,
dans certains grands
pays, un risque
d'amalgame
entre l'union monétaire
et l'augmentation
du chômage

– Le « dialogue social » a-t-il été effectivement relancé ?

– C'est là un réel motif de satisfaction. En dépit de réticences initiales, les partenaires sociaux ont mis à profit les possibilités de dialogue offertes par le traité de *Maastricht*. L'an passé, ils sont parvenus à un accord sur le congé parental. Puis, à notre demande, ils se sont assis autour d'une table pour engager des négociations sur l'organisation du travail, notamment sur la réglementation du travail à temps partiel. Les discussions sont ardues, mais personne ne s'attendait à ce qu'elles soient faciles, et j'espère qu'un accord pourra être atteint vers la mi-mai. Nous aurons un minisommet du dialogue social (partenaires sociaux plus présidence néerlandaise plus Commission) *le 6 juin aux Pays-Bas*, à l'ordre du jour duquel figurera l'examen de cet éventuel accord sur le travail à temps partiel.

» Les partenaires sociaux européens ont également progressé, je crois, d'une façon décisive dans la négociation d'accords sectoriels. *Je suis très heureux de constater* que, depuis trois ans, plusieurs ont été conclus, notamment dans le textile, la chaussure, le nettoyage industriel. Un accord très complet vient même d'être paraphé dans l'agriculture. Il couvre la durée et les conditions de travail, la forma*tion, les nouveaux gisements* d'emplois et une référence au travail clandestin.

– Elisabeth Guigou vient de présenter, au nom du Parlement européen, des propositions concernant le chapitre sur l'emploi à inclure dans le futur traité. Elle *suggère notamment qu'il* y ait, dans chaque Etat membre, une loi imposant un revenu minimum. Qu'en pensez-vous ?

– Premier élément : il faut un chapitre sur l'emploi dans le traité d'Amsterdam, que certains appellent *Maastricht II. Certes, ce* n'est pas un chapitre qui fera disparaître le chômage, mais c'est psychologiquement important. A tort ou à raison, nos concitoyens ont l'impression que l'Europe, c'est un marché unique et une monnaie unique. Ils n'en per*çoivent pas encore la dimension* sociale. Quant à la proposition d'Elisabeth Guigou, on peut effectivement prévoir un revenu ou un salaire minimum propre à chaque pays qui n'entraverait pas leur compétitivité et qui pourrait être modulé selon les secteurs.

– Comment éviter que l'élargissement de l'Europe et la monnaie unique n'entraînent un moins-disant fiscal et un moins-disant social ?

– Mario Monti, le commissaire chargé du marché intérieur, des services financiers, des douanes et de la *fiscalité*, va *proposer des ac*tions à mettre en œuvre pour parvenir à une meilleure harmonisation fiscale. Dans certains domaines, il faudra l'accompagner d'une harmonisation sociale. Je pense qu'il faut, en particulier, trouver le moyen de baisser les *coûts sociaux, en créant par* exemple une taxe sur l'énergie qui viendrait compenser le manque à gagner.

» Quant à l'élargissement, les nouveaux Etats membres doivent reprendre nos acquis communautaires, et il y aura des périodes de *transition importantes. Il ne faut* donc pas exagérer l'impact de cette mesure.

– Craignez-vous que le mécontentement de l'opinion publique en raison de la dégradation de la situation de l'emploi risque de remettre en question la mise en œuvre de la monnaie unique ?

– Il existe, dans certains grands pays, un risque d'amalgame entre l'union monétaire et l'augmentation du chômage. Il faut casser ce raisonnement. L'union monétaire *n'est pas un objectif en soi. C'est* un instrument de la politique économique en faveur de la création d'emplois. A moyen terme, l'union est certainement créatrice d'emplois. Mais il faut lutter sur les deux fronts : la monnaie unique et la lutte contre le chô*mage et en faveur de l'emploi.*

– Lors d'une récente réunion avec les partenaires sociaux, la présidence néerlandaise, ainsi que la Commission, ont donné un délai limité aux partenaires sociaux tant pour s'entendre sur la manière de compléter les di*rectives que pour présenter des* propositions concernant l'accompagnement des restructurations. En cas d'échec, par exemple sur les délais et sur les sanctions, avez-vous l'intention de légiférer ?

– Effectivement, la Commission *devrait alors prendre ses respon*sabilités et faire des propositions au conseil. Je crois qu'il est important que le volet d'accompagnement social ne soit pas négligé. Je préférerai, évidemment, qu'on parvienne à s'entendre au niveau des partenaires sociaux puisqu'ils *sont directement concernés.* »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître et Philippe Lemaître

Le géant de la vente directe Amway relance son offensive en France

EN 1987, le géant américain de la vente directe Amway réalisait en France un chiffre d'affaires de 300 millions de francs et revendiquait quelque 60 000 vendeurs à domicile, occasionnels ou à temps plein, qui distribuaient les produits d'Amway (cosmétiques, produits d'entretien, bijoux...). En 1996, Amway France s'est contenté d'un chiffre d'affaires de 34 millions de francs, et son réseau de vente ne comptait plus que 6 000 personnes. Une chute de 90 % de l'activité, totalement *atypique pour le groupe* Amway Corp, numéro un mondial de la vente directe, qui affichait en 1996 un chiffre d'affaires consolidé de 6,8 milliards de dollars, en croissance de 8 %, et possède dix-huit filiales en Europe. Que s'est-il passé en France ?

Pendant près de dix ans, Amway France a subi de plein fouet les conséquences de la création puis des déboires médiatico-judiciaires d'un concurrent, le Groupement européen des professionnels du marketing (GEPM), un autre réseau de vente directe, aujourd'hui disparu. *Le GEPM avait été fondé* par un ancien d'Amway, Jean Godzich, rejoint par quelques 8 000 distributeurs français du réseau américain. Ce fut le premier coup dur pour Amway France, obligé de faire le ménage dans sa force de vente. Une pratique néanmoins courante : « *Tous les ans, nous nous séparons de milliers de distributeurs – sur les 2,5 millions qui travaillent pour nous dans le monde – parce qu'ils ne respectent pas notre code d'éthique* », affirme Steve Van Andel, héritier et président du groupe américain. L'éthique en question consiste, pour les distributeurs, à ne pas vendre d'autres produits que ceux que leur fournit Amway, mais aussi à ne pas toucher d'argent pour le recrutement de nouveaux distributeurs, comme cela se pratique dans les organisations dites « pyramidales ».

C'est justement pour ce type de pratiques que le GEPM a défrayé la chronique au début de la décennie 90, provoquant une deuxième onde de choc chez Amway. Les méthodes de recrutement et de formation instaurées par Jean Godzich se révélaient proches de celles d'une secte. La « pyramide » qu'il avait bâtie enrichissait une poignée de distributeurs « seniors » qui lui étaient tout dévoués, au détriment de la masse des vendeurs de base. Les procès et les reportages sur le GEPM se multiplièrent, jetant au passage une lumière crue sur les méthodes anarchiques de la vente directe. « *Malgré tous nos efforts de communication, nous n'avons pu éviter que l'amalgame soit fait avec Amway* », explique Mme Heines.

UN CADRE JURIDIQUE CLAIR

La vente directe est, à l'époque, un véritable miroir aux alouettes pour des chômeurs qui rêvent de créer leur emploi. L'affaire du Groupement va permettre de réglementer et de moraliser le secteur. Trois lois, sur la vente à domicile (1993), sur la vente directe (1994) et sur les clauses abusives (1995) ont donné un cadre juridique clair à la profession de « vendeur à domicile indépendant » (VDI). Les revenus d'un VDI, désormais, « *ne peuvent plus provenir que de la vente des produits et non d'activités annexes, comme le recrutement ou la formation. Il n'est pas obligé d'acheter un stock* », précise-t-on chez Amway. Le coût de lancement est celui de la « trousse de base », soit moins de 400 francs chez Amway.

Estimant être aujourd'hui débarrassé des scories de l'affaire du Groupement, Amway part à la reconquête du marché français. Le groupe se fixe pour objectif le recrutement de « *10 000 nouveaux distributeurs par an pendant cinq ans* », et le franchissement du cap des « *100 millions de francs de chiffre d'affaires en l'an 2000* ».

Pascal Galinier

La distribution de bonus a rendu sa compétitivité à la Poste américaine

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Même les fonctionnaires américains se mettent à vouloir maximiser la richesse de leurs actionnaires. Après Coca-Cola, AT & T, Polaroid, Eli Lilly et plusieurs dizaines d'entreprises, la Poste américaine, le United States Postal Service, a adopté les concepts développés par les gourous de Wall Street pour faire augmenter le cours de leurs actions. Curieuse mutation pour une entreprise publique qui n'est même pas cotée en Bourse.

En fait, l'institution n'avait guère le choix. Ses pertes cumulées atteignant 9 milliards de dollars en septembre 1994, elle devait absolument assainir ses finances. Cette année-là, sa nouvelle direction a lancé un plan d'amélioration de ses services commerciaux et de redressement des comptes, en appliquant les conseils du cabinet new-yorkais Stern Stewart & Co. « *Depuis, nos résultats financiers et la qualité de notre service ont commencé à s'améliorer considérablement* », se réjouit Michael Riley, directeur financier de l'United States Postal Service.

Impossible bien sûr d'appliquer à la Poste américaine les recettes classiques de restructuration : licenciements massifs, cessions d'actifs ou fermeture d'usines. Acheminant 600 millions de lettres par jour, la Poste américaine a des missions de service public, devant desservir tous les villages d'Alabama ou d'Oregon. « *Nous distribuons en un jour ce que Federal Express distribue en un an* », rappelle Grady Foster, manager au département d'analyse financière de la Poste.

Sur les conseils de Stern Stewart & Co, M. Riley a choisi de rémunérer les 63 000 cadres en fonction des performances de l'entreprise. Ceux-ci ont touché, en 1996, un bonus compris entre 26 % du salaire pour les cadres de Los Angeles et moins de 3 % pour ceux de Billings dans le Montana. La prime est calculée en fonction de trois critères : financiers, commerciaux et sociaux. La Poste voulait surtout améliorer la distribution du courrier et livrer 91 % du courrier local en 24 heures, ce taux devant atteindre 95 % en l'an 2000 ; le territoire national étant divisé en 85 districts. « *La région de Salt Lake City, dans l'Utah, avait pour objectif dedistribuer 95 % de son courrier à l'heure. Ils n'ont fait que 94,93 % et n'ont pas eu leur bonus. C'est le problème des objectifs : si vous êtes certain de l'atteindre, vous ne faites plus d'efforts. Si vous êtes certain de ne pas l'atteindre, vous n'en faites pas non plus* », explique M. Riley. Il compte introduire plus de flexibilité dans l'attribution de ces bonus, pour éviter les inconvénients du « tout ou rien ».

Particularité du système : les salariés n'encaissent que les deux tiers de leur prime. Un tiers est conservé par l'entreprise et peut être annulé les années suivantes si les performances ne sont pas au rendez-vous. Une façon de s'assurer que les employés travaillent pour le long terme. « *Les gens sont très conscients qu'ils peuvent perdre leur bonus* », explique M. Riley, qui ne cache pas sa satisfaction. « *La mise en place de ce système nous a coûté 260 millions de dollars. Mais nous sommes parvenus à gagner 1,6 milliard de dollars après avoir enregistré un profit de 1,8 milliard en 1995* », poursuit M. Riley.

DÉLÉGATION FRANÇAISE

Exception à la règle américaine, les dirigeants de l'entreprise sont les grands perdants de ce système de motivation financière. « *Les dirigeants de la Poste ne peuvent pas gagner plus de 148 400 dollars par an. Comme je gagne 148 000 dollars, je n'ai eu droit qu'à 400 dollars de bonus. Nous sommes une dizaine dans cette situation et une trentaine de dirigeants n'ont eu que le tiers du bonus qu'ils auraient dû avoir*, explique, amer, M. Riley. *C'est très décourageant. J'ai eu récemment une proposition dans le privé, que j'ai refusée. Cela a créé un problème avec ma femme. Je ne sais pas si je refuserai une deuxième fois.* » Intéressée par ce système de motivation, la Poste française a envoyé aux Etats-Unis, en mars, une délégation pour étudier l'expérience américaine. « *Nous avons été impressionnés par les progrès entraînés par cette méthode de rémunération* », explique Jean-Paul Forceville, chef de service à la direction de la stratégie et de la planification de la Poste française. « *Ils ont fait des gros progrès de productivité. La qualité de leur service, par exemple à New York, s'est envolée, alors qu'il avait jusqu'à présent une réputation exécrable* », poursuit-il, intéressé par une éventuelle adaptation de ce système en France.

Et le coût du service américain est sans comparaison avec celui de la France. « *Ils ont un prix du timbre qui nous fait rêver* », poursuit M. Forceville, qui sait que la Poste ne peut plus augmenter le prix du timbre si elle ne veut pas « *être sortie du marché* » : 32 cents, soit 1,85 franc la lettre pour toute l'Amérique, contre 3 francs en France. Quand le service public « à la française » en est réduit à prendre des leçons auprès du service public « à l'américaine »...

Arnaud Leparmentier

Le conflit du nickel néo-calédonien est toujours sans solution

LA RÉUNION ENTRE LES GROUPES français Eramet et Société minière du Sud-Pacifique (SMSP) et le canadien Falconbridge concernant le nickel néo-calédonien, vendredi 2 mai, s'est terminée sans résultat mais sans rupture. Les négociations sont renvoyées à des experts industriels et géologues, qui sont chargés de « *mettre au point dans les prochaines semaines les modalités techniques, juridiques et financières* » de l'implantation d'une usine de traitement de nickel dans la province nord de la Nouvelle-Calédonie, construite en collaboration avec Falconbridge.

Le différend semble quitter la sphère politique du développement du nord de l'île. Les experts devront définir les modalités juridiques de l'échange éventuel entre les deux massifs nickélifères calédoniens – Koniambo, appartenant à Eramet, et Poum, appartenant à la SMSP –, fixer la soulte qui serait consentie à Eramet, dont le gisement est plus riche, et évaluer les approvisionnements nécessaires à la nouvelle usine en fonction de la capacité de production retenue.

DÉPÊCHES

AUTOMOBILE : **les immatriculations de voitures neuves** ont reculé de 10,3 % en avril par rapport au même mois de l'an dernier. A jours ouvrables comparables, la baisse est encore plus nette (– 14,4 %), selon les chiffres publiés vendredi 2 mai par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur les quatre premiers mois de l'année, la chute du marché est de 22,5 %. Les marques françaises perdent du terrain avec, depuis le début de l'année, 55,3 % de parts de marché (contre 56,7 % l'an dernier).

■ **HÔTEL MEURICE : le prestigieux hôtel** Meurice a été racheté par Audley Group, une société contrôlée par la Brunei Investment Agency (BIA). L'hôtel de la rue de Rivoli à Paris, qui emploie 210 personnes, appartenait à Abbots Fields SA, société contrôlée à 100 % par l'Aga Khan. Selon le quotidien *Les Echos*, qui a révélé ce rachat, la valorisation de l'hôtel oscillerait entre 400 et 500 millions de francs.

ÉPARGNE Le plan d'épargne populaire (PEP) apparaît comme l'un des grands gagnants, derrière l'assurance-vie et l'épargne-logement, des mouvements de transfert d'épargne consécutifs à la baisse des taux et au durcissement de la fiscalité. Il offre à la fois une fiscalité favorable et une rentabilité proche de celle de l'assurance-vie. ● ON EN DISTINGUE deux grandes familles, les PEP assurance et les PEP bancaires. Les premiers fonctionnent comme des contrats d'assurance-vie classiques. ● ILS PERMETTENT à l'épargnant soucieux de se constituer des revenus complémentaires en vue de la retraite de toucher une rente totalement défiscalisée, ce qui constitue un plus par rapport à l'assurance-vie, où la rente n'échappe pas à l'impôt. ● BEAUCOUP PLUS RÉPANDUS, les PEP bancaires se déclinent sous trois formes principales : les PEP à taux fixe, les PEP à taux variable, les PEP à revenus.

Le PEP offre à la fois une fiscalité intéressante et des rendements élevés

Déstabilisés par la baisse générale des taux et par le durcissement du régime fiscal des produits de placement, les épargnants redécouvrent les atouts du plan d'épargne populaire, dont la rentabilité est proche de celle de l'assurance-vie

LANCÉ à grand renfort de publicité au tout début des années 90, le *plan d'épargne populaire* (PEP) séduit aujourd'hui plus que jamais les épargnants en quête de rentabilité garantie et de fiscalité allégée. Avec quelque 583 milliards de francs d'encours bruts fin 1996, soit une progression de plus de 15 % par rapport à l'année précédente, le PEP apparaît comme l'un des grands gagnants, derrière l'assurance-vie et l'épargne-logement, des mouvements de transfert d'épargne consécutifs à la baisse des taux (plus particulièrement du Livret A) et au durcissement fiscal général.



« Alors que le Livret bleu a connu, l'an dernier, une décollecte historique [– 5,7 % en termes d'encours], *le volume global de nos PEP a progressé dans le même temps de 15,6 % »*, signale-t-on au Crédit mutuel. Même constat au Crédit agricole, où le montant de la collecte a encore gagné plus de 12 % pour s'établir à 216,7 milliards de francs, confortant ainsi la Banque verte dans sa position de leader de ce secteur avec près de 42 % de parts de marché. A quoi tient un tel succès ? A la simple combinaison de deux éléments essentiels : une fiscalité attrayante et des rendements qui se maintiennent.

Totalement exonéré d'impôts au bout de huit ans de détention (exception faite des prélèvements sociaux – CSG et CRDS – de 3,9 % prélevés sur les intérêts chaque année), le PEP constitue un des derniers havres fiscaux. Conçu à l'origine afin de favoriser l'effort d'épargne longue des ménages modestes, le PEP était, dans sa version initiale, assorti d'une prime d'Etat réservée aux ménages non imposables. Pouvant représenter jusqu'à 25 % des versements annuels, dans la limite de 1 500 francs, cette prime s'est révélée vite trop coûteuse pour Bercy, qui a décidé de la supprimer. Depuis septembre 1993, plus aucun contractant n'y a droit. Quant aux anciens bénéficiaires, ils la toucheront par anticipation au bout de sept ans de détention (contre dix initialement prévus) et pourront, dès lors, fermer leur plan ou procéder à des retraits partiels sans aucune pénalité.

Privé de cette prime, le PEP, qui n'a plus de populaire que le nom, garde, en revanche, tous les atouts d'une enveloppe fiscale multiforme, où, sous réserve de mobiliser ses fonds pendant huit ans (toute sortie anticipée se solde par des *pénalités fiscales et contractuelles* parfois fort lourdes), l'épargnant peut placer en franchise d'impôt jusqu'à 600 000 francs (soit 1,2 million de francs pour un couple, sachant que chaque contribuable ne peut posséder plus d'un plan).

DEUX FAMILLES

On distingue actuellement deux grandes familles de PEP : les PEP assurance et les PEP bancaires. Les premiers, qui représentent près de 20 % du marché, fonctionnent en fait comme des contrats d'assurance-vie classiques (en francs ou en unités de compte). Ils bénéficient d'une rémunération généralement plus élevée que celle des PEP bancaires (c'est celle de l'assurance-vie, qui tourne aujourd'hui en moyenne autour de 6,5 % par an) et offrent davantage de souplesse (possibilités d'avances, etc.). Ils permettent surtout à l'épargnant soucieux de se constituer des revenus complémentaires en vue de la retraite de récupérer les sommes capitalisées sous la forme de rentes totalement défiscalisées, ce qui constitue un véritable plus par rapport à l'assurance-vie, où la rente n'échappe pas à l'impôt. En revanche, contrairement à la plupart des formules bancaires, les PEP assurance supportent des frais d'entrée *et des frais de gestion qui obèrent* d'autant leurs rendements.

Beaucoup plus répandus (80 % du marché), les PEP bancaires se déclinent, quant à eux, sous trois formes principales : les PEP à taux fixe, les PEP à taux variable, les PEP à revenus. Dans le premier cas, le taux fixe peut être « pur » (déterminé une fois pour toutes à l'ouverture et garanti ensuite sur tous les versements programmés jusqu'à l'échéance du PEP) ou fixe, par générations de versements (chaque versement étant rémunéré au taux en vigueur au moment où il a eu lieu, ce jusqu'au dénouement du plan). De même, les PEP à taux variable, dont le taux est révisé chaque année en fonction de l'évolution des marchés, seront, selon les cas, assortis d'un minimum garanti (le taux du Codévi ou du Livret A majoré parfois de 1 à 1,5 point, ou encore 50 % ou 70 % du TME, taux moyen des emprunts d'Etat), ou au contraire démunis de tout filet de sécurité.

Les PEP à revenus, enfin, constituent une variété à part. Il s'agit de montages financiers qui, associant un PEP à une série de comptes à terme, permettent de ce fait, moyennant un versement initial important (50 000 francs le plus souvent, contre 1 000 francs à 10 000 francs pour la plupart des autres PEP), la distribution de revenus réguliers mensuels ou trimestriels, faiblement fiscalisés car composés en partie de capital. *« Outre ses avantages fiscaux et sa relative sécurité, cette grande diversité de l'offre constitue l'un des principaux atouts du PEP »*, estime Jacques Ducrocq, directeur du marketing à la CaixaBank, établissement qui a fait du plan d'épargne populaire l'un de ses fers de lance.

D'autant plus que, toutes catégories confondues, les rendements des PEP soutiennent encore haut la main la comparaison avec des produits de même nature. Certes, ils n'ont pas échappé à la chute des taux. Les souscripteurs de PEP à taux fixe du début des années 90 à 7 % ou 8 % font aujourd'hui figure de grands gagnants, et rares sont aujourd'hui les plans d'épargne populaire à taux variable qui, à l'instar du PEP Etoile Sécurité de la Caixa ou encore du PEP Performances de la Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest, frôlent, voire dépassent, les 5 %. La plupart des rendements 1997 des PEP à taux variable tournent plutôt autour de 4 %, contre 5 % environ pour les PEP à taux fixe.

AMÉLIORER L'OFFRE

Mais, comme le rappelle ce professionnel de la BRED, *« il s'agit de taux nets de toute fiscalité ultérieure* [hormis les prélèvements sociaux auxquels aucun placement n'échappe désormais] *et généralement nets de frais »*. Seuls quelques rares établissements, comme le Crédit lyonnais ou la BNP, prélèvent des frais de gestion. Ainsi, un PEP à taux fixe qui offre à l'heure actuelle du 5,4 % (c'est le cas par exemple du PEP Garanti du Crédit mutuel Ile-de-France ou encore du PEP Etoile garantie de la CaixaBank) rapporte, en termes de rendement, autant qu'un certain nombre de contrats d'assurance-vie qui garantissent actuellement autour de 6 % hors frais de gestion et frais sur versements.

Les banques semblent d'ailleurs avoir bien saisi tout l'intérêt qu'elles avaient à promouvoir ce produit et tentent aujourd'hui de peaufiner leur offre. Le Crédit agricole, en digne numéro un du marché, a ainsi ouvert la voie en 1995, avec sa gamme Orchestral, à une nouvelle génération de PEP dits « évolutifs ». Le principe consiste à assouplir la mécanique de fonctionnement, en permettant au souscripteur de moduler librement ses versements et d'opter, selon la conjoncture, pour un taux fixe ou un taux variable.

« Auparavant, explique l'un des responsables du marché des particuliers du Crédit agricole, *le souscripteur devait programmer ses versements pour toute la durée du plan. Toute prime complémentaire exceptionnelle donnait lieu à une nouvelle mobilisation de huit ans. Par ailleurs, on ne pouvait passer librement d'un système à taux fixe à un système à taux variable. »* Ce n'est plus le cas avec les nouveaux PEP « évolutifs ». Un particulier qui a ouvert un PEP à taux fixe en 1992 (donc arrivant à échéance en 2000) peut désormais, s'il le souhaite, verser un complément sur une durée de deux ans, trois ans ou plus (rien n'empêche de prolonger son plan) et le placer, au choix, en taux variable ou en taux fixe. Cette nouvelle forme de PEP transforme ainsi ces plans, à l'origine rigides, en véritables outils de gestion de long terme. Et le Crédit agricole, déjà suivi par La Poste et son Evolupep lancé en janvier 1997, ne devrait pas tarder à faire d'autres émules.

Laurence Delain

Des pénalités lourdes en cas de sortie anticipée

Destiné à favoriser l'épargne longue, le PEP, qui est exonéré d'impôts sur le capital comme sur intérêts (exception faite de la CSG et de la CRDS prélevées chaque année) au bout de huit ans, est en revanche assorti de pénalités non négligeables en cas de sortie anticipée (non justifiée par un cas exceptionnel tel le décès du titulaire ou de son conjoint, l'invalidité, l'expiration d'allocations-chômage, etc.).

Outre les ponctions fiscales qui s'appliquent dans ce cas (prélèvement de 37 % sur la totalité des intérêts si le retrait a lieu avant quatre ans et de 17 % entre quatre et huit ans), la plupart des établissements n'hésitent pas à appliquer des sanctions contractuelles souvent lourdes (intérêts minorés de 10 %, 20 %, 25 %, voire 50 %, auxquelles s'ajoutent ou se substituent, selon les cas, des frais forfaitaires ou une ponction sur l'ensemble de l'épargne acquise) qui poussent le souscripteur à s'interroger deux fois avant de clôturer son plan ou simplement de le transférer dans une autre banque, les pénalités contractuelles étant alors souvent identiques.

L'embellie aura été de courte durée

Les faits sont têtus et, en dépit de l'embellie enregistrée à la fin 1996, le marché immobilier a recommencé à donner des signes d'essoufflement durant le premier trimestre 1997. Selon les dernières statistiques communiquées par la Fnaim (Fédération nationale des agences immobilières) la semaine dernière, les premiers mois de l'année ont été *« médiocres »*, le marché de l'ancien retrouvant son niveau de l'été 1996.


IMMOBILIER

Principale explication de ce recul : les transactions immobilières ont été dopées, fin 1996, par la suppression annoncée de plusieurs avantages fiscaux (droits de mutation minorés, etc.). Les opérations qui ont été anticipées à cette période manquent donc maintenant à l'appel. *« C'est le même phénomène que dans l'automobile après la disparition de la prime à la casse »*, affirme un professionnel parisien. Il faudra toutefois attendre la fin du deuxième trimestre 1997 pour savoir si, passé les perturbations électorales, ce ralentissement est ponctuel ou durable.

Tous les terroirs ne sont pas touchés de la même façon par cette morosité. Globalement, les marchés de l'Ouest, du Nord-Est et, dans une moindre mesure, du Centre et des Alpes sont restés stables depuis un an. Ceux de l'Ile-de-France et du Sud-Ouest reculent. Le Sud-Est résiste plutôt bien.

Continue depuis deux ans, la stagnation des ventes a pesé sur les prix : entre 1995 et 1996, tous terroirs confondus, le prix au mètre carré d'un logement ancien est revenu de 7 807 francs à 7 724 francs, soit une baisse moyenne de 1,1 % qui a affecté plus fortement les appartements (–1,8 %) que les maisons (– 0,3 %). Les écarts de prix au mètre carré d'une région à l'autre restent toujours très forts : ainsi, estiment les agents immobiliers, un grand studio en Ile-de-France se négocie environ au même prix qu'un vaste quatre-pièces situé en Auvergne ou dans le Limousin. Pour les maisons, le prix moyen au mètre carré (France entière) se situait à 6 733 francs à la fin 1996, mais il partait de 4 592 francs en Franche-Comté pour grimper jusqu'à 9 150 francs en Ile-de-France et à 8 439 francs dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A terme, la Fnaim prévoit que le marché de l'ancien repartira du bon pied, car la demande reste soutenue. Aucune tension sur les prix n'est à redouter pendant les prochains mois, assurent également les agents immobiliers.

Didier Laurens

Les charmes de la loi Périssol

Les contribuables intéressés par l'investissement immobilier locatif dans le neuf ont jusqu'au 31 décembre 1998 pour bénéficier des avantages du régime Périssol. Ce dispositif permet d'amortir jusqu'à 80 % de la valeur d'un bien à raison de 10 % par an pendant les quatre premières années et de 2 % par an pendant les vingt années suivantes.


FISCALITÉ

Autre avantage : le plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global est alors porté de 70 000 francs dans le régime général à 100 000 francs, à condition que le déficit ne soit pas généré par des intérêts d'emprunt. Ce système permet de réaliser des économies d'impôt d'autant plus importantes que le contribuable est imposé dans une tranche marginale d'imposition élevée.

En contrepartie, la déduction forfaitaire sur les loyers est ramenée de 14 % dans le régime général à 6 %. Impossible, par ailleurs, de cumuler sur une même opération les avantages de la réduction d'impôt Méhaignerie et ceux de l'amortissement Périssol.

Conditions pour pouvoir bénéficier des avantages prévus : l'immeuble doit être loué neuf ans à titre d'habitation, mais pas nécessairement en tant que résidence principale. Le locataire pourra être un membre de la famille à condition qu'il ne soit pas rattaché au foyer fiscal du propriétaire et que le loyer pratiqué corresponde aux normes de marché. A noter qu'aucune autre condition de loyer ou de ressource du locataire n'est exigée. Au-delà de neuf ans, le propriétaire peut récupérer l'usage du bien sans que les amortissements antérieurs soient remis en cause. En revanche, il ne pourra plus pratiquer de nouveaux amortissements. En cas de non-respect de l'engagement de location pendant neuf ans, ou de revente avant ce délai, les avantages accordés seront repris par l'administration fiscale.

Le contribuable devra alors réintégrer dans ses revenus fonciers imposables le montant de l'amortissement déduit depuis l'origine. Sauf si la rupture des engagements pris est liée à un cas de force majeure : invalidité ou décès du propriétaire ou de son conjoint soumis à imposition commune. Un système dit *« quotient »* permet cependant d'atténuer l'impôt supplémentaire qui serait dû. Quant aux éventuelles plus-values constatées lors de la revente, elles sont taxables selon le régime de droit commun.

Lorsque l'achat a lieu en cours d'année, l'amortissement doit être pratiqué *prorata temporis*.

Laurent Edelmann

Les fonds de pension devront se fixer des objectifs modestes

LES FONDS d'épargne-retraite ou fonds de pension, qui vont voir le jour en France dans les prochaines semaines, ne connaîtront le succès que si les entreprises complètent les versements des salariés (les abondent) et si les gestionnaires résistent à la tentation de la surenchère en n'annonçant pas des performances trop ambitieuses.

Tel est le sentiment général des professionnels de la banque et de l'assurance qui se penchent sur ce futur marché. Ils estiment, pour la plupart, que les versements seront sans doute modestes au cours des premiers mois, voire des premières années, et dépasseront difficilement les 10 milliards de francs par an. A un horizon de dix ans, les fonds de pension à la française devraient prendre une toute autre importance et collecter au moins 50 milliards de francs par an. Il s'agira toutefois de moins de 10 % des 850 milliards de francs annuels de la retraite par répartition.

Les professionnels de l'assurance estiment qu'il faudra une génération pour changer les mentalités et convaincre les Français d'abandonner leurs préventions à l'égard de la retraite par capitalisation, qui n'a jamais rencontré de succès même quand elle existe déjà depuis de longues années pour certaines catégories comme les fonctionnaires. Yannick Philippon, directeur des fonds d'épargne à la Caisse nationale de prévoyance (CNP), a déclaré à l'agence Reuter qu'*« un gros effort de pédagogie »* est nécessaire. *« Si l'on vend les fonds d'épargne-retraite comme on vend aujourd'hui l'assurance-vie, à partir des palmarès qui sont publiés dans les grands journaux économiques et financiers, on commettra une erreur. Il faut vraiment fixer l'objectif de gestion en disant : Notre objectif, c'est le maintien du pouvoir d'achat (des futurs rentiers) et de battre l'inflation »*, a-t-il ajouté.

ABONDEMENT DE L'EMPLOYEUR

L'horizon de gestion de l'assurance-vie, qui repose pour la grande majorité des contrats sur les obligations, est de huit à dix ans alors que celui des fonds d'épargne-retraite se situe au moins entre trente et quarante ans, ce qui amène à privilégier l'investissement en actions.

Enfin, l'abondement de l'employeur est jugé indispensable pour inciter les salariés à franchir le pas. Pour preuve, les dispositifs existant d'épargne salariale fonctionnent quand le complément apporté par l'employeur est significatif.

Selon des calculs effectués par la Caisse nationale de prévoyance, un Français qui verserait 800 francs par mois à un plan d'épargne-retraite à partir de l'âge de 20 ans peut espérer une rente mensuelle de 5 712 francs à partir de 60 ans en tenant compte d'un retrait de 20 % en capital au moment de son départ à la retraite. La rente mensuelle serait de 3 077 francs pour celui qui commence à cotiser à l'âge de 30 ans, de 1 533 francs pour celui qui commence à 40 ans et de 576 francs pour celui qui commence à 50 ans.

هكذا من الأصل

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	02-05-97	Diff.
Coflexip	317	[illegible]
Elf Aquitaine	573	[illegible]
Esso	525	[illegible]
Total	486	[illegible]
Elyo	—	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	02-05-97	Diff.
Air Liquide	864	[illegible]
Eramet	297	[illegible]
Gascogne (B)	498	[illegible]
Metaleurop	69,50	[illegible]
Pechiney	218,20	[illegible]
Rhone Poulenc A	199	[illegible]
Rochette (La)	25,80	[illegible]
Usinor Sacilor	89,50	[illegible]
Vallourec	340	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	385	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	5450	[illegible]

CONSTRUCTION

	02-05-97	Diff.
Bouygues	547	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	212	[illegible]
Colas	800	[illegible]
Eiffage	312	[illegible]
GTM-Entrepose	348	[illegible]
Imetal	806	[illegible]
Lafarge	391,90	[illegible]
Lapeyre	360	[illegible]
Saint-Gobain	778	[illegible]
SGE	135,80	[illegible]
Vicat	502	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	02-05-97	Diff.
Alcatel Alsthom	642	[illegible]
Carbone Lorraine	1405	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	289	[illegible]
Dassault-Aviation	1322	[illegible]
Dassault Electro	640	[illegible]
De Dietrich	267	[illegible]
Fives-Lille	469	[illegible]
Intertechnique	1386	[illegible]
Legrand	976	[illegible]
Legris Indust.	273	[illegible]
Sagem SA	2964	[illegible]
Sat	1695	[illegible]
Schneider SA	334	[illegible]
SFIM	1060	[illegible]
Sidel	422,50	[illegible]
Thomson-CSF	180	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1475	[illegible]
Machines Bull#	47,50	[illegible]
CNIM CA#	233	[illegible]
Faiveley #	292	[illegible]
Gebo Industries #	1119	[illegible]
GFI Industries #	984	[illegible]
HIT Ly #	438	[illegible]
Manitou #	694	[illegible]
Mecatherm	1615	[illegible]
NSC Schlum. Ny	735	[illegible]
Radiall #	670	[illegible]
Sediver	150	[illegible]

Le retour des rumeurs

DANS LA FOULÉE de Wall Street et de la détente générale des marchés obligataires, la Bourse de Paris a connu une semaine particulièrement favorable et animée. A l'issue de quatre séances de cotation – le marché étant fermé jeudi 1er mai pour la fête du travail – l'indice CAC 40 s'est adjugé 4,69 % à 2 655,31 points.

VALEURS

Conséquence de la fermeté persistante du billet vert, en dépit du discours un peu *ambigu du G7 réuni* le week-end dernier à Washington sur la nécessaire stabilisation des parités de change, les valeurs « dollar » ont été plutôt à la fête. Ainsi, d'un vendredi à l'autre, Clarins a gagné 4,63 %, LVMH 5,99 %, L'Oréal *7,81 %* et Lafarge 10,18 %.

Le contexte semble favorable à l'ensemble de la cote puisque selon une enquête de la Banque de France l'activité des entreprises industrielles devrait être plus vigoureuse en 1997, leur chiffre d'affaires devant croître de 3 % contre 1 % en 1996. Les premiers chiffres d'affaires trimestriels publiés au cours des derniers jours ont confirmé ces prévisions. *Ils sont souvent supérieurs aux attentes* : Rexel a annoncé une hausse de 14,6 % de son activité, Comptoirs Modernes de 7 %, *Pinault-Printemps de 5,9 % et Carbone Lorraine de* 6,2 %. Parmi ces titres, Pinault-Printemps et Comptoirs modernes s'adjugent respectivement sur la semaine 8,08 % et 4,30 %.

La Bourse a salué par ailleurs l'annonce d'une hausse de 6,5 % du résultat net de Rhône Poulenc au 1er trimestre. Le titre gagne 8,15 % d'un vendredi à l'autre. Hausse dans le même temps de 6,27 % d'Infogrames après l'annonce aussi de très bons résultats semestriels.

La reprise s'est aussi traduite par un regain d'activité autour des valeurs spéculatives et autres situations spéciales. Des rumeurs ont *circulé sur l'imminence d'une offre publique d'achat* (OPA) sur Sommer Allibert. Le nom évoqué le plus souvent comme possible attaquant est celui de Delphi, l'équipementier de General Motors. Une hypothèse qui laisse les analystes sceptiques compte tenu de la probable opposition des constructeurs automobiles français à une telle opération. L'action Sommer Allibert a tout de même progressé cette semaine de 4,42 %.

Toujours au chapitre des rumeurs, le désengagement officiel de Paribas du capital d'Havas a relancé les spéculations sur une recomposition du tour de table du groupe de communication. Le titre s'est envolé de plus de 10 % sur la semaine.

Les valeurs pharmaceutiques étaient également particulièrement recherchées. Synthélabo a enregistré une progression de 8,96 % d'un vendredi à *l'autre et termine à un cours record. Sanofi a ga*gné pour sa part 5,66 %. Des spéculations se poursuivent sur un rapprochement entre ces deux groupes ou sur le lancement d'une OPA sur l'une des deux sociétés par des géants du secteur comme le suisse Hofmann La Roche.

Les pertes en 1996 supérieures aux prévisions (–5,7 milliards de francs) et le conseil de vente émis par la société de Bourse Cheuvreux de Virieu ont beaucoup pesé sur le cours du GAN. La valeur a perdu 9,84 % d'un vendredi à l'autre. L'assureur public français a pourtant entamé, en vue de sa privatisation, *« un examen des complémentarités avec des partenaires potentiels »*, a indiqué mardi son président Didier Pfeiffer. Parmi les partenaires examinés, M. Pfeiffer a cité le français AGF, l'allemand Allianz, le belgo-néerlandais Fortis, l'italien Generali et le néerlandais ING. Mais Allianz tout comme Fortis-Amev et ING ont annoncé faire preuve d'une grande prudence et prendre leur temps avant de se décider à faire une proposition au gouvernement français.

Les AGF, également présentées comme un repreneur potentiel, ont annoncé vendredi que leur émission d'obligations subordonnées convertibles en actions ou remboursables en espèces (OSCARs) ayant été intégralement souscrite en *quelques heures, le montant total a été augmenté* de 10 % pour atteindre 4,4 milliards de francs. Les AGF gagnent 3,53 % sur la semaine.

E. L.

AUTOMOBILE

	02-05-97	Diff.
Bertrand Faure	280	+2,04
Labinal	1485	[illegible]
Michelin	328,80	[illegible]
Peugeot	584	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	502	[illegible]
Renault	137	[illegible]
Sommer-Allibert	215,10	[illegible]
Valeo	362,10	[illegible]
Ecia	920	[illegible]
Sylea	503	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	02-05-97	Diff.
BIC	927	[illegible]
Chargeurs Intl	350	[illegible]
Clarins	745	[illegible]
Deveaux(Ly)#	852	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	128,40	[illegible]
Essilor Intl	1610	[illegible]
Filipacchi Medias	1320	[illegible]
L'Oreal	2099	[illegible]
Moulinex	132,90	[illegible]
Salomon (Ly)	412,50	[illegible]
Sanofi	560	[illegible]
S.E.B.	1023	[illegible]
Skis Rossignol	134,50	[illegible]
Strafor Facom	449	[illegible]
Synthelabo	730	[illegible]
Arkopharma#	352	[illegible]
Boiron (Ly) #	695	[illegible]
Devanlay	538	+2,28
Gautier France #	269,80	+1,12
Guerbet	260	−3,70
Hermes Internat.1#	1560	+1,96
Info Realite #	240	+5,13
Pochet	—	[illegible]
Reynolds	391	+2,35
Robertet #	1125	[illegible]
Smoby (Ly)#	635	−2
Virbac	580	—

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	02-05-97	Diff.
Bongrain	2230	+1,59
Danone	863	+2,86
Eridania Beghin	887	+5,59
Fromageries Bel	4390	+1,26
LVMH Moet Hen.	1415	+5,99
Pernod-Ricard	308	+3,27
Remy Cointreau	151,40	+1
Saint-Louis	1401	+4,16
SEITA	204,70	+1,33
Brioche Pasq.(Ns)	680	−0,46
L.D.C.	1050	+0,94

DISTRIBUTION

	02-05-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	627	+8,79
Carrefour	3699	+7,65
Casino Guichard	275	+6,29
Castorama Dub.(Li)	870	[illegible]
Comptoirs Mod.	2790	+4,29
Damart	4900	+2,06
Galeries Lafayette	2338	+1,05
Groupe Andre S.A.	497,80	+5,09
Guilbert	915	−0,86
Guyenne Gascogne	1850	+2,20
Pinault-Print.Red.	2489	+8,07
Primagaz	578	+2,48
Promodes	1975	+5,72
Rexel	1551	[illegible]
Monoprix	250	[illegible]
But S.A.	313	[illegible]
Grandoptic.Photo #	877	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	918	+8,03
Manutan	430	−2,49
Rallye(Cathiard)Ly	239	[illegible]
Rubis et Cie #	154,50	[illegible]

AUTRES SERVICES

	02-05-97	Diff.
Accor	855	+2,39
Axime	700	[illegible]
BIS	490	−1,01
Canal +	1060	+1,43
Cap Gemini	352	−1,40
Cipe France Ly #	810	+2,92
Club Mediterranee	445	−1,11
Dassault Systemes	363,40	+3,53
Degremont	453	−1,52
Eaux (Gle des)	817	+6,06
Euro Disney	9,70	−1,52
Europe 1	1215	+1,25
Eurotunnel	6,65	[illegible]
Gaumont #	415	+9,89
Havas	447,30	+10,08
Havas Advertising	668	+0,14
Infogrames Enter.	813	+6,27
Lyonnaise Eaux	530	+1,22
NRJ #	907	+2,48
Pathe	1380	+2,98
Publicis	555	−1,24
S.I.T.A	1070	[illegible]
Sodexho Alliance	2700	+0,76
Spir Communication	507	−0,58
Technip	613	−1,12
G.T.I (Transport)	—	[illegible]
Louvre #	208,50	+1,21
Sligos	826	+2,99
Altran Techno. #	2029	+0,44
Assystem #	459	+0,21
Fraikin 2#	365	[illegible]
Groupe Partouche #	490	−1,68
M6-Metropole TV	607	−3,65
Norbert Dentres.#	822	−0,72
Sogeparc (Fin)	875	+3,06
TF1-1	581	+1,21

IMMOBILIER

	02-05-97	Diff.
Bail Investis.	825	+0,60
Finextel	111,50	+0,90
G.F.C.	535	−0,92
Immeubl.France	367,30	+2,05
Klepierre	819	+0,73
Rue Imperiale(Ly)	6670	+11,16
Sefimeg	452,50	+0,71
Silic CA	904	−1,68
Simco	518	+4,96
UIF	455	−0,63
Unibail	562	−1,40
Fonciere (Cie)	594	+0,84
Fonciere Euris	249,90	−3,84
Fonc. Lyonnaise #	780	+2,22
Foncina #	485,20	+0,02
Imm.Plaine Monc.	238	−0,83
Im.Marseillaise	8300	−2,92
Frankoparis #	79,05	−1,06
Immob.Batibail Ny#	253	−0,39
Immob.Hotel. #	46	−4,16

SERVICES FINANCIERS

	02-05-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	190,50	+3,53
Axa	359	+1,72
Bancaire (Cie)	770	+1,98
B.N.P.	249	+5,15
C.C.F.	263	+4,78
Cetelem	674	+2,90
CLF-Dexia France	539	+1,12
CPR	466	+0,12
Cred.Fon.France	66,20	+1,53
Credit Lyonnais CI	200	−2,30
Credit National	331	+3,53
GAN	138,30	−9,84
Interbail	225,50	+2,50
Locindus	830	—
Paribas	373,60	+3,20
SCOR	234,50	+1,95
Selectibanque	76	−1,95
Societe Generale	657	+5,62
Sophia	229,50	−1,92
Suez	281,80	+1,18
UFB Locabail	512	−3,03
UIS	205	−4,11
Union Assur.Fdal	696	+0,28
Via Banque	190,50	−0,41
Worms & Cie	356,10	+2,03
France S.A	1220	—
Immobanque	677	—
SAFR #	—	—
Cardif SA	730	+0,13
C.A. Paris IDF	833	−0,71
Factorem	695	+0,72
Fructivie	678	+2,72
I.C.C.	139	+1,89
Union Fin.France	670	+2,13

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	02-05-97	Diff.
Bollore Techno.	749	+4,75
Cerus Europ.Reun	33,75	−1,02
CGIP	1770	—
Christian Dior	878	+3,05
Dynaction	140,10	−1,26
Eurafrance	2509	+0,15
Fimalac SA	550	+1,85
Gaz et Eaux	2570	+0,86
Lagardere	181	+5,97
Lebon	210,30	−6,59
Marine Wendel	624	+2,29
Nord-Est	133	−0,74
Salvepar (Ny)	404	−2,88
Acmer	—	—
Albatros Invest	171,20	+5,09
Burelle (Ly)	254	+7,17
Carbonique	10950	—
Centenaire Blanzy	—	—
F.F.P. (Ny)	229	+2,25
Finaxa	305	+2
Francarep	292	+3,47
Invest.(Ste Cle.)	663	−1,04
Sabeton (Ly)	755	−0,26
Finatis(ex.Locain)	163	−6,32
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	122,30	−0,97

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 25 avril

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 7,04 %, sur 5 ans : 49,26 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	1	[illegible]	2	[illegible]	29052,64
SELECTION PREMIERE	CCF	2	[illegible]	30	[illegible]	1419,37
SLIVARENTE	CL	3	[illegible]	60	[illegible]	243,19
VICTOIRE OBLIREA	VICTOIRE	4	[illegible]	8	[illegible]	490,94
PARTNER OBLIGATIONS 2002	*LA MONDI*	5	[illegible]	1	[illegible]	22175,33
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	6	[illegible]	4	[illegible]	11399,15
SYNTHESIS	CNCA	7	[illegible]	5	[illegible]	17277,76
OAT INDICE GESTION	CDC GEST	8	[illegible]	3	[illegible]	18892,21
MDM LONG TERME	MDMASSUR	9	[illegible]	19	[illegible]	166,44
NATWEST LONG TERME (D)	NATWEST	10	[illegible]	—	[illegible]	1180,59
NATWEST LONG TERME (C)	NATWEST	11	[illegible]	—	[illegible]	1446,26
CROISSANCE MERCURE (D)	EPARGNE	12	[illegible]	88	[illegible]	3164,95
CROISSANCE MERCURE (C)	EPARGNE	13	[illegible]	87	[illegible]	4655,24
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	14	[illegible]	—	[illegible]	1479,34
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	15	[illegible]	—	[illegible]	1627,57
UAP ALTO	UAP	16	[illegible]	16	[illegible]	164,80
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	17	[illegible]	—	[illegible]	122932,47
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	17	[illegible]	—	[illegible]	122932,47
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	19	[illegible]	31	[illegible]	26290,26
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	20	[illegible]	34	[illegible]	17058,91
BIP OAT INDEX (D)	BIP	21	[illegible]	14	[illegible]	19587,29
BIP OAT INDEX (C)	BIP	22	[illegible]	13	[illegible]	25441,14
LIONPLUS (C)	CL	23	[illegible]	42	[illegible]	1508,61
LIONPLUS (D)	CL	24	[illegible]	43	[illegible]	1434,31
FRASECUR	B PARIBA	25	[illegible]	17	[illegible]	263295,24
NATIO EPARGNE OBLIGATIONS	BNP	26	[illegible]	29	[illegible]	215,93
PARTNER VT	LA MONDI	27	[illegible]	122	[illegible]	1927,76
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	28	[illegible]	38	[illegible]	119156,39
LION INSTITUTIONNELS	CL	29	[illegible]	27	[illegible]	47128,51
REFLEX PREMIERE (D)	STE CAF	30	[illegible]	11	[illegible]	1764,41
REFLEX PREMIERE (C)	STE CAF	31	[illegible]	12	[illegible]	2074,34
PREVOYANCE ECUREUIL	ECUREUIL	32	[illegible]	145	[illegible]	101,92
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	33	[illegible]	51	[illegible]	1392,70
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	34	[illegible]	50	[illegible]	1820,90
SOGEPREMIERE (D)	SG	35	[illegible]	40	[illegible]	5608,39
SOGEPREMIERE (C)	SG	36	[illegible]	41	[illegible]	6139,36
AXA PREMIERE (D)	AXA	37	[illegible]	54	[illegible]	128,41
SOPRANE LONG TERME (C)	BACOT	38	[illegible]	—	[illegible]	7210,94
SOPRANE LONG TERME (D)	BACOT	39	[illegible]	—	[illegible]	5729,49
AXA PREMIERE (C)	AXA	40	[illegible]	53	[illegible]	139,41
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	41	[illegible]	21	[illegible]	12795,16
FRUCTI-PREMIERE (C)	GRP BP	42	[illegible]	22	[illegible]	13603,78
SAINT-HONORE CAPITAL	CF ROTHS	43	[illegible]	90	[illegible]	18856,70
CAPISCOR	SCOR	44	[illegible]	28	[illegible]	1297,10
AXA FRANCE OBLIGATIONS	AXA	45	[illegible]	23	[illegible]	171,59
ECUREUIL CAPITALISATION	ECUREUIL	46	[illegible]	142	[illegible]	245,56
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	47	[illegible]	24	[illegible]	1139,45
BATI PREMIERE	*INVESTIM*	48	[illegible]	18	[illegible]	23217,26
MDM PREMIERE CATEGORIE	MDMASSUR	49	[illegible]	26	[illegible]	164,71
INDOSUEZ LONG TERME (C)	INDOSUEZ	50	[illegible]	89	[illegible]	747,11
LION TRESOR	CL	51	[illegible]	52	[illegible]	2363,27
HAUSSMANN OBLIGATIONS	WORMS	52	[illegible]	84	[illegible]	1418,68
INDOSUEZ LONG TERME (D)	INDOSUEZ	53	[illegible]	94	[illegible]	428,24
OBLIFUTUR (D)	CNCA	54	[illegible]	78	[illegible]	504,65
PLACEMENTS CAPITALISATION	NSM	55	[illegible]	55	[illegible]	19921,67
OBLIFUTUR (C)	CNCA	56	[illegible]	79	[illegible]	526,65
SELECTION RENDEMENT	CCF	57	[illegible]	65	[illegible]	231,64
PRIMANCE (D)	SG	58	[illegible]	—	[illegible]	11751,33
PRIMANCE (C)	SG	59	[illegible]	—	[illegible]	13631,62
AIRES (C)	BGP	60	[illegible]	85	[illegible]	1136,38
AIRES (D)	BGP	61	[illegible]	86	[illegible]	846,07
CARDIF GESTION OBLIGATIONS	CARDIF	62	[illegible]	63	[illegible]	7054,13
EPARGNE INSTITUTIONS	CDT NORD	63	[illegible]	44	[illegible]	11869,02
ETOILE OBLILONGTERME	CDT NORD	64	[illegible]	77	[illegible]	260,82
ATHENA LONG TERME	*ATHENA B*	65	[illegible]	97	[illegible]	255,16
CARDIF OBLIGATIONS FRANCE	CARDIF	66	[illegible]	33	[illegible]	11762,04
GENERALI RENDEMENT	GENERALI	67	[illegible]	172	[illegible]	10988,33
MORGAN NET	JP MORGA	68	[illegible]	39	[illegible]	2340,33
FINANCIERE PLUS	MAAF	69	[illegible]	80	[illegible]	50413,21
PATRIMOINE RETRAITE (C)	CCBP	235	[illegible]	188	[illegible]	303,55
PATRIMOINE RETRAITE (D)	CCBP	235	[illegible]	188	[illegible]	303,55
CENTRALE COURT TERME	CCR	237	[illegible]	167	[illegible]	25040,51
INDOSUEZ REGULARITE	INDOSUEZ	238	[illegible]	191	[illegible]	19091,75
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	NATWEST	239	[illegible]	—	[illegible]	1079,71
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	240	[illegible]	—	[illegible]	1131
ASSOCIC	CIC PARI	241	[illegible]	159	[illegible]	1114,40
VAUBAN	BRED	242	4,15	201	38,84	39420,33
EPARC CONTINENT	CONTINEN	243	4,05	236	28,87	64,28
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	244	3,96	230	32,61	1712,91
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	245	3,92	220	35,08	44492,30
PASQUIER RENDEMENT (D)	BIMP	246	3,89	223	35,48	107,85
PASQUIER RENDEMENT (C)	BIMP	247	3,88	224	35,47	153,43
UNIPREMIERE - CT	SANPAOLO	248	3,84	195	39,41	1848,27
MULTIASSOCIATIONS (C)	CFCM NOR	249	3,80	216	36,17	22018,65
MULTIASSOCIATIONS (D)	CFCM NOR	250	3,80	217	36,17	20867,32
ABF COURT TERME	ABF	251	3,78	203	38,17	1944,46
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	252	3,68	212	37	11912,57
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	253	3,68	213	37	10837,05
BIP TRESORERIE	BIP	254	3,66	215	36,22	12336,19
INTENSYS (D)	SOGEPOST	255	3,65	—	—	110,10
INTENSYS (C)	SOGEPOST	256	3,65	—	—	117,15
BTP MONEPLUS	B BTP	257	3,57	208	37,62	20350,58
FIMA C.T.	*FIMAGEST*	258	3,57	183	40,86	18731,05
PASQUIER SECURITE	BIMP	259	3,55	—	—	10570,40
CENTRALE PREMIERE	CCR	260	3,55	204	38,11	7018,07
BFT COURT TERME	BFT	261	3,53	—	—	121726,45
OPPORTUNITE OBLIGATAIRE	B PARIBA	262	3,52	74	54,09	79537,02
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	263	3,45	206	37,89	1820,71
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	264	3,45	207	37,89	1681,45
FRANTERME	B PARIBA	265	3,49	202	38,25	129656,78
OPFIS CT+ SICAV	ORSAY	266	3,42	—	—	303872,69
OBC COURT TERME	OBC	267	3,41	—	—	114111,90
MIDLAND PREMIERE	MIDLAND	268	3,36	221	35,88	2202,60
ELAN SECURITE	*ROTHSCHI*	269	3,10	235	29,63	17271,92
OBLI-CIAL (D)	CIAL	270	2,90	226	35,20	11528
OBLI-CIAL (C)	CIAL	271	2,98	225	35,22	13272,98
PARIBAS EPARGNE (C)	B PARIBA	272	2,69	227	34,43	27513,82
PARIBAS EPARGNE (D)	B PARIBA	273	2,69	228	34,40	24792,25

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 6,20 %, sur 5 ans : 46,27 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	8,86	1	56,75	1104,33
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	2	8,31	13	46,48	2009,89
ETOILE TRIMESTRIEL	*CDT NORD*	3	7,53	5	51,07	1120,51
REVENU-VERT	CNCA	4	7,51	11	48,36	1182,66
HAUSSMANN MULTIREVENUS	WORMS	5	7,46	19	44,05	1313,24
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	6	7,38	10	48,87	113,67
TRILION	CL	7	7,05	9	49,22	5153,31
PLACEMENTS TRIMESTRIELS	NSM	8	7,01	8	50,41	10465,66
LAFFITTE OBLIGATIONS (D)	BARCLAYS	9	6,87	2	55,06	151,25
LAFFITTE OBLIGATIONS (C)	BARCLAYS	10	6,87	3	55,04	166,20
MENSUELCIC	CIC PARI	24	4,94	24	42,57	10139,92
AGF REVENUS	AGF	25	4,84	25	39,78	1004,74
EPAROBLIG	*NATWEST*	26	4,68	15	45,77	1260,99
SOLSTICE	SOGEPOST	27	4,08	26	38,69	2353,76
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	28	3,79	28	31,98	1063,11

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 10,02 %, sur 5 ans : 45,52 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	1	39,72	1	75,90	833,38
CONVERGENCE EUROPE GESTION (D)	CDC GEST	2	15,02	43	34,77	14104,61
CONVERGENCE EUROPE GESTION (C)	CDC GEST	2	15,02	43	34,77	14104,61
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	4	14,75	—	—	1429010,91
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	5	14,70	2	67,31	206,24
STATE STREET OBLIGATIONS MONDE	STATE ST	6	14,52	—	—	1240,35
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	7	14,48	5	60,35	140,98
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	8	14,46	3	67,05	450,40
MDM ECU	MDMASSUR	9	14,42	6	59,84	148,48
SELECTION OBLIGATIONS INT (D)	CCF	10	14,26	9	57,42	2096,95
SELECTION OBLIGATIONS INT (C)	CCF	10	14,26	9	57,42	2096,95
EPARGNE REVENU	CDT NORD	12	13,97	8	58,18	515,90
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	13	13,91	—	—	1394,52
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	14	13,88	—	—	1382,62
UAP ALTEFI	UAP	15	13,74	15	52,46	215,24
NORD-SUD DEVELOPPEMENT (D)	CDC	16	13,61	12	54,32	2301,52
NORD-SUD DEVELOPPEMENT (C)	CDC	17	13,61	13	54,32	2435,75
MONDOBLIG (C)	BGP	18	13,58	51	25,84	159,65
MONDOBLIG (D)	BGP	19	13,57	52	25,76	131,75
FIMINTER	FIMAGEST	20	13,33	28	38,57	1626,41
PARTNER OBLIGINTER	LA MONDI	61	5,02	47	31,90	13824,77
SOPRINA	BDEI	62	4,92	50	28,03	364,51
PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (D)	B PARIBA	63	4,84	25	45,98	420,10
PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (C)	*B PARIBA*	64	4,84	26	45,96	454,05
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	65	4,80	33	41,10	93531,05
GEOBILYS (D)	SOGEPOST	66	4,78	—	—	603,40
GEOBILYS (C)	SOGEPOST	67	4,76	—	—	632,21
ALFI PREMIUM	ALFI GES	68	3,72	36	39,28	97176,38
PRIMSET	SG	69	4,49	—	—	5676,39
ORSAY INTERNATIONAL BONDS	ORSAY	70	4,24	—	—	11627,27
CPR 1/3 EUROPE	CPRGESTI	71	3,23	38	38,38	16495,64
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	72	3,06	35	39,99	19020,95
PARIBAS TRESORERIE PLUS	B PARIBA	73	2,37	—	—	131411,86
ELAN TRESORERIE PLUS	ROTHSCHI	74	2,06	45	32,85	13452,09
OBJECTIF DEVISES	LAZARD	75	1,92	—	—	10033,77

La baisse du rendement des sicav obligataires se poursuit

CONSÉQUENCE des turbulences enregistrées sur les marchés obligataires ces dernières semaines, les sicav obligataires françaises ne rapportent plus que 7,04 % en moyenne sur un an, la plus mauvaise performance enregistrée depuis longtemps. Entre le 18 et le 25 avril, Fininfo a calculé que la moyenne de la performance sur un an des sicav obligataires a perdu près de 1 point. Pour les premières sicav de notre classement la chute est encore plus spectaculaire : plus de 1,2 point en une semaine. Ces fonds, généralement investis sur des obligations de longue durée entre 5 et 7 ans, sont plus sensibles aux mouvements sur les taux d'intérêt. Pourtant, les gestionnaires de ces produits restent insensibles aux bonnes comme aux mauvaises nouvelles.

En dépit du vent d'optimisme qui a soufflé dans les salles de marché cette semaine après la publication de chiffres accréditant la thèse selon laquelle la croissance américaine se ralentit et le spectre d'un retour de l'inflation s'éloigne, la plupart des promoteurs de sicav obligataires estiment que la banque centrale américaine relèvera ses taux à la fin mai. *« Bien que l'inflation reste maîtrisée outre-Atlantique, les chiffres d'activité restent très forts. La Réserve fédérale américaine devrait monter ses taux d'un quart de point à la fin du mois, car elle veut absolument éviter la constitution d'une bulle spéculative sur le marché des actions »*, estime Bruno Saugnac, gestionnaire de Synthesis, une sicav du Crédit agricole qui se classe dans les dix premières de notre palmarès. *« Mais cette perspective ne me rend pas pessimiste car le marché obligataire américain est sain »*, s'empresse-t-il d'ajouter.

Cette sérénité des gestionnaires obligataires s'explique par la croyance selon laquelle, si l'Allemagne semble vulnérable à une remontée des taux outre-Atlantique, la France l'est beaucoup moins. *« Les taux d'intérêt allemands pourraient pâtir d'arbitrages de la part d'investisseurs non résidents entre l'Allemagne et les Etats-Unis après une remontée des taux américains »*, estime Michel Gros, gestionnaire de Fimindex Première, une sicav de Fimagest. *« Les investisseurs étrangers détiennent plus d'un tiers des obligations allemandes »*, explique-t-il ; *« en revanche, en France, les non-résidents détiennent moins de 10 % des obligations françaises »*, ajoute-t-il. *« De plus, le marché obligataire français semble protégé par l'attitude des compagnies d'assurances qui sont très consommatrices d'obligations. Ces investisseurs sont très peu intervenus sur le marché ces dernières semaines, ils ne peuvent s'en tenir à l'écart très longtemps. Leur retour probable est un facteur de soutien du marché »*, analyse Gael de La Fouchardière, le gestionnaire de Sélection Première, une sicav du Crédit commercial de France qui se classe deuxième de notre palmarès pour sa performance sur un an.

Même les élections françaises ne semblent pas en mesure de troubler la sérénité des gestionnaires de sicav obligataires. *« Le choc de la dissolution n'a eu qu'un impact très limité sur le marché obligataire français »*, dit M. de La Fouchardière. *« Seule une remise en cause du calendrier de l'euro pourrait avoir des conséquences néfastes sur les marchés obligataires »*, fait remarquer M. Saugnac. Mais les marchés n'y croient pas vraiment.

Joël Morio

Le triomphe des travaillistes déstabilise la livre

La monnaie britannique a connu une évolution très heurtée, vendredi 2 mai, au lendemain de la victoire écrasante du Labour lors des élections générales. Après avoir plongé dans la matinée, le sterling s'est redressé dans l'après-midi

La semaine a été marquée, sur les marchés financiers internationaux, par la chute de la livre sterling observée au lendemain de la victoire des travaillistes au Royaume-Uni. La monnaie britannique a perdu plus de 20 centimes face au franc vendredi matin 2 mai, pénalisée par les incertitudes entourant la politique de change que compte mener le gouvernement de Tony Blair. Elle s'est nettement reprise en fin d'après-midi. On devrait en savoir plus, dès mercredi 7 mai, à l'issue de la rencontre entre le chancelier de l'Echiquier et le gouverneur de la Banque d'Angleterre. Aux Etats-Unis, l'atténuation des pressions inflationnistes a permis une nette détente des rendements obligataires. Elle s'est accélérée vendredi soir après l'annonce d'un accord entre l'administration Clinton et le Congrès sur la disparition en cinq ans du déficit budgétaire américain.

LA RÉACTION de la livre sterling a été la seule grande surprise des élections générales qui se sont tenues jeudi 1er mai au Royaume-Uni. Si la victoire écrasante du Parti travailliste avait bien été prévue par les instituts de sondage, le plongeon de la monnaie britannique qui a suivi l'annonce des résultats n'avait pas été anticipé par les analystes. La livre s'est brutalement repliée, vendredi matin, tombant de 9,50 à 9,2925 francs, de 2,8020 à 2,7575 marks et de 1,63 à 1,60 dollar. En fin d'après-midi, le sterling s'est toutefois nettement redressé pour coter 9,4265 francs, 2,7960 marks et 1,6180 dollar en clôture.

Cette chute a surpris les observateurs dans la mesure où les investisseurs n'avaient, durant la campagne, pas éprouvé la moindre inquiétude à l'idée de voir le Labour remporter les élections. Ils avaient paru entièrement rassurés par le ton très libéral du programme économique présenté par le parti de Tony Blair. Au cours des cinq dernières semaines, la livre avait ainsi gagné près de 50 centimes face au franc.

Certains experts ont attribué le plongeon du sterling à la trop forte majorité obtenue par les travaillistes. Selon cette explication, le Labour, n'ayant pas à craindre la moindre opposition parlementaire et sous la pression de députés moins acquis à la cause libérale que son jeune dirigeant, pourrait être



La livre sterling s'est brutalement repliée, vendredi matin 2 mai, au lendemain de la victoire du Parti travailliste.

tenté de mener une politique plus à gauche que prévu et renoncer à l'orthodoxie monétaire et budgétaire promise pendant la campagne électorale.

Cette interprétation semble toutefois largement contredite par la solidité des autres compartiments du marché britannique. La Bourse de Londres a fait preuve d'une grande fermeté, vendredi, tout comme le marché obligataire. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'est détendu – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie –, passant de 7,41 % à 7,37 %.

Les remous sont restés cantonnés à la monnaie. Les investisseurs ont été très influencés par la publication d'un éditorial, vendredi matin, du quotidien *The Times* selon lequel l'équipe de Tony Blair aurait tout intérêt à s'engager dans une politique destinée à affaiblir progressivement le sterling. Pour Anatole Kaletsky, commentateur très écouté à la City, « *le nouveau gouvernement doit créer les conditions pour une baisse immédiate de la livre sterling* », sans quoi il se « *détruira par une humiliante dévaluation inévitable* » dans les deux prochaines années. Aux yeux de M. Kaletsky, une baisse de la livre ne ferait pas aujourd'hui courir de graves dangers inflationnistes à l'économie britannique dans la mesure où, malgré la baisse du chômage, le sentiment d'insécurité reste grand sur le marché de l'emploi, ce qui empêche toute pression sur les salaires. Toujours selon M. Kaletsky, le gouvernement travailliste, afin d'obtenir un repli ordonné de la monnaie britannique, pourrait d'abord s'employer à décevoir les opérateurs qui parient sur un resserrement brutal de la politique monétaire britannique.

On devrait savoir, dès mercredi 7 mai, à l'issue de la rencontre mensuelle entre le nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, et le gouverneur de l'institut d'émission, Eddie George, si le scénario décrit par M. Kaletsky a quelque chance de se vérifier. Depuis plusieurs mois, M. George préconise un relèvement du taux de base, fixé à 6 %, afin de prévenir une surchauffe de l'économie et l'apparition de tensions inflationnistes. Mais, pour des raisons électorales, l'ancien chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke avait refusé de suivre les recommandations du gouverneur.

Les analystes anticipent en majorité une hausse d'un quart de point du taux de base, mercredi, les dirigeants du Labour ayant insisté dans leur programme économique sur la nécessité de ramener le rythme d'inflation à un niveau de 2,5 % (contre 2,7 % au mois de mars). Certains n'excluent d'ailleurs pas un relèvement plus important (0,5 %) du taux directeur de la Banque d'Angleterre : en faisant preuve d'emblée d'une grande rigueur monétaire, les travaillistes chercheraient à asseoir leur crédibilité auprès des marchés financiers internationaux. A l'inverse, un statu quo monétaire validerait la thèse de M. Kaletsky et prouverait que le gouvernement travailliste entend renouer avec une politique de livre faible dont son prédécesseur conservateur avait fait grand usage. Une telle stratégie de dévaluation compétitive confirmerait aussi que Tony Blair est aussi peu décidé que John Major à conduire le Royaume-Uni sur le chemin de l'Union monétaire européenne.

Aux Etats-Unis, les statistiques économiques publiées cette semaine ont apporté des informations contradictoires sur le niveau de croissance. D'un côté, reflétant un ralentissement, les commandes de biens durables ont reculé de 3 %, et l'indice de confiance des consommateurs s'est replié de 1,7 % en mars tandis que les créations d'emplois en avril ont été inférieures aux prévisions (142 000 contre 200 000 anticipées). De l'autre, indiquant au contraire un dynamisme intact, le taux de chômage est tombé à 4,9 % en avril et le produit intérieur brut a progressé de 5,6 %, en rythme annuel, au premier trimestre. Dans l'incapacité d'interpréter ces chiffres, les investisseurs se sont surtout intéressés à la diminution des tensions inflationnistes : le coût de la main-d'oeuvre n'a enregistré qu'une modeste progression de 0,6 % au premier trimestre. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, est revenu de 7,14 % à 6,89 % d'un vendredi sur l'autre.

Pierre-Antoine Delhommais

La fausse indifférence des investisseurs

Les marchés financiers français ont été, cette semaine encore, peu affectés par le déroulement de la campagne électorale. Le franc est resté stable face à la monnaie allemande, autour de 3,3720 francs pour 1 deutschemark. Bénéficiant de la détente des rendements obligataires observée outre-Atlantique, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est revenu, d'un vendredi sur l'autre, de 5,83 % à 5,68 %. Enfin, les rendements à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre se sont repliés de 3,68 % à 3,58 %.

La publication de nouveaux sondages confirmant l'avance de la droite explique la sérénité des investisseurs et leur apparente indifférence aux élections législatives. Une hausse des intentions de vote en faveur de la gauche pourrait toutefois rompre cet équilibre car, comme le notent les analystes de Louis Dreyfus Finance, *« pour les marchés, les socialistes ont renoué avec leurs vieux démons »* et ils craignent *« de voir revenir au pouvoir une gauche oublieuse de son expérience gouvernementale »*.

Marché international des capitaux : attrait persistant pour le dollar

PRENONS le cas, idéal, d'une entreprise européenne d'excellent renom qui cherche à lever des fonds pour un montant raisonnablement élevé sur le marché international et qui prend le soin de consulter les investisseurs avant de se lancer. Si elle est, en outre, libre du choix de la monnaie et de la durée de son emprunt (qu'il soit à moyen ou à long terme), les chances sont grandes qu'elle se décide aujourd'hui à libeller son opération en dollars à taux fixe et qu'elle retienne une échéance de cinq ans. C'est le point de rencontre de la demande des bailleurs de fonds professionnels d'Asie et de notre continent, et c'est aussi ce que veulent de nombreux épargnants européens qui placent leurs économies en obligations.

Pour ce qui est de la monnaie, le choix du dollar s'impose si on veut atteindre les investisseurs d'Extrême-Orient. Ceux-ci ne s'intéressent qu'épisodiquement aux devises européennes parce que les rendements ne sont pas assez alléchants et que la perspective d'un euro fort ou stable ne leur paraît pas encore assez précise. Il en serait autrement si le dollar venait à s'affaiblir face au yen. Quant au mode de rémunération et à la durée, les prêteurs sont nombreux à vouloir s'assurer maintenant d'un taux fixe pour cinq ans, car c'est une bonne manière de se protéger contre les incertitudes de l'évolution du loyer de l'argent. Les prix des obligations d'échéance moyenne résistent généralement mieux à des relèvements des taux à court terme que ceux des titres de longue durée. Qui plus est, les durées moyennes ont la préférence de la masse des personnes privées qui répugnent à s'engager trop loin et qui favorisent généralement des solutions simples, à taux fixe.

Il convient de souligner l'importance considérable prise récemment par les souscripteurs individuels dans le placement des titres internationaux en dollars. Longtemps, les épargnants européens ont eu une prédilection pour les devises de leur propre pays ou des pays voisins. Ou bien, s'ils s'aventuraient plus loin, c'était pour des monnaies auxquelles étaient associés des taux d'intérêt vraiment plus élevés que les autres, comme les dollars canadien, australien ou même néo-zélandais. Ces épargnants ont su au bon moment se tourner vers la lire italienne et, plus récemment, vers le dollar des Etats-Unis, profitant ainsi, non seulement de la montée des rendements outre-Atlantique, mais également de la hausse des cours de change. La banque Bruxelles Lambert, qui connaît particulièrement bien le comportement des souscripteurs du Bénélux, lesquels sont très friands d'obligations internationales, vient de se pencher sur le sujet. Pour elle, le changement d'attitude qui pousse les épargnants d'Europe du Nord vers le dollar est un phénomène fondamental qui a contribué à la forte augmentation du volume des émissions de type classique à taux fixe depuis le début de l'année.

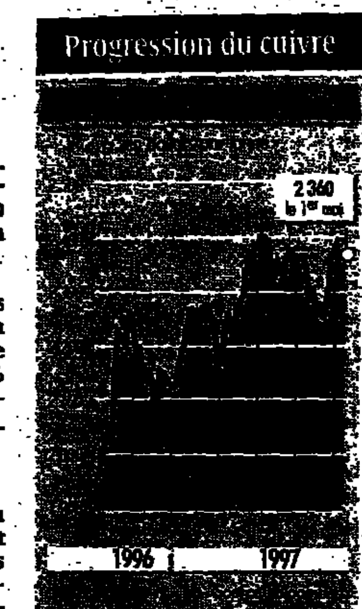
Pour les emprunteurs, il est essentiel de pouvoir compter sur le soutien du grand public et pas seulement sur celui des investisseurs professionnels. Les plus expérimentés arrivent facilement à placer auprès des particuliers entre la moitié et les deux tiers des obligations internationales qu'ils émettent chaque année, même s'ils ont d'énormes programmes à remplir. C'est le cas du Crédit local, qui sera le plus grand emprunteur français après l'Etat cette année. C'est également le cas du plus prestigieux des établissements publics d'Allemagne, Kreditanstalt für Wiederaufbau. Parmi les candidats dont on espère la venue prochaine et qui pourraient contracter des emprunts en dollars à cinq ans, on parle beaucoup d'Electricité de France.

La signature de cette entreprise était naguère une des plus estimées de tout le marché. Elle n'a plus guère l'occasion de faire valoir ses mérites car elle diminue son endettement. Elle rembourse plus qu'elle n'emprunte. Si elle se présentait bientôt – il est possible qu'elle attende le résultat des élections –, sa transaction ne manquera pas de fournir une indication précieuse sur la considération dont jouit le crédit français à l'étranger.

Pour ce qui est des émissions à taux variable, qui s'adressent à des investisseurs institutionnels, il y a eu deux belles réussites la semaine passée. L'Italie s'est, une fois de plus, illustrée dans le compartiment du dollar, et la Banque européenne d'investissement a levé 3 milliards de francs pour une durée de cinq ans par l'intermédiaire de la BNP. Cette deuxième affaire a fait l'objet d'un contrat d'échéance portant sur le mode de rémunération. Pour l'emprunteur, tout se passe comme s'il s'était endetté à taux fixe mais à un coût moins élevé que s'il avait émis des obligations classiques en francs.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



SUR LE MARCHÉ mondial du cuivre, les cours vont et viennent. Ils ont été entraînés, ces derniers jours, à des niveaux qu'ils commençaient à perdre de vue depuis l'affaire Sumitomo. A la clôture du 1er mai, sur le marché londonien des métaux (LME), ils s'affichaient à 2 364 dollars la tonne pour l'échéance à trois mois et à 2 439 dollars au comptant. Fin avril, le contrat de référence approchait les 2 400 dollars la tonne. La spéculation a joué un rôle dans ce processus, mais il n'y a là rien d'étonnant dans ce marché volatil.

C'est l'inquiétude qui maintient les prix à la hausse : au Chili, un mouvement social, déclenché dans les mines de La Escondida – la plus grande mine de cuivre au monde – ainsi qu'à Quebrada Blanca – qui appartient au canadien Cominco –, bloque une partie des exportations du premier producteur mondial. La mine de La Escondida produit à elle seule 800 000 tonnes de minerai chaque année (environ 10 % de la production mondiale).

Cette grève, motivée par des revendications salariales, survient au moment où le groupe australo-britannique RTZ-CRA vient de publier sa position du premier trimestre 1997. Il annonce une hausse de 12 % par rapport à la même période de 1996 pour l'extraction de minerai de cuivre (190 300 tonnes) et de 42 % pour le cuivre raffiné. Ces bons résultats sont dus en partie, selon un communiqué du groupe, à une meilleure qualité des minerais de la mine américaine de Bingham Canyon et aussi à une progression de l'activité... dans la mine de La Escondida. Les chiffres du second trimestre devraient être moins satisfaisants. Bien que les responsables de la mine affirment que tout va bien, les consommateurs ont peur de manquer de métal rouge, d'autant plus qu'un autre mouvement de grève se profile aux Etats-Unis sur le site de Chino, exploité par Pheps Dodge.

Pour finir, ces baisses prévisibles de livraison sont doublées par la faiblesse des réserves du LME ; en un an, elles ont fondu de plus de moitié pour ne s'élever, en ce début mai, qu'à 145 700 tonnes. Il ne faut donc sans doute pas s'attendre tout de suite à un fléchissement des prix.

Carole Petit

New York, Paris et Tokyo passent une semaine au paradis

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
+ 4,85%	+ 4,93%	+ 4,69%	+ 1,97%	+ 2,46%
19 514,75 points	7 071,20 points	2 655,31 points	4 455,60 points	3 460,37 points

WALL STREET a confirmé cette semaine de façon éclatante sa santé retrouvée. L'indice Dow Jones affiche en cinq jours une progression impressionnante de 4,93 % et termine vendredi à 7 071,20 points, à quelques encablures du sommet historique de 7 085 points atteint le 11 mars.

La grande Bourse américaine a ainsi totalement effacé la correction de 10 % enregistrée entre la mi-mars et la mi-avril. Elle bénéficie à nouveau d'un scénario économique idéal caractérisé à la fois par une activité toujours aussi soutenue et par des tensions inflationnistes limitées. Après six années de croissance ininterrompue, la vigueur de l'économie américaine ne se dément pas, loin de là. La croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, dont le chiffre a été annoncé le 30 avril, a atteint 5,6 % en rythme annualisé après 3,8 % au quatrième trimestre de 1996. Il s'agit tout simplement du rythme de croissance le plus élevé aux Etats-Unis depuis près de dix ans. Les experts attendaient « seulement » une progression de 4 % du PIB au cours des trois premiers mois de l'année. Les dépenses de consommation des ménages, qui ont augmenté de 6,4 % du premier trimestre en rythme annuel, du jamais vu depuis 1988, expliquent une nouvelle fois le rythme de la croissance outre-Atlantique.

Paradoxalement, cette activité particulièrement soutenue ne se traduit toujours pas par une hausse sensible de l'inflation dans un contexte de quasi-plein emploi. Le taux des emprunts d'Etat américains à trente ans a même baissé tout au long de la semaine pour s'établir vendredi à 6,89 %. Ce rendement était supérieur à 7 % depuis le 27 mars et s'élevait encore à 7,14 % à la fin de la semaine dernière. Le marché obligataire a bénéficié vendredi d'un dernier coup de pouce en fin de journée avec l'annonce d'un accord entre l'administration Clinton et le Congrès sur la réduction en cinq ans du déficit budgétaire américain.

Comme le nombre de créations d'emplois annoncé vendredi pour le mois d'avril a été inférieur aux prévisions à 142 000 contre plus de 200 000 attendus (le taux de chômage est tout de même descendu à 4,9 %, au plus bas depuis décembre 1973), les économistes en viennent à douter d'un nouveau relèvement du loyer de l'argent par la Réserve fédérale (Fed) à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire le 20 mai. D'autant plus que le salaire horaire, un indicateur très regardé par la Fed, a reculé de 0,1 % en avril. De toute façon, pour Abby Joseph Cohen, la responsable de la stratégie d'investissement de la banque américaine Goldman Sachs, une hausse de ses taux par la Réserve fédérale serait même une bonne nouvelle pour Wall Street : « *Si la Fed remonte le loyer de l'argent à nouveau, cela devrait aider les actions en ralentissant la croissance et l'inflation* », a-t-elle expliqué à l'agence Bloomberg.

Les places européennes n'étaient pas en reste cette semaine à l'image de Paris, qui voit à l'issue de quatre séances de hausse – le jeudi 1er mai étant férié – le CAC 40 afficher un gain de 4,69 % à 2 655,31 points. Les valeurs françaises ont bénéficié à la fois de la hausse de Wall Street, de la détente obligataire, de la fermeté du dollar, qui favorise les valeurs exportatrices, et du flux important de liquidités qui se déversent sur le marché. Outre les sorties de sicav monétaires, le remboursement de l'emprunt Balladur et la mise en place des plans d'épargne retraite, les dividendes versés cette année devraient dépasser de 40 % ceux qui ont été distribués l'an dernier pour atteindre 60 milliards de francs.

Par ailleurs, la relative anesthésie de la campagne pour les élections législatives en France et l'orientation des sondages – qui donnent la droite gagnante même si l'écart de sièges avec la gauche est parfois serré – satisfont les boursiers. Si la majorité sortante est reconduite aux affaires, la crédibilité de l'Union économique et monétaire en sortira renforcée, les restructurations dans le secteur privé et les privatisations devraient s'accélérer. L'environnement resterait ainsi plutôt favorable aux marchés avec une inflation modérée, la poursuite de l'austérité budgétaire.

Francfort et Londres étaient aussi sur un nuage. L'indice DAX 30 a gagné 2,46 % à 3 460,37 points d'un vendredi à l'autre et le FT 100 s'est adjugé dans le même temps 1,97 % à 4 455,6 points. La Bourse de Londres s'est même payé le luxe de battre deux records consécutifs jeudi et vendredi. Elle démontre ainsi qu'elle n'avait pas peur d'un gouvernement travailliste. Francfort a frôlé vendredi son sommet historique profitant tout au long d'une semaine réduite à quatre jours de la fermeté du dollar, en dépit de la tentative des ministres des finances du G7 pour tenter de le stabiliser, et de la hausse des marchés obligataires.

Enfin, la Bourse de Tokyo a poursuivi aussi sa remontée profitant elle aussi de la solidité persistante du billet vert et du regain d'intérêt des investisseurs étrangers pour les grands groupes exportateurs japonais. L'indice Nikkei a gagné en tout 901,89 points, soit 4,85 %, à 19 514,75 points, dépassant la barre des 19 500 points pour la première fois depuis le 25 décembre 1996. La Bourse n'a été ouverte que quatre jours en raison de sa fermeture mardi à l'occasion de la fête nationale. Les fonds de pension japonais, ainsi que les investisseurs locaux et étrangers ont activement acheté certaines valeurs vedettes comme Sony, Canon, Toyota et Honda.

Eric Leser

ÉCHECS Le champion du monde Garry Kasparov affronte, du 3 au 11 mai à New York, le super-ordinateur mis au point par les chercheurs d'IBM, pour la revanche du match de 1996, qui avait vu le représentant de l'espèce humaine l'emporter par 4 points à 2. ● LE JOUEUR RUSSE, qui reconnaît que la puissance de calcul permettra un jour à un programme de battre les meilleurs grands maîtres, pense cependant encore être capable de gagner ce match, doté d'une bourse de plus de 6 millions de dollars, dont 4 millions iront au vainqueur. ● LA MACHINE, Deeper Blue, est deux fois plus rapide que sa version de 1996, et les informaticiens d'IBM, conseillés par l'ancien champion des Etats-Unis Joel Benjamin, ont mis l'accent sur une meilleure « compréhension » de la position et une meilleure évaluation du potentiel des pièces à chaque instant de la partie.

Garry Kasparov défend à nouveau l'« Homo sapiens » face à un super-ordinateur

Deeper Blue est deux fois plus rapide que la génération précédente, qui avait donné du fil à retordre au champion russe en février 1996. Depuis, ses concepteurs ont tâché de lui faire mieux « comprendre » les subtilités du jeu

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Et si cet homme génial qui ne doute pas de sa propre valeur était gagné par l'incertitude ? Si, dans cette formidable mécanique intellectuelle soutenue par un ego tout aussi surdéveloppé, un soupçon en forme de grain de sable s'était, pour la première fois, immiscé ? « Perdre » : mot jusque-là banni du vocabulaire de Garry Kasparov, dont l'évocation déclenchait à coup sûr la mauvaise humeur du maître, mais qu'il ne refusait plus, à la veille d'un match à tous égards historique, d'employer, pour aussitôt le balayer : *« Je n'ai jamais perdu. »* Pourtant, si d'aventure le monstre froid, Deeper Blue, devait prendre l'avantage ? *« Si je perds »*, il faudrait organiser un nouveau match, celui-là selon des *« conditions plus équitables »*.

Voilà : l'idée, le concept, sont là, le temps d'une discussion. S'incliner, alors même que l'*« humanité tout entière »* (selon certains commentateurs en verve) attend de son champion, Garry Kasparov, qu'il confirme la supériorité de l'intelligence humaine sur l'ordinateur ? Impossible, ou alors le résultat d'un sort injuste, de dés pipés.

Car Deeper Blue possède, selon le champion russe qui rencontrait, jeudi 1er mai, quelques journalistes, un *avantage considérable : dans sa* prodigieuse mémoire, toutes les parties jouées par le champion russe (et par d'autres grands maîtres) ont été intégrées. C'est en partie grâce à cette connaissance approfondie des échecs que le Deep Blue Team, dirigé par Chung-Jen Tan, *compte* prendre sa revanche. D'où l'humeur de Garry Kasparov : *« Moi, je suis dans une obscurité absolue : le secret sur les parties jouées par mon adversaire a été mieux gardé que les informations les plus confidentielles du Pentagone, je n'ai eu aucune information ! »* Chung-Jen Tan a balayé, avec le même aplomb, ces objections : *« Si vous pensez que ce n'est pas juste, réfléchissez à l'expérience de Garry. Nous, nous n'avons eu qu'un an pour nous préparer... »*

« ÉNORME RESPONSABILITÉ »

Escarmouches ? Pas seulement : niée par la plupart des experts il y a moins de vingt ans, l'idée selon laquelle l'ordinateur pourra un jour imposer sa prééminence sur le cerveau humain dans le domaine des échecs est maintenant largement admise, au moins théoriquement. Garry Kasparov lui-même ne le nie pas. Tôt ou tard, explique-t-il, Deep Blue et ses descendants battront régulièrement les champions d'échecs. Simplement, leur suprématie ne sera pas établie à coup sûr : *« Il y aura des jours où l'homme vaincra la machine. »*

Le champion du monde ne nie pas que ce match concerne *« la grande question du XXIe siècle »*, et il a conscience de l'*« énorme responsabilité »* qui pèse sur ses épaules : dame, plus d'*« un milliard d'hommes »* attendent le verdict qui sera prononcé le 11 mai à New York ! Mais il est vain de nier l'inéluctable : presque toutes les créations de la nature pouvant être *« expliquées par des nombres »*, mieux vaut se servir de l'irrésistible progression de la science informatique. Garry Kasparov s'entraîne assidûment avec des ordinateurs – pas seulement depuis le défi lancé au monstre d'IBM –, et il n'est pas hostile à l'idée qu'un jour un duel de grands maîtres puisse se dérouler avec l'« assistance technique » d'ordinateurs. A eux les calculs *« stupides »*, aux joueurs la géniale créativité...

Une telle vision a de quoi faire frémir certains puristes, notamment russes, qui dénoncent déjà le pacte iconoclaste conclu entre Garry Kasparov et IBM, puisque c'est l'*« intégrité »* même du jeu des échecs, son *« identité »*, qui seraient ainsi bafouées. L'homme, qui se dit *« plus populaire encore »* en Russie que dans les pays occidentaux, n'a cure de ce combat d'arrière-garde, et il n'éprouve aucun complexe s'agissant du *« business »* que représente – aussi – le monde des échecs. Celui-ci est *« foncièrement conservateur »*, explique-t-il, et il faut *« du temps aux gens pour s'adapter aux changements »*. Fataliste et curieusement poète, il ajoute : *« Même si vous n'aimez pas le vent, il souffle, et vous n'y pouvez rien. »*

Garry Kasparov s'impose depuis près de deux mois une discipline intellectuelle et physique rigoureuse. Pour lui, le sport n'est qu'un moyen d'aérer l'intellect, et non une détente. Son talon d'Achille, c'est en *effet la perte de concentration*, une faiblesse humaine que l'ordinateur ne connaît pas. Tout peut y contribuer : *« Le mauvais temps, une conversation désagréable, le plus petit facteur peut se révéler crucial. »* Mais c'est aussi ce facteur humain qui peut lui donner la victoire : forcer Deep Blue dans un cas de figure qui échappe à toute rationalisation mathématique, lui faire quitter le terrain de la pure logique, l'entraîner dans des situations cornéliennes, bref lui créer un environnement qu'il ne « comprend » pas.

Et jouer aussi avec l'instinct, puiser dans l'intuition : l'ordinateur ne « sent » pas les choses, il n'éprouve aucune peur salvatrice, il n'est pas armé de ce « supplément d'âme », la rage de vaincre. Celle-ci fera-t-elle, une nouvelle fois, la différence ? Poser cette question à Garry Kasparov, c'est s'attirer un froncement de sourcils : le doute, déjà, s'est évanoui. Et puis l'homme qui *« conseille régulièrement »* le général Alexandre Lebed a d'autres cordes à son arc, et bien des ambitions. Politiques ? *« Si je peux faire la différence, pourquoi pas ?... »*

Laurent Zecchini

Six parties

Comme lors du match de 1996, six parties seront jouées les 3, 4, 6, 7, 10 et 11 mai. Garry Kasparov a tiré les Blancs pour la première partie. La rencontre a lieu à l'Equitable Center de New York, sur la Septième Avenue.

● **Cadence de jeu** : chaque joueur dispose de deux heures pour effectuer ses quarante premiers coups. Il doit jouer ses vingt coups suivants en une heure. Ensuite, les deux adversaires ont chacun une demi-heure pour terminer la partie. Celle-ci ne peut donc durer que sept heures maximum.

● **Prix** : le vainqueur touchera la somme de 700 000 dollars (environ 4 millions de francs), tandis que le perdant se contentera de 400 000 dollars (2,3 millions de francs).

● **Le précédent** : en 1996, Deep Blue avait créé la surprise en gagnant la première partie. Kasparov avait pris sa revanche le lendemain en épurant son jeu. Deux nulles avaient suivi, portant le score à deux points partout. Le champion russe avait remporté les deux dernières parties.

● **Le niveau des protagonistes** : Garry Kasparov est champion du monde depuis le 9 novembre 1985, jour où il a détrôné le Russe Anatoli Karpov. Son classement actuel est de 2 806 points, mais il ne prend pas en compte sa victoire au tournoi de Linares (Espagne) en février. Son prochain classement – publié en juillet – sera de 2 820 points, ce qui constituera un record dans l'histoire des échecs. Il ne tiendra pas compte de ses résultats contre Deeper Blue, puisque les parties contre les ordinateurs ne sont pas retenues. La performance de Deep Blue contre Kasparov en 1996 avait permis d'évaluer son niveau à 2 650 points, ce qui le situerait à la vingtième place mondiale.

● **Le match sur Internet** : le site du match, qui avait reçu six millions de visiteurs en 1996, est à l'adresse http : //www. chess. ibm. com

Le principal atout de la machine réside dans sa force brute

LA SCÈNE a eu lieu il y a quelques semaines au centre de recherches d'IBM Thomas J. Watson, situé à Yorktown Heights (Etat de New York). Nous en sommes au seizième coup de la partie. L'ouverture vient d'être récitée, telle *qu'elle est consignée dans les livres. D'un* côté de l'échiquier, Deep Blue, 50 à 100 milliards de coups analysés en trois minutes. De l'autre, la nouvelle génération, surnommée « Deeper (plus *profond) Blue* ». Celui-ci « *réfléchit* » et sort un coup inédit, f4. Dans la salle, le grand maître Joel Benjamin murmure : *« Ce coup est spécial. »* Après la défaite de Deep Blue face à Garry Kasparov en février 1996, cet ancien champion des Etats-Unis a passé un an à aider les informaticiens d'IBM à évaluer des milliers *de positions, afin de mieux faire* « comprendre » au programme les subtilités du jeu d'échecs. Dix-huit coup après ce f4, Deep Blue abandonne. Son héritier est prêt au combat.

L'architecture de la machine n'a pas changé depuis 1996 : un superordinateur RS/6000 SP équipé de 256 microproces*seurs travaillant en parallèle. Mais cette* dernière version du SP est déjà deux fois plus puissante que celle qui nourrissait Deep Blue en calculs. La nouvelle machine est capable d'analyser 100 à 200 milliards de positions en trois minutes, le temps moyen pour jouer un coup lors d'une classique partie d'échecs.

En réalité, le bébé d'IBM ne joue pas et ne fait pas le moins du monde appel à une forme d'intelligence. Avec ses 1 400 kilos, le « tas de ferraille » – comme les amateurs d'échecs surnomment les *ordinateurs – compte, recompte et* attribue des valeurs aux variantes. En schématisant, pour lui, un pion vaut un point, un cavalier et un fou trois points, une tour cinq points et une dame neuf points. Mais voilà, ces valeurs connues par tout joueur peuvent changer au cours de la partie, et ces infimes évolu*tions sont difficilement quantifiables.* Comme l'explique Feng-Hsiung Hsu, chercheur à l'origine du programme, *« l'année dernière, la machine était à peine terminée au moment du match. Nous n'avions pas eu assez de temps pour la préparer et ne lui avions donné que ce qui était important de savoir pour jouer. Depuis, nous avons envoyé l'ordinateur à l'école des échecs, en lui apprenant toutes les ficelles du jeu. »*

En 1996, Deep Blue avait beau connaître par cœur les parties qui se *sont disputées depuis le début du siècle –* et donc celles de Garry Kasparov –, il était à peine capable d'en tirer des leçons. Les chercheurs d'IBM ont donc amélioré sa fonction d'évaluation qui lui permet de « comprendre » et de mieux noter les positions, sachant que le principal atout de la machine, hormis le fait de *n'être jamais fatiguée, jamais impres*sionnable, jamais de mauvaise humeur, réside dans sa force brute. Là où l'expérience d'un Kasparov lui fait sélectionner une poignée de variantes à fin d'analyses, Deep Blue scrute les soixante-quatre cases de l'échiquier et calcule tout ce qui lui est possible de calculer. Un algorithme de recherche lui permet d'économiser ses forces en lui évitant de se fourvoyer dans des variantes aberrantes, mais le programme manque de finesse.

Ce tâcheron à courte vue balaie environ tous les sept prochains coups possibles, voire plus dans certaines configurations, mais est incapable de *deviner* la suite. Ainsi, dans la deuxième partie du match de 1996, Garry Kasparov a, au dix-neuvième coup, sacrifié un pion pour détériorer la structure de pions de Deep *Blue, supputant qu'il en tirerait bénéfice* plus tard, sans savoir exactement quand. Trente coup après, le champion russe se retrouvait avec un pion de plus et le gain en poche.

Deep Blue ne peut voir ce qui se passe derrière l'horizon. Kasparov non plus, mais lui peut l'*imaginer*, ultime avantage *du genre humain sur la machine*. Un jour, celle-ci pourra établir des arborescences de vingt ou trente coups et sera imbattable. L'enjeu du match de New York est de savoir si ce jour est venu.

Pierre Barthélémy

Gheorge Muresan, un géant à Washington

ATLANTA
correspondance

BASKET

La capitale des Etats-Unis n'a plus honte de son basket. Elle n'ose pas encore manifester sa fierté mais Washington a cessé de se cacher dans l'ombre au moment où le pays aime suspendre ses regards au filet troué d'un panier de métal. Son équipe de NBA, les Bullets, a poussé cette année la porte des « play-off », la phase finale du championnat professionnel. Leur élimination, mercredi 30 avril, par les Chicago Bulls n'y changera rien : le premier pas dans la place a été accompli. Les Bullets le doivent, en partie, à un géant au sourire d'enfant, élevé en Roumanie mais découvert en France, sur le parquet du club de Pau-Orthez.

Son nom : Gheorge Muresan. Signe particulier : sa taille, 230 centimètres. De quoi en faire le plus grand joueur de NBA. Un géant, au sens littéral du terme. A ses débuts sur le sol *américain*, à l'automne 1993, après une saison dans le championnat de France, sa démarche incertaine et ses regards encore farouches ne rencontraient souvent *que moqueries* et scepticisme. *« Les gens doutaient qu'il puisse jouer un vrai rôle dans le championnat*, se souvient Bill Sweek, son agent. *On le jugeait trop lent et pas assez technique. »* Les chiffres ont fini par effacer jusqu'aux derniers soupçons.

En 1996, les dirigeants de la NBA l'ont récompensé du trophée de la « meilleure progression ». Cette année, il a bouclé la saison régulière avec le meilleur pourcentage de réussite au tirs de l'ensemble du championnat (60,4 %). Un succès personnel *que l'intéressé résume*, dans un anglais encore hésitant : *« Certains disent, Gheorge joue en NBA parce qu'il est grand. Je n'aime pas cette idée. Si je joue en NBA, c'est parce que je suis bon. »* Un sourire et il reprend : *« En réalité, je ne suis pas encore un très bon joueur. Je peux être meilleur. Je dois le devenir. »*

Plus léger d'une douzaine de kilos qu'à son arrivée à Washington, il se dit plus rapide, plus mobile et plus en confiance. *« Je ne connais qu'un seul moyen de lui faire arrêter le travail physique ou la musculation*, explique Derek Smith, l'un des entraîneurs des Bullets. *Eteindre une à une toutes les lumières du gymnase. »* Son allure de géant sorti des bois a *amusé* un temps, puis elle a fini par séduire. Aujourd'hui, une réputation de gentillesse le précède. *« Il possède des qualités d'enfant dans un corps de cyclope »*, explique John Nash, le manager des Bullets. *« Il est le préféré d'ESPN* (la chaîne sportive américaine), *le préféré du public. Et bien sûr mon préféré »*, avoue Juwan Howard, son partenaire à Washington. Le compliment l'intimide.

Encore un sourire et voilà notre *géant qui s'excuse presque de ne* pouvoir répondre mieux à toutes ces marques d'affection. *« Les gens ont envie de me parler*, dit-il de sa grosse voix. *Mais mon anglais est insuffisant pour que je puisse leur répondre. »* Cet obstacle n'a pas perturbé les producteurs hollywoo*diens qui ont fait le voyage vers* Washington. Depuis, il se raconte autour du terrain des Bullets que « Big Gheorge » pourrait débuter à l'écran. Il jouera un colosse aux gestes souvent maladroits, mais au sourire tellement large que le public finira pas succomber à son charme. Un beau rôle, donc.

Alain Mercier

■ **TENNIS** : **Michael Stich** a annoncé, vendredi 2 mai, qu'il mettrait fin à sa carrière après avoir participé à la rencontre de Coupe Davis opposant l'Allemagne au Mexique en septembre. A vingt-huit ans, le vainqueur de l'édition 1991 *de Wimbledon*, de la Coupe du Grand Chelem 1992, et le tenant du titre olympique de double (avec Boris Becker) de Barcelone souffre d'une blessure à l'épaule.

■ ***TENNIS DE TABLE*** : la Française **Anne Boileau** a éliminé la Chinoise Yang Ying, numéro quatre mondiale, au deuxième tour du simple dames des championnats du monde de tennis *de table*, vendredi 2 mai, à Manchester, en cinq sets (21-17, 11-21, 17-21, 21-11, 21-18).

Pluie de parfums pour l'été

Moins de transparence, plus de saveurs fruitées, les nouveautés des parfumeurs répondent au goût persistant des consommateurs pour des senteurs prononcées et extraverties

LA PARFUMERIE serait-elle enfin sauvée des « eaux » ? Perceptible dès l'hiver, la décrue s'accentue cet été. Aucune grande « eau fraîche » n'est venue prendre la relève d'Escape (Calvin Klein), de l'Eau d'Issey (Issey Miyaké), de l'Acqua di Gio (Armani), ou de quelque autre de ces épigones de l'eau de Cologne, messagères limpides du retour à l'essence, qui ondoyaient jusqu'à l'an dernier dans l'univers des senteurs.

Non que les eaux soient taries : elles murmurent un autre discours. *Les « eaux douces », qui* évacuent cet excipient alcoolique dont les bronzeurs craignaient qu'il ne tache leur peau, sont des produits « opportunistes », liés à l'univers de la beauté et aux envies estivales de légèreté : dans le sillage de l'Eau dynamisante, de Clarins, qui fête aujourd'hui ses dix ans, sont apparues, entre autres, l'Eau belle d'Azzaro, le Boucheron « Ligne Bague » sans alcool, l'Eau de Paradis sans alcool (Cacharel) et le nouveau Pastel de Cabotine (Grès), qui limite son taux d'alcool à 30 %...

Les nouvelles Eaux de Caron fraîche et Eau d'orange verte (Hermès) se contentent de moderniser les belles et anciennes « Cologne » de ces maisons respectives. *A cent lieues de la transparence* zen jadis prônée par les eaux fraîches, Fleur d'Eau, de Rochas, laissait sourdre une pétillance *fruitée. Le nouveau Claire* de Nilang (Lalique) s'acidule de kumquats, se pimente de poivre vert. Quant à l'Eau de Varèse (Stendhal), sa « fraîcheur cristalline » n'exclut pas les tonalités vibrantes du freesia et du magnolia.

Dès 1996, la profession préparait *un retour aux voluptés des* « vrais parfums », enveloppants et généreux. Les consommateurs les ont sortis du purgatoire. Pour 1996, *les trente meilleures ventes* de la chaîne Marie-Jeanne Godard – qui groupe une centaine de parfumeries – *ne comptent* que quatre eaux fraîches, aux réputations par ailleurs établies : O de Lancôme, Eau sauvage de Dior et l'Eau de *Rochas pour* homme ou pour femme.

Le premier trimestre a confirmé la tendance avec l'ascension du capiteux Paris (Yves Saint Laurent) et celle, plus inattendue, de cet Opium d'Yves Saint Laurent, dont se régalèrent les années 70 finissantes. Si aucun nouvel oriental lourd n'est pour l'instant sorti des éprouvettes (à l'exception notable de l'exquis *Camélia chinois de Jean Laporte*), les parfumeurs en explorent les territoires proches.

En premier lieu, la gourmandise. *Thé (dans l'Eau de Bulgari,* qui sort aujourd'hui en version concentrée), légumes (tomate, dans Les Belles de Nina Ricci) et *fruits* (pomme, ananas, figue, raisin, prune dans Que viva d'Escada, abricot-pêche dans le nouveau Folie de saisons d'Yves Rocher...) ne sont pas *seuls* à rendre des couleurs aux joues pâlies par le minimalisme des eaux fraîches. Les saveurs de l'enfance, qui pointaient dans le parfum de Jean-Paul Gaultier (*fleur d'oranger, anis*), ont éclaté dans A Men, parfum pour homme de Thierry Mugler, ruisselant de chocolat, de vanille, de menthe et de caramel...

Fou d'Elle, le dernier-né de Ted Lapidus, affiche un nectar de pêche *sur* fond de vanille et de praline. De ce repli, un rien régressif, sur *« le vert paradis des amours enfantines »*, Lolita Lempicka donne aujourd'hui une version adolescente. Pour la styliste-culte des branchées de la décennie précédente, Annick Menardo, de Firmenich, a enfermé dans un *flacon-pomme* à *émaux le sillage* discret d'une ingénue provocatrice : réglisse, bonbons à la violette, rondeurs de griotte...

Mais les dissipations, le plus souvent, s'en tiennent là. Promis sans doute à un grand succès (son *lancement coûte 30 millions* de dollars), le nouveau CK Be du chantre de la mixité, Calvin Klein, reste seul à promouvoir un *« jus » sensuel, autant que* consensuel (agrumes, pêche, épices blanches, magnolia). En cette ère chaste, où bien des *femmes au seuil de la vingtaine* voient le comble de la sensualité dans *« un champ de blé qui ondule au vent »*, le Parfum d'Eté de Kenzo *se propose de restituer la « caresse d'un vent chaleureux et des flots de douceur »*, à travers un bouquet de roses, de jasmin, de *pivoine*, de *freesia, etc., qui doit* conférer aux femmes, d'après le président des Parfums Kenzo, Pierre Broc, *« un sentiment de confort et d'affirmation de soi ».*

Une démarche assez proche de celle d'Organza, le grand parfum lancé l'hiver dernier par Givenchy *et qui caracole* sur les crêtes des sondages. Résumé par Françoise Donche, l'une de ses conceptrices, comme *« la caresse d'une brise tiède qui vous enveloppe dans la nuit »*, ce crescendo de chèvrefeuille, de gardénia, d'ylang-ylang et d'épices, à la fois limpide et charnel, et profond comme un rêve, incarne une nouvelle silhouette qui conjuguerait la pureté des « eaux », le baroque des « orientaux » et l'immédiateté *des « gourmands ». Dans l'intention* de récupérer, pour son seul épanouissement personnel, une part de féminité que le spiritualisme *ambiant l'aurait conduite* à négliger.

A Noël, les voluptés de Grand Amour (Annick Goutal) tendaient déjà aux femmes le miroir d'une féminité douce, affectueuse, à nouveau sûre de sa séduction. Tendresse, caresse, amour, suavité : *ces vocables rassurants qui invitent chacune à réveiller paisiblement sa féminité font* désormais florès dans la parfumerie.

Mais cette créature à la fois céleste et terrienne, épanouie et mystérieuse, n'est pas exclusive *d'idéaux plus élitistes. Le 5th Avenue* d'Elizabeth Arden s'adresse aux *« femmes qui ont leur propre style : impertinent, audacieux et inimitable »*, en l'occurrence les New-Yorkaises fantasques et cossues. Enfermé dans un flacon-gratte-ciel, ce floral-épicé-ambré *dégage un incomparable parfum* de pouvoir. Dans le même univers de luxe, le dernier-né de Gucci est nettement plus incisif. Envy *(« jalousie », en anglais) se* veut le reflet de la mode maison créée par Tom Forde, dont les modèles précurseurs affolent les fashion-victims. *Parfum floral* (à l'instar de plus de la moitié des nouveautés), il s'annonce par une verdeur fusante et vigoureuse, qui doit beaucoup à la fleur de vigne, pour *s'étoffer ensuite* de jacinthe et de magnolia.

Loin de faire les yeux doux à sa propriétaire, le flacon d'Envy *s'impose comme un objet à part* entière, vertical et minimal. En regard, la complicité insinuante de ses rivaux paraît bien consensuelle.

Jacques Brunel


PHOTO RICARDO MINAS, IN 26e LAUS, © COLUMNA EDICION, BARCELONE

> Pour 1996, les trente meilleures ventes d'une chaîne qui groupe une centaine de parfumeries ne comptent que quatre eaux fraîches, aux réputations par ailleurs établies

Au parc de Saint-Cloud, vingt-trois jardins qui sentent bon

DU 29 MAI au 2 juin, au parc de Saint-Cloud, les visiteurs de l'Art du jardin – 80 000 personnes sont *attendues – devraient découvrir*, parmi vingt-trois autres jardins personnalisés, les créations paysagères patronnées par Clarins, les *parfums Cacharel*, les *parfums* Lolita Lempicka et Yves Rocher. La tradition avait été inaugurée, il y a deux ans, par Guerlain, qui *préfère, cette saison, présenter* ses créations au château du Lude, en Indre-et-Loire (Week-end des Jardiniers, du 31 mai au 1er juin), *et continuée* l'an *dernier* par Kenzo et Yves Saint Laurent.

Non seulement les parfums naissent naturellement de la botanique, *mais les stylistes et couturiers* qui les griffent enluminent souvent leur mode avec les formes et les couleurs du monde végétal. *Gabrielle* Chanel piquait des gardénias sur le revers de ses tailleurs. Christian Dior, qui prit le muguet pour emblème, cultivait un *jardin* à *Granville*. Yves Saint Laurent s'est pris d'affection pour le lys Casablanca.

Hubert de Givenchy, qu'on a vu patronner la restauration du Potager du Roi, à Versailles, coule des jours heureux dans son jardin de roses, à Roquebrune. Les fleurs inspirent aussi Kenzo, et les *fleurettes* Cacharel. *Quant* au jeune chausseur Christian Louboutin, il leur emprunte les teintes de ses escarpins. Liste non close...

OBSESSION FLORALE

Au parc de Saint-Cloud, les jardins des quatre parfumeurs obéissent à des logiques et à des formes très diverses. Partenaires officiels de la manifestation, les Parfums Cacharel ont choisi par *concours une jeune paysagiste* inconnue, Sonia Laage, qui se propose d'illustrer l'obsession florale de la marque par un véritable « jardin-fleur » de 300 mètres carrés, tout en courbes et trompe-l'œil. Couleurs fraîches, transparentes et saturées d'eau : les roses trémières *devraient y répondre* aux lys, et les feuilles vert et blanc des cornouillers aux fleurs jaunes et bleues des pieds d'alouettes.

Le jardin de Lolita Lempicka, lui, devra épauler le lancement d'un premier parfum. Plutôt que d'en présenter les essences, Michel Charrier, le directeur artistique, a opté *pour une pirouette* allégorique : le cœur du parfum sera peint sur la tente. D'autres accessoires gracieux (plancher *peint façon « tapis persan »*, grilles et treilles en fer forgé, cage à oiseaux) devraient donner un air intimiste et baroque à ce bosquet d'épais troènes, fleuri de roses *odorantes* et de *simples* espèces champêtres (campanules, digitales, saxifrages, sauges bleues...).

Animé par le même motif – le lancement d'un nouveau parfum, Fleur d'Eau –, Yves Rocher privilégie, à l'inverse, la reconstitution d'un *milieu naturel vivant* : 200 mètres carrés de tourbières et de marais. Les odeurs seront de la partie, les coassements aussi.

C'est en paysagiste chevronné qu'Alain Richert célébrera, pour Clarins, les dix ans de l'Eau Dynamisante. Si le choix des essences n'est à ce jour pas arrêté, on sait déjà que l'eau, *présentée sous* forme dynamique, en sera la principale héroïne. Nul doute que les visiteurs n'en reviennent avec le teint plus frais.

J. B.

Martin Margiela signera chez Hermès le prêt-à-porter féminin

Les noces d'un géant du luxe et d'un franc-tireur de l'avant-garde anversoise

EN 1990, le styliste anversois Martin Margiela présentait dans un terrain vague, sur des *silhouettes amaigries*, bustiers de plâtre et T-shirts en sacs-poubelle. Deux ans après l'ouverture de sa maison à Paris, un style était né, fixant, au-delà de la caricature, les images de la crise en réaction aux poupées *fluo de l'Amérique des années 80*.

La bulle économique ayant éclaté, les seins, les robes, tout se dégonflait. Les limousines des Américaines se garaient dans la boue. *Tissus bouillis*, feutrés, effilochés, soutanes recyclées en pardessus, jupes du marché aux puces et frôle-godillots allaient consacrer l'avènement du misérabilisme européen faisant écho au puritanisme grunge des Américains.

Blague médiatique ? La nouvelle est désormais officielle. Le 29 avril, on apprenait par un communiqué que la maison Hermès avait signé un accord de collaboration avec Martin Margiela. *« Il est excitant pour moi d'avoir le moyen d'exprimer certains aspects de ma vision à travers le respect que j'éprouve pour une maison de traditions, de qualité et de haute technicité telle qu'Hermès »*, déclare Martin Margiela, quarante ans. Cet accord porte sur le prêt-à-porter *féminin, dont la prochaine collection*, signée Margiela, sera présentée en mars 1998 (automne-hiver 1998-1999).

Margiela prendra ses fonctions en septembre *dans le faubourg Saint-Honoré* au sein d'un empire de plus de 4 milliards de francs, associé au luxe et au savoir-faire français. Une semaine après la nomination de Stella Mc Cartney (âgée de vingt-trois ans) chez Chloé, et dans le ballet de rumeurs qui précèdent d'éventuelles nominations chez Loewe, Balenciaga, Cerruti, Balmain, cette arrivée confirme les partis pris des gestionnaires du luxe à Paris, entraînés par leurs épouses à faire des sacs pour résister *aux Italiens et par leurs filles à s'ouvrir* et à traquer l'« avant-garde ». Comme si les caprices de l'argent rachetaient quelques décennies d'indifférence.

Une course initiée par Bernard Arnault, puissant patron de LVMH, qui n'a jamais autant été fêté dans la presse américaine que depuis la nomination de John Galliano comme directeur artistique chez Dior et celle d'Alexander McQueen, le « pitbull » de la haute couture, chez Givenchy.

Ancien assistant de Jean-Paul Gaultier, Martin Margiela a toujours laissé croire qu'il *dénonçait une certaine image de* la bourgeoisie. Il a par exemple essayé de casser le système des présentations sur lequel repose toute l'industrie de la mode. Ses *défilés dans une station de métro désaffectée* éclairée aux cierges, ses vêtements étiquetés d'un simple rectangle blanc ont fait de lui le gourou invisible des intégristes du style, *bien décidés à épurer la mode de tous* ses « mensonges » et de tous ses péchés : l'artifice, la parure, le maquillage, les bijoux.

As du marketing, l'Américain Calvin Klein a été le premier à récupérer habilement l'allure Margiela, à travers ses campagnes publicitaires notamment, dont la dernière, pour le parfum en gourde noire CK be, célèbre Kate Moss en militante de l'authenticité décharnée.

Martin Margiela, dont la société ne réalise que 30 millions de francs de chiffre d'affaires, n'a jamais exploité quant à lui, du moins de cette manière, son don de *visionnaire*. Il a *peaufiné ce rôle dans lequel* la vieille Europe aime à voir ses artistes depuis le XIXe siècle : inaccessibles et solitaires. Il refuse de se faire photographier.

> L'ancien assistant de Jean-Paul Gaultier a toujours laissé croire qu'il dénonçait une certaine image de la bourgeoisie

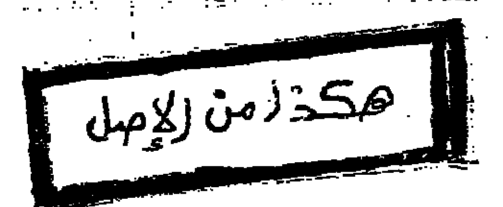
En 1994, six ans après la création de sa maison, il organisait une rétrospective de *ses modèles, tous teints en gris*. En octobre 1996, son équipe, invariablement habillée de blouses d'infirmiers, présentait sa collection dans son atelier-hangar de Belleville *fleuri de tournesols artificiels*.

A partir de juin et pour onze semaines, le Musée Boijmans Van Beuningen lui consacrera sa première exposition personnelle, faisant suite à son installation lors de la première Biennale de l'art et de la mode à Florence en septembre 1996.

Toutefois, Hermès ne prend pas de risques démesurés. Si le prêt-à-porter a augmenté de 23 % en 1996, ce secteur ne représente que 13 % du chiffre d'affaires total *de la maison. Martin Margiela* ne sera pas complètement seul. Il est prévu qu'un autre styliste, Thomas Maier, *« continue d'apporter ses connaissances »*. Martin Margiela, également consultant pour deux autres maisons (italiennes) gardera, lui, son indépendance, contrairement à John Galliano dont la maison dépend aujourd'hui de Dior.

La publication des bans intervient au moment où Martin Margiela a *entamé* une nouvelle étape dans son travail, rompant avec des années de déconstruction pour préférer à celle-ci la logique de l'inachevé. *Des robes « création de Paris » bâties* d'après les corps de mannequins d'atelier Stockman l'ont révélé comme le technicien d'un recommencement. C'est sans doute cette image *qui* a impressionné *Jean-Louis* Dumas, PDG d'Hermès, bien plus sensible que les nouveaux financiers parisiens à l'artisanat. Reste le sens du beau dont la maison tire sa vraie noblesse, liée d'abord à un métier, celui de sellier, à des hommes, à une histoire, à une mémoire, une identité inspirée de l'art du voyage et du luxe du sport et *à laquelle* ce mariage arrangé ne saurait en aucun cas se substituer.

Laurence Benaïm



Orageux sur la moitié sud

LA DÉPRESSION centrée sur les îles Britanniques ramènera dimanche de l'humidité sur le nord-ouest du pays. Plus au sud, les nuages élevés seront nombreux et la chaleur accumulée ces derniers jours favorisera le développement de foyers orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera très nuageux à couvert tout au long de la journée et accompagné de pluies parfois modérées. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures maximales seront comprises entre 16 et 20 degrés.

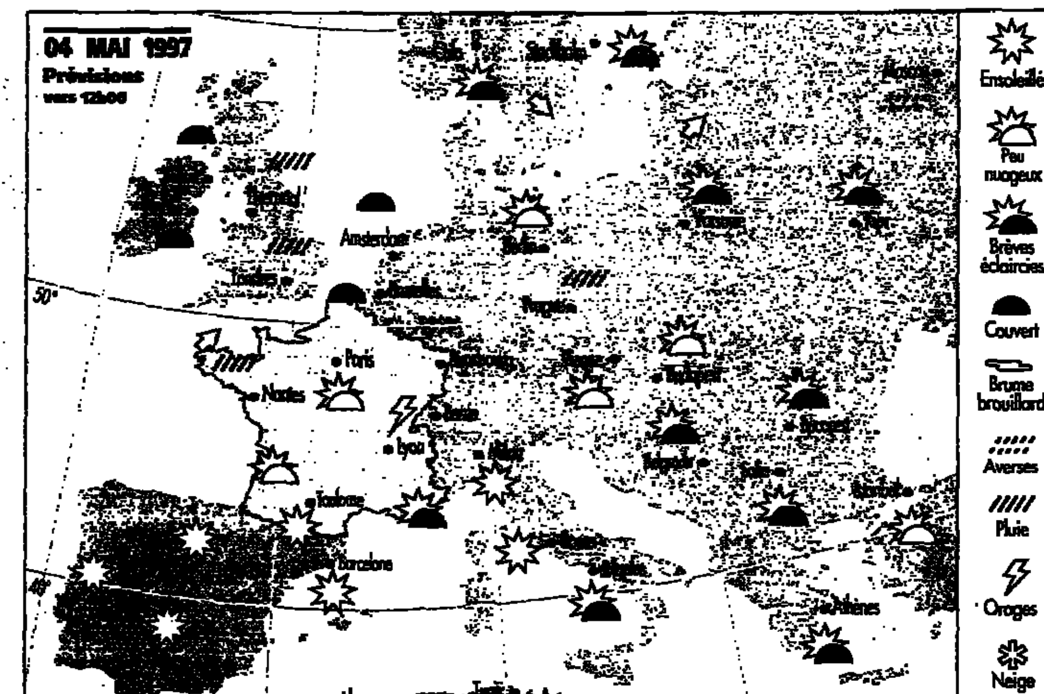
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre les nuages alterneront avec les éclaircies, mais, en fin d'après-midi, le temps deviendra lourd et des foyers orageux pourront se développer. Ailleurs, le ciel sera souvent très nuageux et parfois pluvieux. Les températures évolueront de 17 à 23 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les passages nuageux n'empêcheront pas de belles périodes ensoleillées. Les températures resteront élevées, parfois proches de 25 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages élevés seront nombreux le matin et le temps deviendra rapidement instable avec des averses ou des orages l'après-midi. Les températures seront stationnaires avec 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera souvent très chargé de nuages et des averses se déclencheront l'après-midi. Sur les Alpes et le Massif Central, quelques foyers orageux pourront se développer. Les températures maximales seront comprises entre 21 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les passages nuageux alterneront avec de belles éclaircies, mais quelques averses se développeront, voire des orages, sur les Alpes et les Pyrénées. Les températures l'après-midi seront comprises entre 21 et 25 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 04 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	10/22	S	ATHENES	13/21	S	MADRID	16/26	S	CARACAS	24/28	S	TUNIS	12/24	S
AJACCIO	9/21	S	NANTES	11/20	N	BARCELONE	15/22	S	MILAN	12/25	S	CHICAGO	5/18	S	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	14/20	N	NICE	13/21	S	BELFAST	10/13	C	MOSCOU	3/9	P	LIMA	20/25	S	BANGKOK	28/38	S
BORDEAUX	14/23	N	PARIS	11/20	N	BELGRADE	11/25	S	MUNICH	12/19	P	LOS ANGELES	17/25	C	BOMBAY	24/32	S
BOURGES	10/22	S	PAU	11/22	S	BERLIN	6/18	N	NAPLES	12/21	S	MEXICO	12/22	S	DJAKARTA	25/30	S
BREST	12/16	P	PERPIGNAN	15/24	S	BERNE	11/21	P	OSLO	-1/10	S	MONTREAL	4/11	S	DUBAI	22/32	S
CAEN	12/17	N	RENNES	11/20	P	BRUXELLES	13/16	C	PALMA DE M.	10/22	S	NEW YORK	10/16	S	HANOI	25/31	P
CHERBOURG	10/16	N	ST-ETIENNE	10/24	S	BUCAREST	10/24	S	PRAGUE	11/18	P	SAN FRANCIS.	10/18	S	HONGKONG	23/25	P
CLERMONT-F.	12/24	S	STRASBOURG	12/25	P	BUDAPEST	11/24	N	ROME	11/20	S	SANTIAGO/CHI	5/28	S	JERUSALEM	12/22	S
DIJON	13/23	S	TOULOUSE	14/24	S	COPENHAGUE	4/11	S	SEVILLE	18/29	S	TORONTO	4/10	S	NEW DEHLI	22/29	P
GRENOBLE	11/27	S	TOURS	12/21	S	DUBLIN	10/14	C	SOFIA	9/22	S	WASHINGTON	9/18	S	PEKIN	13/22	S
LILLE	10/18	C	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	14/21	C	ST-PETERSB.	4/6	P	**AFRIQUE**			SEOUL	14/23	S
LIMOGES	11/20	N	CAYENNE	24/29	P	GENEVE	13/22	N	STOCKHOLM	1/9	S	ALGER	11/26	S	SINGAPOUR	27/32	S
LYON	13/25	S	FORT-DE-FR.	24/29	S	HELSINKI	1/7	P	TENERIFE	13/19	S	DAKAR	20/24	C	SYDNEY	17/24	S
MARSEILLE	16/24	S	NOUMEA	22/26	P	ISTANBUL	11/19	N	VARSOVIE	3/14	S	KINSHASA	20/29	S	TOKYO	19/24	P
			PAPEETE	25/29	C				KIEV	7/14	S	VENISE	12/22	S	LE CAIRE	16/24	S
			POINTE-A-PIT.	23/31	S				LISBONNE	15/24	S	VIENNE	12/23	N	MARRAKECH	16/24	S
			ST-DENIS-RÉ.	23/28	S				LIVERPOOL	12/14	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/20	P
			EUROPE						LONDRES	13/19	P	BRASILIA	16/26	S	PRETORIA	11/22	S
			AMSTERDAM	10/15	C				LUXEMBOURG	15/18	N	BUENOS AIR.	7/20	S	RABAT	16/24	S

Situation le 3 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉQUATEUR.** L'état d'urgence a été décrété dans les îles équatoriennes de Galapagos, afin d'éviter que l'Unesco ne leur retire le statut de Patrimoine naturel de l'humanité en raison du mauvais état de conservation de la nature. Cette mesure interdisant le séjour dans les îles des non-résidents, les touristes doivent demander une autorisation pour y séjourner. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne Continental Airlines vient d'ouvrir une ligne quotidienne New-York/Newark-Lisbonne, portant ainsi à neuf le nombre de ses liaisons transatlantiques.

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie aérienne Lufthansa développe son offre vers l'Asie, proposant désormais, en code partagé avec Thai Airways et au départ de Munich, des liaisons vers Dacca au Bangladesh, Bandar Seri Begawan au Brunei, Vientiane au Laos et Katmandou au Népal.

PRATIQUE

Adolescents et sexualité : de la physiologie à la galaxie du sentiment

RARES sont les parents qui parviennent à aborder le thème de la sexualité avec leurs adolescents. *« Je n'en ai jamais parlé avec mes parents. Pas plus, d'ailleurs, qu'eux-mêmes n'ont évoqué les problèmes qu'ils avaient à mon âge. Par contre, j'ai eu d'innombrables conversations avec mon frère, qui a six ans de plus que moi »*, dit Fred, vingt ans. D'après une enquête sociologique, *L'Entrée dans la sexualité* (sous la direction d'Hugues Lagrange et Brigitte Lhomond, éd. La Découverte, 431 p., 250 F), si quatre filles sur dix et un garçon sur trois choisissent le toit familial pour leur premier rapport sexuel, seulement 26 % des filles et 16 % des garçons en parlent à leurs parents.

« L'absence de dialogue ne signifie pas que parents et adolescents aient une réponse à toutes leurs questions », ont constaté Jean-Sylvain Pagès et Marie-Françoise Pagès-Poly, un couple de gynécologues auteurs d'un livre intitulé *Quand la sexualité vient aux ados, tout ce qu'ils ne savent pas encore et que vous avez oublié* (Calmann-Lévy, 231 p., 98 F). Le livre commence par deux séries d'interrogations recueillies par l'intermédiaire de lycéens, ou entendues lors des consultations. Côté parents : *« Quand la puberté débute-t-elle trop tôt ? A partir de quand est-elle en retard ? Que penser d'une tendance homosexuelle ? Que faire pour traiter une acné ? »* Côté adolescents : *« Est-il possible pour une femme de ne jamais avoir de plaisir ? Peut-on tomber enceinte en étant juste au contact du sperme ? Tous les garçons savent-ils mettre un préservatif ? Qu'est-ce que l'orgasme exactement ? »*

DISCORDANCES

Le livre alterne des chapitres « techniques » et d'autres plus tournés vers la psychologie. Les parents pourront par exemple actualiser leurs connaissances sur des problèmes physiologiques, comme les traitements pour les règles douloureuses par recours aux antiprostaglandines, ou s'informer des étapes de la puberté chez le garçon. *« Dans les classes de troisième, de vraies femmes côtoient quelques adolescents et de nombreux garçons préadolescents, encore rondouillards, et dont la voix n'a pas mué. L'évolution intellectuelle et le développement affectif peuvent être discordants, et c'est là le problème »*, indiquent les auteurs. Ils donnent des pistes aux parents pour s'assurer que tout va bien. *« Par exemple, s'il y a forte perte de poids et absence de règles chez une adolescente, c'est le signe d'une anorexie, il faut réagir sans perdre de temps. »* Pour leur éviter aussi de s'affoler pour rien. *« Lorsque les filles dorment avec une copine, personne ne trouve rien à redire. Quand c'est le cas pour leur fils et un copain, les parents s'affolent. Or, dans l'indécision et les bouleversements de l'adolescence, un certain degré d'attirance homosexuelle est toujours présent. »* L'essentiel est d'être conscient de moments-clés de l'évolution, pour répondre à d'éventuelles interrogations et dédramatiser. *« A quatorze ans, je suis tombée amoureuse d'une cousine de ma mère, âgée de quarante ans. Je me croyais anormale*, se souvient Vanessa. *J'ai fini par me confier à ma mère. Elle m'a expliqué que c'était normal à mon âge, et que cela passerait. J'ai été rassurée. »* Nombre de jeunes croient tout savoir grâce à la radio et à la télévision. Des émissions comme celles qui ont fait le succès de Sky-Rock et de Fun Radio ont permis de parler de la sexualité dans le langage des ados, en temps réel. *« Mais elles ont apporté un curieux mélange de liberté et d'information, de provocation et d'exhibitionnisme, de contestation et de conformisme*, analysent les auteurs. *Il y est édicté une nouvelle norme, qui gère la réalisation de la sexualité comme un bien de consommation : après avoir été gastronome en culottes courtes à l'école, il va de soi que l'on est bête de sexe au bahut ! Ceux et celles pour qui l'accès à la sexualité n'est pas si facile peuvent se sentir angoissés, voire marginalisés. »*

Le droit à l'intime

« Parler de sa sexualité avec les parents, c'est pratiquement impossible. Et quand on y réfléchit, c'est mieux comme ça. Parler de sexualité avec les parents, cela peut faire venir des images qui peuvent terriblement gêner. Bien sûr, imaginer, ce n'est pas aussi grave que faire, mais cela peut mettre très mal à l'aise d'imaginer le corps à corps sexuel des parents. En langage savant, cela s'appelle un fantasme incestueux. » **Extrait de Françoise Dolto et Catherine Dolto-Tolitch, *Le Complexe du homard*, Hatier, 1989.**

STRATÉGIES

Car si certains jeunes multiplient les expériences, d'autres lient très fortement sexe et sentiment et ont des stratégies de couple. La manière d'aborder le premier rapport diffère souvent chez les garçons et les filles. Les premiers, en proie au trac, à la peur de *« ne pas être à la hauteur »*, auraient tendance à préférer une relation éphémère, avec une fille qu'ils ne reverront pas si cela se passe mal. Les filles recherchent la durée et attendent d'être amoureuses. *« Il y a une première période où l'essentiel est d'avoir un copain pour faire comme tout le monde, et une deuxième phase où la préoccupation est plutôt de trouver le bon »*, dit Nathalie, dix-huit ans.

« L'important, c'est de séduire. Les filles sont attirées par les beaux gars ou les champions de la tchatche. Pour les garçons, ce qui compte avant tout, c'est que la fille soit jolie », croit savoir Fred, qui voit Ariane, pour laquelle il éprouvait une forte attirance, *« sortir avec un copain qui ressemble à Brad Pitt »*. Il n'est pas prêt pour autant à se lancer dans des aventures sans lendemain. *« Je fais partie de ceux qui pensent que le sexe ne va pas sans les sentiments »*, conclut Fred, qui préfère *« une grosse traversée du désert »* à une amie mal assortie.

Il est difficile de passer d'une relation parents-enfant à une relation avec un jeune adulte. Les parents qui ne parlent pas de sexualité avec leurs enfants sont-ils condamnés à des déconvenues ? Non, répondent les gynécologues après Françoise Dolto, dont la thèse est que *« la génération antérieure n'a pas à se mêler de la sexualité de la génération suivante, et vice versa »*. Pour eux, l'essentiel est de maintenir le dialogue avec ses enfants et de leur faciliter l'accès à l'information.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97088

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV			■		■							
V				■						■		
VI								■				
VII		■					■				■	
VIII					■					■		
IX						■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. Est-ce un problème d'économie ou de narcissisme ? – II. Ouvrage fabuleux. Comme un ton qui tourne mal. – III. Orchestre javanais. Peut devenir reine en allant jusqu'au bout. – IV. Point de départ. Tintin a percé son secret. – V. Fin d'office. Avancées dans la vie. Dans le même texte. – VI. Mettais le poids. Mettre fin. – VII. Côtoie le meilleur. Une fois de plus. – VIII. La vitesse du navire sans propulsion. Bon par politesse. Le lutécium. – IX. Guide n'importe comment. Servent à dégrossir. – X. Il trouve des raisons à toutes choses.

VERTICALEMENT

1. Trouve sa voie, sur terre comme au ciel. – 2. Nous casse les pieds. Roue à gorge. – 3. Un oncle d'Amérique. Ses traits font souvent mouche. – 4. Ouverture sportive. Refroidi à moitié seulement. – 5. Un plan pour aider le bâtiment. Suisse, elle se jette dans le Rhin. Jeu. – 6. Problèmes dans les pavillons. – 7. Refuses dans un sens, se donne dans l'autre. Plus ou moins amicale quand elle entre en actions. – 8. Possessif. Démonstratif. Personnage de légende. – 9. Enverrai très vite la réponse. – 10. Prendre l'initiative. Cité antique. Le nielsbohrium. 11. Celle du sort est souvent cruelle. Il faut dire « filet » aujourd'hui. – 12. Est-elle belle et romantique comme lui sait l'être ?

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97087

HORIZONTALEMENT

I. Présélection. – II. Aînés. Goulue. – III. Legs. Leclerc. – IV. Initierai. Lé. – V. Nervi. Pies. – VI. DB. Recélés. – VII. Rincée. Osa. – VIII. Os. Entêtât. – IX. Mou. Etripé. – X. Européanisée.

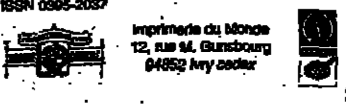
VERTICALEMENT

1. Palindrome. – 2. Rien. Bisou. – 3. Engin. Ur. – 4. Sesterce. – 5. Es. Ir. Enep (pêne). – 6. Levrette. – 7. Egérie. Era. – 8. Coca. Catin. – 9. Tulipe. Api. – 10. Ile. Ilotes. – 11. Ourlées. – 12. Nécessaire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1739

(Coupe de Russie, Krasnodar, 1997)
Blancs : G. Giorgadse.
Noirs : S. Chelnine.
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	19. Fb3	h6
2. ç4	g6	20. é5!!	Tf5
3. Cç3	Fg7	21. Cxf7!	Rf8 (l)
4. Cf3	0-0	22. Th-é1	Ré7
5. é4	d6	23. é6!	Fxd4 (m)
6. Fé2	é5	24. éxd7+	Rxd7
7. Fé3 (a)	Dé7 (b)	25. Txd4+	Rç7
8. dxé5 (c)	dxé5	26. Té7+	Rb6
9. Cd5	Cxd5 (d)	27. Td8	Tç5+ (n)
10. çxd5	ç6 (e)	28. Rd2	Fb7
11. d6!	Dé6	29. Txa8	Fxa8
12. h4! (f)	Td8 (g)	30. Cd6	Th5
13. Cg5!	Dxd6	31. Ff7	a6
14. Dxd6 (h)	Txd6	32. b4! (o)	ç5
15. Fç4	Tf6 (i)	33. Cç8+	Rç6
16. 0-0-0! (j)	Cd7	34. Fxg6 (p)	Td5+
17. f4!	éxf4 (k)	35. Rç2	Fb7
18. Fd4	b5	36. Fé8+	abandon.

NOTES

a) Une variante mise au point par Gligoric et chère à Kasparov, au lieu du classique 7. 0-0.

b) Les Noirs ont un choix varié : 7..., Cç6 ; 7..., ç6 ; 7..., h6 ; 7..., Dé7 ; 7..., éxd4 et 7..., Cg4.

c) La suite la plus précise. Après 8. d5, Cg4 ; 9. Fg5, f6 ; 10. Fh4, h5 ; 11. Cd2, ç5 ; 12. dxç6, bxç6 ; 13. b4, Fé6 ; 14. 0-0, Cd7 ; 15. Cb3, g5 ; 16. Fg3, f5 ; 17. éxf5, Fxf5, les Noirs ont un contre-jeu suffisant.

d) 9..., Dd8 est peut-être préférable à la continuation de la partie, mais n'est pas non plus satisfaisant : 10. Fç5, Cxé4 (et non 10..., Té8? ; 11. Fé7!, Txé7 ; 12. Cf6+ avec gain) ; 11. Fé7!, Dd7 ; 12. Fxf8, Rxf8 (et non 12..., Fxf8? ; 13. Cd2! avec gain) ; 13. Dd3!, Cç5 ; 14. Da3, b6 ; 15. Td1.

e) Sur 10..., f5 ; 11. Db3 suivi de Tç1 et sur 10..., b6 ; 11. Tç1, Fb7 ; 12. Fç4, les Blancs obtiennent une position avantageuse, comme le montrent de nombreuses parties. Le coup du texte est considéré comme le meilleur, mais permet la réfutation qui suit.

f) Complète 11. d6 et part à l'attaque de l'aile-R.

g) Ou 12..., Cd7 ; 13. h5, Cf6 ; 14. h6, Fh8 ; 15. Cg5! ou encore 12..., h6 ; 13. Dd2, Td8 (si 13..., Rh7? ; 14. h5, g5 ; 15. Fxg5!) ; 14. Td1, Ff8 ; 15. Fxh6, Txd6 ; 16. Dç1, Txd1+ ; 17. Fxd1, Cd7 ; 18. Fb3! (San Bernardino, 1988).

h) Ou aussi 14. Db3.

i) Seule défense du pion f7. Si 15..., Td7 ; 16. Td1!

j) Menace 17. Td8+, Ff8 ; 18. Fç5.

k) Si 17..., h6 ; 18. fxé5, Cxé5 ; 19. Td8+, Ff8 ; 20. Fd4, Cxç4 (ou 20..., Td6 ; 21. Fxé5, Txd8 ; 22. Fxf7 mat) ; 21. Fxf6, Txd8 ; 22. Fd4.

l) Si 21..., Txf7 ; 22. é6, Cé5 ; 23. é7!, Cd3+ ; 24. Txd3, Ff5 ; 25. Fb6!, Ff6 (si 25..., Fxd3 ; 26. Fd8!) ; 26. Td8+, Txd8 ; 27. éxd8=D+, Fxd8 ; 28. Fxd8.

m) Ou 23..., Cf6 ; 24. Cé5!.

n) Les Noirs pouvaient abandonner ici.

o) Menace 33. Cç8 mat.

p) Menace 35. Fé8 mat et 35. Fé4+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1738
V. A. BRON (1934)

(Blancs : Rç6, Fd7, Cd4 et h6, Pg5. Noirs : Rh5, Fd8, Ca6, Pd5.)

1. Fé8+, Rxg5 ; 2. Cf7+, Rf6 ; 3. Cxd8, Ré7 ;

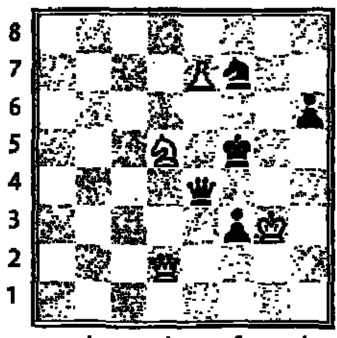
4. Fg6!, Rxd8 ; 5. Rb6!

a) 5..., Cç7 ; 6. Ff5, Cé8 (6..., Ca8+ ; 9. Rb7) ; 7. Cç6 mat.

b) 5..., Cb8 ; 6. Rb7, Cd7 ; 7. Cç6 mat.

c) 5..., Cb4 ; 6. Fb1 suivi de 7. Rb5 avec capture du C.

ÉTUDE N° 1739
A. A. TROITZKI (1901)



Blancs (4) : Rg3, Dd2, Cd5, Pé7.
Noirs (5) : Rf5, Dé4, Cf7, Pf3 et h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

THÉÂTRE **Jérôme Deschamps et Macha Makeieff mettent en scène pour la première fois une pièce du grand répertoire classique, *Les Précieuses ridicules*, de Molière. Créé au Théâtre national de Bretagne, à Rennes, le 29 avril, leur spectacle a reçu un accueil triomphal du public. ● COMPLICES depuis leur rencontre, en 1978, Jérôme Deschamps, formé à la Comédie-Française, et Macha Makeieff, comédienne et historienne de l'art, sont devenus célèbres après 1981, grâce à quelques spectacles à inscrire dans les annales du théâtre, comme *La Veillée*, *Les Petits Pas*, *Lapin-chasseur*. ● NOURRIS d'un comique qui emprunte à Jacques Tati, Buster Keaton... et à leur grand talent, ils montent la farce de Molière en respectant le texte et en donnant toute latitude aux comédiens pour faire éclater leur plaisir de jouer. Et de faire rire avec des scènes d'anthologie.**

Jérôme Deschamps et Macha Makeieff poussent Molière à bout

Le couple le plus célèbre du Théâtre français triomphe en montant pour la première fois un classique. Leurs « Précieuses ridicules », créées au Théâtre national de Bretagne, à Rennes, réhabilitent le grand comique délaissé

LES PRÉCIEUSES RIDICULES, de Molière. Mise en scène : *Jérôme Deschamps et Macha Makeieff*. Avec, en alternance : Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumarkine.
THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 02-99-31-12-31. Mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; mercredi à 19 h 30 ; dimanche 4, à 16 heures ; samedi 10 heures à 16 heures et 20 h 30. Durée : 1 h 45. De 65 F à 130 F. Jusqu'au 17 mai.



MARC ENGUERAND

Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta et Yolande Moreau.

Rien n'est plus classique que le décor de ces *Précieuses ridicules* : trois panneaux reproduisant une tenture du XVII[e] siècle, de chaque côté de la scène vide, à l'exception d'un piano et de quelques sièges. Seuls deux paravents, au fond du plateau, alertent les regards avertis. Ce sont ceux qui signent les spectacles de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff – leurs inaltérables machines à malices, d'où émergent des personnages ahuris, des bouteilles de gros rouge ou des assiettes volantes. De même, à l'avant de la scène, on retrouve la rampe de lumière d'où partiront, au final d'une représentation irisée de rires, les feux d'artifices crapotants de fumée qui annoncent les saluts.

Rien n'est plus sérieux que cette mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. C'est Molière qu'ils montent et montrent, avec un souci de vérité, un soin apporté au détail, et un respect du texte qui n'exclut aucune réplique de la pièce. Contrairement à l'approche des *Brigands* d'Offenbach, triste pastiche d'opéra raté, *Les Précieuses ridicules* bénéficient de l'amour inaltérable que le couple porte au théâtre déglingué. Et cet amour-là fait des merveilles. De même qu'il a engendré la famille Deschiens et sa descendance de *La Veillée*, *C'est dimanche*, *Lapin-chasseur*, ou *Les Frères Zénith*, il donne à Molière un goût d'orange amère hilarant. On ne parlera pas de grand coup de jeune envoyé dans le postérieur du théâtre classique : *Les Précieuses ridicules* sont la réappropriation par Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, d'une forme de comique qui appelle avant tout le désir.

Désir d'être et de paraître qui fonde la pièce. Désir de farce qui soutient le jeu. Désir de bien faire qui se casse la figure. Désir de vie qui annonce la mort – comme cette lumière qui vire à la presque obscurité, au fur et à mesure que tombent les masques des *Précieuses*. Ce qui rend ridicules les cousines n'est pas l'état auquel elles prétendent, mais leur incapacité viscérale à y parvenir. Ce hiatus entre le vouloir et le pouvoir, qui se retrouve dans le caractère de tous les personnages de la pièce, est évidemment un moteur comique de premier ordre. Jérôme Deschamps et Macha Makeieff en ont fait la pierre de touche de leur théâtre. Ils ne pouvaient que se retrouver dans l'humeur de Molière.

Un succès sans démenti

Avec *Les Précieuses ridicules*, Jérôme Deschamps et Macha Makeieff signent le seizième spectacle de leur compagnie, et leur première mise en scène d'une pièce classique. Jusqu'en 1981, seul le nom de Jérôme Deschamps apparaissait sur les affiches. Mais Macha Makeieff veillait déjà dans l'ombre, de son œil finaud, sur la création de *La Famille Deschiens*, des *Oubliettes*, de *La Petite Chemise de nuit* ou des *Précipitations*. En 1981, *En avant* a propulsé le couple Deschamps vers le grand succès public. Depuis ce spectacle, le premier qu'ils ont cosigné, leur compagnie n'a cessé d'accroître son audience, jusqu'à atteindre une célébrité qui ne se dément pas. Au rayon de leurs triomphes, il faut inscrire *La Veillée*, (1985), *Les Petits Pas* (1986), *Lapin-chasseur* (1989), *Les Frères Zénith* (1990). La réalisation des *Deschiens* pour la télévision (sur Canal Plus) a encore agrandi le cercle des amateurs de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff : leurs spectacles tournent dans le monde entier.

MAÎTRISE HILARANTE

Tout va bien parce que tout va mal : les deux cousines font des « *gaugnes* », elles minaudent avec leurs regards et leurs poignets, mais leurs yeux respirent la bêtise, l'une est affublée de couettes, l'autre de bigoudis. Gorgibus voudrait être un brave bourgeois – mais son ambition se mesure à la dextérité avec laquelle il envoie ses chaussures de ville dans une boîte tendue par son valet, avant d'enfiler ses charentaises avec un délice las. Mascarille et Jodelet, les valets des prétendants éconduits, n'en peuvent plus de jouer de la révérence et de l'épée. Mais les pieds de Mascarille dérapent, et l'épée de Jodelet ne veut pas rentrer dans son fourreau. Tous ces gestes maladroits, ces ratages furtifs – ces lapsus, en fait – sont offerts par Molière en cadeau aux acteurs : à eux de les traiter comme ils l'entendent.

C'est dans cet espace que s'engouffre le talent de la troupe menée par Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. Les comédiens, qui *changent de rôle selon les soirs*, ont toute latitude pour dérouiller les ressorts du comique. Evidemment, ils ne s'en privent pas. Une représentation des *Précieuses ridicules* dure normalement une heure. A Rennes, elle gagne quarante-cinq minutes. Quarante-cinq minutes où les Deschamps renvoient la balle à Molière, avec une maîtrise hilarante.

Ainsi, quand Olivier Saladin joue Jodelet – c'était le cas le 30 avril –, et qu'il essaye de rengainer l'épée qu'il a sortie pour épater les cousines, il offre un moment d'anthologie. Non seulement, il n'arrive pas à faire entrer l'épée dans son fourreau, mais en plus, quand il y parvient enfin, il lève les bras dans un geste de victoire qui...dégaine à nouveau l'épée. Le spectateur se voit alors en train de tenter de faire passer un fil dans le chat d'une aiguille : qui osera dire qu'il n'a jamais buté sur l'exercice ? Alors le public rit de se voir si ridicule en ce miroir. C'est une des clefs de la réussite incontestable des *Précieuses* vues par Jérôme Deschamps et Macha Makeieff.

Brigitte Salino

Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, metteurs en scène

« Notre fraternité avec la pièce repose sur le goût du désastre »

« Quelles raisons vous ont décidés à monter un classique ?

Macha Makeieff – Je ne sais pas si l'on peut parler de décision. Il s'agit plutôt du plaisir de reconstituer une représentation du XVII[e] siècle, comme un rêve d'enfant. A cela s'ajoute la colère d'avoir vu trop souvent *Les Précieuses ridicules* montées sans sensualité, un peu contre les acteurs.

– Il ne s'agissait donc pas pour vous de montrer que vous étiez capables de faire autre chose que vos propres spectacles ?

Jérôme Deschamps – Je n'ai pas tellement envie qu'on pense notre chemin en termes de stratégie, de réponse à l'humeur des critiques, ou de choix définis par le succès. Dans le choix des *Précieuses ridicules*, il y a quelque chose de très profond. Je suis poursuivi par Molière depuis que je suis tout petit. Si je suis allé à la Comédie-Française à mes débuts, c'est parce que je l'aimais. Simplement, je suis arrivé après la fête ; elle avait eu lieu quelques années avant, quand la Comédie-Française était une grande troupe comique, avec Jacques Charron, Robert Hirsch, André de Beaumont, Louis Seigner. C'était sublime, comme théâtre. J'ai des souvenirs du plaisir immense que ces comédiens donnaient au public, un plaisir inouï.

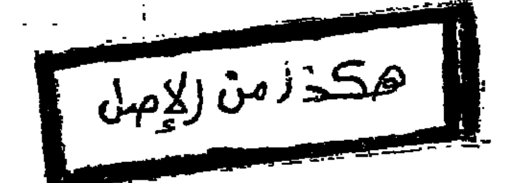
» Par ailleurs, j'ai toujours pensé que Molière devait être joué dans une certaine humeur, qu'on n'atteint pas en faisant une simple recherche d'exactitude historique. Pour la trouver, il faut s'appuyer sur une complicité des acteurs, et sur une troupe comique. Sans être vulgaire, je crois qu'on était prêt, dans notre compagnie, à aborder Molière, et *Les Précieuses ridicules* en particulier. Cette œuvre est la première comédie satirique qu'il ait écrite. Pour le faire, il s'est donné les armes de la farce – les coups de bâton, les grivoiseries, les affrontements. Il a engagé Jodelet, cet immense acteur qui jouait d'après un canevas, et il a misé sur la complicité de la troupe. Le succès de la pièce a été dû avant tout à l'action ; et l'action, à l'époque, ça voulait dire le jeu des acteurs. Nous avons monté *Les Précieuses* pour retrouver ce plaisir. Si l'on avait eu envie de régler des comptes, on n'aurait pas pris Molière.

– Qu'est-ce qui rapproche les personnages des *Précieuses* de ceux de vos spectacles ?

M. M. – Notre fraternité avec la pièce repose sur le goût du désastre. Pour aller mieux, chacun des personnages s'invente un rêve : la préciosité pour Magdelon et sa cousine Cathos ; le goût du négoce bourgeois pour Gorgibus ; être reine d'un jour pour Mascarille qui, de valet, devient homme de qualité pendant vingt-quatre heures... Mais à la fin, c'est un désastre. Chacun voit son rêve brisé, écrasé, les amants sont définitivement éconduits, la maison est désolée. Une fois de plus, les efforts de bonheur, qu'ils soient sociaux ou personnels, tombent dans le gouffre. Je trouve que c'est en écho à ce qu'on raconte dans nos propres spectacles.

» Avec *Les Précieuses*, nous essayons de montrer ce que nous aimons : la sauvagerie des acteurs. Ce sont des gens extrêmement libres, de vrais artistes. Il ne faut pas avoir peur de leur liberté, sinon ils ne sont plus des artistes, mais simplement des gens. Dans la compagnie, nous avons la chance d'avoir des comédiens qui ne sont pas domestiqués. C'est notre grand privilège. »

Propos recueillis par Brigitte Salino



هكذا من الأصل

Christophe Miossec, chanteur de l'altercation intime

Trois ans après y avoir fait ses débuts, le Breton est revenu au Vauban, à Brest, où il a fêté la sortie de son deuxième album, « Baiser ». Il y évoque, à la première personne et avec cruauté, les relations amoureuses

C'est dans la salle de bal du Vauban, un hôtel-restaurant de Brest, que le chanteur Christophe Miossec a fait ses premiers pas. Ancien étudiant en lettres, diplômé de science-politiques, nègre chez Gallimard, rédacteur d'annonces pour TF 1, correspondant à *Ouest-France* puis journaliste à la Réunion, le Brestois avait eu l'envie irrépressible de laisser une trace, qui devait se traduire par des chansons viscérales. Le 22 avril, il fêtait au Vauban la sortie de son deuxième album, *Baiser*, avec une formation étoffée : outre le guitariste Guillaume Jouan, on y entend le bassiste Christophe Le Bris, le violoniste Olivier Mellano et le batteur Yves André Lefeuvre. Dans *Baiser*, qui succède à *Boire*, celui que l'on place souvent aux côtés de Dominique A ou Silvain Vanot comme responsable d'un renouvellement de la chanson française, évoque les relations amoureuses.

HÔTEL-RESTAURANT, dont le charme désuet réchauffe la grisaille brestoise, le Vauban possède aussi une petite salle de bal qui accueille les flonflons depuis des décennies. Le rock y a aussi sa place. Il y a moins de trois ans, Christophe Miossec, chanteur local et jeune premier trentenaire, y faisait bruyamment ses classes. Ses mots éructés *« sentant la bière et l'animal »*, son ironie fracturée, le minimalisme quasi punk de son accompagnement ont depuis fait leur chemin. En 1995, *Boire*, son premier album, révélait les frustrations d'un chanteur dont le public (90 000 exemplaires vendus à ce jour) allait s'enticher. Le 22 avril, Miossec décidait de fêter en famille la sortie de *Baiser*.

Peinte de rouge et de bleu profonds, décorée de photos de stars d'un autre âge, la chaleureuse étrangeté de la salle du Vauban pourrait servir de décor à un film de David Lynch. S'il ne dédaigne pas les coups de gueule et le persiflage, le chanteur ne prend plus son public à l'abordage. Aux deux guitaristes d'origine s'est substituée une formation étoffée. La guitare de Guillaume Jouan fournit toujours l'essentiel de la trame, complétée d'un bassiste (Christophe Le Bris), d'un violoniste (Olivier Mellano) et d'un batteur (Yves André Lefeuvre, ex-Complot Bronswick). Le groupe harmonise avec une finesse inattendue les mots crus de son chanteur. Miossec ne se contente plus de la violence du cri primal. Son verbe pourtant n'a rien cédé à la joliesse du raffinement. *Baiser* autant que *Boire* se descend cul sec.

Quelques heures avant son concert, avec la gouaille d'un marin attablé devant trop de verres vides, le Brestois se rappelait ses errances. Nègre chez Gallimard, rédacteur d'annonces pour TF 1, correspondant à *Ouest-France* puis journaliste surmené à la Réunion... Et à trente ans l'envie irrépressible de laisser une trace. Une urgence qui ne pouvait qu'enfanter des chansons viscérales.

« LE PREMIER JET »

Petit-fils d'ouvrier de l'arsenal, fils de pompier, cet ancien étudiant en lettres, diplômé aussi de sciences politiques, retrouvera dans le déclin de sa ville la rudesse qui l'anime. Plus qu'un chanteur breton, Miossec est un chanteur brestois. « *La culture brestoise n'est pas bretonne mais ouvrière*, explique-t-il. *Plus proche en cela d'une ville comme Liverpool. Comme elle, elle a terriblement souffert de la crise économique et du chômage. Cette ville vivante, chaleureuse malgré son architecture, est devenue une ville de guerre froide.* »

Ses textes préféreront pourtant l'altercation intime à la contestation politique. Pour son deuxième disque, Christophe Miossec s'est un temps imaginé auteur plus engagé. Seule chanson à référence directement politique de son nouvel album, *On était tellement de gauche*, avoue surtout ses désillusions. « *Je suis trop conscient des dérives caricaturales de l'exercice.* »

Si on le classe souvent aux côtés de Dominique A ou Silvain Vanot comme responsable d'un renouvellement de la chanson française, Miossec fuit les apprêts trop délicats d'une certaine école. « *J'avais peur de céder*, avoue-t-il, *à la tentation d'une écriture trop léchée et inoffensive qu'implique souvent cette notion de chanson française. De la même façon, je me méfie des mélodies. J'ai privilégié le premier jet, écarté les métaphores trop stylisées.* »

Dans *Boire*, Miossec plongeait dans les poubelles de la déprime, négligeant la poésie du vague à l'âme pour la brutalité des déceptions. Les relations amoureuses subissent aujourd'hui le même traitement au gant de crin. Au romantisme courtois le Brestois préfère la débandade. « *J'avais une profonde envie de passer au rouleau compresseur cet amour toujours sacralisé. Trop souvent, les chanteurs dressent de petits autels à leurs ruptures amoureuses. Ces moments de souffrance, leur cortège de doutes, de désirs et de lâchetés m'intéressent vraiment. Ils n'ont rien de romantique, merde ! J'aime l'idée de gueuler ces saloperies à des nanas de vingt ans.* » Bien qu'il les chante à la première personne, Miossec conteste la dimension autobiographique de ses chansons. Mais la cruauté est trop précise pour ne pas avoir été vécue.

A l'avenir, le Breton admet vouloir amadouer ses refrains bruts de décoffrage. Histoire de ne pas céder à la facilité de tics prisonniers d'un personnage. Mais si l'on s'attache autant à son ton et à ses textes, c'est bien qu'on devine déjà chez Miossec les ambiguïtés et les contradictions qui font son épaisseur. Celles de la langue virile d'un Brestois sauvé par la richesse féminine de ses émotions.

Stéphane Davet

Le flot charnel des rimes

Dans *Baiser*, deuxième album du chanteur Christophe Miossec, violon, basse, batterie, mais aussi banjo et une larme de clavier accompagnent les trouvailles mélodiques de Guillaume Jouan. Le chanteur résiste souvent à ces tentatives de séduction. Son réalisme, sa cruauté et son autodérision préfèrent les scansions aux harmonies et l'on est saisi par le flot charnel de ses rimes. Il est sans doute le seul en France à déshabiller aussi crûment les impasses amoureuses : *« Mais si ma bite et mon cœur font grève, je peux très bien me toucher. Et si ma langue traîne par terre, je peux très bien l'avaler, car tu es loin et moi je crève de ne pouvoir te baiser » (La Fidélité)*. Le Brestois ne devrait cependant rien craindre des mélodies. Quand il ose le murmure, son timbre rugueux s'attendrit en beauté.

★ *Baiser*, 1 CD PIAS BIAS351 CD.

17,2 millions de francs pour la collection Anderson

LA COLLECTION de photographies des années 20 ayant appartenu à Helene Anderson (1891-1970), une énigmatique Allemande, a été vendue, vendredi 2 mai à Londres par Sotheby's (*Le Monde* du 3 mai).

Le succès a dépassé toutes les prévisions : les deux cent vingt et un lots, estimés 10 millions de francs ont atteint 17,2 millions de francs (1,8 millions de livres). Weston a été le champion de la vente avec deux images – *Shells* (coquillages, 1927) et *Fragment* (détail de nu, 1927) – qui ont atteint chacune 100 000 livres (950 000 francs). Toujours de Weston, un autre coquillage de 1927 a été vendu 741 000 francs. Signalon encore *Chat*, de Umbo (589 000 francs), *L'Œil de Lotte* (1928), de Max Burchartz (570 000 francs), un montage de Lissitzky (551 000 francs), un collage de Moholy-Nagy (400 000 francs).

Par ailleurs deux photogrammes de Man Ray ont avoisiné les 400 000 francs. Blossfeld, Werthoff, Renger-Patzsch, Petschow, *Krull, Scheel, ont également dé*passé les 100 000 francs. Ces résultats font de cette vente l'une des plus spectaculaires de l'histoire de la photographie.

Nos ancêtres les Francs, au Petit Palais

Une exposition sérieuse, austère et bien présentée

LES FRANCS, précurseurs de l'Europe, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. Jusqu'au 22 juin. Catalogue, Paris Musées éd., 144 p., 220 F.

Il faut toujours commencer par la légende. Celle des Francs a pris forme au XIXe siècle avec les romantiques. Nos lointains ancêtres, nous dit-on alors, sont des brutes sanguinaires dont l'Eglise a du mal à contenir les mauvais instincts. Excellent sujet pour peintres pompiers. Evariste Luminais illustrant une obscure révolution de palais mérovingien est accroché en bonne place dans le vestibule du Petit Palais. Son *« Dernier Mérovingien »*, garrotté, renfrogné, se fait tondre par trois robustes moines. Introduction ironique : l'exposition, venue d'Allemagne, balaye toute vision romantique.

Elle est consacrée aux « Francs *précurseurs de l'Europe* », pas à Pharamond ou Mérovée, ces souverains mythiques. Elle nous épargne aussi les querelles franco-françaises qui ont resurgi lors de la célébration de l'anniversaire du baptême de Clovis. Nos voisins d'outre-Rhin n'oublient pas que les Francs sont d'origine germanique.

LA « ROMANISATION »

Que sait-on d'eux ? Les Ro*mains en disent peu et les pre*miers Francs ne savaient pas écrire. Reste l'archéologie. C'est sur elle qu'est fondée cette exposition sérieuse, austère, bien présentée. La plupart des vitrines sont ornées d'épées convenablement rongées par le temps, de pointes de lance, de haches, de bracelets, de colliers, de bribes d'équipements, d'outils divers... Quelques maquettes, des cartes, des plans et des grands panneaux expliquent d'où venaient ces populations.

Au IIIe siècle, ils tiennent la frontière de l'Empire romain, au nord du Rhin. Peu à peu, il deviennent les auxiliaires de l'armée romaine, passent le fleuve, et s'installent de chaque côté de la Meuse. Ils se romanisent au *contact des populations gallo-ro*maines. Le premier roi franc connu est aussi un général romain. Childéric Ier, mort vers 480, est enterré, avec ses bijoux et vingt et un chevaux de son haras, sous un tumulus, près de Tournai. Sa tombe sera découverte en 1653. La trouvaille fortuite fut relatée par l'inventeur, Chiflet, qui grava soigneusement chaque pièce d'orfèvrerie. Ces dernières, déposées à la Bibliothèque nationale, ont été presque toutes volées en 1831.

LE RÔLE DE L'ÉCRITURE

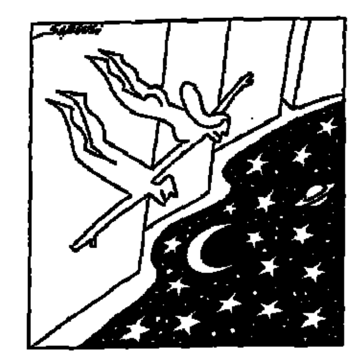
Très vite les Francs répudient ces rites barbares et se font enterrer dans les églises. Clovis, le fils de Childéric, assujettit presque toute la Gaule et se convertit. Pèlerinages et objets de piété se multiplient. La châsse de la reine Bathilde, *fondatrice de l'abbaye* de Chelles, révèle une tunique complète, brodée d'une grande croix pectorale, et quelques-uns des bijoux dont elle a peut-être fait le sacrifice. Contrairement aux idées reçues, l'écriture joue alors un rôle important dans cet univers, comme en témoignent chartes royales, lettres et sermons épiscopaux, recueils de lois, formulaires administratifs, testaments...

Plus concrète, la boîte à outils d'un forgeron ambulant est arrivée jusqu'à nous presque intacte. Les organisateurs de l'exposition ont représenté l'homme, qui devait aussi être un peu orfèvre, avec son âne, sur une grande toile peinte. Cette vision vient mettre un peu d'humanité dans ce déballage de sépultures. Mais est-ce la faute des archéologues si les Francs ne pensait pas assez à leurs lointains descendants du XXe siècle finissant ? Tout le monde ne peut pas avoir la prévoyance des pharaons d'Egypte.

Emmanuel de Roux

« L'héritage » inédit de Koltès

Création à Gap d'une pièce de jeunesse de l'auteur de « Roberto Zucco »



À SA MORT, en 1989, Bernard-Marie Koltès a laissé sept pièces inédites, ainsi que le scénario d'un film écrit pour John Travolta. En 1995, François Koltès, frère de l'écrivain, a confié ces textes à Catherine Marnas, après avoir vu *Roberto Zucco*, qu'elle a mis en scène à Mexico. Comédienne, ancienne assistante d'Antoine Vitez puis de Georges Lavaudant, elle a signé sept spectacles, depuis 1986 – dont *Les Diablogues*, de Roland Dubillard, très remarqués. Du « trésor » légué par François Koltès, elle a extrait *L'Héritage*, une pièce écrite en 1972. Une pièce de jeunesse, où s'écrit en filigrane tout ce qui hantera l'œuvre de Bernard-Marie Koltès : *la famille et la haine, la révolte et la transcendance, le désir et la transgression*. C'est l'histoire d'un homme jeune, qui se retrouve à la tête d'un héritage conséquent –, qui comprend maison et domesticité. Le jeune homme ne veut pas gérer cette « charge ». Il rêve d'une autre vie, délestée du poids du passé. Est-ce possible ? A la Passerelle de Gap, excellente scène, Catherine Marnas crée *L'Héritage*, avec Dominique Frot, Christophe Reymond, Agnès Pontier, Franck Manzoni et Arnaud Simon dans le rôle du Pahiquial, jeune homme en colère, frère de Bernard-Marie Koltès.

★ **Théâtre la Passerelle, 137, boulevard Georges-Pompidou, 05000 Gap. 20 h 30, les 5, 6 et 7 mai. Tél. : 04-92-52-52-52. De 115 F à 140 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

La machine Müller
Vendredi 2, à Berlin, l'Association Heiner Müller Berlin est officiellement née, au Berliner Ensemble – théâtre que le *dramaturge dirigea jusqu'à sa* mort, en décembre 1995. Ce lundi 5, Brigitte Maria Mayer, veuve de Heiner Müller, est à Paris pour présenter l'association dans le cadre d'une journée (organisée par l'Académie expérimentale des *théâtres* et le Goethe Institut) consacrée à *La Machine Müller* : lecture de textes, projection d'un film vidéo, et conversations sur l'auteur et son œuvre.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Pari- 8e. De 17 heures à 20 heures, le 5 mai. Entrée libre sur inscription, tél. : 01-45-62-97-03.

Le Siège de Leningrad (Histoire sans fin)
Emmanuelle Riva et Judith Magre jouent *Le Siège de Leningrad* de l'Espagnol José Sinisterra, mise en scène par Dominique Poulange. En Espagne, dans le Théâtre des Chimères, fermé depuis vingt ans, deux femmes fouillent dans les archives et dans leurs souvenirs.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 22 juin. Tél. : 01-44-62-52-52. 130 F et 160 F.

Faith no More
Mené par l'excentrique Mike Patton, ces précurseurs du rock fusion – mélange pétaradant de metal, de funk et de rap – débarquent par surprise à Paris présenter les titres de leur nouvel album, *Album of the Year*. On jugera alors si ce titre est justifié ou définitivement vantard.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Pari- 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Lounis Aït Menguellet
Le plus distingué, le plus convaincant des chanteurs-poètes kabyles n'a jamais désarmé. Lounis Aït Menguellet, défenseur de sa langue, de sa culture, est aussi un démocrate convaincu, un amoureux des montagnes, qui transmet ses passions d'une voix de miel.
Palais des congrès, porte Maillot, Pari- 17e. Mo Porte-Maillot. 20 heures, le 3 mai. Tél. : 01-40-68-00-05. De 175 F à 215 F.

Adalberto Alvarez y su Son
Avec dix-sept musiciens sur scène et une énergie qui ne s'épuise pas, le *son* d'Adalberto Alvarez, salsero cubain surgi au milieu des années 80, est une très efficace machine à danser. *Bayamo en coche*, son plus grand succès, lui a ouvert les portes des multinationales du disque – EMI-Capitol.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AGENT SECRET
Film britannique de Christopher Hampton
VO : *Gaumont* les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LA DIVINE POURSUITE
Film français de Michel Deville
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; *Gaumont Ambassade*, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyo Bastille, 12e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA FÊTE BLANCHE
Film russe de Vladimir Naoumov
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

GRACE OF MY HEART
Film américain d'Allison Anders
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC George-V, 8e.

LA PLANTE HUMAINE
Film canadien de Pierre Hébert
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LE POLYGRAPHE
Film franco-canadien-allemand de Robert Lepage
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

TORTILLA Y CINÉMA
Film français de Martin Provost
UGC Forum Orient Express, 1er ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

TURBULENCES À 30 000 PIEDS (*)
Film américain de Robert Butler
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
Film français de Thomas Gilou
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e *(01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e* ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, *20e (01-46-36-10-96) (+).*

LES EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
ALMA GITANA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont *Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88)* (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
ARLETTE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Paramount Opéra, 9e *(01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e* ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; *Mistral*, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
***BASQUIAT** (A., v.o.) : Gaumont* les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BEKO (All.-Arm., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
BIG NIGHT (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00)* (+).
BLOOD & WINE (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e.
LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-Géor.-It.-Suis., v.o.) : *Lucernaire, 6e*.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Les *Montparnos*, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, 15e ; *Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine*, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
***CHAMANKA** (Fr.-Pol.-Suis., v.o.)* : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
DONNIE BRASCO (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (+).
ENNEMIS RAPPROCHÉS (A., v.o.) : UGC *Forum Orient Express, 1er* ; UGC Triomphe, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, *9e (01-47-42-56-31) (+)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
EVITA (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FRED (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-*Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+)* ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
INSIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
JOURS DE COLÈRE (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
JUDE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet *Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille*, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
***LOST HIGHWAY (*)** (A., v.o.) :* Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Cinoches, 6e *(01-46-33-10-82)* ; Les *Montparnos*, 14e (01-39-17-10-00) (+).
MATILDA (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e *(01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e* (01-39-17-10-00) (+).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Qué.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
***LA NUIT DES ROIS** (Brit., v.o.)* : Lucernaire, 6e.
ORANGES AMÈRES (Fr.-It.-Esp., v.f.) : *Paris Ciné II, 10e (01-47-70-21-71)*.
LES PALMES DE M. SCHULTZ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e *(01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde*, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; La Bastille, 11e *(01-43-07-48-60) ; Les Nation*, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de Beauregard, 6e* (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).
***LA PROMESSE** (Bel.) : Epée de Bois, 5e* (01-43-37-57-47).
QUADRILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC *Gobelins, 13e ; Gaumont* Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LES RANDONNEURS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e *(01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia*, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
***LA RENCONTRE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I*, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
RIDICULE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; *Gaumont Parnasse, 14e (+)* ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; *UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins*, 13e ; Pathé Wepler, 18e (+).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
SEXY SADIE (All., v.o.) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+).
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pa*gode*, 7e (+) ; *Gaumont Champs-Elysées*, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; *Gaumont Gobelins Fauvette*, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler*, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont *Parnasse, 14e (+)*.
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (Que.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
SPACE JAM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
TIETA DO BRASIL (Brés., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » *(A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+).
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
UN JOUR, TU VERRAS LA MER (Ind., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
WHEN WE WERE KINGS *(A., v.o.) : UGC* Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? *(Fr.)* : 14-Juillet Parnasse, *6e* (01-43-26-58-00) (+).

LES REPRISES

ACE VENTURA EN AFRIQUE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).
BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Lucernaire, 6e.
CABARET (A., v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC* George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont *Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00)* (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; *Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68)*.
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont *Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie*, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; *Paramount Opéra, 9e* (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-*36-10-96*) (+).

LES SÉANCES SPÉCIALES

GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
LA JETÉE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) *dimanche* 18 h 50.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 15.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 17 h.
SANS SOLEIL (Fr.) : *Accatone, 5e* (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 22 h.

FESTIVALS

50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-*09*). *La Ballade de Narayama, sam.* 21 h 45, dim. 13 h 45 ; Easy Rider, mar. 22 h ; La Nuit de San Lorenzo, mar. 16 h ; Cria Cuervos, dim. 18 h ; Chocolat, lun. 18 h 15, mar. 14 h ; Tristana, lun. 13 h 45 ; La Religieuse, lun. 15 h 45 ; Sweetie, sam. 17 h 45, lun. 22 h 15 ; La Maman et la putain, dim. 19 h 30.
50 ANS DE PALMES D'OR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89). Papa est *en voyage d'affaires*, mar. 16 h 30 ; Sailor et Lula, dim. 21 h 30 ; La Méprise, dim. 19 h ; Le Monde du silence, dim. *16 h 30* ; Antoine et Antoinette, mar. 14 h ; If, lun. 19 h ; Quand passent les cigognes, lun. 16 h 30 ; Que le spectacle commence !, sam. 16 h 30 ; Viridiana, mar. 21 h 30 ; Missing, sam. 19 h, dim. 14 h ; Pulp Fiction, sam. 21 h 30, lun. 21 h 30 ; Le Messager, lun. 14 h, mar. 19 h.
ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Port Djema, lun. *20 h 30*.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). *Hannah et ses sœurs*, sam. 16 h 10, 20 h 10 ; Bananas, sam. 18 h 10 ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. 22 h 10, dim. 12 h 10, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10, lun. 22 h 10, mar. 22 h 10 ; La Rose pourpre du Caire, lun. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Alice, lun. 14 h, *18 h 10 ; Prends l'oseille et tire-toi*, mar. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Broadway Danny Rose, mar. 14 h, 18 h 10.
CARTE BLANCHE À JEAN-CLAUDE BIETTE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Le Testament du docteur Cordelier, dim. 14 h 45 ; Œdipe roi, mar. 22 h ; Loin de Manhattan, *mar.* 18 h ; Le Théâtre des matières, dim. 13 h, mar. 19 h 30 ; Le Complexe de Toulon, lun. 13 h, mar. 13 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). Moi, un Noir, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Les Temps modernes, sam. 16 h, dim. 11 h 45, 16 h.
***DEMY TOUT ENTIER**, Action Ecoles, 5e* (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h ; Lola, mar. 14 h ; La Baie des anges, lun. 14 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+). Une chambre en ville, dim. 18 h 30 ; Les Parapluies de Cherbourg, lun. 20 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Dieu *sait quoi, dim. 11 h 30 ; Un homme qui* dort, dim. 14 h ; Un chant d'amour, dim. 18 h ; Nathalie Granger, dim. 20 h 15.
DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Ordet, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Passion de Jeanne d'Arc, *sam.* 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, *mar.* 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jour de colère, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'ESPACE ACCATONE À DIX ANS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). L'Incinérateur de cadavres, lun. 18 h ; Salo ou les 120 journées de Sodome, lun. 15 h 50 ; Sirocco d'hiver, sam. 17 h 50 ; Les Petites Marguerites, sam. 21 h 50 ; Viva la muerte, dim. 12 h 30 ; Deux ou trois choses que je sais d'elle, dim. 17 h 20 ; La Ricotta, dim. 18 h 50 ; Caravaggio, lun. 21 h 50 ; La Mort du père provincial, mar. *15 h 50 ; La Main, mar.* 15 h 50 ; Va mourire, mar. 18 h 20.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite *salle. Jean Renoir. Studio*, 4e (01-44-78-12-33). Charles Estienne à l'horizon du vent, sam. 16 h ; La Vie commence demain, sam. 19 h ; Le Désordre à vingt ans, dim. 16 h, 19 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). L'Impossible Mr. Bébé, dim. 16 h, 20 h ; Madame porte la culotte, mar. 16 h, 20 h ; Devine qui vient dîner ?, sam. 16 h, 20 h ; La Maison du lac, lun. 16 h, 20 h.
HOMMAGE À ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). *Une femme douce, sam. 18 h* ; L'Argent, dim. 18 h ; Le Procès de Jeanne d'Arc, lun. 18 h ; Le Diable probablement, mar. 18 h.
HOMMAGE À ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Marquis, lun. 12 h 30 ; Les Rêves de Topor, mar. 13 h ; Télé-chat, dim. 15 h 50 ; Nuit Télé-chat, sam. 23 h 10.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Différents Trains, sam. 16 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). La Huit*tième Femme de Barbe-Bleue, sam.* 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; The Shop Around the Corner, dim. 14 h, *16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ninotchka*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
NUIT LUC BESSON, Racine Odéon, 6e *(01-43-26-19-68) (+)*. Le Grand Bleu, sam. 0 h ; Léon, sam. 2 h 30 ; Nikita, sam. 4 h 30.
ODYSSÉE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU À TRAVERS LES OCÉANS, Institut océa*nograpique*, 5e (01-44-32-10-90). Les Requins dormeurs du Yucatan, sam. 16 h, dim. 15 h, 16 h.
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Wadi, dix ans après, sam. 17 h ; Mourir pour Pomponico, dim. 15 h ; Journal de campagne, dim. 17 h.
LA PERVERSION DU DÉSIR. HOMMAGE À HAROLD PINTER (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Ac*cident, sam. 16 h, 18 h, 20 h* ; L'Ami retrouvé, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Etrange Séduction, lun. 14 h, *16 h*, 22 h.
BOB RAFELSON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). The King of Marvin Gardens, sam. 22 h ; Five Easy Pieces, lun. 12 h, 22 h.
SEMAINE POLONAISE. 9 FILMS PRIMÉS À CANNES (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+). L'Homme de marbre, sam. 17 h 15, 20 h 20 ; L'Homme de fer, dim. 14 h, 17 h 15, 20 h 20 ; Mère Jeanne des Anges, lun. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; La Passagère, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
***DOUGLAS SIRK** (v.o.), Action Ecoles*, 5e (01-43-25-72-07). La Ronde de l'aube, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecrit sur du vent, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Secret magnifique, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SPLENDEURS DE LA COMÉDIE MUSICALE (v.o.), Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+). Un jour à New York, sam. 0 h.
***WESTERN STORY** (v.o.)*, Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). L'Homme de la plaine, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Prisonnière du désert, dim.* 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Rivière rouge, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Juge et Hors-la-loi, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Mam'zelle Bonaparte (1941), de Maurice Tourneur, 16 h 30 ; La Duchesse de Langeais (1941), de Jacques de Baroncelli, 19 h ; De Mayerling à Sarajevo (1940), de Max Ophuls, 21 h.
MARDI
Conférence de Dominique Païni : La *Transparence, 18 h 30*.
SALLE RÉPUBLIQUE
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Valerio Zurlini : Black Jésus, assis à sa droite (1968, v.o. s.t.f.), 17 h ; Le Professeur (1972, v.o. s.t.f.), 19 h ; Le Désert des Tartares, (v.f.), 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : L'Intendant Sansho (1954, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 14 h 30 ; Les Sœurs Munakata (1950, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 17 h 30 ; La Ballade de Narayama *(1958, v.o. s.t.f.), de Keisuke Kinoshita*, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Le Serment rompu (1962, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 14 h 30 ; Où sont les rêves de jeunesse ? (1932), de Yasujiro Ozu, 17 h 30 ; L'Idiot (1951, v.o. s.t.f.), d'Aki*ra Kurosawa, 20 h 30*.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Villes blessées : Le Roi et l'Oiseau (1979), de Paul Grimault, 14 h 30 ; La Poursuite impitoyable (1966, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 16 h 30 ; Beyrouth, la rencontre (1981, v.o. s.t.f.), de Borhane Alaouié, 19 h ; Dode's Caden (1970, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 21 h.
MARDI
Villes blessées : Les Gaspards (1974), de Pierre Tchernia, 14 h 30 ; La Folle de Chaillot de Giraudoux (1976), de Gérard Vergez, 16 h 30 ; La Tendresse du maudit (1980), de Jean-Manuel Costa ; La Cité foudroyée (1924), de Luitz-Morat, 19 h ; Baltard, j'achète (1971), de Jean Cazenave et Renée Bernard ; La Folle de Chaillot (1969, v.o. s.t.f.), de Bryan Forbes, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Ritwik Ghatak : Ajantrick (1958, v.o.), 14 h ; Une rivière nommée Titash (1973, v.o.), 16 h.
MARDI
Ritwik Ghatak : Mi bémol (1960, v.o.), 18 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SAMEDI 3 MAI

TF 1

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Maureen Dor, Alexandra Bronkers, Michèle Bernier, Viktor Lazlo, Véronika Loubry, Tasha, Patrick Bosso, Laurent Petitguillaume, Mouss Diouf, Alexandre Pesle... (145 min). 667883

23.10

HOLLYWOOD NIGHT
Désirs extrêmes. Téléfilm de Fred Olen Ray, avec Telly Savalas (95 min). 3372796
Un inspecteur de police enquête sur des crimes sadomasochistes perpétrés sur des jeunes femmes...

0.45 Formule foot. Magazine.

1.20 et 2.00, 3.05, 4.10 TF 1 nuit. 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : Marc Blondel, Secrétaire général de Force ouvrière (rediff.). 2.10 et 3.15, 4.20, 5.00 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. Concert. 5.45 Mésaventures. Série. Cœur de pierre (25 min).

France 2

21.00

LE 42E CONCOURS DE L'EUROVISION
Emission présentée par Ronan Keating et Carrie Crowley. *En direct de Dublin* (185 min). 21099574

0.05 Journal, Bourse, Météo.

0.20

ZAZIE D'A À ZEN
Documentaire de Didier Le Pêcheur (50 min). 6033810
Portrait sous forme d'abécédaire de la chanteuse de Homme, sweet homme.

1.10 Bouillon de culture. Moteur, Cannes, 50e (rediff., 65 min). 5853487

2.15 *Les 2'amours (rediff.).* 2.45 Pyramide (rediff.). 3.20 Le temps du retour. Documentaire. 4.00 Cordée canine. Documentaire. 4.30 Chip et Charly. Le trésor de Fafnirette. 4.50 Rapport du Loto. 4.55 Taratata (rediff., 75 min).

France 3

20.50

LE DIABLE EN SABOTS
Téléfilm de Nicole D.V. Berkmans (95 min). 615390
D'étranges événements se produisent dans un village après l'arrivée d'un étranger qui semble posséder certains pouvoirs.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Daniel Costelle. [3/3] Images inconnues : la guerre du Viêtnam. Le secret des hommes (55 min). 8154116

23.20 Journal, Météo.
23.45 Musique et compagnie. Magazine. Roberto Alagna ouvre son cœur à Toulouse (60 min). 4718203
0.47 La Grande Aventure de James Onedin. La ligne de flottaison.

1.35 Musique graffiti. Magazine. Dvorak (25 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : CARAVANE POUR PETRA
Un royaume d'Arabie disparu. Documentaire de Helga Lippert (55 min). 4374951
La Jordanie abrite l'un des plus beaux sites du monde, Petra et ses palais monumentaux sculptés à même la roche, une merveille de l'Antiquité.

21.40

L'AVOCAT
L'argent propre. Série de Werner Masten (45 min). 525222

22.25 Metropolis. Magazine. Bijoux, glamour et stars ; L'art au XXe siècle à Berlin ; Ré Soupault ; Lady Liberty et le rêve américain ; Katharina Fritsch à Bâle (60 min). 4510338
23.25 Music Planet : Marianne Faithfull. Documentaire de Rudi Dolezal et Hannes *Rossacher (65 min).* 2988970
0.30 Hallali. Téléfilm de Joachim Roering, avec Karl Schönböck, Constanze Engelbrecht (90 min). 9144907
2.00 Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.).
2.30 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
Série (170 min). 83000154
Valérie 23.
Au terme d'une expérience classée "top secret", un scientifique a conçu pour son collègue paraplégique la femme idéale, un cyborg qui répond au nom de Valérie 23.
Le démon de l'amour O.
Une femme possédée par une force mystérieuse multiplie les amants, qui disparaissent tous au terme d'une spectaculaire métamorphose.
Les yeux de la peur Δ.
Un homme a qui on vient d'implanter une puce électronique dans le cerveau est sujet à d'étranges visions.

20.35 La Légende des ténèbres. Téléfilm Δ de Stuart Gordon, avec Mia Sara (100 min). 3549067

1.15 Rock express. Magazine. Prefab Sprout. Bodycount. Blur. 1.45 La Nuit des clips (370 min).

Canal +

20.35

BLAKE ET MORTIMER
Le secret de l'espadon. Série d'animation [3/13] (45 min). 889244
A l'heure de la troisième guerre mondiale, Olrik tente de capturer Mortimer pour s'emparer des plans d'un avion amphibie.

21.20

▶ L'HOMME DE NULLE PART
Les portes du paradis. Série [3/25] (45 min). 617048

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.
23.00 Le Lido, en vérités....
0.00 Le Journal du hard.
0.05 La Princesse. Film X (90 min). 6391015
1.35 Fantôme avec chauffeur ■ ■ Film (1995, 80 min). 3359669
2.55 Neuf mois. Film (1994, 100 min). 33789902

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Le Chat de Némesis, de Jean-Louis Bauer.
22.35 Opus. Afrique sans tapage.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Quatre nouvelles de Jérôme Leroy. *0.55 Chroniques du bout des heures.* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Opéra. Festival de Hollande. Donné le 19 avril, au Concertgebouw d'Amsterdam, par le chœur et l'Orchestre philharmonique de la Radio néerlandaise, dir. Daniel Nazareth : La Reine de Saba (opéra en quatre actes sur un livret de Salomon Hermann Mosenthal), de Goldmark, Peter Sidhorn (Le roi Salomon).
23.30 Le Bel Aujourd'hui. Aspects des musiques d'aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique au temps de Goya.
23.40 Da Capo. Janos Starker, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir : Les Drapeaux de la ville. *Téléfilm de Serge Moati [5/8]* (1978).
21.30 Court métrage.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion (France 3 du 29/4/97).

Planète

20.35 Derniers voyages. Jan Palach, mourir pour la liberté.
21.25 J'ai eu la chance d'être berger.
21.55 Centre commercial, un rêve pour tous ?
22.35 Les Nouveaux Explorateurs. L'Antarctique, le laboratoire de glace.
23.35 Nature de toutes les Russies. [1/3]. Le pays du renard blanc.

Animaux

21.00 Monde sauvage. Un drôle de pionnier.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Les Montagnes maya.
23.00 Un appétit de fou.

Paris Première

20.30 Stock cars.
22.05 Jimmy Jay. De Pascal Signolet.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.

France Supervision

20.30 Ulysse. Spectacle chorégraphique de Jean-Claude Gallotta.
21.35 Cap'tain Café. Magazine.
22.50 L'Affaire Louis Trio. Concert (65 min). 98673048
23.55 L'Homme allumette. György Kurtág (55 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.05 Classic Hollywood.
23.00 L'homme qui faisait des miracles. Film de Lothar Mendes (1936, N., v.o., 80 min). 3896408

Ciné Cinémas

20.30 Messages de l'au-delà. Téléfilm de Jack Bender (1985, 100 min). 5491067
22.10 James Stewart.
23.05 Manhattan ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1979, N., v.o., 95 min). 23521672

Festival

20.30 Les Gens d'en face. Téléfilm de Jesus Garay (1992, 100 min).
22.10 *Les Mains d'Orlac.* Téléfilm de Peter Kassowitz (1987, 55 min).

Série Club

20.45 La Caverne de la rose d'or V. Téléfilm de Lamberto Bava [2/2].
22.20 Code Quantum. La crème des hommes.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones.

Canal Jimmy

21.00 Friends.
21.50 Spin City. L'illusion.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Jean Nouvel.
23.15 *Le Fugitif.*

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 L'Espace d'une vie. Téléfilm de Don Sharp [1 et 2/2] (1984, 195 min).
0.10 Etre né quelque part. (90 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney. Magazine.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 Les Aventuriers du lac fantôme. De Rory McGuiness.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. La fugue.
23.30 SOS Polluards.
23.55 Sports. (65 min).

Eurosport

18.00 Football. En direct. Championnat de France D2 : Châteauroux - Martigues (120 min). 146809
20.00 Hockey sur glace. En différé. Championnats du monde. Groupe A : France - République tchèque (120 min). 363574
22.00 Pole Position.
23.00 Hockey-sur-glace.
23.30 Tennis (120 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France.
23.05 Au-delà des frontières. Sud australien.
23.25 Chronique Lanzmann.
0.00 Destination : Les Iles sous le vent (60 min).

Muzzik

21.00 Marcel Azzola, l'homme à l'accordéon. De Bernard Menoud et Jacques Zanetta.
21.45 Le Diable et Catherine. Opéra d'Antonin Dvorak, enregistré au Wexford Festival Opera (120 min). 4818406
23.45 DeJohnette, Hancock, Metheny, Holland. Concert enregistré à *l'Académie de musique de* Philadelphie (60 min). 4723135

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et *0.56 Place au livre.* 22.12 *L'Evénement* de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord *parental* indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 18 ans.

DIMANCHE 4 MAI

TF 1

16.50 Disney Parade. Donald, une étoile de canard ; Le musée océanographique ; Donald en vacances.
17.55 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Magazine. Avec Jack Lang.
20.00 Journal, L'image du sport, Légendes de Cannes, Tiercé, Météo.

20.45

UNE FEMME FRANÇAISE ■
Film de Régis Wargnier, avec Emmanuelle Béart (1994, 105 min). 412988
Une fresque romanesque où l'on retrouve toutes les qualités du style de Régis Wargnier.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

LE SILENCE DES AGNEAUX ■ ■ ■
Film ☐ de Jonathan Demme (1991, 125 min). 6342617
Le FBI recherche un « serial killer » surnommé Buffalo Bill parce qu'il enlève la peau de ses victimes, des femmes assez grasses. Une remarquable adaptation d'un thriller de Thomas Harris.

0.45 et 1.55, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.

0.55 L'Histoire du soldat. Concert. 2.05 et 3.10, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.15 Cas de divorce. Série. Saulnier contre Saulnier. 4.50 Musique. Concert (25 min).

France 2

16.55 Naturellement : Le monde du National Geographic. A la recherche des pandas géants
17.50 et 4.45 Stade 2.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Avec Michel Blanc et Béatrice Dalle.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

TROUBLES ■ ■
Film O de Wolfgang Petersen, avec Tom Berenger (1990, 110 min). 519926
Un homme, défiguré et amnésique à la suite d'un tragique accident, découvre peu à peu de terribles vérités. Une résurgence du film noir.

22.40

▶ DANS LE SECRET DES PALACES
Documentaire de Jacques Cotta et Pascal Martin (60 min). 5198075

23.40 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Musiques au cœur. La dernière nuit *des Proms* (75 min). 5907162
1.10 Si Averty c'est moi, avertissez-moi. Documentaire (55 min). 4439583

2.05 Savoir plus santé (rediff.). 2.55 Polémiques (rediff.). 3.40 Ingres. Documentaire. 4.30 Aux marches du palais. Pétain (15 min).

France 3

15.00 Sports dimanche.
17.05 Magnum. Série.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tapper. Cruauté, insensibilité, froideur (65 min). 598433

21.55 Brigade criminelle. Série.
22.30 Dimanche soir. Avec Robert Hue.
23.30 Journal, Météo.

23.50

BOOM ■ ■
Film de Joseph Losey, avec Elizabeth Taylor (1968, v.o., 110 min). 8196278
Une femme très riche et tyrannique s'est retirée sur une île de la Méditerranée et dicte ses mémoires à sa secrétaire. Atteinte de phtisie, elle crache le sang. Un poète raté surgit de la mer pour envahir son sanctuaire. On l'a surnommé « l'Ange de la mort ». Le scénario est de Tennessee Williams, d'après une nouvelle et une pièce de lui.

1.40 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. 18.50 Le Journal du temps. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [36/50] 1982.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Carmen. Ballet de Mats Ek. Musique de Rodion Shchedrin d'après Carmen de Bizet (60 min). 1810
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : MASQUES
L'AUTRE VISAGE

20.45 Le Signe de Zorro. Film de Rouben Mamoulian, avec Tyrone Power, Linda Darnell (1940, N., 90 min). 449758
Arte diffuse une version (mal) doublée. Pour un tel classique, c'est une trahison cinéphilique.
22.15 Maskerade. Documentaire de Manfred Hulverscheidt (60 min). 4418926
L'univers du masque sous toutes ses formes.
23.15 In & Out of Africa. Documentaire d'Ilisa Barbash et Lucien Taylor (60 min). 7541433
Ce film confronte le regard d'artisans et d'un marchand africains et celui de galiéristes et collectionneurs occidentaux.
0.15 Les Statues meurent aussi. Documentaire d'Alain Resnais et Chris Marker (1952-1953, 30 min). 41501
« Pourquoi l'art nègre se trouve-t-il au Musée de l'homme, alors que l'art grec ou égyptien est au Louvre ? », questionne Alain Resnais...
0.45 Métropolis. (rediff., 60 min). 8623650
1.45 Music Planet : Marianne Faithfull. Documentaire (60 min). 3757037

M 6

17.05 En route, les enfants ! Téléfilm de Norman Stone, avec Peter O'Toole (110 min). 3353452
18.55 Los Angeles Heat. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.05 Sport 6. Magazine.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Apocalypse : la mécanique des sectes ; Les enfants volés d'Argentine ; Les bijoux du patrimoine (130 min). 139758

22.55

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub. Cannes, des palmes et des sponsors (30 min). 2573520

23.25 Un si violent désir. Téléfilm ☐ de Lean Storm, avec Florence Godefroy (100 min). 3689094

1.15 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Espagne à Jerez : résumé des 250 cc et intégralité des 500 cc. 2.50 Best of 100 % nouveautés. 3.50 Fan de (rediff.). 4.15 Jazz 6 (rediff.). 5.20 Faites *comme chez vous (45 min).*

Canal +

16.05 Babylon 5. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Histoire d'aventures : Pour l'or du Klondyke. Documentaire.
18.00 L'Indien du placard. Film de Frank Oz (1995, 90 min). 28966
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.30 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

20.15

FOOTBALL
En direct. Championnat de France de D 1 *(36e journée) : Monaco-Caen.* 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 4896574

22.30 Flash d'information.

22.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Les Oscars du foot (149 min). 7972687
Sixième édition des Oscars du foot, présidés par Guy Drut, ministre des sports. Qui succédera à David Ginola, Vincent Guérin et Zinedine Zidane ? Réponse ce soir en présence de tout le "gold" gotha des joueurs professionnels français.

1.05 Top Dog. Film d'Aaron Norris *(1995, 80 min).* 5935921
2.25 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Spécial Inde. Le Théâtre de la Ville, avec Amala Devi et Milena Salvina.
21.00 Atelier de création radiophonique. De l'Un au Multiple, par Pascal Amel et René Farabet ; Sur les traces d'Empédocle, poèmes, par Pascal Amel.
22.25 Poésie sur parole. D.H. Lawrence.
22.35 Le Concert. Tribune internationale des Compositeurs de l'UNESCO. Œuvres de Julian Anderson, Calliope Taoupaki, Thierry Lancino, Kalevi Aho, Toivo Tulev.
0.05 Clair de nuit.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Charles Cambon, baryton.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Les Magiciens de la Terre : Musiques berbères du Maroc. - 2. Déclic : De la Bretagne d'aujourd'hui à l'Europe de la Renaissance. - 3. Variations transversales : Festival de Cannes : Extraits de la bande originale du film Nouvelle Vague, de Jean-Luc Godard. - 4. Chansons : Après la rupture, de Lemercier ; Elle danse ailleurs, de Julien Clerc. 5. Le Jazz, probablement : Quelques nouvelles des amis italiens.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Clémence de Titus, opéra seria en deux actes d'après Métastase K 621, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Zurich, dir. Harnoncourt, Philip Langridge (Tito), Lucia Popp *(Vitellia), Ruth Ziesak* (Servilia)
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 7 sur 7. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Jésus de Montréal ■ ■ Film de Denys Arcand (1989, 115 min). 29888855
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète

20.35 Costa Rica ou le désir de paix.
21.30 Jeune Afrique. Le journal de toutes les Afriques.
22.00 Model.
0.05 Briser la glace.
1.00 Avoirs juifs : L'argent des morts (55 min).

Animaux

20.30 Faune ibérique. Le cormoran.
21.00 Monde sauvage. La danse du crabe.
21.30 Aventure animale.
22.00 Chasseurs nocturnes.
23.00 Planète sauvage. Bébés animaux du Canada.
23.30 Beauté sauvage. Peuple ailé.
0.00 Monde sauvage. De sinistres hôtes d'Afrique.
0.30 Flipper le dauphin (30 min).

Paris Première

20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Chassé-croisé. Film de Warren Leight (1993, 95 min). 71274100
22.35 Eco, Ecu et quoi ?
23.10 Orchestre national de jazz. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne en juillet 1995 (95 min). 83784556
0.45 Le Canal du savoir. Magazine (60 min).

France Supervision

20.30 Opéra imaginaire.
21.30 Jazz à Vienne. Concert enregistré à Vienne en 1996 (50 min). 20659181
22.35 L'Homme allumette. De Judit Kele. György Kurtág.
23.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : IAM, X Mer, Daddy Nuttea (55 min).

«Dans le secret... des palaces» un documentaire de J. Cotta et P. Martin dimanche 22h40 2

Ciné Cinéfil

20.30 La Scandaleuse de Berlin (A Foreign Affair) ■ ■ Film de Billy Wilder (1948, N., v.o., 115 min). 3503742
22.25 Requiem pour un champion (Requiem for a Heavyweight) ■ Film de Ralph Nelson (1962, N., v.o., 90 min). 2476013
23.55 Romance à trois ■ Film de Roger Richebé (1942, N., 95 min). 12516452

Ciné Cinémas

21.00 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1984, 85 min). 98367097
22.25 Voyage au centre de la Terre ■ Film de Henry Levin (1959, v.o., 130 min). 93722520
0.35 Le Bûcher des vanités ■ Film de Brian De Palma (1990, v.o., 125 min). 75307921

Festival

20.20 Comme les doigts de la main. Court métrage.
20.30 et 21.55, 23.25 Bel-Ami. Téléfilm de Pierre Cardinal [1/3] (1983, 85 min).

Série Club

20.45 La Famille Addams. Ce brave cousin.
21.15 Zéro un Londres. Le champion.
21.40 Sherlock Holmes. Les espions de la Tour Eiffel.
22.05 Chasse au crime. Faux tableaux.
22.20 Code Quantum. Lisa.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Irlande, avril 1916.

Canal Jimmy

20.30 Dream On. L'irrésistible ascension d'Alex (v.o.).
21.00 Cobra Girls. Magazine.
21.30 Absolutely Fabulous. Bonne année ! (v.o.).
22.00 La semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Alice a disparu (v.o.).
23.00 Destination séries.
23.30 Spin City. L'illusion (v.o.).
23.55 *Dancing in the Street.* De David Espar. Crossroads.

Disney Channel

20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Ce monstre au sourire si doux.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie. Faussaire et compagnie.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.
23.50 *Okeloreurr.*

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Casse-noisette. Ballet de Roland Petit.
22.30 Elisa, mon amour ■ ■ Film de Carlos Saura (1977, 135 min) 502888758
0.45 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

19.00 Motocyclisme. World series (600 cc).
20.00 Automobile.
20.30 Motocyclisme. Résumé. Championnat du monde de vitesse, Grand Prix d'Espagne : la course (90 min).
22.00 Nascar.

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Au-delà des frontières. Australia, Victoria.
23.25 Les Clés du luxe.

Muzzik

21.00 Solo Tango.
23.05 Le Journal de Muzzik.
23.35 Soirée Dvorak. Concert. Interprété par l'Orchestre symphonique de Prague et les Chœurs du Philharmonique de Prague (185 min). 30768088

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Insight. 23.00 Style. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Future Watch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 CNN Presents.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 *Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No* Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. *1.15 Fin des programmes.*

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 T'empêches tout le monde de dormir. Film de Gérard Lauzier (1982, 100 min). Avec Daniel Auteuil. *Comédie.*
22.10 Obsession. Film de Brian De Palma (1975, 100 min). Avec Cliff Robertson. *Drame.*
23.50 Les Pas perdus. Film de Jacques Robin (1964, N., 90 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*

TMC
20.35 F.I.S.T. Film de Norman Jewison (1978, 130 min). Avec Sylvester Stallone. *Chronique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 4- LUNDI 5 MAI 1997

FiFisc

par Pierre Georges

LA VIE D'ARTISTE ou les merveilleuses aventures fiscales de Fifi Abdou. Sachant qu'une danseuse du ventre ne dispose que d'un outil de travail. Que celui-ci, quoi que l'on en aït, ne s'améliore pas nécessairement en vieillissant. Qu'il subit, avec l'âge, une usure peu compatible avec l'amélioration des performances et, partant, des revenus. Qu'il convient *donc*, pour un fisc éclairé, de prendre en compte cette inéluctable et très humaine diminution des ressources et contorsions. Sachant tout cela, le Trésor public égyptien vient de prendre une mesure exemplaire : Fifi Abdou, la plus célèbre danseuse du Caire, s'est vu accorder une déduction d'impôt supplémentaire de 15 % pour *« usure de son ventre »*.

La nouvelle est fort sérieuse, car donnée par l'hebdomadaire gouvernemental *Al-Moussawar*. Et elle est de celles qui réjouissent tout particulièrement. Enfin, la sagesse parle. Enfin, il s'est trouvé quelqu'un d'assez *subtil, ou d'assez réaliste*, pour comprendre que le temps était cet implacable usurier qui peut, sans pitié, séparer pièces et main-d'œuvre. La preuve d'ailleurs, cet autre dégrèvement accordé par le fisc égyptien aux chanteurs. *« Pour usure de la voix et veilles répétées la nuit »*, leurs revenus seront taxés à la baisse.

C'est admirable. Un Trésor public qui a la reconnaissance du corps et du ventre ! Inversée, cette théorie fumeuse et fiscale qui voudrait que, plus il vieillit, plus le contribuable est performant, plus l'artisan est véloce, plus le salarié est digne d'attention. Fifi Abdou est la revanche vivante d'une multitude de gens. On pense ici aux carreleurs usés jusqu'aux ménisques. Aux plombiers tout rouillés et aux doigts boudinés de fée. Aux vieux maçons ployant sous le parpaing. Aux déménageurs vaincus par *les pianos*. Aux mécaniciens bons pour le passage au marbre. Bref, à tous ceux, et ils sont légion, qui, entre bruit, poussière, fumée, charges, effort physique, ont légué leur corps au travail.

Corps de métiers, dit-on. Métier de corps *plutôt*. *Du corps* qui refuse, s'insurge, se révolte, s'use et en abuse, grince et freine. De ce corps, vieillesse ennemie, qui sait mais ne veut *plus*. Voudrait mais ne peut plus. Défiscalisons la vieillerie, ayons le fisc de nos artères et articulations !

Ou alors, partons à la retraite à vingt-huit ans. Comme le célèbre joueur de tennis allemand *Michael Stich*. *Lui, ce n'est pas* trop son ventre qui revendique son indépendance, mais son épaule. Plus rentable, douloureuse, usée prématurément, en *rupture de court* comme de ban. L'épaule de Michael Stich, la droite car il est droitier, ne se considère plus en mesure d'assurer les revenus du ménage. Elle *fait sécession*. *Elle divorce*. Elle ne veut plus servir, ni lifter, ni choper, ni cogner, ni smasher. Elle dénonce la pénibilité des cadences.

C'était pourtant, disent les connaisseurs, une belle épaule, saignante et de la meilleure constitution, une épaule de pré-salé façon herbe de Wimbledon. L'épaule, hélas, a lâché et tout est joué ! Michael Stich sera désormais un tout jeune homme à vieille épaule. On imagine le désespoir du fisc allemand !

Neuf des dix indépendantistes guyanais incarcérés en Martinique le resteront

Les juges de Fort-de-France ont confirmé l'ordonnance de mise en détention

CAYENNE
de notre envoyée spéciale

Ceux qui misent sur un geste de clémence à l'égard des militants indépendantistes guyanais incarcérés depuis la mi-avril en Martinique en auront été pour leurs frais. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Fort-de-France a en effet *confirmé*, vendredi 2 mai, l'ordonnance de mise en détention prononcée contre cinq des détenus – parmi lesquels le porte-parole du Parti national populaire guyanais (PNPG), Alain Michel. Dans la foulée, les magistrats ont rejeté les demandes de mise en liberté déposées en référé par le syndicaliste Jean-Victor Castor, l'un des plus actifs dirigeants de l'Union des travailleurs guyanais (UTG), et par son camarade Jean-Claude Ringuet, également militant de l'UTG et dirigeant du PNPG.

Au total, sur les dix Guyanais arrêtés, un seul, Fabien Canavy, *secrétaire général de l'union locale* de l'UTG à Cayenne et responsable du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), a été relâché. *« Ma libération est plutôt un bon signe »*, nous confiait M. Canavy, jeudi, peut-être emporté par l'enthousiasme des manifestants du 1[er] mai. *« Nous avons tous les mêmes chefs d'accusation : si le bon sens l'emporte, tout le monde devrait être libéré »*, insistait-il, avec un optimisme quelque peu prématuré.

La rigueur dont ont fait preuve les juges de Fort-de-France n'a pas *étonné*, en revanche, les membres du collectif d'avocats créé à Cayenne pour assurer la défense des dix prévenus. *« Cette décision ne m'a pas surprise*, assurait, vendredi soir, M[e] Lucie Louzé-Donzenac. *Nous savons que ce combat est dur et qu'il se joue pied à pied. »* Le transfert, cette semaine, de la Martinique vers la Guadeloupe de deux jeunes prisonniers, Bernard Rifort-Deleme et Maurice Ho Tram Foo, avait déjà été perçu comme un indice de cette volonté de fermeté, que le rejet des demandes de mise en liberté n'a fait que confirmer.

SANS ATTACHE PARTISANE

« La mobilisation va continuer. On est parti pour une longue marche ! », a promis, de son côté, le secrétaire général de l'UTG, Christian Ravin. La puissante centrale syndicale, dirigée par les *indépendantistes*, devrait faire connaître dans les jours qui viennent la forme qu'elle entend donner à son action. *« On ne peut pas défiler dans les rues tous les jours »*, a reconnu M. Ravin, en faisant allusion aux importantes manifestations du 29 avril et du 1[er] mai.

Soupçonnés d'avoir tenté, lors des troubles de novembre 1996, d'incendier la maison du procureur de la République de Guyane, Jean-Luc Becq, les dix *kanmarad* (« camarades ») de Cayenne devront probablement attendre plusieurs *jours*, voire quelques semaines, avant d'être fixés sur leur sort. Parmi les dix prévenus, quatre seulement sont des militants politiques. Les six autres sont des « jeunes » de vingt-deux ans à trente-cinq ans, sans attache partisane.

« Si les autorités n'avaient pas fait l'erreur de les "déporter" hors de Guyane, il n'y aurait pas eu une telle mobilisation de la communauté créole », note un observateur. Court-circuitant la campagne des législatives, l'affaire des « déportés » a, dans un premier temps, galvanisé et unifié les contestataires. *« Un Front contre la répression »* a été contitué, rassemblant côte à côte les syndicalistes de *l'UTG, le Parti socialiste guyanais* (PSG), les groupuscules indépendantistes, le Parti walwari de la bouillonnante Christiane Taubira-Delannon, député européen et député sortant de la première circonscription du département de Guyane. Cet élan unitaire n'en est pas moins fragile. Le projet d'une candidature unique désignée par le Front pour les législatives paraît en tout cas fortement compromis. M[me] Taubira-Delannon, disposée à briguer un deuxième mandat, fera probablement campagne sous sa propre bannière, a-t-on appris vendredi soir.

Catherine Simon

M. Douste-Blazy a été blessé d'un coup de couteau par un déséquilibré

LOURDES
de notre correspondant

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, était toujours en observation, samedi 3 mai, à l'hôpital Purpan de Toulouse, au lendemain de son agression par un homme qui lui avait porté un coup de couteau dans le dos. Ses jours n'étaient pas en danger.

Le maire (Force démocrate) de Lourdes, attaqué alors qu'il se *trouvait dans* un magasin d'objets de piété de la ville, avait été transféré dans la nuit à Toulouse afin de subir des examens complémentaires. M. Douste-Blazy, qui doit inaugurer le Festival de Cannes le 7 mai et mener sa campagne électorale dans les Hautes-Pyrénées, pourrait quitter l'hôpital en début de semaine.

L'incident s'est produit vers 18 h 30, vendredi soir, alors que M. Douste-Blazy se promenait seul dans les rues commerçantes. Il est entré dans un magasin de la rue de la Grotte. Au moment où il saluait la commerçante, Marie-Noëlle Toulouze, un homme s'est glissé derrière lui, armé d'un couteau de type Opinel. Il a planté la lame de quelques centimètres entre les deux épaules.

M[me] Toulouze raconte la scène : *« Philippe Douste-Blazy venait juste de m'embrasser quand il s'est affaissé dans mes bras. Pendant que ma fille était en train de soutenir le ministre et d'appeler des secours, j'ai hurlé pour avertir que cet homme venait de l'agresser. »* La police l'a appréhendé quelques instants plus tard, dans un café.

EN 1992 DÉJA

Il s'agit d'un homme d'origine albanaise, Adal Cisti, âgé de trente-sept ans. Traité à l'hôpital psychiatrique de *Lannemezan depuis le* 5 novembre 1992, il bénéficiait d'une permission de sortir. Certains membres de l'entourage du ministre affirment qu'il se présenterait comme médecin et qu'il aurait vainement essayé d'obtenir l'autorisation d'exercer en France. En 1992, il avait tenté de s'immoler devant l'hôtel de ville de Lourdes. En mai de cette même année, dans les couloirs de la mairie, il avait déjà essayé de blesser M. Douste-Blazy.

« Je vais bien, je l'ai échappé belle... », confiait le ministre, peu après son arrivée au centre hospitalier, vendredi. Le visage blême, il était conscient mais visiblement marqué par cet événement. Dans la soirée, il a été transféré vers l'hôpital toulousain où il était professeur de cardiologie jusqu'en 1992. Le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Alain Juppé, lui ont adressé des messages de sympathie, de même que Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste.

Jean-Jacques Rollat

Le Pentagone s'apprête à réduire les effectifs de l'armée de terre

Le nouveau plan quadriennal de défense privilégie la haute technologie

LE NUMÉRO DEUX du Pentagone, John White, a présenté, vendredi 2 mai, sa démission de secrétaire adjoint à la défense auprès de William Cohen, secrétaire américain à la défense, qui l'a acceptée. S'il est normal, aux Etats-Unis, qu'il y ait un renouvellement de certains des responsables de la haute administration après la nomination d'un nouveau dirigeant, qui, dans le cas de M. Cohen, est de surcroît le seul membre républicain du gouvernement démocrate de Bill Clinton, le départ de M. White – qui doit intervenir à l'été – concerne un homme qui a, aussi, supervisé la révision en cours de toute la stratégie américaine.

La veille de la démission de son secrétaire adjoint, M. Cohen avait, en effet, indiqué qu'il remettra, le mois prochain, au président des Etats-Unis et au Congrès un plan quadriennal pour les armées américaines visant à privilégier l'acquisition de matériels de haute technologie au détriment de l'entretien de forces qui mobiliseraient des effectifs importants. Préparé depuis plusieurs mois, ce plan, à l'élaboration duquel M. White a participé activement, a été baptisé « Quadrennial Defence Review » (examen quadriennal de la défense) et le *New York Times* en a donné quelques détails dans ses éditions datées du 30 avril.

BUDGET PLAFONNÉ

Selon le quotidien américain, le Pentagone s'apprête, par exemple, à réduire de 10 % les effectifs de l'armée de terre, qui compte à ce jour 495 000 hommes. De même, le budget global de la défense aux Etats-Unis devrait, pour les années à venir jusqu'à 2010, ne pas dépasser un plafond de 250 milliards de dollars par an, non compris les effets de l'inflation.

Cette remise en question des structures militaires cherche, selon le Pentagone, à vouloir préserver le financement des programmes majeurs d'armement les plus sophistiqués, tels que l'avion de combat F-22 utilisant des technologies *« furtives »* ou des équipements de nouvelle génération affectés au champ de bataille de l'an 2000, comme des systèmes d'artillerie informatisés ou des détecteurs de menaces biologiques et chimiques. *« Nous voulons dominer sur tous les aspects d'un conflit »*, a notamment déclaré M. Cohen, sans vouloir donner davantage de précisions.

Le chef d'état-major interarmées, le général John Shalikashvili, a ajouté qu'il s'agissait d'un début d'examen des grandes orientations de la défense américaine et que, pour l'instant, rien n'est définitivement arrêté. En effet, on note l'existence, dans plusieurs états-majors, de pressions et de résistances bureaucratiques au changement. Cependant, des responsables de l'étude en cours ont récemment laissé entendre que le projet de Washington est de pouvoir disposer à terme de huit ou neuf divisions dans l'armée de terre, d'une douzaine d'escadres de combat dans l'armée de l'air, de neuf à dix porte-avions d'attaque dans la marine et de « deux corps de manœuvre expéditionnaire » au sein des « marines ».

Parallèlement au départ de M. White, le Pentagone doit renouveler le sommet de sa haute hiérarchie proprement militaire. Ainsi, le chef d'état-major interarmées, lui-même, a prévu de partir à l'été. On ignore à l'heure actuelle l'identité de son successeur. De même, le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général George Joulwan, doit abandonner ses fonctions à Bruxelles. Il devrait être remplacé par le général Wesley Clark, qui est actuellement le « patron » du commandement sud des forces armées américaines en Amérique centrale et latine.

Jacques Isnard

Le ministère de l'intérieur poursuit le Gisti pour diffamation

JUSQU'OÙ une association peut-elle critiquer l'action du gouvernement sans être sanctionnée par les lois réprimant la diffamation ? La question était posée, vendredi 2 mai, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Jean-Yves Monfort, où comparaissait Danièle Lochak, présidente du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), sur plainte du ministère de l'intérieur. Ce dernier n'a pas accepté la façon dont cette association avait commenté la mort d'un enfant tsigane de huit ans, le 20 août 1995 à Sospel (Alpes-Maritimes), sous les balles d'un sous-brigadier de la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins. Pour tout commentaire, le garde des sceaux avait évoqué *« un travail qui a été fait par les policiers normalement »* (*Le Monde* du 29 août 1995).

« SNIPER » OU PAS

Dans un communiqué, le Gisti se demandait : *« Assisterons-nous à l'éclosion d'une nouvelle pratique administrative autorisant parfois la Diccilec et la police à abattre des étrangers supposés clandestins quand ils ne se prêtent pas docilement à leur interpellation ? (...) Face à la purification ethnique qui frappe les Bosniaques, la France ne fait-elle pas le jeu du gouvernement serbe en plaçant des* snipers *sur la route de l'exil ? »*

Curieusement, le ministère de l'intérieur n'avait pas cru bon, vendredi, de se faire représenter par un avocat. Pour sa part, le représentant du ministère public, Vincent Lesclous, a surtout rendu un hommage appuyé au Gisti, association *« utile et nécessaire car civique »*. *« La mort d'un enfant est un drame, pas un incident. Le Gisti avait vocation à publier un communiqué »*, a estimé le magistrat, admettant que la phrase fustigeant la *« nouvelle pratique administrative »* relevait du cadre *« normal »* du droit d'expression. Cependant, le procureur a estimé que l'association avait été *« trop loin »* en faisant référence aux *« snipers »* : *« On ne peut pas assimiler la politique d'un Etat démocratique à la purification ethnique »*, a-t-il dit pour justifier ses réquisitions, faites du bout des lèvres, en faveur d'une condamnation.

Défenseur de Danièle Lochak, M[e] Henri Leclerc a contesté cette logique : *« Vous ne pouvez pas demander à un contre-pouvoir de ne pas avoir une attitude ferme vis-à-vis du pouvoir »*, a-t-il plaidé. *« Cette balle tirée par un inconnu qui tue dans la nuit est la même que celle du* sniper, a appuyé M[e] Leclerc. Faisant référence au non-lieu accordé au policier de Sospel, Danièle Lochak a conclu : *« Ce qui serait le plus gênant, c'est que la seule condamnation dans cette affaire où un enfant est mort soit une condamnation pour diffamation. »* Jugement le 30 mai.

Philippe Bernard

Tirage du *Monde* daté samedi 3 mai 1997 : 514 907 exemplaires 1 - 3

Un troisième ours est introduit dans les Pyrénées

L'OURS PYROS, une boule de poils et de muscles de 235 kilos, a été introduit dans les Pyrénées centrales vendredi 2 mai. Il s'agit du troisième ours relâché dans la chaîne montagneuse. Comme les *deux femelles relâchées en 1996 au même endroit*, Pyros vient de Slovénie : il a été capturé le 1[er] mai dans la réserve de Kocevje, prélevé parmi les 400 ours qui vivent dans ce pays. Après vingt-quatre heures de voyage dans une fourgonnette climatisée, l'ours s'est réveillé dans les Pyrénées centrales, à deux pas de la frontière espagnole.

Du côté espagnol précisément, bergers, chasseurs et élus du val d'Aran ont fait connaître leur hostilité à cette expérience. Le dossier a finalement dû se régler d'Etat à Etat. L'expérience est financée sur des crédits européens en vertu d'un accord franco-espagnol portant sur la restauration de la grande faune pyrénéenne : près de 10 millions de francs au total, dont quatre pour la réintroduction de l'ours. *Pyros a été acheté environ 150 000 francs. – (Corresp.)*

■ *RADIO* : les discussions entre **RMC** et **Sud Radio** sur le rapprochement entre les deux groupes annoncé en février continuent. Le calendrier des opérations devrait être communiqué, vendredi 16 mai, au personnel des deux sociétés. A l'occasion des élections législatives, les deux stations diffuseront simultanément des émissions électorales communes.